

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

EXPLORATION DES PROCESSUS D'ADAPTATION ET DES TRAJECTOIRES
PARENTALES POST-RUPTURE : LA SITUATION DES PÈRES PRÉSENTS
DANS LA VIE DE LEURS ENFANTS.

THÈSE

PRÉSENTÉE COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR

JUDITH GAUDET

DÉCEMBRE 2005

Les grandes personnes aiment les chiffres. Quand vous leur parlez d'un nouvel ami, elles ne vous disent jamais : Quel est le son de sa voix ? Quels sont les jeux qu'il préfère ? Elles vous demandent : « Quel âge a-t-il ? Combien a-t-il de frères ? Combien pèse-t-il ? Combien gagne son père ? Alors seulement elles croient le connaître. Si vous dites aux grandes personnes : « J'ai vu une belle maison en briques roses, avec des géraniums aux fenêtres et des clombes sur le toit... » elles ne parviennent pas à s'imaginer cette maison. Il faut leur dire : J'ai vu une maison de cent mille francs. » Alors elles s'écrient : « Comme c'est joli ! »

-Saint-Exupéry, Le Petit Prince.

REMERCIEMENTS

L'expérience doctorale fut pour moi source de dépassement. Bien qu'elle ait été ponctuée de difficultés, elle a très certainement été également marquée par des expériences humaines et intellectuelles positives et très stimulantes. J'aimerais remercier toutes les personnes et les institutions qui durant les six dernières années m'ont permis de compléter cette grande aventure.

J'aimerais tout particulièrement remercier ma directrice, Annie Devault, de laquelle j'ai toujours senti une confiance et une complicité. Je tiens également à la remercier pour son soutien financier généreux et la liberté qu'elle m'a laissée dans mon projet de recherche. Je crois qu'il s'agit là d'un cadeau précieux à donner à une étudiante. Je tiens à remercier Camil Bouchard, mon co-directeur, de m'avoir soutenue malgré ses horaires plutôt chargés et de m'avoir permis, via son sens critique, de développer ma capacité à défendre mes idées et à clarifier ma pensée. Enfin, j'aimerais remercier Nancy Guberman pour son soutien généreux et stimulant et pour ses conseils avisés sur le plan méthodologique.

Un merci spécial à tous les pères que j'ai rencontrés dans le cadre de ma thèse. Grâce à leur confiance et à leur grande réflexivité, j'ai pu faire de belles découvertes et beaucoup d'apprentissages. Merci aussi à Maryse Dassylva pour sa rigueur et sa constance lors de la transcription des entrevues et de la validation des analyses.

J'aimerais remercier le GRAVE-ARDEC, l'équipe de recherche PROSPÈRE et l'équipe du GÉRIS de l'UQO pour le soutien au plan logistique et pour m'avoir permis de participer à des colloques et à des séminaires stimulants. Je tiens également à remercier le Fonds Québécois de la Recherche sur la Société et la Culture (FQRSC) et la Fondation Marc Bourgie, de m'avoir octroyée une bourse, ce qui a largement contribué au bon déroulement de mes dernières années d'études.

J'aimerais remercier aussi tout particulièrement mon superviseur de stages, François Chagnon, qui m'a étroitement encadrée et bien soutenue tout au long de ma démarche

d'apprentissages professionnels. Il m'a également permis de m'intégrer à une belle équipe de travail de laquelle j'ai beaucoup appris. J'aimerais d'ailleurs remercier ces autres mentors qui ont joué un rôle important dans ma formation professionnelle, notamment Francine Paquette et toute l'équipe de développement et d'évaluation de programmes de l'Institut universitaire du Centre jeunesse de Montréal.

J'aimerais remercier mes parents, Jean-Claude et Monique, pour leur soutien et pour m'avoir transmis de belles valeurs, chacun à leur façon, dont le goût du savoir, l'importance de l'éducation et d'être mobilisée autour d'activités créatrices et stimulantes. Un gros merci à ma grande sœur, Stéphanie, qui a toujours été un modèle inspirant et une fidèle alliée en toutes circonstances.

Remerciements particuliers à toutes mes collègues dont la plupart sont devenues de grandes amies, des femmes de passion et inspirantes qui m'ont toujours encouragée et fait vivre de belles aventures. Un clin d'œil particulier à Marie-Claude Larrivée, Sarah Dufour, Julie Goulet, Sonia Hélie, Marie-Sylvie Bertin, Geneviève Riopel, Mireille Desrochers, Marie-Pierre Milcent, Martine Cinq-Mars et Emmanuelle Roy. Merci à mes autres amis qui ont eu la patience de m'écouter parler des pères séparés à de multiples reprises! : Jean-Charles, Chris, les 3 Anne-Marie, Joëlle, Martin et Isabelle. Enfin, un dernier merci – et non le moindre – à mon conjoint Michel, pour sa patience, son soutien intellectuel, son écoute, son humour et son optimisme qui m'ont permis de mener à terme ce projet!

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	x
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
RÉSUMÉ.....	xiv
INTRODUCTION.....	1
PROBLÉMATIQUE	4
CHAPITRE I	
BILAN DES CONNAISSANCES EMPIRIQUES SUR L'EXERCICE	
DU RÔLE PATERNEL POST-RUPTURE.....	
1.1 Le maintien de l'exercice du rôle paternel après une rupture conjugale: obstacles et facilitateurs (article 1)	8
1.1.1 Mise en contexte des études portant sur l'engagement paternel post-rupture	11
1.1.2 Les obstacles associés à l'exercice du rôle paternel post- rupture	16
1.1.3 Les variables associées au maintien de l'exercice du rôle paternel post-rupture	16
1.1.4 Conclusion.....	27
1.2 Recension des écrits portant sur les obstacles associés à l'exercice du rôle paternel post-rupture	30
1.2.1 Les difficultés d'adaptation psychologique du père après une rupture conjugale.....	31
1.2.2 Les difficultés associées à l'exercice du rôle paternel à temps partiel et partagé	35
1.2.3 Les difficultés associées à la relation avec la mère des enfants	40
1.2.4 Les difficultés associées au statut socio-économique des pères séparés.....	42
1.2.5 Les difficultés associées au manque de soutien social	43

1.2.6	Les difficultés associées au manque de soutien du système légal	45
1.3	Conclusion générale	48
CHAPITRE II		
CADRES THÉORIQUE ET CONCEPTUEL		
2.1	L'approche écologique du développement humain de Bronfenbrenner.....	50
2.2	Les modèles et théories appliqués au domaine de l'engagement paternel	51
2.2.1	Les modèles écologiques appliqués au domaine de l'engagement paternel.....	51
2.2.2	La théorie de l'identité parentale	53
2.3	Les théories sur l'adaptation	54
2.3.1	Le modèle écologique appliqué à l'adaptation au divorce.....	54
2.3.2	Théorie systémique de l'adaptation à la réorganisation familiale.....	55
2.3.3	Théorie sur l'adaptation au stress	56
2.4	Cadre conceptuel de l'étude.....	58
2.4.1	Postulats généraux qui sous-tendent l'étude	58
2.4.2	Définitions des concepts utilisés	59
2.4.3	Buts et objectifs de recherche.....	60
2.4.4	Questions de recherche.....	61
CHAPITRE III		
MÉTHODOLOGIE.....		
3.1	Échantillon	63
3.2	Collecte des données	66
3.3	Analyses et interprétation des données	70
3.4	Contrôle de la validité interne	78

3.4.1	La cohérence interne	79
3.4.2	L'acceptation interne (validation par les participants).....	80
3.5	Contrôle de la validité externe	80
3.5.1	Saturation des analyses.....	81
3.6	Déontologie.	81
CHAPITRE IV		
ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES		83
4.1	Description de l'exercice du rôle paternel selon les contextes de garde physique des enfants.....	84
4.2	Quelles sont les conditions associées à une bonne adaptation au rôle paternel post-rupture? (article 2).....	89
4.2.1	Cadre théorique	93
4.2.2	Objectifs de l'étude	94
4.2.3	Méthodologie	94
4.2.4	Analyse des résultats	100
4.2.5	Discussion	111
4.2.6	Conclusion.....	113
4.3	Stratégies d'adaptation et trajectoires paternelles après une rupture conjugale (article 3)	115
4.3.1	Objectifs de l'étude	120
4.3.2	Méthodologie	120
4.3.3	Analyse et interprétation des résultats.....	127
4.3.4	Discussion	135
4.3.5	Conclusion.....	139
CHAPITRE V		
DISCUSSION		141
5.1	Les forces et les limites de l'étude au plan méthodologique	141
5.1.1	Crédibilité du processus de collecte de données	141

5.1.2	La saturation des analyses	143
5.1.3	La cohérence interne	145
5.1.4	La validation par les participants	145
5.2	Forces et limites de l'étude au plan du développement des connaissances	148
5.2.1	Analyse des facteurs perçus comme ayant facilité l'exercice et le maintien du rôle paternel.....	148
5.2.2	Identification d'une typologie de parcours paternels.....	150
5.2.3	Identification des stratégies d'adaptation.....	154
5.2.4	Quelques pistes pour orienter l'intervention auprès des pères séparés.....	157
	CONCLUSION	162
	APPENDICE A SYNTHÈSE DES ÉTUDES QUALITATIVES	164
	APPENDICE B SCHÉMA D'ENTREVUE.....	169
	APPENDICE C FICHE SIGNALÉTIQUE	173
	APPENDICE D FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	175
	APPENDICE E QUESTIONNAIRE DE VALIDATION	176
	APPENDICE F CATÉGORIES D'ANALYSES ET MATRICES D'INTERSECTION.....	194
	APPENDICE G VALIDATION D'UNE SYNTHÈSE ANALYTIQUE	202
	APPENDICE H ACCUSÉS DE RÉCEPTION DES ÉDITEURS.....	205

APPENDICE I	
AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA SÉPARATION.....	208
RÉFÉRENCES	218

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1	Illustration du modèle écologique de Bronfenbrenner (1979)	51
Figure 2.2	Illustration du modèle théorique intégrateur des déterminants de l'engagement paternel post-rupture de Doherty et al. (1998)	53
Figure 2.3	Illustration du cadre conceptuel de l'étude.....	58

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1	Synthèse des variables associées au désengagement des pères	15
Tableau 1.2	Synthèse des caractéristiques personnelles des pères associées à une meilleure adaptation après le divorce	20
Tableau 1.3	Synthèse des caractéristiques personnelles des pères associées au maintien de l'engagement paternel après la rupture	23
Tableau 1.4	Synthèse des différents processus de négociation de la rupture conjugale associés au maintien et/ou à l'intensification de l'engagement paternel après une séparation ou un divorce	24
Tableau 3.1	Distribution de l'échantillon selon les modalités de garde (n=27)	65
Tableau 3.2	Distribution de l'échantillon selon les revenus annuels bruts (n=25)	66
Tableau 3.3	Distribution de l'échantillon selon le niveau de scolarité (n=25)	66
Tableau 3.4	Synthèse des principales catégories d'analyse	74
Tableau 3.5	Croisement entre les catégories types de garde physique et nature de la rupture	76
Tableau 3.6	Réactions comportementales post-rupture en lien avec les conditions d'exercice de son rôle parental	77
Tableau 4.1	Description de l'exercice du rôle paternel selon les arrangements de garde	88

Tableau 4.2	Distribution de l'échantillon selon les modalités de garde (n=27)	95
Tableau 4.3	Distribution de l'échantillon selon les revenus annuels bruts (n=25)	96
Tableau 4.4	Distribution de l'échantillon selon le niveau de scolarité (n=25)	96
Tableau 4.5	Synthèse des principales catégories d'analyse	98
Tableau 4.6	Synthèse de l'intensité des difficultés rencontrées selon le parcours parental post-rupture	104
Tableau 4.7	Synthèse des principaux facteurs perçus comme essentiels au maintien et à l'adaptation au rôle paternel post-rupture (parcours C et D)	106
Tableau 4.8	Synthèse des principaux facteurs perçus comme essentiels au maintien et à l'adaptation au rôle paternel post-rupture (parcours A et B)	107
Tableau 4.9	Distribution de l'échantillon selon les modalités de garde (n=27)	121
Tableau 4.10	Distribution de l'échantillon selon les revenus annuels bruts (n=25)	121
Tableau 4.11	Distribution de l'échantillon selon le niveau de scolarité (n=25)	122
Tableau 4.12	Synthèse des principales catégories d'analyse	125
Tableau 4.13	Évolution des stratégies comportementales adoptées selon les parcours parentaux.....	136
Tableau 5.1	Analyse des similitudes entre les typologies et celle de la présente étude	152

Tableau 5.2	Synthèse des principales stratégies d'adaptation adoptées selon les parcours parentaux.....	156
-------------	---	-----

RÉSUMÉ

Les études réalisées dans le domaine de l'engagement paternel post-rupture tentent surtout de comprendre le désengagement partiel ou l'absence des pères en identifiant les principaux facteurs structuraux et psychologiques qui pourraient expliquer un tel phénomène (Nielson, 1999). Tel que le souligne Lamb (1999), peu de chercheurs se sont intéressés aux facteurs qui assurent le maintien de l'engagement des pères après un divorce. Les objectifs de cette étude consistent entre autres à a) décrire et comprendre l'expérience de vie des pères qui sont toujours en contact avec leurs enfants après la rupture conjugale et b) comprendre comment différentes stratégies d'adaptation ont été activées pour faciliter et maintenir l'exercice du rôle paternel post-rupture.

Au plan théorique, la présente étude s'inspire principalement de la théorie d'adaptation au stress de Lazarus et Folkman (1984), de la théorie d'adaptation au changement familial de Cloutier et al., (1997) et de l'approche écologique du développement humain de Bronfenbrenner (1979). Des entrevues individuelles semi-dirigées ont été menées auprès de 27 pères qui étaient séparés depuis au moins deux ans et qui étaient toujours présents dans la vie de leurs enfants (ils voyaient leurs enfants au moins une fin de semaine sur deux). Nous avons adopté une méthodologie de recherche qualitative qui, pour la collecte de données, s'inspire de la théorisation ancrée de Glasser et Strauss (1967) et de la méthode des récits de vie de Bertaux (2001). L'analyse de contenu des entrevues s'est déroulée en s'inspirant de l'approche de théorisation ancrée proposée par Paillé (1994) et du paradigme de codification axiale de Strauss et Corbin (1998). Les analyses de récits de vie ont permis d'identifier quatre trajectoires paternelles adaptatives post-rupture : celles des épanouis, des stratèges proactifs, des conciliateurs extrêmes et des frustrés actifs. Ces trajectoires ou parcours de vie renvoient aux événements, obstacles, stratégies et facilitateurs qui caractérisent leur expérience de vie post-rupture. Les stratégies d'adaptation réfèrent à l'ensemble des séquences d'actions et/ou cognitions, à portée individuelle ou collective, mises en place par les pères après la rupture en vue de retrouver un sentiment relatif d'équilibre personnel.

Cette étude montre que les éléments qui influencent positivement l'adaptation des pères à leur rôle parental varient selon les trajectoires. Toutefois, certains sont communs à l'ensemble d'entre eux et ils concernent : leur capacité à réaliser des compromis et des sacrifices importants avec l'ex-conjointe relativement à l'entente de séparation ou de divorce, leur croyance en l'importance de leur rôle dans la vie de leurs enfants, leur capacité à accepter ou à demander de l'aide après la rupture et leurs démarches proactives pour accéder à des conditions satisfaisantes d'exercice de leur rôle parental.

Les analyses indiquent aussi que les pères adoptent des stratégies d'adaptation centrées sur les émotions (blâme d'autrui, recadrage cognitif et évitement stratégique) et axées sur les problèmes (conciliation proactive et revendication). Les pères qui évoluent dans un contexte parental insatisfaisant sur lequel ils détiennent peu de contrôle (réel ou perçu) adoptent plus intensément que les autres des stratégies centrées sur les émotions (typiquement les pères de type frustrés actifs).

Cette étude fait ressortir l'importance du caractère "stratégique" des cognitions et comportements adaptatifs manifestés par les pères rencontrés. Elle amène aussi à prendre conscience de l'ampleur du sentiment de précarité relativement à leurs modalités de garde et à leurs conditions d'exercice du rôle parental. Ainsi, chez les pères rencontrés, il ne semble pas que ce soit le stigma social d'être un homme divorcé qui pèse le plus lourd dans les années 2000 : les ruptures sont de plus en plus fréquentes. Il s'agit plutôt du fait d'être, dans certains cas, un père qui valorise sa paternité et qui est mis à l'écart de la vie quotidienne de ses enfants, surtout dans un contexte social où l'engagement paternel est de plus en plus valorisé dans les médias.

Mots clés: pères, adaptation, divorce, séparation, engagement paternel

INTRODUCTION

Durant son cycle de vie, une famille doit faire face à divers types de transitions : celles dites “normatives” (celles auxquelles toutes les familles sont confrontées : départ des enfants de la maison, mort des grands-parents) et d’autres “non-normatives” (placement d’un enfant en centre d’accueil, séparation des parents) (Cloutier, Beaudry, Drapeau, Samson, Mireault et al., 1997). Les transitions familiales “non-normatives” que certains préfèrent nommer “réorganisations familiales” présentent une plus grande probabilité de discontinuité, car elles ne s’inscrivent pas dans le modèle type – plus traditionnel – du cycle de la vie familiale. Elles exigent donc pour les membres du système familial, de mettre en place des stratégies d’adaptation particulières.

La transition de vie peut être définie comme un pont entre deux états de vie qui ont une plus grande stabilité (Levinson, Darrow, Klein, Levinson, & McKee, 1979). Une période de transition

(...) terminates the existing life structure and creates the possibility for a new one. The primary task of every transitional period are to question and reapraise the existing structure, to explore various possibilities for change in self and world, and to move toward commitment to the crucial choices that form the basis for a new life structure in the ensuing stable period (Levinson et al., 1979, p.49).

La transition implique des ruptures complètes ou partielles avec différentes facettes de notre vie, que ce soit au travail, sur le plan sentimental, parental ou moral. Lorsque la transition exige une séparation avec un objet d’attachement qui était significatif pour l’individu, la relation qui l’unissait à celui-ci peut continuer, mais

sous une nouvelle forme. La transition implique un mouvement de séparation (remise en question de la structure de vie précédente), suivi d'un mouvement de flottement, puis d'un mouvement de reconstruction de la structure de vie (Houde, 1991).

Cette thèse porte principalement sur ce mouvement de reconstruction de la structure de vie après une rupture conjugale, uniquement dans le domaine parental, chez les pères qui demeurent présents dans la vie de leurs enfants. Plus spécifiquement, cette étude vise à identifier quelles sont leurs stratégies d'adaptation, leurs trajectoires parentales post-rupture et leurs conditions de vie (sociales et psychologiques) qui semblent favorables au maintien de l'exercice de leur rôle parental.

Nous avons opté pour un format de thèse par articles scientifiques. Ce type de thèse initie l'étudiant aux exigences de publication des revues scientifiques dans son domaine et l'oblige à présenter ses analyses et conclusions sous une forme la plus synthétique possible (les éditeurs de revues acceptent généralement des articles de 25 pages). Toutefois, ce format implique qu'il y ait une certaine redondance des informations présentées (problématique, méthodologie...). De plus, le découpage de l'étude en trois documents d'une vingtaine de pages peut nuire à la compréhension globale du processus de recherche adopté par l'étudiant. Des chapitres qui unissent de façon logique les trois articles ont été ajoutés en vue de palier cet inconvénient.

Ainsi, le document débute par la problématique qui est suivie par le chapitre de recension des écrits, composé principalement du premier article de thèse (recension des écrits portant sur les variables associées au maintien de l'engagement paternel post-rupture). Suivent ensuite les deux chapitres qui concernent le cadre théorique et la méthodologie. Le chapitre qui présente les analyses et l'interprétation des données est composé essentiellement des deux autres articles. L'un d'entre eux réfère à une analyse plutôt descriptive des données (conditions associées à une bonne adaptation au rôle paternel post-rupture). Il est suivi par le dernier article, qui

présente un niveau d'analyse davantage interprétatif, propre à la méthode d'analyse par théorisation ancrée (stratégies d'adaptation comportementale et cognitive adoptées par les pères selon leur parcours parental post-rupture). Le document se termine par un chapitre de discussion dans lequel figurent une synthèse des trois articles, des réflexions concernant les forces et les limites de cette étude au plan méthodologique et de l'avancement des connaissances. Quelques pistes concernant l'intervention auprès des pères sont également proposées en guise de conclusion.

PROBLÉMATIQUE

Les ruptures d'union représentent des transitions de vie auxquelles un nombre important de familles doivent s'adapter. L'Enquête Longitudinale Nationale sur les Enfants et les Jeunes (ELNEJ) réalisée auprès des familles canadiennes qui comptaient des jeunes âgés de 0 à 11 ans en 1994-1995, indique que près de 25% des enfants canadiens nés en 1987-88 ont connu la séparation de leurs parents avant l'âge de 6 ans (Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999). Au Québec en 2000, près d'un jeune âgé de moins de 18 ans sur 100 a connu le divorce de ses parents, ce qui correspond à 15 300 enfants (Institut de la statistique du Québec, 2002). Contrairement aux statistiques provenant de l'ELNEJ, ce nombre n'inclut toutefois pas les jeunes qui ont connu la rupture de leurs parents vivant en union libre, alors qu'ils sont en majorité (58% des bébés nés en 2000 sont issus d'un couple non-marié).

Les ruptures conjugales modifient le fonctionnement et les relations dans le système familial, notamment au plan de la nature et de la fréquence des contacts parents-enfants, tout particulièrement ceux entre le père et ses enfants. À cet effet, l'ELNEJ montre que le lien père-enfant tend à se fragiliser après une séparation ou un divorce. Parmi les enfants qui demeurent chez leur mère cinq ans après la rupture conjugale (87,3% des enfants), 17,8 % d'entre eux voient leur père à toutes les deux semaines, 12,9% le voient une fois par semaine, 32,2% voient leur père de façon sporadique et 24,2% ne le voient plus; 56,4% des enfants sont donc encore en contact avec leur père. En ce qui concerne les autres enfants, 7,2% d'entre eux demeurent chez leur père et 5,5% habitent à la fois chez leur mère et leur père selon un horaire partagé.

Les chercheurs qui oeuvrent dans le domaine de l'engagement paternel post-rupture ont pour la plupart cherché à mieux comprendre le désengagement partiel ou complet des pères en tentant d'identifier les principaux facteurs structurels et psychologiques qui pouvaient expliquer un tel problème social (Nielson, 1999). Selon plusieurs, l'une des principales faiblesses de la plupart de ces études se rapporte à la méthode de collecte de données utilisée: des sondages réalisés auprès de mères seulement (Arrendell, 1995; Dudley, 1996; Doherty, Kouneski & Erickson, 1998, Mandell, 1995).

Au Canada, seulement trois études ont donné la parole à des pères séparés ou divorcés qui étaient encore présents dans la vie de leurs enfants dans le but d'identifier les facteurs associés au maintien de leur engagement parental (Kruk, 1991a ; Le Bourdais et al., 2001; Allard, Bourret, Tremblay et coll., 2004). Seulement l'une d'entre elles a été réalisée auprès de pères québécois. Elle visait à identifier plus spécifiquement les facteurs qui les ont amenés à maintenir leur engagement dans un contexte de pauvreté (Allard et al., 2004). Toutefois, elle s'est déroulée auprès d'un petit échantillon de pères (n=15) et elle a été publiée après que cette étude ne débute.

Les études qui poursuivent l'objectif de mieux documenter les variables associées à une bonne adaptation au rôle paternel post-rupture montrent que c'est surtout l'accès à des droits de garde incluant à la fois des jours de fins de semaine et des nuitées durant la semaine qui facilitent le maintien de la relation père-enfant. Il semble aussi que la force personnelle à bien s'adapter à la séparation, la capacité à faire preuve de souplesse face aux arrangements de garde, à placer le bien-être de ses enfants au cœur de ses préoccupations, à concevoir la présence des enfants comme essentielle à son bien-être représentent des caractéristiques des pères séparés qui maintiennent un lien avec leurs enfants (Hetherington & Kelly, 2002; Karp, 2002; Wallerstein & Kelly, 1980). De plus, il semble que les pères qui sont soutenus dans leur rôle parental (via leur entourage et surtout leur ex-conjointe) et qui ont de bons

revenus sont plus susceptibles de rester engagés dans la vie de leurs enfants (Hetherington & Kelly, 2002; Karp, 2002, Le Bourdais et al., 2001; Stephens, 1996; Wallerstein & Kelly, 1980).

Ces résultats sont intéressants en regard de notre recherche, puisqu'ils permettent d'identifier certaines variables qui sont liées au maintien de l'engagement parental post-rupture. Toutefois, comme peu d'études ont documenté la situation des pères qui sont encore engagés dans la vie de leurs enfants après une rupture conjugale (Lamb, 1999), nous ne pouvons prétendre bien connaître les éléments qui, selon eux, ont facilité le maintien de leur engagement parental et encore moins comprendre quels sont les processus qui influencent positivement l'adaptation à leur rôle parental post-rupture.

De plus, considérant que les facteurs de protection qui aident les individus à mieux transiger avec une situation stressante (telle que la séparation et l'exercice de son rôle parental en solo) ne sont pas nécessairement l'inverse des facteurs qui nuisent à leur adaptation (facteurs de risques) (Rutter, 1987), il s'avère d'autant plus pertinent de mener une étude auprès de pères qui sont présents dans la vie de leurs enfants après une rupture conjugale.

CHAPITRE I

BILAN DES CONNAISSANCES EMPIRIQUES SUR L'EXERCICE DU RÔLE PATERNEL POST-RUPTURE

Le présent chapitre comporte deux sections. La première d'entre elles comprend le premier article de thèse¹, qui reprend des éléments de la problématique et focalise essentiellement sur les variables associées au maintien de l'exercice du rôle paternel après une rupture conjugale. La deuxième section du chapitre réfère quant à elle à une recension des écrits concernant les obstacles associés au maintien de l'exercice du rôle paternel post-rupture.

¹ Cet article a été publié, voir Gaudet, Devault, & Bouchard (2005). Le maintien de l'exercice du rôle paternel après une rupture conjugale : obstacles et facilitateurs. *Revue de Psycho-Éducation*, 34 (1) 21-40.

1.1 Le maintien de l'exercice du rôle paternel après une rupture conjugale :
obstacles et facilitateurs (article 1)

Judith Gaudet², Département de psychologie, Université du Québec à Montréal

Annie Devault, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais

Camil Bouchard, Département de psychologie, Université du Québec à Montréal

² La rédaction de cet article de thèse a été possible grâce à une bourse obtenue par la première auteure du Fonds Québécois pour la Recherche sur la Société et la Culture (FQRSC). Pour toute correspondance concernant cet article : Judith Gaudet, GRAVE-ARDEC, UQAM, 320, rue Ste-Catherine Est, Pavillon J-A de Sève, (4e étage), Montréal, Québec, H2X 1L7, judith.gaudet@internet.uqam.ca.

Résumé

Des études récentes montrent que quelques années après un divorce ou une séparation, un nombre important de pères sont absents de la vie de leur enfant ou très peu impliqués dans leur éducation. En raison de ce problème social, quelques chercheurs en sciences humaines et sociales ont tenté de mieux comprendre ce phénomène et d'identifier les variables associées à l'engagement ou au désengagement des pères. Étant donné qu'un nombre croissant d'études ont porté sur cette question au cours des dernières années, nous proposons d'en faire une synthèse et d'identifier plus spécifiquement les variables associées au maintien de l'engagement des pères divorcés. L'analyse des écrits indique que certaines variables influencent différemment le maintien de l'engagement paternel post-divorce selon les contextes. Les variables les plus documentées sont: le degré d'implication et d'attachement du père envers ses enfants avant la rupture, son adaptation psychologique post-rupture, ses arrangements de garde, ses revenus, l'intensité avec laquelle il s'identifie à son rôle parental, le soutien social dont il bénéficie et la qualité de la relation entre les ex-conjoints. Les auteurs proposent en conclusion des pistes de recherche pour contribuer à l'avancement des connaissances dans le domaine.

Recent studies have shown that, a few years after separation or divorce, a significant number of fathers are often absent or minimally involved in their child's life and education. Because of this social problem, researchers in the social sciences have tried to understand this phenomenon better and to identify the variables associated with paternal engagement or its lack. Given that an increasing number of studies have dealt with this issue in recent years, we propose to synthesize the material to date and to identify the specific variables which help to keep the father involved in his child's development. The variables most frequently documented are: the degree of engagement and attachment the father felt towards his child prior to the divorce; his ability to adapt psychologically after the divorce; his income; the saliency of his paternal role; the availability of social support; circumstances relating to child custody and the quality of the relationships between former spouses. Methodological concerns will be discussed and directions for future research will be proposed.

Mots clés: pères, divorce, séparation, désengagement paternel, engagement paternel.

Key words: fathers, divorce, separation, paternal disengagement, paternal involvement

L'Enquête Longitudinale Nationale sur les Enfants et les Jeunes (ELNEJ) réalisée auprès des familles canadiennes qui comptaient des jeunes âgés de 0 à 11 ans

en 1994-1995, indique que près de 25% des enfants canadiens nés en 1987-88 ont connu la séparation ou le divorce de leurs parents avant l'âge de 6 ans (Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999).

Cette étude montre aussi que le lien père-enfant tend à se fragiliser après une séparation ou un divorce. Parmi les enfants qui demeuraient chez leur mère 5 ans après la séparation ou le divorce (87,3% des enfants), 17,8 % d'entre eux voient leur père à toutes les deux semaines, 12,9% le voient une fois par semaine, 32,2% voient leur père de façon sporadique et 24,2% ne le voient plus; 56,4% des enfants sont donc encore en contact avec leur père. En ce qui concerne les autres enfants, 7,2% d'entre eux demeurent chez leur père et 5,5% habitent à la fois chez leur mère et leur père selon un horaire partagé. La situation en France et aux États-Unis est similaire à celle du Canada (Bertaux & Delcroix, 1991; Hetherington & Kelly, 2002). Toutefois, l'étude longitudinale américaine montre que les pères qui ont divorcé durant les années 90 sont moins nombreux que leurs prédécesseurs à décrocher de leur rôle parental (Hetherington & Kelly, 2002).

Nous assistons depuis les dernières années à une augmentation du nombre de recherches portant sur les variables associées à l'engagement paternel post-divorce. La plupart des chercheurs se sont intéressés à identifier celles qui sont liées au désengagement paternel après une rupture conjugale. Quelques recensions d'écrits ont déjà porté sur les variables qui influencent l'engagement des pères mariés ou divorcés (Nielsen, 1999; Dudley, 1996; Dulac, 1993; Florsheim, 2000; Fox & Blanton, 1995; Hetherington & Stanley Hagan, 1997; Lamb, 2004; Turcotte, Dubeau, Bolté & Paquette, 2001; Thompson, 1994). Le but du présent article est de présenter une synthèse de la littérature scientifique (incluant à la fois la littérature anglophone et francophone de provenance canadienne, américaine et européenne) qui concerne davantage les variables associées au maintien de l'engagement des pères divorcés,

considérant qu’aucune recension récente n’a porté sur cette question et n’a été réalisée à partir de connaissances de provenance aussi variée.

Afin de réaliser cette synthèse, nous avons consulté les bases de données suivantes : “ Eric ”; “ Francis ”; “ Psyclit ”; “ Sociofile ”; et “ Worldwide family and society database ” à l’aide des mots clés “ fathers ”; “ divorce ”; “ separation ”; “ noncustodial fathers ”; “ grief ”; “ adaptation ”; “ loss ”; “ co-custody ”; “ joint custody ” pour la période de 1985 à 2003. Seront inclus dans la présente recension tant les documents publiés et non publiés (rapports de recherche et thèses recensées dans les bases de données).

1.1.1 Mise en contexte des études portant sur l’engagement paternel post-rupture

Les recherches qui visent à identifier les déterminants de l’engagement paternel post-rupture ou qui cherchent à mieux comprendre la trajectoire parentale des pères divorcés s’articulent principalement autour de deux grands modèles de recherche: l’enquête quantitative par sondage réalisée à l’aide d’outils standardisés ou validés composés de questions ouvertes mais plus souvent fermées et menée auprès d’échantillons généralement représentatifs de pères divorcés (voir par exemple les études de Ihinger-Tallman, Pasley & Buehler, 1995 et Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999) et l’enquête qualitative en profondeur réalisée auprès d’échantillons souvent non-probabilistes de petite et de moyenne taille (entre 5 et 75 pères divorcés selon les études) à l’aide de grilles d’entrevue semi-dirigées et d’observations sur le terrain (voir par exemple les études de Arendell, 1992, 1995; Bertaux & Delcroix, 1991; Dulac, 1995, 1996; Quéniart, 1999).

Enfin, il faut noter que quelques chercheurs ont réalisé leur étude suivant un plan de recherche mixte (Dudley, 1991a, 1991b; Kruk, 1991a; Nicholls & Pike, 2002; Hetherington & Kelly, 2002; Wallerstein & Corbin, 1986).

Le premier modèle de recherche vise à dresser un portrait représentatif de l'exercice du rôle paternel post-divorce. Ces études mesurent souvent le niveau d'engagement paternel (variable dépendante) à l'aide de la fréquence des contacts père-enfant à la suite de la rupture dans le but d'identifier les variables indépendantes et /ou modératrices (revenu du père, intensité de l'engagement paternel pré-rupture...) expliquant le plus grand pourcentage de la variance observée. Ces recherches sont intéressantes car elles nous permettent d'avoir un portrait représentatif de la situation sociale, familiale, psychologique et économique de différents sous-groupes de pères qui ont connu une séparation ou un divorce. Il faut toutefois s'y référer avec prudence, car quelques-unes d'entre elles se basent uniquement sur l'évaluation que font les mères divorcées de la relation père-enfant. Cela peut donner une image erronée de la situation, car quelques études indiquent que l'intensité de l'engagement des pères après une rupture est différente lorsqu'elle est rapportée par les pères eux-mêmes (Ahrons, 1983; Braver et al., 1991; Emery et al., 2001; Selzer, 1998). De plus en plus de chercheurs sont d'avis qu'il devient important de considérer dans ce type de recherches le point de vue des pères et/ou des deux parents (Arendell, 1995; Dudley, 1996; Douherty, Kouneski, & Erickson, 1998; Goldscheider & Kaufman, 1996; Mandell, 1995). Enfin, une dernière limite de ce type d'études réfère au fait qu'elles ne nous permettent pas de comprendre plus en profondeur les processus qui expliquent comment les pères divorcés en viennent à exercer leur rôle parental d'une certaine façon plutôt que d'une autre.

L'autre modèle de recherche utilisé dans le domaine de l'étude de l'engagement paternel post-divorce est celui dit "naturaliste" (Lincoln & Guba, 1985), car il vise à développer une connaissance approfondie des participants dans leur milieu de vie à l'aide d'entrevues semi-dirigées en profondeur ou d'observations sur le terrain. Ces recherches nous aident à comprendre (a) la trajectoire parentale des pères divorcés et (b) le point de vue des pères face à leur nouvelle situation familiale et des obstacles qu'ils ont rencontrés. La principale limite de ces études renvoie au

fait qu'elles ne peuvent nous renseigner de façon claire sur l'ampleur des phénomènes observés (étant donné les petits échantillons à partir desquels elles sont réalisées).

Les principales limites de la majorité des études réalisées dans le domaine (peu importe le modèle de recherche) reposent sur le fait que rares sont celles: (a) qui font la distinction entre pères séparés, divorcés, jamais mariés et/ou remariés (alors que le statut conjugal de l'ancien couple a un effet sur l'intensité de l'engagement paternel après la rupture, voir Cooksey & Craig, 1998; McKenry et al., 1996 et Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999); (b) qui présentent une définition claire du concept d'engagement paternel (Marsiglio, 1995; Pleck, 1997) et du type d'arrangement de garde des parents (un certain nombre de chercheurs ne précisent pas les critères à partir desquels ils considèrent que la garde physique est partagée ou permanente : ces critères varient d'un pays à l'autre et selon la discipline du chercheur); (c) qui tentent d'identifier ce qui facilite l'engagement des pères séparés ou jamais mariés (la plupart des chercheurs s'étant intéressés aux pères divorcés peu impliqués dans la vie de leurs enfants, Lamb, 1999)³ ou (d) qui cherchent à comprendre les processus et les dynamiques favorables au maintien de l'engagement des pères à la suite d'une rupture (Quéniart, 1999). Une autre limite importante de la plupart des recherches repose sur le fait que nombre d'entre elles s'inscrivent dans une tradition davantage empirique que théorique (surtout en psychologie): peu de chercheurs réfèrent à des théories spécifiques pour prédire ou interpréter leurs résultats et préfèrent recourir à des méta-cadres théoriques systémiques (voir discussion de Rettig et al., 1999).

³ Dans le but d'alléger le texte, nous utiliserons tout au long de l'article l'expression " père divorcé ".

On observe que les chercheurs qui réalisent des études dans le domaine proviennent principalement de trois champs disciplinaires: les sociologues, les psychologues et travailleurs sociaux. Les premiers expliquent le désengagement paternel comme étant un phénomène qui s'inscrit à l'intérieur de structures sociales dans lesquelles les schèmes de comportements observables sont en grande partie déterminés par le contexte socio-historique, les rôles sexuels, le statut socio-économique, le sens que l'acteur social confère à sa paternité post-divorce (voir Fournier & Quéniart, 1996; Quéniart, 1999), les attentes et normes sociales en regard de l'exercice du rôle paternel (interactionisme symbolique) (voir Arendell, 1992, 1995), l'identité de genre ou les luttes de pouvoir entre les sexes (voir Arendell, 1992, 1995; Bertoia, 1993, 1998; Catlett, 1998; Dulac, 1995, 1996). Pour leur part, les psychologues et les travailleurs sociaux analysent l'engagement ou le désengagement paternel post-divorce en s'appuyant essentiellement sur des théories familiales systémiques (voir Arditti & Kelly, 1994; Emery & Dilton, 1994; Madden-Derdich & Leonard, 2000; Mandell, 1995; Hetherington & Kelly, 2002); écologiques (voir Deslauriers, 2001; Florsheim, 2000); des ressources et de l'échange social (voir Braver et al., 1993; Rettig et al., 1999); de l'attachement et du deuil (voir Arditti & Allen, 1993; Greif, 1979; Kruk, 1991b, 1992, 1993; Rosenbaum, 2000; Slater, 1999); du sentiment d'efficacité personnelle (voir Umberson & Williams, 1993) ou de l'identité (voir Bailey, 1999; Ihinger-Tallman, Pasley & Buehler, 1995; Madden-Derdich & Leonard, 2000; Stone & McKenry, 1998).

Bien que ces sous-groupes de chercheurs appartiennent à des univers théoriques différents, ils se rejoignent sur un grand nombre de points et sont nombreux à considérer que l'engagement paternel post-divorce est influencé tant par des variables individuelles (intensité de l'identification à son rôle paternel, compétences personnelles du père, statut socio-économique...) que sociales (valeurs, fonctionnement du système légal, politiques sociales, etc.).

Tableau 1.1
Synthèse des variables associées au désengagement des pères

Principales variables associées au désengagement paternel post-divorce	Études ayant traité de cette question
<p>1) Difficultés d'adaptation psychologique du père après la rupture conjugale : nombre de pères vivraient des épisodes de grande souffrance et de dépression après la rupture et certains s'engageraient dans des comportements mettant leur vie en danger. En général, ils s'adapteraient moins bien que les mères au divorce.</p>	<p>Arendell, 1995, Baum, 2003; Dulac, 1995, 1996; Hetherington & Kelly, 2002; Hetherington & Stanley-Hagan, 1986; Hoffman, 1995; Kruk, 1991a, 1991b, 1992; Grief, 1979; Jacobs, 1983; Mandell, 1995; Nielsen, 1999; Perreault, 1990; Riessman, 1990; Seltzer, 1991; Shapiro, 1999; Wallerstein & Kelly, 1980.</p>
<p>2) Difficultés associées à l'exercice du rôle parental à temps partiel et partagé : beaucoup de pères ont le sentiment de créer une relation artificielle avec leurs enfants, de perdre le pouvoir décisionnel relativement à leur éducation et éprouvent de la difficulté à assumer leur paternité en contexte de famille non traditionnelle.</p>	<p>Arditti & Allen, 1993; Arrendell, 1995; Catlett, 1998; Dudley, 1996; Dulac, 1995, 1996; Fournier & Quéniart, 1996; Furstenberg & Cherlin, 1991; Greif, 1979; Gilbreth, 1997; Hetherington & Stanley-Hagan, 1986; Hetherington & Kelly, 2002; Kruk, 1991a, 1992; Maccoby & Mnookin, 1992; Mandell, 1995; Quéniart, 1999; Rothberg, 1983; Seltzer & Brandreth, 1994; Seltzer, 1991; Thompson, 1997; Wallerstein & Kelly, 1980; Wallerstein & Corbin, 1986; Weiss, 1975.</p>
<p>3) Difficultés associées à la relation avec la mère des enfants après la rupture conjugale : un grand nombre de mères sont réticentes à laisser le père s'engager dans la vie de ses enfants et les conflits entre les ex-conjoints posent obstacle à l'engagement des pères.</p>	<p>Ahrons, 1983; Ahrons & Miller, 1993; Arditti & Bicley, 1996; Bender & Brannon, 1994; Côté, 2000; Dudley, 1991a; Esposito, 1995; Frieman, 2002; Johnson, 1999; Karp, 1998; Kruk, 1992; 1993; Furstenberg & Cherlin, 1991; Greif, 1995; Hetherington, Cox & Cox, 1981; Hetherington & Kelly, 2002; Hetherington et al., 1997; Hoffman, 1995; Jonhson, 1999; Luepnitz, 1982; Maccoby & Mnookin, 1992; Madden-Derdich & Leonard, 2002; Mandell, 1995; McMurray & Blackmore, 1993; Rosenbaum, 2000; Rothberg, 1983; Seltzer, 1991; Seltzer & Brandreth, 1994; Stephens, 1996; Wallerstein & Kelly, 1980; Wolchick et al., 1996.</p>
<p>4) Difficultés associées à la pauvreté économique dans lesquelles certains pères divorcés vivent : ils sont moins susceptibles de se voir accorder la garde physique de leurs enfants et leur situation économique les rendrait moins disponibles pour partager des moments de loisirs avec leurs enfants.</p>	<p>Bender & Brannon, 1994; Furstenberg & Nord, 1985; Le Bourdais et al., 2001; Litton Fox & Kelly, 1995; Nielson, 1999; Ottosen, 2001; Rettig et al., 1999; Seltzer, 1991, 1994; Stapelton, 2000; Stephens, 1996; Wallerstein & Corbin, 1980.</p>
<p>5) Difficultés associées au manque de soutien de l'environnement social et légal: plusieurs hommes sont réticents à demander de l'aide et ils peuvent compter sur moins de ressources que les femmes pour les soutenir après la rupture. Plusieurs pères affirment que le système légal protège les femmes en ne leur permettant pas d'avoir facilement accès à la garde physique partagée de leurs enfants. Comme la cour accorde généralement la garde permanente des enfants à la mère, cela fait en sorte que certains se résignent à ne pas demander la garde physique de leurs enfants.</p>	<p>Arendell, 1992, 1995; Arditti & Allen, 1993; Baum, 2003; Bertoia, 1993, 1996, 1998; Bender & Brannon, 1994; Dudley, 1991b; Devault & Bouchard, 1996; Doherty et al., 1999; Dudley, 1991; Dulac, 1995, 1996, 1998, 2001; Dania, 2001; Duran-Ayding, 1998; Emery, Hetherington, & Di Lalla, 1984; Furstenberg & Cherlin, 1991; Frieman, 2002; Gaudet & Devault, 2001; Hetherington, Cox, & Cox, 1981; ISQ, 2002; Kounesky & Erickson, 1998; Kruk, 1991a, 1991b, 1992; Le Bourdais et al., 2001; Lehr & Macmillan, 2001; Levine, 1993; Mandell, 1995; Marciel-Gratton & Le Bourdais, 1999; Nielson, 1999; Palm & Palkowitz, 1988; Péladeau, 1989; Pleck, 1997; Risman, 1986; Stevens & Gardner, 1994; Umberson & Williams, 1993.</p>

1.1.2 Les obstacles associés à l'exercice du rôle paternel post-rupture

Comme on l'a mentionné plus tôt, la plupart des chercheurs ont tenté de mieux comprendre ce qui pouvait être associé au désengagement des pères dans la vie de leurs enfants. Le tableau 1.1 présente une synthèse des recherches récentes ayant porté sur cette question. Il en ressort que ce sont surtout les difficultés d'adaptation psychologique du père après la rupture conjugale, les insatisfactions relativement à leurs arrangements de garde et les conflits vécus avec la mère des enfants qui pourraient expliquer pourquoi certains se désengagent à la suite de la rupture.

1.1.3 Les variables associées au maintien de l'exercice du rôle paternel post-rupture

Peu de chercheurs se sont intéressés au cours de la dernière décennie à identifier les variables directement associées au maintien de l'exercice du rôle paternel après la rupture conjugale. Comme les facteurs de protection qui permettent aux individus de mieux transiger avec une situation stressante (telle que la séparation et l'exercice de son rôle parental en solo) ne sont pas nécessairement l'inverse des facteurs les empêchant de bien s'y adapter (facteurs de risque) (Rutter, 1987), nous présenterons donc de façon plus approfondie les variables associées au maintien de l'engagement paternel post-divorce.

Au Canada, l'analyse de Le Bourdais et al. (2001) d'une partie des données recueillies dans le cadre de l'ELNEJ en 1994-1995 (menée auprès de 311 pères séparés ou divorcés d'enfants âgés de 0 à 17 ans) constitue la source la plus récente et rigoureuse au plan statistique à cet égard. Aux États-Unis, les études longitudinales de Hetherington & Kelly (2002) "Virginia longitudinal study" – réalisée auprès de 300 familles – de même que celle de Wallerstein & Kelly (1980) – menée auprès de 60 familles – représentent également des sources de renseignement riches concernant l'évolution de la relation père-enfant après le divorce et de ce qui peut la protéger.

Ces études ont documenté plusieurs types de variables que nous avons regroupées sous les rubriques suivantes : a) les caractéristiques personnelles du père; b) les processus de négociation des arrangements de garde et de la rupture conjugale; c) les caractéristiques familiales du père et d) les caractéristiques de l'environnement social du père.

1.1.3.1 Les caractéristiques personnelles des pères

Selon certains chercheurs, de nombreuses raisons peuvent expliquer pourquoi un père reste engagé dans la vie de ses enfants après la rupture conjugale : par culpabilité d'agir autrement, par devoir, par attachement envers ses enfants ou son ex-conjointe et/ou par désir de maintenir une certaine continuité dans sa vie (Hetherington, Cox, & Cox, 1981; Wallerstein & Kelly, 1980). Toutefois, comme le soulignent Hetherington & Stanley-Hagan (1986), dans certains cas, le souhait des pères de rester présents dans la vie de leurs enfants est dû par des raisons moins nobles ou plus défensives : pour éviter l'aliénation parentale, pour embêter l'ex-conjointe ou pour diminuer la crainte des enfants de se faire abandonner par leur père. En plus de ces motifs personnels, certains chercheurs constatent que d'autres caractéristiques personnelles des pères semblent jouer un rôle important dans le maintien de leur engagement, telle que leur capacité à bien s'adapter au nouveau contexte familial. Une seule étude indique qu'il n'y a pas de corrélation significative entre l'adaptation du père au divorce et son niveau d'engagement post-divorce (Rosenbaum, 2000). Le tableau 1.2 présente une synthèse des principales caractéristiques personnelles des pères qui contribuent à leur bonne adaptation après le divorce.

Conformément à l'un des constats de Hetherington et Kelly (2002), l'étude de Stone (2001) réalisée auprès de 94 pères divorcés qui compte parmi les plus rigoureuses au plan statistique, montre que la variable qui est la plus fortement corrélée avec une meilleure adaptation des pères après la rupture constitue le fait

d'avoir une nouvelle relation amoureuse. Toutefois, cette même variable peut poser obstacle au maintien de l'engagement des pères après la séparation (voir Furstenberg et al., 1983 et Seltzer, 1991).

Hetherington et Kelly (2002) ont également identifié des variables qui favorisent l'adaptation des pères et des mères après la séparation : (a) la maturité sociale (souplesse, capacité de planifier, capacité de répondre aux besoins des autres); (b) l'autonomie; (c) le sentiment d'efficacité personnelle; (d) la croyance religieuse; (e) avoir un travail (surtout pour les pères) et des activités de loisirs ou sportives; (f) pouvoir compter sur des amis ou sur la famille et (g) établir une nouvelle relation amoureuse.

Aussi, l'étude de Luepnitz (1982) montre que les parents qui durant leur mariage exerçaient des rôles sexuels non-stéréotypés (implication dans diverses tâches domestiques), qui étaient auto-suffisants et relativement indépendants sont ceux qui s'adaptaient le mieux à la séparation et à l'exercice de leur rôle parental en solo.

Par ailleurs, d'autres études rigoureuses au plan statistique nous indiquent que ce n'est pas tant l'adaptation du père que l'intensité avec laquelle il s'identifie à son rôle et statut parental qui détermineraient le maintien et l'intensité de son engagement paternel post-divorce (Hinger-Tallman et al., 1993; Minton et Pasley, 1996; Stone & McKenry, 1998). Le niveau d'adaptation du père serait plutôt selon ces chercheurs une variable modératrice : elle atténuerait ou amplifierait le lien de causalité existant entre la variable " identification au rôle parental " et la variable dépendante " intensité de l'engagement paternel ".

Des chercheurs ayant utilisé d'autres méthodes de recherche et d'analyse de données (analyses de fréquence, analyse corrélative, analyse de contenu) arrivent à des conclusions similaires : plus un père accorde de l'importance à son rôle

parental, le conçoit comme essentiel à son équilibre personnel et est fortement attaché à ses enfants, plus il a de chances de rester engagé dans la vie de ces derniers après la rupture (Bailey, 1999; Cooksey & Craig, 1998; Karp, 2000; Le Bourdais et al., 2001; Nicholls & Pike 2002; Slater, 1999; Wallerstein & Kelly; 1980). Cela est aussi vrai pour les pères qui n'ont pas connu une rupture conjugale : l'identification au rôle parental constitue un déterminant important de l'engagement paternel (voir recension de Turcotte et al., 2001).

Plus précisément, l'étude de Stone et McKenry (1998) indique que la capacité du père à comprendre et à percevoir clairement les attentes et obligations associées à son rôle parental post-divorce constitue la variable qui a des effets directs les plus importants sur l'intensité de l'engagement paternel ($r=0,56$, $p<0,01$).

Cependant, dans certaines circonstances, ces caractéristiques n'ont plus le même effet sur l'engagement paternel post-divorce : lorsque le père valorise la famille, qu'il était très impliqué dans la vie de ses enfants et qu'il ne peut plus jouer son rôle paternel avec autant d'intensité, il peut décider de décrocher de son rôle, car insatisfait de son impact limité dans la vie des enfants (Dudley, 1991; Kruk, 1991; 1992) ou désireux de fonder une nouvelle famille auprès de laquelle il pourra s'engager pleinement (Stephens, 1996). D'ailleurs, l'étude très rigoureuse de Braver et al., (1993) réalisée auprès de 340 pères séparés montre quant à elle que ce serait plutôt le sentiment de contrôle perçu face à la nouvelle situation familiale qui expliquerait le mieux pourquoi certains pères restent engagés.

Tableau 1.2
Synthèse des caractéristiques personnelles des pères associées
à une meilleure adaptation après le divorce

Caractéristiques personnelles des pères associées à une meilleure adaptation après la séparation	Études arrivant à ces conclusions
-avoir décidé de se séparer (mais l'effet positif de cette variable tend à diminuer avec le temps après la séparation)	(Voir recension de Hetherington & Stanley-Hagan, 1986).
-s'occuper des enfants et surtout établir une relation de qualité satisfaisante avec ceux-ci	(Clarke-Stewart & Bailey, 1989; Friedman, 1982; Dudley, 1991a; Greif, 1979; Hetherington & Stanley-Hagan, 1986; Kruk, 1994; Schwebel & Fine, 1986; Wallerstein & Kelly, 1980; Wallerstein & Corbin, 1986).
-avoir une nouvelle relation intime après la séparation	(Stone, 2001).
-être capable de comprendre et percevoir clairement les attentes et obligations associées à son rôle parental post-séparation	(Greif, 1979; Kruk, 1991a; Wallerstein & Kelly, 1980; Rettig & al., 1999; Stone, 2001).
-être persévérant et robuste au plan psychologique	
-être souple pour ses disponibilités de garde, bien planifier son temps et être en mesure de transiger avec les contraintes engendrées par le statut de " visiteur "	(Wallerstein & Kelly, 1980).
-être capable de lâcher prise face aux conflits avec l'ex et de tout faire pour les éviter (en ne s'objectant pas au style parental de la mère)	
-être capable de se centrer sur le bien-être de l'enfant	
-être capable de tirer profit du contexte de garde de fin de semaine et de développer des modes d'échanges stimulants avec les enfants	
-rechercher le dépassement personnel et l'implication sociale.	(Hetherington & Kelly, 2002; Mandell, 1995).

L'influence de la variable "engagement paternel pré-divorce" est celle qui fait le moins consensus (parmi les caractéristiques personnelles du père associées au maintien de l'engagement). Selon un grand nombre de chercheurs dans le domaine, il n'y a pas de lien entre l'engagement pré et post-divorce (Dudley, 1991b; Kruk, 1992, 1993; Seltzer 1998; Hetherington & Kelly, 2002; Wallerstein & Kelly, 1980). Lewis et al. (1997) avancent l'idée suivante : "(...) peut-être que l'intensité de

l'engagement des hommes dans la vie de leurs enfants après une rupture conjugale suit une distribution en "U" ? Les pères qui durant leur union étaient impliqués modérément auprès de leurs enfants sont plus susceptibles de se comporter de la même façon après la rupture. Toutefois, le désengagement des pères divorcés est présent autant chez ceux qui étaient très faiblement engagés avant la rupture que chez ceux qui sont empêchés pour diverses raisons de jouer aussi activement leur rôle parental à la suite de la rupture" (traduction libre de Lewis et al., 1997, p.110). Tel que l'indique le tableau 1.3, plusieurs caractéristiques personnelles des pères sont associées au maintien de leur engagement après le divorce.

1.1.3.2 Les processus de négociation des arrangements de garde et de la rupture conjugale

L'adaptation des pères après la rupture conjugale et le maintien de leur engagement parental sont aussi facilités par le type d'arrangement de garde et l'ouverture de la mère à les laisser s'impliquer dans la vie familiale: plus ils passent du temps avec leurs enfants (surtout des nuitées durant la semaine et idéalement durant une semaine complète en alternance avec la mère), plus il est probable qu'ils restent engagés (Gunnoe & Braver, 2001; Hetherington & Kelly, 2002; Johnston et al., 1989; Karp, 2000; Le Bourdais et al., 2001; Seltzer, 1998; Stephens, 1996; Stone, 2001; Stone & McKenry, 1998; Stephen et al., 1993; Stephens, 1996).

Les pères qui ont un arrangement de garde partagée sont plus impliqués que les pères qui n'ont pas la garde après la rupture (Arditti, 1992b; Bowman & Ahrons, 1985; Seltzer, 1998), peu importe leur niveau d'implication auprès des enfants avant le divorce (Arditti, 1992b). Aussi, plus un père est satisfait de ses arrangements de garde, plus il a de chances de rester engagé (Kruk, 1991; Stone & McKenry, 1998). Toutefois, des arrangements de garde partagée ne signifient pas que les parents voient leurs enfants avec la même intensité : en 1994-1995, l'enfant canadien âgé de 0 à 11

ans vivant en garde partagée habite dans bien des cas chez sa mère (Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999).

Il semble important de préciser que les arrangements de garde jouent également un rôle dans la qualité de la relation père-enfant après la séparation. Une analyse de la littérature scientifique en lien avec cette question indique que les enfants qui habitent avec leur père au moins à temps partagé affirment avoir de meilleures relations avec celui-ci et se sentent plus près de lui que ceux qui ne demeurent pas avec lui (Coiro & Emery, 1998).

Tel que l'indique le tableau 1.4, l'accès à des conditions satisfaisantes d'exercice du rôle paternel semble facilité par différents processus de négociation de la rupture conjugale. Toutefois, un groupe de chercheurs n'arrive pas aux mêmes conclusions : il n'y a aucune corrélation positive entre la façon avec laquelle la séparation a été négociée et le maintien de l'engagement paternel (Lewis et al., 1997).

L'étude longitudinale récente de Émery et al., (2001) réalisée auprès d'un échantillon de 71 familles (dont la moitié ont convenu d'une entente de garde via une médiation familiale) indique que 30% des ex-conjoints qui ont eu recours à la médiation familiale et dont l'un des parents n'a pas obtenu la garde physique des enfants (la majorité sont des pères) voient leurs enfants à chaque semaine comparativement à 9% des pères qui ont réglé cette question avec des avocats en cour. Cette étude laisse donc entendre que le recours à la médiation serait une variable associée au maintien de l'engagement des pères à la suite de la séparation.

Tableau 1.3
Synthèse des caractéristiques personnelles des pères associées
au maintien de l'engagement paternel après la rupture

Caractéristiques personnelles des pères associées au maintien de l'engagement après la rupture	Noms des chercheurs arrivant à ces conclusions
-avoir été très impliqué avant la séparation et avoir développé un fort lien d'attachement aux enfants (mais d'autres études n'arrivent pas à de telles conclusions)	(Stone & McKenry,1998; Slater,1999; Kruk, Lewis, et al., 1997; Rosenthal et al., 1981).
-avoir été marié à la mère de ses enfants	(Cooksey & Craig, 1998; Marcil-Gratton & LeBourdais,1999; Le Bourdais et al., 2001; McKenry et al., 1996).
-avoir un style parental " androgyne " et/ou féminin: accorder autant d'importance sinon plus à l'aspect émotif et " caring " du rôle parental comparativement à l'aspect ludique ^a	(Gerson, 1993; Hoffman & Moon, 2000; Pederson, 1981; Stone & McKenry, 1998).
-s'identifier fortement à son rôle de père, lui accorder de l'importance dans sa vie et/ou prioriser son rôle de père par rapport aux autres rôles sociaux (employé, ami, amoureux)	(Ihinger-Tallman et al., 1993; Le Bourdais et al., 2001; Minton & Pasley,1996 ;Karp, 2002, Stone & McKenry,1998 ; Wallerstein & Kelly,1980).
-avoir l'impression d'avoir un certain contrôle sur la nouvelle situation familiale (éducation des enfants)	(Braver et al., 1993).
-percevoir et sentir que la mère des enfants approuve et soutient l'exercice du rôle paternel après la rupture	(Madden-Derdich & Leonard,2000).
-percevoir que sa présence est essentielle dans la vie de ses enfants étant donné les faibles compétences parentales de la mère et/ou son état de santé mentale précaire	(Wallerstein & Kelly,1980)
-aménager son logement de telle sorte que l'enfant ait un espace de vie familiale et de jeu et puisse passer des nuitées sans se sentir dépaycé	(Voir recension de Hetherington & Stanley-Hagan 1986).
-avoir de bons revenus et/ou un bon niveau d'éducation.	(Cooksey & Craig,1998; Furstenberg et al.,1983; Le Bourdais et al., 2001; Ottosen, 2001; Seltzer, 1991; Stephens, 1996; Thompson & Laible, 1999 Wallerstein & Kelly, 1980; Willett, 2001).
-demeurer à proximité de la résidence des enfants	(Braver et al., 1993; Cooksey & Craig, 1998; Dudley, 1991; Hetherington & Kelly, 2002; Le Bourdais et al., 2001; Lewis et al., 1997; Manning & Smock, 1999; Seltzer, 1991; Stephens,1996; Thompson & Laible, 1999; Willett, 2001).

^a L'étude de Wall (1992) n'indique pas les mêmes résultats : les pères qui adoptent un rôle sexuel davantage masculin qu'androgyne sont plus impliqués dans la vie de leurs enfants.

Tableau 1.4
Synthèse des différents processus de négociation de la rupture conjugale associés au maintien et/ou à l'intensification de l'engagement paternel après une séparation ou un divorce

Processus de négociation de la rupture conjugale associés au maintien de l'engagement paternel	Noms des chercheurs arrivant à ces conclusions
-Lorsque les 2 parents décident de commun accord de se séparer	(Ottosen, 2001).
-lorsque les deux parents s'entendent pour une garde physique partagée ou pour étendre les droits de visite (sans recours au système légal), l'engagement paternel est encore plus facilité et maintenu	(Arditti, 1992b; Dudley, 1991b; Bowman & Ahrons, 1985; Seltzer, 1998).
-Lorsque le père fait la demande à la cour d'avoir la garde de ses enfants peu de temps après la rupture conjugale il a plus de chances d'obtenir la garde physique de ses enfants et ainsi d'être plus engagé dans leur vie	(Fox & Kelly, 1995; Rosenthal & Keshet, 1981).
-Le recours à la médiation et/ou à du counselling familial semble associé à une plus grande intensité de l'engagement paternel et à une meilleure adaptation au divorce	(Bahr, 1981; Emery, Laumann, Waldron, Sbarra & Dillon, 2001; Hetherington & Kelly, 2002; Rosenbaum, 2000) .
-Le recours à la médiation familiale (comparativement à une procédure en cour avec des avocats) donne plus de chances aux pères d'avoir accès à une garde physique partagée.	(Emery et al., 2001; Emery, 1994).

Toutefois, ces chercheurs précisent qu'il faut interpréter leurs résultats avec une certaine réserve : l'échantillon de l'étude n'est pas représentatif (les ex-conjoints qui vivaient le plus de conflits et qui faisaient partie du sous-groupe des familles ayant recours à des avocats ont été nombreux à abandonner l'étude). Il est donc impossible de généraliser les résultats à l'ensemble des couples séparés qui recourent à une médiation familiale.

1.1.3.3 Les caractéristiques familiales du père

Il appert que certaines caractéristiques familiales des pères sont associées au maintien de leur engagement parental à la suite de la rupture. Les pères sont plus

susceptibles de maintenir une présence régulière dans la vie de leurs enfants: (a) lorsque la séparation a été choisie de commun accord ou pour cause d'infidélité de la part de la mère (Ottosen, 2001)⁴; (b) lorsque les conflits entre ex-conjoints diminuent en intensité après la rupture (Ahrons, 1983; Ahrons & Miller, 1993; Arditti & Bickley, 1996; Esposito, 1995; Furstenberg et al., 1983; 1985; 1987; Hoffman, 1995; Minton & Pasley, 1996; Seltzer, 1991; Seltzer & Brandreth, 1994; Stephens, 1996, Wall, 1992)⁵et que les parents communiquent ensemble concernant l'éducation des enfants (Ahrons, 1983; Maccoby & Mnookin, 1992; Rosenbaum, 2000; Willett, 2001); (c) lorsque les enfants s'adaptent bien à la séparation: ils ne manifestent pas de colère importante face à la séparation et sont intéressés à voir leur père (Hetherington & Stanley-Hagan, 1997); (d) lorsque la relation père-enfant après la séparation est harmonieuse ou jugée satisfaisante par le père (Dudley, 1991a; Hetherington & Kelly, 2002; Ihinger-Tallman et al., 1993; Le Bourdais et al., 2001; Stone & McKenry, 1998, Wall, 1992); (e) quand les enfants sont de sexe masculin (Hetherington & Stanley-Hagan, 1997; Fox & Kelly, 1995); (f) lorsque les enfants sont âgés de 5 ans et plus (Hetherington & Stanley-Hagan, 1997; Fox & Kelly, 1995; Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999; Le Bourdais et al., 2001) (mais ces résultats sont contredits par d'autres études, voir Ahrons & Miller, (1993); Cooksey & Craig (1998) et Stephens (1996)) et (g) quand le père peut compter sur une nouvelle conjointe ou épouse (Wall, 1992) qui présente les mêmes valeurs familiales de responsabilités parentales que lui (Cooksey & Craig, 1998) à condition de ne pas avoir d'enfants avec elle (Manning & Smock, 2000).

⁴ Le chercheur explique cette situation de la façon suivante : “ the findings suggest that children are used as pawns in the interparental power game. Apparently mothers compensate for the offence they have caused by giving up their traditional monopoly of the children ”(Ottosen, 2001, p.88).

⁵ Mais d'autres chercheurs n'observent pas de lien statistique entre cette variable et l'intensité de l'engagement paternel post-séparation (voir Kruk, 1991; Lewis et al., 1997; Rettig et al., 1999).

Relativement à cette dernière variable, l'étude canadienne de Le Bourdais et al., (2001) indique par ailleurs qu'il n'y a pas de lien entre la fréquence des contacts père-enfant et le situation familiale et conjugale des pères après leur séparation. Enfin, d'autres études (Furstenberg et al., 1983; Seltzer, 1991; Stephens, 1996; Thompson et Laible, 1999) montrent que la recomposition familiale et conjugale diminue l'engagement du père auprès de ses enfants issus de sa première union.

De l'ensemble de ces variables, il ressort que celles qui jouent un rôle particulièrement important dans le maintien de l'engagement paternel renvoient à la collaboration entre les ex-conjoints relativement à l'éducation des enfants de même qu'à l'absence ou la faible intensité de conflits entre eux, car elles sont intimement liées aux opportunités d'engagement des pères (tel que le type d'arrangement de garde convenu entre les parents). Aussi, la qualité de la relation père-enfant semble avoir une influence importante sur le maintien de l'engagement paternel : l'étude de Stone & McKenry (1998) montre que cette variable a des effets directs et indirects importants sur l'intensité de l'engagement paternel post-séparation ($r=0,49$, $p<0,01$).

1.1.3.4 Les caractéristiques de l'environnement social du père

Enfin, le soutien social dont bénéficient certains pères représente une autre variable associée à une meilleure adaptation au divorce au plan personnel et/ou parental (DeGarmo, 2001; Hetherington & Kelly, 2002; Lehr & Macmillan; 2001; voir recension de Rettig et al., 1999; Stone, 2001) et/ou à un maintien de l'engagement paternel après la séparation (Ahrons & Miller, 1993; Hoffman, 1995; Karp, 2000; Rosenbaum, 2000). Plus spécifiquement, les études de Karp (2000) et de Hetherington & Kelly (2002) indiquent que le fait de pouvoir compter sur sa famille et des amis ayant des enfants du même âge faciliterait, selon les participants rencontrés, leur engagement paternel post-rupture.

Aussi, il semble que la participation des pères à des programmes d'éducation parentale serait associée à une intensification de leur engagement auprès de leurs enfants (Levine, 1993; Palm & Palkowitz, 1988) et à une meilleure adaptation à leur rôle parental après une rupture conjugale, notamment en ce qui concerne la gestion du stress, les rapports avec l'ex-conjointe et la communication parent-enfant (Devlin, Brown, Beebe, & Parulis, 1992; Frieman, 2002, Harriet, 2001, Karp, 2000). D'après les études qualitatives de Karp (2000) et de Riessman (1990), le recours à des groupes d'entraide pour pères séparés ou l'implication au sein de ressources venant en aide à des pères séparés ont permis à nombre d'entre eux de briser leur isolement, de diminuer leur sentiment de solitude et de se sentir utiles en aidant d'autres pères. Pour plusieurs d'entre eux, ces ressources leur ont permis de mieux vivre leur deuil amoureux et familial.

1.1.4 Conclusion

De nombreuses variables influencent le maintien de l'engagement des pères après une rupture conjugale. Celles qui ont tout particulièrement été documentées se rapportent à l'intensité de l'attachement et de l'implication du père avant la rupture, sa capacité à bien s'adapter à sa nouvelle situation conjugale et parentale, l'intensité avec laquelle il s'identifie à son rôle parental, son type d'arrangement de garde, la qualité de ses rapports avec son ex-conjointe et le soutien social dont il a bénéficié après sa rupture.

Cette analyse de la littérature amène à constater que le maintien de l'engagement des pères après une rupture est influencé par de nombreuses variables dont les effets varient selon les contextes. Ainsi, même les recherches les plus rigoureuses au plan statistique et méthodologique n'arrivent pas, du moins pour le moment, à identifier des lois universelles pouvant expliquer le comportement des pères divorcés.

Hetherington et Kelly (2002) dans le cadre de leur étude longitudinale montrent qu'il existe une diversité de types d'engagement paternel chez les pères divorcés : 1) les consistants: ceux qui étaient engagés avant la séparation et qui le sont toujours après et à l'inverse, ceux qui ne l'étaient pas avant et qui maintiennent ce même comportement après la séparation; 2) les motivés du divorce : ceux qui prennent conscience de l'importance des enfants dans leur vie après la séparation et qui décident de s'engager et 3) les démotivés du divorce, ceux qui abandonnent leurs enfants, car insatisfaits des relations discontinues avec ceux-ci ou épuisés de se battre contre la résistance de la mère face à leur implication.

Cette recension des écrits indique aussi que, dans la plupart des cas, les variables associées au maintien de l'engagement des pères divorcés sont à l'inverse des variables défavorables à l'engagement paternel. Ainsi, autant la présence de soutien social est associée au maintien de l'engagement, autant son absence est liée au désengagement paternel. Il en va de même pour les revenus du père, son niveau de scolarité, son statut conjugal initial (marié ou pas avec la mère de ses enfants), ses arrangements de garde physique, l'harmonie et la collaboration parentale entre les ex-conjoints et certaines caractéristiques des enfants (âge et sexe).

Toutefois, dans certaines circonstances, les variables associées au maintien de l'exercice du rôle paternel se transforment en facteurs de nuisance. La recherche de Stone & McKenry (1998) montre avec grande rigueur statistique et méthodologique que l'intensité avec laquelle le père divorcé s'identifie à son rôle parental et le valorise constitue la variable qui explique le mieux pourquoi certains pères restent engagés dans la vie de leurs enfants. Cependant, d'autres recherches constatent qu'une telle caractéristique semble plutôt jouer en défaveur du maintien de l'exercice du rôle paternel dans le contexte où le père n'a pas accès à ses enfants ou lorsqu'il n'a pas des arrangements de garde satisfaisants (Dudley, 1991b; Seltzer 1998; Kruk, 1992, 1993; Hetherington & Kelly, 2002; Wallerstein & Kelly, 1980).

Ces résultats vont dans le même sens que les travaux de Rutter (1987) qui montrent qu'un même facteur, dépendamment des contextes, peut avoir des effets différents sur l'adaptation des individus à des situations stressantes. Étant donné cette situation, il serait préférable selon lui – au lieu de simplement procéder à une énumération des facteurs de risque et de protection – de chercher à mieux comprendre comment et pourquoi certaines personnes s'adaptent bien à des situations qui sont normalement stressantes (tel que l'exercice de son rôle parental en solo à la suite d'une rupture) et à identifier les moments charnières dans leur trajectoire de vie qui les ont amenés à adopter un style de vie plus adapté.

Nous voyons en cette recommandation une piste de recherche fort intéressante qui s'appliquerait bien au domaine de l'engagement paternel post-divorce. Comme nous l'avons vu, quelques études ont permis d'identifier les principales variables qui pourraient expliquer pourquoi certains pères se désengagent ou restent engagés dans la vie de leurs enfants à la suite d'un divorce. Toutefois, tel que le souligne Quéniart (1999), peu de chercheurs ont tenté de mieux comprendre comment ces variables agissaient sur la trajectoire parentale des pères divorcés.

Des études longitudinales avec des devis de recherche mixtes de même que des études qualitatives sur le terrain auprès d'échantillons de pères séparés et divorcés vivant dans des contextes variés (remariés ou non, avec ou sans garde physique des enfants, avec ou sans emploi, avec ou sans aide du service de médiation familiale, avec ou sans une bonne relation avec leur ex-conjointe, avec ou sans soutien de la part du milieu communautaire...) pourraient nous aider à mieux comprendre comment les pères en viennent à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent après la rupture conjugale avec succès et à continuer d'exercer leur rôle paternel de façon satisfaisante.

Enfin, tel que le souligne Riessman (1990) – et comme nous avons pu le constater dans le cadre de cet article – de nombreux chercheurs ont documenté les

difficultés rencontrées par les parents après une rupture en passant sous silence les conséquences positives de cet événement sur eux en tant qu'adultes et en tant que parents. Les études de Kruk (1993) et de Riessman (1990) montrent pourtant que le divorce a permis à un nombre important de pères de passer plus de temps de qualité avec leurs enfants et de se sentir plus près d'eux au plan affectif. Beaucoup de pères divorcés rapportent se sentir plus libres de jouer leur rôle de père à leur façon, ce qu'ils apprécient beaucoup. L'étude de Manning & Smock (1999) montre également que le divorce a permis à 25% des pères rencontrés d'augmenter leur implication dans la vie de leurs enfants.

Les conséquences positives du divorce sur la pratique du rôle paternel sont donc bien réelles et mériteraient d'être mieux documentées dans le cadre des recherches futures qui visent à mieux comprendre comment et pourquoi un nombre croissant de pères continuent d'être engagés dans la vie de leurs enfants après une rupture conjugale.

1.2 Recension des écrits portant sur les obstacles associés à l'exercice du rôle paternel post-rupture

La plupart des chercheurs de la dernière décennie qui se sont intéressés aux pères séparés ont tenté de mettre en lumière les processus de désengagement partiels ou complets des pères qui n'ont pas la garde physique et ils ont identifié les principales difficultés rencontrées dans le maintien de leur relation avec leurs enfants. Même si ces études ne visaient pas exactement la même population et les mêmes objectifs que nous, elles sont importantes à considérer, puisqu'elles contribuent à une meilleure compréhension des obstacles qui jonchent le parcours de plusieurs pères séparés (éléments qu'on retrouve également, du moins en partie, dans le discours des pères de la présente étude).

Tel que présenté dans le tableau 1.1 de la section précédente (p. 15), les principaux obstacles auxquels sont confrontés les pères se regroupent sous les rubriques suivantes : a) les difficultés d'adaptation psychologique post-rupture conjugale, b) les difficultés associées à l'exercice du rôle parental à temps partiel et partagé; c) les difficultés associées au statut socio-économique; d) les difficultés associées au manque de soutien social et e) les difficultés associées au manque de soutien du système légal. Tant les recherches quantitatives que qualitatives sont considérées dans la prochaine section. Toutefois, nous avons choisi de présenter de manière plus détaillée le second type de recherches, étant donné que cette thèse s'inscrit dans cette approche méthodologique.⁶

1.2.1 Les difficultés d'adaptation psychologique du père après une rupture conjugale

Les études nationales qui visent à identifier quels sont, selon la population générale, les événements de vie jugés comme les plus stressants montrent que la rupture conjugale figure en 2^e position, suivie de près par le décès d'un(e) conjoint(e) (sur une liste comportant 42 événements de vie stressants) (Arendell, 1986).

Les parents qui vivent une rupture conjugale doivent faire face à une série de pertes auxquelles ils doivent s'adapter. Bohannon (1970) identifie six types de pertes : a) le divorce émotionnel, qui réfère au deuil de la relation conjugale; b) le divorce parental, qui réfère au processus de redéfinition des rôles et responsabilités de chacun en regard des enfants; c) le divorce légal, qui réfère au processus de dissolution du mariage; d) le divorce économique, qui réfère aux processus de

⁶ Voir Appendice A pour une présentation synthèse de la méthodologie et des résultats des études qualitatives.

négociation en regard de la séparation des biens et des frais associés aux enfants menant les ex-conjoints à devenir deux entités économiques indépendantes; e) le divorce social, qui réfère au processus de renégociation des amitiés et des sources de soutien communautaire de l'ancienne union conjugale et d'établissement de nouvelles relations sociales en fonction de son nouveau statut identitaire et f) le divorce psychique, qui renvoie au processus de redéfinition identitaire (développer une identité différente et autonome du "soi conjugal") et d'adaptation aux sentiments d'échec et d'impuissance.

Plusieurs études ayant donné la parole aux pères séparés indiquent qu'un bon nombre d'entre eux éprouvent de la difficulté à traverser la série de pertes et de deuils associés à la séparation (Arendell, 1992, 1995, Dulac, 1996; Grief, 1979; Hetherington & Kelly, 2002, Hetherington & Stanley-Hagan, 1986; Hoffman, 1995, Kruk, 1991a, 1991b, 1992; Mandell, 1995; Nielsen, 1999; Seltzer, 1991; Wallerstein et Kelly 1980). Au-delà du deuil conjugal, la perte de la présence des enfants au quotidien serait ce qui est le plus difficile à vivre pour nombre de pères (Kruk, 1991b).

Selon la recension des écrits de Nielson (1999), plusieurs personnes sous-estiment l'intensité de la souffrance ressentie par les pères après une séparation, soit parce que ceux-ci sont résistants à afficher leur vulnérabilité ou parce qu'ils sont réticents à demander de l'aide. Des études indiquent que les pères séparés vivent un large éventail d'émotions : des épisodes dépressifs, d'anxiété et de solitude parsemés de moments euphoriques associés au fait qu'ils sont maintenant plus libres de réaliser leurs projets personnels et de rencontrer une nouvelle conjointe (voir recension de Hetherington & Stanley Hagan, 1986). Il semble que les pères séparés, surtout ceux qui n'ont pas la garde physique de leurs enfants, sont plus à risques que les pères des familles intactes d'être dépressifs (Shapiro, 1999), suicidaires (Nielson, 1999) et de s'engager dans des comportements impulsifs mettant leur vie en danger telle que la

consommation excessive d'alcool et de drogues (Arendell, 1995; Dulac, 1996; Umberson & Williams, 1993). L'étude de Hetherington et Hagan (1986) (citée par Arendell, 1995), indique qu'au moins 25% des pères de leur échantillon avaient pensé au suicide.

Une autre recension des écrits indique que les pères s'adapteraient moins bien que les mères à leur séparation (Baum, 2003). Les mères vivraient une baisse moins importante que les pères au plan de l'estime personnelle après la séparation, car elles feraient face à moins de pertes : elles obtiennent souvent la garde permanente des enfants et continuent de demeurer dans la maison familiale (Hetherington & Stanley Hagan, 1986). Il semble aussi que le processus de deuil serait amorcé plus tard chez les pères (souvent après la séparation physique) (Baum, 2003). Durant les premiers mois qui suivent la séparation, ils rapportent souvent se sentir déprimés, seuls, frustrés et/ou très impuissants, surtout lorsque ce ne sont pas eux qui ont décidé de mettre fin à la relation conjugale (Dulac, 1996; Kruk, 1992), ce qui se produit en moyenne dans 75% des cas (Hetherington & Kelly, 2002; Nielsen, 1999; Wallerstein & Kelly, 1980). Selon Baum (2003), cette situation pourrait expliquer pourquoi la plupart des pères vivent leur deuil après les mères : comme ce ne sont pas eux qui ont décidé de mettre fin à la relation, ils n'ont pu se préparer psychologiquement à leur vie post-rupture. Certaines chercheurs ont d'ailleurs observé l'existence d'un lien entre une bonne adaptation à la séparation (du moins durant les premiers moments qui la suivent) et le fait de l'avoir initiée (Gray, 1996; Vaughan, 1986; Wilder et Chiriboga, 1991; Wallerstein et Kelly, 1980). Ceux qui subissent la rupture ont davantage de difficultés à accepter les pertes qui y sont associées (Kincaid et Caldwell, 1995).

D'autres études révèlent que plusieurs pères séparés se sentent impuissants face à leur nouvelle situation familiale : ils constatent qu'ils ont moins de pouvoir décisionnel concernant l'éducation de leurs enfants (Arendell, 1992, 1995; Dulac,

1996; Lehr & Macmillan, 2001; Mandell, 1995, Riessman, 1990; Seltzer, 1991). Selon Dulac (1996), ce sentiment de perte de contrôle est suscité par l'annonce faite par la conjointe de la séparation à venir, puis il est exacerbé par la séparation physique et la prise en charge de l'enfant par la mère. Plusieurs hommes vivraient alors une "crise de pouvoir" et un sentiment de perte d'identité masculine qui joueraient un rôle important dans le processus de déconstruction du lien père-enfant (Arditti & Allen, 1993; Arrendell, 1992, 1995; Dulac, 1996).

Plusieurs pères s'engagent avec frénésie dans de multiples activités les quelques temps qui suivent la rupture (travail, bénévolat, sorties, consommation d'alcool ou de drogues, rencontres amoureuses ou sexuelles) en vue de restaurer leur estime personnelle et leur identité. Ces processus de restauration et d'adaptation semblent ralentis lorsque l'attachement affectif à l'ex-conjoint se maintient après la séparation.

Quelques chercheurs montrent que la difficulté des pères à faire le deuil des différentes pertes post-rupture pourrait être associée à leur désengagement parental (Arrendell, 1992; Kruk, 1991b; Jacobs, 1983). Par ailleurs, l'étude de Rosenbaum (2000) menée auprès d'un échantillon de 94 pères indique qu'il n'y a pas de corrélation significative entre le niveau d'adaptation psychologique des pères et leur niveau d'engagement parental après la séparation : un père bien adapté à sa nouvelle situation conjugale n'est pas nécessairement plus engagé auprès de ses enfants. Selon l'auteur, il faut toutefois interpréter ces résultats avec réserve : son échantillon était homogène (il était composé de pères en santé qui se sont bien adaptés au divorce et qui étaient engagés auprès de leurs enfants) ce qui fait que la variance observée était très faible. Ainsi, on ne peut conclure qu'il n'y a aucune association entre le niveau d'adaptation psychologique et l'intensité de l'engagement paternel post-séparation.

1.2.2 Les difficultés associées à l'exercice du rôle paternel à temps partiel et partagé

L'exercice de la paternité post-divorce est beaucoup plus complexe que celle qui se vit dans le cadre d'une famille nucléaire (Arrendell, 1995; Dudley, 1996; Hetherington & Stanley-Hagan, 1986; Seltzer & Brandreth, 1994).

Certains pères qui n'ont pas la garde physique des enfants ont de la difficulté à soutenir l'ambiguïté plus prononcée de la paternité "à temps partiel": les pères ne savent pas toujours quoi faire avec leurs enfants et surtout quel équilibre adopter entre leur rôle d'éducateur et celui de compagnon d'activités de loisirs (Weiss, 1975; Furstenberg & Cherlin, 1991, Hetherington & Kelly, 2002; Hetherington & Stanley-Hagan, 1986; Wallerstein & Kelly, 1980). D'autres chercheurs abondent dans le même sens et précisent que les pères qui n'ont pas la garde se sentent souvent inutiles et coupés de la vie quotidienne des enfants. Ces pères ont le sentiment de créer une relation artificielle avec leurs enfants, qui doit être planifiée à l'avance et ils ont l'impression de jouer un rôle de "père Noël de fin de semaine" (Wallerstein & Corbin, 1986). L'étude de Maccoby et Mnookin (1992) indique d'ailleurs que les pères qui ont des droits de visite ou qui détiennent seulement une garde légale partagée sont peu impliqués dans les décisions importantes concernant le développement de leur enfant. Souvent, les activités avec le père se limitent aux sphères sociales et récréatives (Seltzer, 1991).

L'étude de Fox & Bruce (1999) montre que la majorité des pères sont très inquiets des conséquences de la séparation : 63,4% craignent que leurs enfants soient victimes de mauvais traitements par le nouveau conjoint de la mère, 48,4% se demandent s'ils réussiront à être de bons pères pour leurs enfants étant donné qu'ils ne les verront plus souvent et 40% craignent de perdre carrément leurs enfants. Ces préoccupations sont encore plus prononcées chez les pères qui vivent des conflits importants avec leur ex-conjointe alors qu'elles le sont moins chez ceux qui étaient très engagés dans la vie de leurs enfants avant la séparation.

Ainsi, après la séparation, plusieurs pères qui n'ont pas la garde physique de leurs enfants ont l'impression d'être licenciés de leur rôle parental et d'être exclus de la nouvelle structure familiale (Furstenberg & Cherlin, 1991; Greif, 1979; Hetherington & Kelly, 2002., Mandell, 1995, Wallerstein & Kelly, 1980); il devient alors très difficile pour certains d'entre eux d'envisager l'exercice de leur rôle parental autrement que dans un cadre de famille traditionnelle (Arendell, 1995; Fournier & Quéniart, 1996). Aussi, la rupture avec la conjointe serait associée à une déconstruction de l'identité du père : souvent la relation du père avec ses enfants était médiatisée par la mère; en l'absence de cette dernière, les rapports père-enfants sont alors plus difficiles à établir (Arendell, 1995; Dulac, 1996, Umberson & Williams, 1993). D'ailleurs, on constate que la relation père-enfant en contexte de divorce s'effrite graduellement au fil du temps, car il est difficile de la nourrir sans les contacts au quotidien (Dulac, 1996; Fournier & Quéniart, 1996, Hetherington & Kelly, 2002, Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999; Quéniart, 1999; Seltzer, 1991; Wallerstein & Kelly, 1980). Selon Greif (1979), l'absence de l'enfant au quotidien peut avoir des effets négatifs à long terme sur le maintien de l'engagement des pères: ils s'identifient de moins en moins à leur rôle parental, le conçoivent graduellement comme moins important dans sa vie, ce qui fait qu'ils sont de moins en moins motivés à exercer leur rôle parental.

Certains pères croient minimiser la peine et la douleur liées à la rupture en cessant leurs contacts avec les enfants. Ils se sentent souvent coincés entre leur désir de vouloir être près de leurs enfants, de s'en occuper et le souhait de vouloir fuir une situation qui leur rappelle leur échec marital (Dudley, 1996; Dulac, 1993; 1995; 1996; Hetherington & Kelly, 2002; Thompson, 1997). Selon Kruk (1991, 1992), plus le père était attaché avec intensité à son enfant avant la séparation, plus le processus de deuil sera ardu surtout s'il n'obtient pas la garde physique partagée de ses enfants. La souffrance associée à la perte de l'objet d'attachement (l'enfant) en conjonction avec les obstacles associés au système légal pourraient expliquer pourquoi certains pères

se désengagent après la séparation. Ce même phénomène a été observé chez les pères séparés de la population clinique présentant des troubles narcissiques (qui sont généralement très attachés à leurs enfants, mais d'une façon plus "égocentrique" que ceux de la population générale), à la différence que ceux-ci ne rapportent pas de sentiment de culpabilité face à leur désengagement (Cohen, 1998). Wallerstein & Kelly (1980) rapportent également que les états dépressifs et/ou l'intense sentiment de culpabilité de certains pères séparés pourraient expliquer leur désengagement parental.

Selon une étude réalisée auprès d'un petit échantillon de pères, il existe deux grands profils de pères séparés qui ont abandonné ou ne voient presque plus leurs enfants après la séparation (Fournier & Quéniart, 1996; Quéniart, 1999). Le premier profil de pères renvoie à ceux qui sont incapables de s'assumer comme parents, qui n'ont pas voulu d'enfants et qui deviennent absents sans grande culpabilité : ils considèrent que la séparation les a libérés d'une situation conjugale insatisfaisante. Le second profil réfère aux pères ambivalents (qui sont composés de deux sous-groupes) : ceux qui valorisent la paternité, mais qui sont dans l'impossibilité de s'envisager comme père à l'extérieur du cadre familial traditionnel et ceux qui sont incapables d'accepter sereinement le brusque passage, à la suite du divorce, d'une relation quotidienne et intense à l'enfant, à un lien discontinu, désormais réglementé et réduit.

Hetherington et Kelly (2002) identifient quant à eux une typologie semblable, mais qui s'applique à l'ensemble des pères séparés : a) les consistants : ceux qui étaient engagés avant la séparation et qui le sont toujours après et à l'inverse, ceux qui ne l'étaient pas avant et qui maintiennent ce même comportement après la séparation; b) les activés du divorce : ceux qui prennent conscience de l'importance des enfants dans leur vie après la séparation et qui décident de s'engager et c) les désactivés du divorce, ceux qui abandonnent leurs enfants, car ils trouvent que les

relations discontinues avec ceux-ci sont trop insatisfaisantes et /ou la résistance de la mère face à leur implication leur est devenue insupportable.

L'étude d'Arendell (1992, 1995) montre que le retrait total des pères dans la vie des enfants est considérée par plusieurs pères comme une option socialement acceptable (sans égard au bien-être des enfants), en réponse à un système social qui les rejette et qui nie leurs droits. Selon cette sociologue, le thème principal du discours social des pères séparés dits "traditionalistes"⁷ (qui constituent la majorité de son échantillon, n=66 sur 75 et qui ressemblent au 2^e sous-groupe identifié par Quéniart, 1999), s'articule surtout autour de la lutte pour leurs droits parentaux en vue de restaurer leur identité masculine en réaction à une situation où la mère est perçue comme ayant tous les droits. Selon cette sociologue, l'absence des pères pourrait être conçue comme une stratégie d'action consciemment envisagée par plusieurs pour ménager l'identité masculine et les émotions négatives engendrées par la séparation et le sentiment de perte de contrôle sur la vie familiale.

Dans cette même perspective sociologique, d'autres chercheurs qui ont réalisé leurs travaux dans différents pays (Bertaux & Delcroix, 1991 (France); Arendell, 1992, 1995 (États-Unis) et Dulac, 1996 (Canada)) ont observé les mêmes attitudes chez les pères séparés qui ressentent avec vigueur un sentiment d'impuissance après la rupture conjugale: la résignation et la résistance qui peuvent être à la fois passives et actives. Les résignés-passifs sont ceux qui ont baissé les bras et qui affichent une

⁷ La traditionnalisation des pères réfère à l'exercice du contrôle sur des situations, tels que le comportement de sa conjointe et réfère aussi à la notion de protection émotionnelle visant à réaffirmer son statut identitaire comme étant dominant et autonome, donc masculin. Ce processus est activé avec force chez plusieurs après la séparation lorsqu'il y a un sentiment d'impuissance important. (Voir Arendell, 1995, p.113, traduction libre).

attitude d'indifférence relative face à leur situation familiale alors que les résignés-actifs sont les pères floués qui fuient une situation dans laquelle ils ont l'impression d'avoir été rejetés; ils se sentent déprimés et impuissants (Dulac, 1996). Les résistants-passifs sont ceux qui volontairement changent de style de vie et de lieu de résidence et qui se désengagent dans le but d'exaspérer leur ex-conjointe alors que les résistants-actifs sont ceux qui se lancent dans des guérillas judiciaires concernant la garde des enfants; ce sont des éternels divorçants et des pères amers. Ces deux attitudes représentent des stratégies d'action qui leur permettent de mieux transiger avec leur statut de père séparé, mais elles joueraient également un rôle important dans le processus de déconstruction du lien père-enfant.

Les difficultés parentales rencontrées par les pères ayant une garde physique partagée sont moins nombreuses que celles vécues par les pères qui ne l'ont pas: ils ont moins le sentiment de créer une relation artificielle avec leurs enfants. (Greif, 1979; Hetherington & Stanley-Hagan, 1986). Certains rapportent passer plus de temps à réaliser des loisirs avec leurs enfants qu'avant leur divorce (Greif, 1979). Cependant, plusieurs trouvent difficile de devoir négocier avec leur ex-conjointe concernant l'éducation des enfants et d'imposer à leurs enfants une vie partagée entre deux maisons où les règles de fonctionnement ne sont pas les mêmes. Ils considèrent qu'une garde partagée les limite davantage au plan personnel que parental : elle nuit au développement professionnel (ils doivent refuser des promotions les obligeant à travailler plus d'heures ou à changer de ville) et à l'établissement d'une nouvelle relation conjugale (Rothberg, 1983).

Ce qu'il faut retenir de l'ensemble de ces études, c'est qu'il existe plusieurs trajectoires d'engagement paternel après la séparation et qu'un grand nombre de pères rencontrent des obstacles importants (surtout ceux qui n'ont pas la garde physique de leurs enfants). Ainsi, ceux-ci ne forment pas un groupe social homogène.

1.2.3 Les difficultés associées à la relation avec la mère des enfants

Des recherches indiquent que la qualité de la relation établie entre les ex-conjoints influencent de façon importante l'engagement du père auprès de son enfant (Ahrons & Miller, 1993; Dudley, 1996; Esposito, 1995; Seltzer, 1991).

Il semble que les conflits parentaux diminuent l'engagement du père et son influence dans les décisions concernant l'éducation de son enfant (Dudley, 1991a; Karp, 1998; Seltzer, 1991). La qualité de la relation co-parentale est significativement associée au maintien de l'engagement paternel post-divorce (Rosenbaum, 2000). Une relation entre les ex-conjoints qui est hostile et où il y a peu de collaboration est associée à moins d'engagement paternel (Ahrons, 1983; Ahrons & Miller, 1993; Arditti & Bicley, 1996; Maccoby & Mnookin, 1992).

Toutefois, il semble que la collaboration entre les ex-conjoints concernant leur rôle parental ne soit pas un phénomène très répandu (Furstenberg et Cherlin, 1991, Hetherington, Cox & Cox, 1981; Wallerstein & Kelly, 1980). L'étude de Maccoby & Mnookin (1992) indique que seulement 25% des 543 parents rencontrés (qui étaient toujours engagés dans la vie de leurs enfants) sont capables de coopérer avec leur ex-conjoint concernant leur rôle parental. Cette étude montre aussi que les luttes judiciaires concernant la garde des enfants nuisent de façon importante à la relation de co-parentalité entre les ex-conjoints.

Une étude québécoise portant sur la garde physique partagée réalisée auprès d'un petit échantillon de parents arrive à des conclusions similaires : les conflits entre ex-conjoints concernant l'éducation des enfants semblent être assez fréquents (Côté, 2000). Dans la majorité des cas, les conflits y sont toutefois moins intenses que dans les familles où c'est la mère qui a la garde permanente des enfants (Luepnitz, 1982). Aussi, il semble que les parents qui ont un arrangement de garde physique partagée

sont plus motivés à régler les conflits pour conserver leurs arrangements de garde (Rothberg, 1983).

Des recherches indiquent aussi que plusieurs pères séparés diminuent leur engagement ou se retirent de la vie des enfants en partie parce que la mère ne les ont non pas soutenus ou carrément empêchés d'établir des liens significatifs avec leurs enfants (Braver & O'Connell, 1998; Dudley, 1991; Esposito, 1995, Furstenberg & Cherlin, 1991; Greif, 1995; Hoffman, 1995; Hetherington & Stanley-Hagan, 1997; Hetherington & Kelly, 2002; Johnson, 1999; Mandell, 1995; Seltzer & Brandreth, 1994; Wallerstein et Kelly, 1980). Un grand nombre de pères considèrent que l'obstacle le plus important au maintien de leur relation avec leurs enfants et pouvant expliquer leur " décrochage parental " représente le refus des mères de les laisser voir leurs enfants (Dudley, 1991b; Frieman, 2002; Kruk, 1992).

L'étude de Kruk (1991a) réalisée auprès de 80 pères qui n'avaient pas la garde physique de leurs enfants (dont la moitié sont désengagés de la vie de leurs enfants) indique que l'insatisfaction des pères relativement aux arrangements de garde semble être un facteur déterminant dans la décision de se retirer de la vie de leurs enfants : 88% des pères désengagés (sur un total de 40) avaient demandé à leur ex-conjointe au moment de la séparation – sans succès– de pouvoir vivre avec leurs enfants au moins à temps partiel. De plus, parmi les 40 pères qui sont encore présents dans la vie de leurs enfants, seulement 6 réussissent à maintenir un tel engagement sans avoir de contact avec leur ex-conjointe.

Les réticences des mères face à l'engagement des pères s'expriment de différentes façons : accuser le père de méfaits qu'il n'a jamais commis ou " monter l'enfant contre le père " et le faire sentir coupable d'être " heureux " d'aller en visite chez celui-ci (Arrendell, 1995, 1992; Umberson & Williams, 1993; Kruck, 1992; Wallerstein & Kelly, 1980).

Il existe différentes formes d'obstruction utilisées par les mères pour décourager les pères d'avoir accès à leurs enfants : a) leur refuser un droit de visite; b) ne pas préparer ou avertir les enfants lorsqu'ils viennent les chercher; c) les confronter ou s'engager dans un conflit avec eux devant les enfants et d) les critiquer devant les enfants (Kruk, 1993; McMurray & Blackmore, 1993).

Selon l'étude de Wallerstein & Kelly (1980), au moins 20% des mères sabotent directement la relation père-enfant et 40% se montrent ambivalentes par rapport à leur engagement, car elles considèrent que les hommes " ont le beau rôle " : ils ne sont pas contraints de gérer seuls les tâches familiales domestiques et ils peuvent profiter des temps de loisirs agréables avec l'enfant durant la fin de semaine.

Cette relation tendue entre les ex-conjoints a des impacts importants sur l'engagement paternel, car souvent avant la séparation c'était la mère qui médiatisait la relation père-enfant et qui soutenait le père au plan émotif et parental (Arendell, 1995; Devault & Bouchard, 1996; Dulac, 1996; Stephens, 1996). De plus, les pères considèrent qu'il est plus difficile d'établir une relation de confiance avec des enfants qu'ils sentent résistants, car influencés par le discours négatif de leur mère (Hetherington & Kelly, 2002; Wallerstein & Kelly, 1980).

1.2.4 Les difficultés associées au statut socio-économique des pères séparés

La croyance populaire véhicule souvent l'image qu'après une séparation, la mère vit dans une extrême pauvreté et que le père croule sous la richesse (Nielson, 1999). Bien que les mères – comparativement aux pères – sont plus souvent victimes de forces sociales adverses les mettant dans une position de précarité financière importante (Arendell, 1986), la rupture conjugale a des conséquences importantes sur la situation économique des deux parents. L'étude de Stroup & Pollock (1994) (citée par Nielson, 1999) indique que la majorité des mères perdent de 20 à 25% de leurs revenus après la séparation et la majorité des pères en perdent de 10% à 20%. Les

résultats de l'enquête sociale canadienne indiquent qu'environ 25% des pères séparés interrogés avaient un revenu inférieur à 20 000\$ annuellement (Le Bourdais et al., 2001).

Les effets de la pauvreté sur l'engagement paternel post-séparation sont peu connus à l'heure actuelle. Quelques études indiquent que les pères séparés vivant dans la pauvreté sont en général moins enclins à offrir le soutien qu'ils pourraient donner à leurs enfants : la disponibilité et l'affection (Le Bourdais et al., 2001; Stapelton, 2000; Stephens, 1996; Seltzer, 1994; 1991). On explique entre autres cette situation par le fait suivant : comme les activités de loisirs réalisées généralement par les pères qui n'ont pas la garde permanente des enfants sont coûteuses, un faible revenu rend l'engagement auprès des enfants plus ardu (Furstenberg & Nord, 1985). Lorsque les deux parents sont sans emploi la mère est également avantagée de façon significative relativement à l'accès à une garde permanente. Une enquête danoise constate le même phénomène : si le père a peu de ressources socio-économiques, il aura moins de chance d'avoir accès à une garde légale partagée de ses enfants après la rupture conjugale (Ottosen, 2001). La situation socio-économique des pères semble donc avoir des effets sur les opportunités d'engagement des pères après la séparation (Donnelly & Finkelhor, 1993, cités par Dudley, 1996).

1.2.5 Les difficultés associées au manque de soutien social

La plupart des recherches soulignent l'importance du soutien de la mère des enfants pour le bien-être du père en général et pour le maintien de son engagement parental (Devault & Bouchard, 1996; Doherty, Kounesky, & Erickson, 1998). Ces recherches indiquent que souvent la conjointe constitue la principale source de soutien émotionnel pour les hommes. Cependant, après la séparation, ce soutien disparaît pour plusieurs pères alors qu'ils affirment ressentir davantage le besoin de communiquer avec leur ex-conjointe concernant l'éducation des enfants (Péladeau, 1989; Fox & Bruce, 1999). Il semble que les pères qui étaient les plus dépendants au

plan émotif de leur conjointe durant leur union sont ceux qui s'adaptent le moins bien à la séparation (Hetherington, Cox & Cox, 1981).

Ainsi, après la séparation, en l'absence du soutien émotionnel de l'ex-conjointe, le réseau informel (les amis et surtout la famille) devient très important pour les pères, car contrairement aux femmes, les hommes reçoivent et demandent généralement moins de soutien social que ce soit celui en provenance des ressources formelles (organismes communautaire, professionnels de la santé) (Dulac, 2001; Cohen & Savaya, 2000; Lehr & Macmillan, 2001; Maddis & Mahalik, 2003) ou informelles (Hetherington & Stanley-Hagan, 1986). La famille représente la principale source de soutien pour les pères qui ont vécu une séparation (Bailey & Zvonkovic, 2004; Hetherington & Kelly, 2002; Hetherington, 1989; Risman, 1986). Toutefois, ils demandent moins souvent que les mères du soutien de leur famille après la séparation (Duran-Aydintug, 1998).

La famille et les amis ne sont pas toujours enclins à soutenir les parents après la séparation. Il semble que lorsque la famille désapprouve la séparation, elle est moins susceptible d'offrir du soutien (Hetherington & Stanley Hagan, 1986). Aussi, la séparation peut polariser les amitiés et engendrer des conflits de loyauté face à l'ancien couple ce qui engendre à long terme une baisse graduelle du soutien social provenant du réseau d'amis communs.

De plus, même si certains pères séparés ne se sentent pas isolés au plan social après leur séparation (ils sentent qu'il peuvent compter sur un ensemble de ressources formelles et informelles), plusieurs rapportent se sentir isolés au plan émotif (ils se sentent seuls, car sans relation intime ce qui peut engendrer des sentiment d'anxiété, de dépression ou de tension) (Weiss, 1975). Selon cet auteur, il est d'ailleurs important de distinguer le sentiment d'isolement social du sentiment d'isolement émotif que plusieurs adultes vivent après une séparation.

1.2.6 Les difficultés associées au manque de soutien du système légal

Plus de la moitié des ex-couples canadiens règlent en cour leurs arrangements de garde et de séparation (Le Bourdais et al., 2001). Il semble qu'au Québec, pour les familles qui comptaient des enfants âgés de 0 à 11 ans en 1994-1995, la cour avait accordé dans la majorité des cas la garde permanente des enfants à la mère (dans 87,4% des cas) (Marcil-Gratton et al., 1999). En 2000, la cour accordait la garde permanente à la mère dans des situations de divorce dans 63% des cas (Institut de la statistique du Québec, 2002). Au Québec, en 1995, 11% des parents divorcés disposaient d'une modalité de garde physique partagée (comparativement à 7% en 1990). Ce nombre a augmenté de façon importante au cours des dernières années : 23% des enfants ayant connu le divorce de leurs parents en 2000 vivaient à temps partagé chez leurs parents. On pourrait penser que ce pourcentage serait vraiment plus élevé si on incluait les jeunes nés de couples séparés ayant vécu en union libre.

L'enquête qualitative de Quéniart et Joyal (2001) réalisée auprès de 10 juges montréalais (3 femmes et 7 hommes, sur un nombre total de 180 juges québécois) indique d'ailleurs que la majorité d'entre eux sont en faveur de la garde partagée même dans les situations où les parents ne s'entendent pas entre eux. Selon eux, "chaque enfant a droit à ses deux parents" et il est important de préserver l'unicité de la famille initiale.

Toutefois, la tendance du système légal à accorder davantage la garde physique permanente des enfants à la mère demeure (surtout lorsque l'enfant est âgé de 5 ans et moins, Marcil-Gratton et al., 1999). L'étude récente d'un échantillon aléatoire de 806 dossiers judiciaires ouverts entre 1995 et 1998 dans les districts de Montréal et de St-Jérôme révèle que dans seulement 10% des cas de jugement par

consentement ou par arbitrage⁸, les parents séparés ou divorcés⁹ obtiennent la garde physique partagée (Joyal, Lapierre-Adamcyck, Le Bourdais, & Marcil-Gratton, 2003). Les mères sont avantagées concernant la garde physique permanente des enfants lorsque ce sont elles qui en font la demande en premier au tribunal (dans une telle situation, 86% des mères séparées ou divorcées obtiennent la garde physique permanente) et elles sont plus nombreuses que les pères à entreprendre de telles démarches. En effet, dans seulement 24% des cas, ce sont les parents qui présentent conjointement une requête devant le tribunal concernant la pension alimentaire et les modalités de garde. Lorsqu'un seul des conjoints initie les procédures devant le tribunal, il s'agit souvent de la mère (78% des cas de divorce ou de rupture d'union). Cette même tendance s'observe dans d'autres pays comme en France (Bertaux & Delcroix, 1991) et aux États-Unis (Maccoby & Mnookin, 1992).

Selon plusieurs chercheurs, on peut expliquer cette situation par le fait que certains hommes après la séparation, tout comme durant leur mariage, laissent à la mère de leurs enfants le contrôle des grandes décisions familiales, telle que la garde de l'enfant (Maccoby & Mnookin, 1992) ou ils n'entreprennent pas de démarche judiciaire, car ils conçoivent qu'ils n'ont aucune chance d'obtenir la garde physique partagée ou la garde permanente (Arendell, 1995; Lehr et Macmillan, 2001; Mandell, 1995). D'ailleurs, certains pères rapportent même ne pas avoir été informés par leurs avocats qu'ils avaient le droit de demander la garde physique partagée (Dudley, 1991a) et plusieurs prétendent avoir été fortement découragés d'entreprendre de telles

⁸ Les jugements par consentement "incluent les cas de simple homologation d'une entente et les cas d'entente conclue à la suite des incitations du juge. L'arbitrage concerne les situations où une audition a lieu devant le juge, qui décide alors pour les parents des modalités de garde" (Joyal et al., 2002, p.17).

⁹ Les parents divorcés sont toutefois plus nombreux à obtenir la garde physique partagée que les parents ayant vécu en union libre (14,1% contre 6%) *ibid.*, p.17.

démarches (Bertoia, 1998; Dudley, 1996). Enfin, l'étude de Maccoby et al., (1993) indique aussi que plusieurs pères décident de ne pas demander la garde par crainte des conflits que cela pourrait engendrer et des réaménagements que cela exigerait par rapport à la conciliation travail-famille (Bertaux & Delcroix, 1991).

L'enquête sociale générale indique que les pères canadiens séparés se montrent plus insatisfaits des arrangements de garde que les mères: 85,6 % d'entre eux voudraient voir plus souvent leurs enfants et certains d'entre eux ne sont pas toujours en accord avec la façon dont la mère s'acquitte de son rôle parental (Le Bourdais et al., 2001). Cette insatisfaction est également soulignée dans plusieurs autres études canadiennes et américaines (Dudley, 1991; Dulac, 1996; Furstenberg & Cherlin, 1991; Kruk, 1991,1992; Umberson & Williams, 1993).

Quelques études montrent également que le recours à des avocats (et non à des médiateurs) qui privilégient une approche de confrontation pour régler les questions entourant les procédures de séparation ou de divorce engendre des conflits avec leur ex ou les exacerbe (car ils empêchaient les ex-conjoints de se parler) et cette situation empêche certains pères d'avoir accès facilement à leurs enfants (Bertoia, 1998; Dudley, 1996; Emery, Matthewa & Kitzman, 1994).

Enfin, plusieurs pères séparés se perçoivent comme des victimes d'un système légal et social qui protège les femmes (Arendell, 1992; Arditti & Allen, 1993; Bertoia, 1998; Dudley, 1991b, Frieman, 2002; Kruk, 1992; Lehr & Macmillan, 2001; Mandell, 1995; Umberson & Williams, 1983), qui ne leur permet pas d'exercer leur rôle paternel et qui ne favorise pas une séparation équitable des biens matériels et des coûts associés aux enfants (Bertoia & Drakitch, 1993). Les pères interrogés dans ces études sont d'avis que le système légal les réduit à un rôle de payeur de pension sans accorder d'importance aux bienfaits de leur présence dans la vie des enfants. En réponse à cette situation, nous assistons au Canada depuis les années 80 à l'émergence de plusieurs groupes de défense de droits des pères qui militent en

faveur de l'accès à la garde physique partagée ou aux enfants et à la médiation (Bertoia, 1996).

Ce qu'il faut retenir de ces études c'est que la cour est de plus en plus favorable à accorder la garde physique partagée aux pères et tout particulièrement à ceux qui en font la demande. Toutefois, il reste encore de la résistance tant chez les mères, les pères que chez certains représentants du système socio-judiciaire à concevoir que cette modalité de garde est envisageable et peut être bénéfique pour le système familial.

1.3 Conclusion générale

Cette recension permet de bien comprendre l'ampleur et la diversité des défis que doivent relever les pères séparés: a) s'adapter psychologiquement à une rupture qui dans la plupart des cas n'a pas été choisie ou prévue; b) faire le deuil de la présence de ses enfants au quotidien et c) arriver à une entente satisfaisante avec l'ex-conjointe concernant les modalités de garde et l'éducation des enfants. Elle indique aussi que les variables qui influencent le plus (tant de manière positive que négative) le maintien de l'engagement paternel post-rupture concernent : a) la qualité de la relation entre les ex-conjoints, b) la satisfaction du père relativement à ses arrangements de garde, c) l'intensité avec laquelle il s'identifie à son rôle parental et le priorise par rapport aux autres rôles (ami, amoureux, employé) et d) l'intensité de son engagement parental pré-rupture.

CHAPITRE II

CADRES THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

La présente étude s'articule autour de deux grandes dimensions : l'expérience de la paternité et celle de la rupture conjugale. L'univers théorique dans lequel l'étude s'inscrit s'inspire de l'approche écologique du développement humain de Bronfenbrenner (1979) et des modèles théoriques qui sont appliqués aux deux dimensions documentées: a) le modèle écologique d'adaptation au divorce (Greene, Anderson, Hetherington, Forgatch, & DeGarmo, 2003) et b) les modèles écologiques des déterminants de l'engagement paternel (Lamb, Pleck, Charnov, & Levine, 1985; Doherty, Kouneski, & Erickson, 1998). Ces modèles théoriques ont contribué notamment à la structuration de l'analyse de la littérature scientifique et à la catégorisation de certaines données (celles en lien avec les conditions associées au maintien de l'exercice du rôle paternel).

De façon plus spécifique, certaines théories sont venues se greffer en cours d'analyse de données à ce méta-cadre afin de porter un éclairage sur les deux principales dimensions de cette étude. Parmi les multiples théories traitant de l'adaptation, nous avons retenu celle de Lazarus et Folkman (1984) portant sur l'adaptation au stress et celle de Cloutier et al., (1997) qui concerne l'adaptation aux changements familiaux. En lien avec la dimension de l'engagement paternel, nous avons opté pour la théorie sur l'identité parentale (Ihinger-Tallman, Pasley, & Buehler, 1995). Ces théories ont été choisies, car non seulement elles cadreraient bien

avec la perspective transactionnelle individu-environnement, mais aussi et surtout, parce qu'elles permettaient une meilleure organisation et une interprétation intéressante des catégories d'analyse émergentes. Elles n'ont donc pas été utilisées dans une logique confirmatoire.

2.1 L'approche écologique du développement humain de Bronfenbrenner

L'approche écologique a servi de toile de fond théorique dès le début de la modélisation de cette étude et plusieurs des modèles théoriques que nous présenterons s'inscrivent dans celle-ci. Cette approche s'avère pertinente, car l'examen de la littérature scientifique indique que tant des variables psychologiques que sociales jouent un rôle important dans la vie des pères séparés. De plus, peu de chercheurs dans le domaine ont considéré ces deux types de variables en interaction.

Dans cette approche, on considère que le développement humain est déterminé par la qualité et la continuité des liens qui s'établissent entre l'individu (ontosystème) et ses environnements proximaux et par l'influence des environnements distaux. Ceux-ci renvoient aux instances où l'individu n'est pas directement impliqué, tel que l'exosystème (les institutions, les conseils d'administration, l'assemblée nationale, les directions de commissions scolaires, etc.) et le macrosystème (valeurs, croyances et normes sociales).

Quant à l'environnement proximal, il réfère au milieu de travail, aux amis et à la famille (microsystèmes) et à l'interaction entre ces microsystèmes (mésosystèmes) (Bronfenbrenner, 1979). Dans cette perspective, on s'intéresse à l'interaction réciproque entre chaque niveau systémique. Par exemple, le fonctionnement du microsystème familial est influencé par des contextes particuliers, des patrons de relations et par les caractéristiques des personnes qui y sont partie prenante. De plus, selon cette approche "the aspects of the environment that are most powerful in shaping the course of psychological growth are overwhelmingly those that have

meaning to the person in a given situation" (Bronfenbrenner, 1979, p.22). Ainsi, ce n'est pas tant l'environnement objectif qui compte, mais comment il est perçu. De plus, selon lui, l'individu est un agent actif dans son propre développement, bien qu'il soit influencé par des milieux dans lesquels il n'est pas directement impliqué.

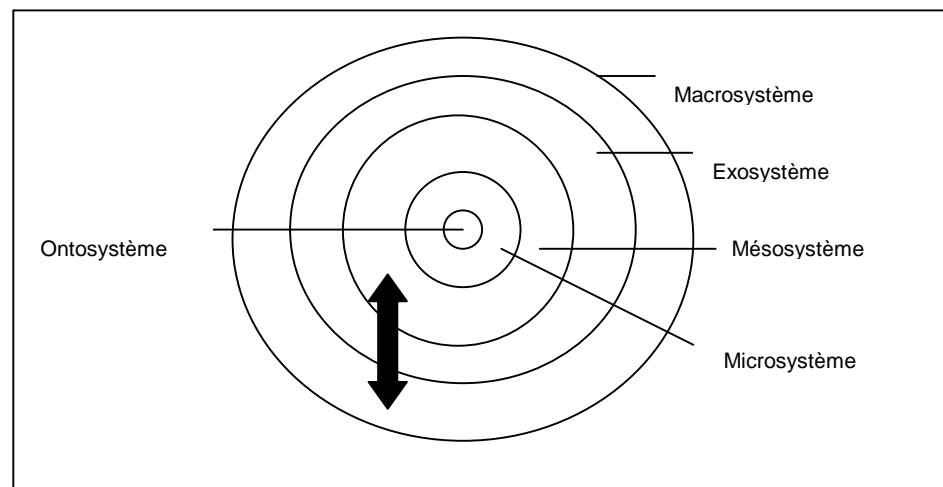


Figure 2.1 Illustration du modèle écologique de Bronfenbrenner (1979).

2.2 Les modèles et théories appliqués au domaine de l'engagement paternel

Plusieurs chercheurs se sont inspirés d'approches, de modèles théoriques ou de théories existantes dans le but de les appliquer au domaine de l'engagement paternel post-rupture. Nous présenterons deux de ces développements théoriques : ceux qui s'inscrivent dans l'approche écologique et celui qui reprend les fondements de la théorie de l'identité parentale.

2.2.1 Les modèles écologiques appliqués au domaine de l'engagement paternel

Quelques chercheurs ont développé des modèles théoriques qui visent à expliquer ce qui détermine l'engagement paternel en se basant sur les principes de

l'approche écologique de Bronfenbrenner (1979). Nous présenterons ceux développés par Lamb et al., (1985) et par Doherty et al., (1998).

Selon Lamb et al., (1985), il existe quatre facteurs essentiels qui déterminent l'intensité de l'engagement paternel : a) la motivation du père à être engagé activement dans différentes sphères de la vie des enfants, b) ses habiletés parentales et sa confiance en lui; c) le soutien de son réseau social et d) les pratiques institutionnelles (politiques favorisant la conciliation travail-famille par exemple). Aucun de ces facteurs n'expliquerait à lui seul ce qui détermine l'engagement paternel. Il faut concevoir l'effet de ces facteurs selon une perspective additive et transactionnelle. Ils interagissent ensemble selon une logique séquentielle : pour que le soutien, les aptitudes personnelles et les pratiques institutionnelles influencent de manière positive l'engagement paternel, la motivation du père à être engagé dans la vie de ses enfants doit être présente. Ainsi, pour que les pratiques institutionnelles influencent le comportement paternel, il faut que les trois autres facteurs soient présents dans la vie du père.

Le modèle théorique intégrateur de Doherty et al., (1998) s'inspire de celui de Lamb et al, (1985) en y incluant les divers résultats de recherche des deux dernières décennies portant sur l'engagement paternel post-rupture conjugale. Cependant, les interactions entre tous les niveaux systémiques de ce modèle et les différentes variables ne sont pas appuyées pour l'instant par des études empiriques. Seules les variables considérées sur une base individuelle ou en combinaison avec certaines autres sont corrélées avec l'engagement paternel. Selon ce modèle, l'engagement paternel est influencé par différentes variables qui interagissent entre elles et qui s'influencent mutuellement.

Tel que le montre la figure 2.2, ces variables se situent à différents niveaux systémiques. Selon ce modèle, plus un père a) est soutenu par son environnement social distal et proximal; b) montre des habiletés parentales; c) s'identifie de façon

importante à son rôle de père; d) a une bonne relation avec la mère des enfants; et e) a un enfant lui montrant son amour et ayant un tempérament et des caractéristiques bien appariées aux siennes, plus il a de chances d'être un père engagé.

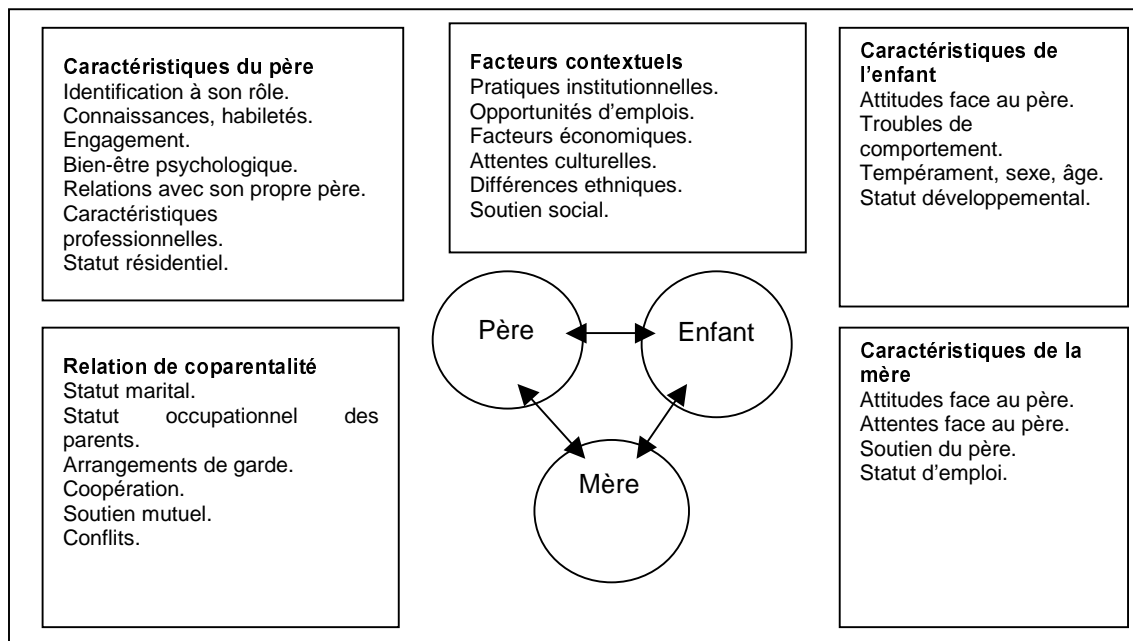


Figure 2.2 Illustration du modèle théorique intégrateur des déterminants de l'engagement paternel post-rupture de Doherty et al. (1998).

2.2.2 La théorie de l'identité parentale

Selon cette théorie, issue de l'école de l'interactionnisme symbolique¹⁰, l'identité personnelle détermine les comportements et la façon avec laquelle les

¹⁰ L'interactionnisme symbolique est une école de pensée dans laquelle on accorde une valeur scientifique au monde des perceptions, des significations sociales et des symboles culturels. On s'intéresse à la conception que se font les acteurs sociaux du monde qui les entoure (Muchielli, 1996).

individus exercent leurs rôles. L'identité est donc conçue comme étant " constituée de cognitions et de significations qui sont associées à des statuts et des rôles spécifiques. Celles-ci sont formées et maintenues à travers des interactions avec autrui " (traduction libre de Ihinger-Tallman et al., (1995) p. 6). L'identité se construit à l'intérieur de contextes sociaux et elle est maintenue par l'interaction constante avec ceux-ci (Becker, 1964, Stone, 1962, cités par Ihinger-Tallman et al., 1995). Elle est composée de plusieurs identités qui prennent une importance variable en fonction des contextes. Ce courant théorique a inspiré plusieurs auteurs dans le domaine de l'engagement paternel (Marsiglio, 1995; Hinger-Tallman, Pasley, & Buehler, 1995; Minton et Pasley, 1996; Stone et McKenry, 1998). Selon eux, le degré d'identification des pères à leur statut et à leur rôle parental représente un déterminant important de l'engagement des pères à la suite du divorce. Plus le rôle paternel est celui auquel le père s'identifie le plus fortement (comparativement aux autres rôles, tel que celui d'employé, d'ami ou d'amoureux) et plus il demeure engagé auprès de ses enfants après une rupture conjugale. Les médiateurs de cette relation concernent : le statut socio-économique, la relation avec l'ex-conjointe et les caractéristiques des enfants, du réseau de soutien du père et de la mère.

2.3 Les théories sur l'adaptation

2.3.1 Le modèle écologique appliqué à l'adaptation au divorce

Le modèle théorique général qui fait le plus consensus à l'heure actuelle (du moins dans la littérature américaine) pour comprendre le divorce et ses effets est le " process model of divorce " qui réfère aux concepts de stress, de risques et de résilience en adoptant une perspective écologique (Greene, Anderson, Hetherington, Forgatch & DeGarmo, 2003). Selon ce modèle, le divorce est conçu comme étant un ensemble de changements potentiellement stressants qui se produisent dans l'environnement social et physique des familles plutôt que comme un événement de vie négatif isolé auquel les individus doivent s'adapter. Le divorce génère de

multiples changements de rôles et de relations entre les membres de la famille et entre celle-ci et son environnement. Une bonne adaptation au divorce dépend de l'action des facteurs de protection (ceux qui protègent l'individu contre les effets négatifs du divorce ou ceux qui augmentent les capacités d'adaptation chez l'individu) et les facteurs de vulnérabilité (ceux qui augmentent la probabilité d'apparition des conséquences adverses du divorce). Ces facteurs sont tantôt des caractéristiques personnelles (personnalité, stade de développement); des caractéristiques de la dynamique familiale (qualité de la relation entre les ex-conjoints) et des milieux de vie (qualité de la relation avec les amis, l'école, le milieu de travail). Ce modèle inclut aussi les effets bénéfiques associés au divorce (que peu de chercheurs documentent) : comme le soulagement de la famille de ne plus vivre dans un environnement hautement conflictuel ou la satisfaction des parents de pouvoir s'épanouir davantage comme individus et d'établir une nouvelle relation conjugale.

2.3.2 Théorie systémique de l'adaptation à la réorganisation familiale

D'autres chercheurs proposent une théorie essentiellement centrée sur l'ontosystème parental et le microsystème familial pour comprendre l'adaptation des membres durant une réorganisation familiale. Selon Cloutier et al., (1997), l'adaptation d'une famille à l'ensemble des changements familiaux peut être conçue comme la résultante du maintien de la continuité dans la vie des membres du groupe familial. Le développement humain comme celui du système familial ne se déroule pas sans changement, mais il comporte aussi plusieurs éléments de continuité. Plusieurs recherches montrent que l'adaptation au changement requiert le maintien d'une forme de continuité pour l'organisme.

L'adaptation personnelle au changement présuppose donc que le déséquilibre relatif qu'il porte ne menace pas l'identité subjective de la personne, ne dépasse pas sa capacité d'équilibration (...) le changement qui impose plus que la personne ne peut en prendre, qui

dépasse sa capacité d'assimilation du nouveau provoque un blocage dans son parcours personnel. (Cloutier et al., 1997, p.40).

Pour ces chercheurs, la continuité dans la vie des familles représente la clé de l'adaptation aux changements. Ils émettent l'hypothèse que la réussite des réorganisations familiales repose sur les éléments suivants :

- a) la possibilité de conserver le lien parent-enfant et qu'il y ait maintien et continuité des rôles;
- b) le maintien d'un niveau satisfaisant de qualité relationnelle entre les membres en contrôlant les antagonismes;
- c) la dédramatisation du nouveau statut des membres, entre autres par le biais du soutien social (groupe d'entraide...) afin de diminuer le stigma social qui entoure certaines réorganisations;
- d) la possibilité pour les membres de la famille de prévoir le changement;
- e) la possibilité de conserver un équilibre permettant la satisfaction des besoins de chacun des membres de la famille;
- f) la possibilité de conserver un sentiment de contrôle sur leur situation de vie et de garder un pouvoir décisionnel réel, plutôt que de devenir dépendants d'événements sur lesquels ils n'ont aucun pouvoir.

2.3.3 Théorie sur l'adaptation au stress

En plus des théories écologiques et systémiques sur l'adaptation aux réorganisations familiales, il s'avérait pertinent de s'appuyer sur une théorie psychologique de l'adaptation. Nous avons retenu celle de l'adaptation au stress de Lazarus & Folkman (1984), car en plus de donner sens aux catégories émergentes durant le processus d'analyse des données, elle se mariait bien avec l'approche

écologique : elle considère l'interaction individu-environnement (approche transactionnelle). Selon cette théorie, les mécanismes d'adaptation sont conçus comme un processus dynamique qui change selon les personnes, les ressources dont elles disposent et les situations en cause. L'adaptation des individus dépend de l'évaluation qu'ils font de la situation stressante (évaluation primaire : analyse des dommages et des pertes, de la menace anticipée et du défi que cela représente et évaluation secondaire : analyse des actions possibles, des ressources disponibles et des conséquences entraînées par la stratégie d'action), et des processus d'adaptation activés. Les processus de coping sont conçus comme des "cognitive and behavioral efforts to manage specific external or internal demands (and conflicts between them) that are appraised as taxing or exceeding the resources of the person" (Lazarus et al., 1984, p.141). Ces processus assument deux fonctions principales: l'adaptation émotionnelle et la résolution de problèmes. Les stratégies de coping axées sur les problèmes sont davantage de nature comportementale et tournées vers l'action. Elles visent à modifier ou à éliminer la situation qui engendre du stress (ex : aller en médiation pour modifier ses arrangements de garde). Elles se manifestent principalement lorsque l'individu a le sentiment qu'il peut agir sur une situation stressante. Les stratégies axées sur l'adaptation émotionnelle sont quant à elles davantage cognitives et s'observent généralement lorsque l'individu croit que rien ne peut être fait pour améliorer une situation stressante. Les auteurs les nomment "emotion-focused" ou "cognitive coping strategies" (Lazarus, 1991, p.112). Elles permettent à l'individu d'interpréter autrement sa situation personnelle et de réduire l'impact de la réponse émotionnelle face à un événement stressant (ex: éviter de penser à sa rupture conjugale ou nier que sa situation parentale est difficile malgré un inconfort évident). Ces stratégies ne visent pas à agir directement sur l'élément qui engendre le stress.

C'est surtout la typologie de processus d'adaptation qui a guidé et inspiré la catégorisation d'une partie des données (celles qui réfèrent aux stratégies

d'adaptation) plutôt que le modèle général d'adaptation au stress proposé par ces auteurs (évaluation primaire et secondaire).

2.4 Cadre conceptuel de l'étude

Étant donné que cette recherche s'est réalisée en s'appuyant sur certains principes de la théorisation ancrée (démarche inductive par itérations successives) (Glasser et Strauss, 1967), les concepts qui ont été étudiés sont présentés de manière générale sans situer a priori et de façon spécifique les liens de causalité qui les unissent entre eux. La figure 2.3 illustre les différents éléments explorés dans cette étude.

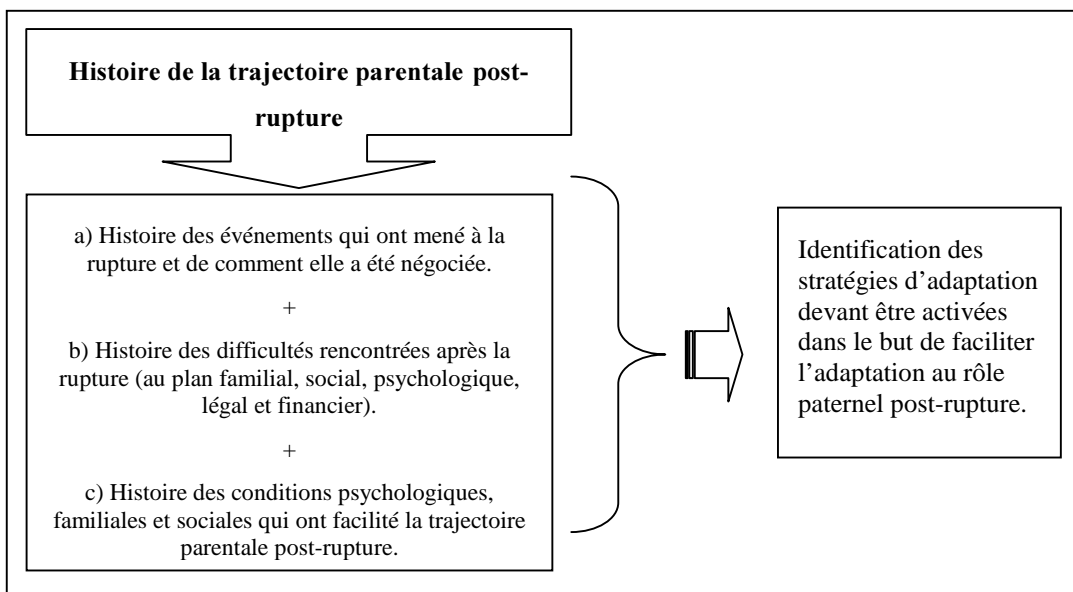


Figure 2.3 Illustration du cadre conceptuel de l'étude.

2.4.1 Postulats généraux qui sous-tendent l'étude

Cette étude qualitative repose sur des postulats théoriques qui ont guidé la démarche de collecte (postulat a, identifié dès le début de la modélisation de la recherche) et d'analyse des données (postulats b et c) :

a) la rupture conjugale représente une transition psychosociale¹¹ qui fragilise les pères au plan personnel et parental et qui exige de leur part et de celle leur environnement social de mettre en place des stratégies d'adaptation pour y faire face.

b) Conformément à la perspective transactionnelle de Lazarus et Folkman (1984), les processus d'adaptation nécessaires au maintien de l'engagement paternel après la rupture conjugale sont influencés par la dynamique qui s'installe entre les caractéristiques personnelles des pères (forces, croyances, ressources) et celles de leur environnement social.

c) Les processus d'adaptation favorisant le maintien de l'engagement paternel varient selon les situations et les contextes de vie des pères¹².

2.4.2 Définitions des concepts utilisés

Cette étude vise à mieux comprendre l'expérience générale de la paternité post-séparation et à documenter quels sont les processus d'adaptation qui selon les pères ont favorisé le maintien de leur engagement paternel après la transition du divorce.

Les processus réfèrent à des “sequences of action/interaction pertaining to a phenomenon as they evolve over time” (Strauss & Corbin, 1998, p.123). Quant à l'adaptation, “ elle est conjointement déterminée par un stimulus spécifique, par un

¹¹ La rupture conjugale est considérée dans cette étude comme une transition psychosociale, car elle exige de la part des gens de réviser leur conception du monde, elle a des répercussions à long terme sur la vie de l'individu et elle prend souvent place dans une période de temps relativement courte sans qu'il y ait d'opportunité pour s'y préparer adéquatement (Chiriboga, 1991; Parkes, 1988).

contexte social dans lequel se produit l'événement et par les caractéristiques de l'individu telles que les valeurs, ses habiletés, ses motivations" (Levinson, 1979, cité par Houde, 1991, p.116). De façon plus spécifique, le processus d'adaptation (coping) renvoie aux "cognitive and behavioral efforts to manage specific external or internal demands (and conflicts between them) that are appraised as taxing or exceeding the resources of the person" (Lazarus et al., 1984, p.141). Ces processus sont activés dans le but de permettre à l'individu de retrouver un sentiment relatif d'équilibre.

Ainsi, conformément à ces définitions et au cadre théorique présenté plus tôt, les processus d'adaptation dans la présente étude réfèrent donc à l'ensemble des séquences d'actions et/ou cognitions (stratégies comportementales et cognitives) à portée individuelle ou collective mises en place par les pères après la rupture en vue de retrouver un sentiment relatif d'équilibre personnel. Bien que cette définition réfère spécifiquement aux processus d'adaptation individuels des pères, le comportement adaptatif et soutenant de leur environnement social et familial est également pris en considération.

2.4.3 Buts et objectifs de recherche

Cette étude a pour but de comprendre ce qui, de l'avis des pères séparés qui sont toujours présents dans la vie de leurs enfants, a contribué au maintien de l'exercice de leur rôle parental à la suite d'un divorce ou d'une séparation. Les objectifs de cette recherche consistent à a) décrire et à comprendre l'expérience de vie des pères qui sont toujours en contact avec leurs enfants après la rupture conjugale; b)

¹² Certaines recherches indiquent que les mécanismes d'adaptation varient selon les contextes, les personnalités et l'intensité des événements vécus (voir Aldwin, 1994; Braver et al; 1993; Chiriboga, 1991; Lazarus & Folkman, 1984, Rothbaum, Weisz & Snyder, 1982).

identifier les principaux facteurs (caractéristiques psychologiques et sociales du père; de la nouvelle configuration familiale et de ses milieux de vie) qui selon eux ont facilité ou, au contraire, compliqué l'exercice de leur rôle parental et c) comprendre comment différentes stratégies d'adaptation ont été activées (tant chez le père que dans son environnement social et familial) pour faciliter et maintenir l'exercice du rôle paternel post-rupture.

2.4.4 Questions de recherche

Dans le cadre de cette étude, nous visons à répondre principalement à trois grandes questions:

a) Quels sont les facteurs qui, de l'avis des pères, ont facilité ou obstrué l'exercice de leur rôle parental après la séparation?

b) Comment les pères et leur environnement familial et social se sont-ils adaptés pour assurer le maintien de l'exercice de leur rôle parental?

c) En quoi les contextes de vie et les caractéristiques personnelles des pères influencent-ils le type de stratégies d'adaptation qu'ils adoptent?

CHAPITRE III

MÉTHODOLOGIE

Cette recherche s'inscrit dans le paradigme compréhensif, perspective dans laquelle on postule l'interdépendance de l'objet et du sujet.

Ce paradigme accorde une attention aux données qualitatives, intègre l'observateur et l'observé dans ses procédures d'observation et est attentif à rechercher les significations des actions auprès des acteurs concernés –cela dans le cadre de la vie quotidienne–, à analyser les contradictions et à saisir le singulier. (...) il s'agit d'une démarche visant la compréhension des phénomènes, qui met en question le concept de causalité et de recherche de lois (...) (Muchielli, 1996, pp.33-34).

Afin de répondre aux questions de recherche, nous avons opté pour une méthodologie qualitative. La méthode de collecte de données adoptée se fonde en partie sur l'approche par théorisation ancrée de Glasser et Strauss (1967) et sur la méthode des récits de vie de Bertaux (2001). En ce qui concerne la méthode d'analyse des données, nous avons appliqué en partie les principes de l'approche par théorisation ancrée revisitée par Paillé (1994)¹³ et ceux de la codification axiale

¹³ Cet auteur, comparativement à Glasser et Strauss (1967), propose une démarche systématique et plus détaillée en ce qui concerne l'étape d'analyse des données.

élaborés par Strauss et Corbin (1998). Considérant que peu de recherches similaires ont été réalisées dans le domaine de l'engagement paternel post-rupture et étant donné la nature des questions qui sous-tendent la présente étude, cette approche méthodologique s'avère d'une grande pertinence.

3.1 Échantillon

Des entrevues individuelles semi-dirigées ont été menées au cours des années 2001 et 2002 auprès de 27 pères qui habitaient la région de l'Outaouais¹⁴, qui étaient séparés depuis au moins deux ans et qui étaient toujours présents dans la vie de leurs enfants (voyaient leurs enfants au moins une fin de semaine sur deux). Le critère du temps écoulé depuis la séparation a été choisi pour deux raisons : a) nous voulions rencontrer des pères qui présentaient une certaine stabilité et une volonté à demeurer présents dans la vie de leurs enfants (la relation père-enfant tend à se fragiliser grandement après les deux années qui suivent la séparation, Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999) et b) nous ne voulions pas rencontrer des pères "en crise" (la période de grande turbulence émotionnelle post-rupture dure en moyenne deux ans Hetherington & Kelly, 2002).

Plusieurs stratégies de recrutement ont été adoptées : quelques travailleurs sociaux des CLSC de Hull et d'Aylmer ont fait la promotion de la recherche auprès des pères répondant aux critères de sélection (un participant a été recruté de cette façon). Des annonces de l'étude ont été affichées également à des endroits stratégiques : blocs appartements, milieux de travail, centres commerciaux, petits commerces de quartier, brasseries et universités (neuf participants ont été rejoints de cette façon). De plus, nous avons eu accès à des listes de membres des regroupements

¹⁴ Ceci était exigé par l'organisme subventionnaire.

de pères séparés de la région de l'Outaouais. Des appels ont été réalisés auprès de quelques-uns de ces membres (six participants ont été recrutés de cette façon). Aussi, nous avons publié des annonces de l'étude dans le quotidien *Le Droit* de même que dans les journaux communautaires des villes de Gatineau et d'Aylmer, ce qui nous a permis de recruter trois participants. Finalement, comme le recrutement a été difficile et que les écrits portant sur l'intervention auprès des pères indiquent que la meilleure façon de les rejoindre demeure le bouche-à-oreille (Dulac, 1997), l'échantillon a été complété via la méthode d'échantillonnage boule-de-neige (Patton, 1987) : on a demandé à chaque père ou informateur-clé de nous fournir les coordonnées de pères faisant partie de leur entourage qui pourraient être intéressés à participer à l'étude et qui répondaient à nos critères d'éligibilité (huit participants ont été recrutés de cette façon).

La collecte de données s'est terminée après avoir rencontré 27 participants. Cependant, les analyses avaient atteint un seuil de saturation satisfaisant vers la 23^e entrevue. Nous avons tenu à rencontrer tous les pères qui se montraient intéressés à participer à l'étude. La saturation des données se produit généralement après l'exécution d'une trentaine d'entrevues (Merton, 1995), mais surtout lorsque le chercheur réalise que l'ajout de nouvelles données dans sa recherche n'engendre pas une meilleure compréhension du problème étudié et lorsqu'il considère que ces principales hypothèses de travail ont été suffisamment vérifiées et/ ou nuancées (Glasser & Strauss, 1967; Mucchielli, 1996).

Les entrevues duraient en moyenne une heure trente et elles se déroulaient dans les bureaux de l'université. Quelques pères ont également participé à un groupe de discussion et de validation des analyses préliminaires (n=8). Les deux rencontres de validation ont duré deux heures trente chacune. Toutes les entrevues ont été

enregistrées sur bande-audio avec le consentement écrit¹⁵ des participants et elles ont été retranscrites. Tous les participants ont complété une fiche signalétique¹⁶ à la fin des entrevues.

Les participants étaient séparés depuis 5,8 ans, en moyenne (cela varie entre 2 et 10 ans), et 80% d'entre eux avaient été mariés à la mère de leurs enfants. Quarante pour cent (40%) d'entre eux avaient une nouvelle conjointe au moment des entrevues. Le tableau 3.1 indique quelles étaient les modalités de garde physique des pères rencontrés. Les participants étaient âgés en moyenne de 40 ans (l'âge variait entre 35 et 45 ans). On comptait 1,3 enfants par père. Ils étaient âgés de 11 ans, en moyenne (l'âge variait entre 3 et 19 ans). Tous les pères rencontrés étaient caucasiens, francophones et d'origine canadienne, sauf un qui était d'origine mexicaine.

Tableau 3.1
Distribution de l'échantillon selon les modalités de garde (n=27)

Modalités de garde	%
Garde physique partagée depuis la séparation (plus de 40% du temps passé avec les enfants)	44
Garde physique partagée après quelques années de « garde de fins de semaine aux 15 jours » (en plus des congés scolaires)	19
Droits de visite aux 15 jours depuis la séparation	37

Les tableaux 3.2 et 3.3 indiquent que les pères provenaient de milieux socio-économiques diversifiés.

¹⁵ Voir appendice B pour le formulaire de consentement.

¹⁶ Voir appendice C pour la fiche signalétique.

Tableau 3.2
Distribution de l'échantillon selon les revenus annuels bruts (n=25)

Revenus annuels bruts	%
50 000\$ et plus	48
40 000\$ à 49 999\$	16
30 000\$ à 39 999\$	12
20 000\$ à 29 999\$	24

Tableau 3.3
Distribution de l'échantillon selon le niveau de scolarité (n=25)

Niveau de scolarité	%
Diplôme de 2 ^e cycle universitaire	7
Diplôme de 1 ^{er} cycle universitaire ou certificat	35
Diplôme du collégial (technique)	43
Diplôme d'études professionnelles au secondaire	24

3.2 Collecte des données

Une phase d'exploration du terrain a été réalisée à Montréal afin d'acquérir une meilleure compréhension de la problématique à l'étude et de développer nos habiletés pour interviewer des pères séparés en entrevue individuelle et de groupe. Des observations, une entrevue de groupe et trois entrevues individuelles ont été réalisées auprès de pères membres d'un groupe d'entraide pour pères séparés. Tout ce matériel a été retranscrit et codifié via le logiciel d'analyse N'Vivo™. Cette démarche a facilité la collecte et l'analyse des données auprès de notre échantillon final, soit celui des pères séparés de la région de l'Outaouais.

Nous avons opté pour une méthodologie de recherche permettant de comprendre et d'explorer en profondeur l'histoire de vie post-rupture d'un petit groupe de pères, sans recourir à des outils standardisés ou à des techniques d'analyses s'inscrivant dans une logique de recherche confirmatoire (modèle hypothético-déductif). Ceci était justifié d'une part par notre position épistémologique, mais aussi et surtout, par l'état des connaissances dans le domaine : peu d'études avaient donné

la parole aux pères séparés et encore moins à ceux qui étaient en contact avec leurs enfants après une rupture conjugale.

Une grille d'entrevue semi-dirigée a été conçue selon la perspective des récits de vie : elle vise à documenter de manière non-directive et approfondie les différents aspects de la vie d'un individu (tant sociaux que psychologiques) en lien avec un thème (dans ce cas-ci, il s'agissait de documenter les éléments qui facilitent le l'exercice du rôle paternel post-rupture) (Bertaux, 2001)¹⁷. L'entrevue semi-dirigée représente un bon outil de collecte de données lorsque le but est de comprendre les perceptions et l'expérience de vie des gens dans des domaines encore peu explorés (Mucchielli, 1996).

Le processus de collecte de données s'est également inscrit dans l'approche par théorisation ancrée (Glasser & Strauss, 1967). Cela implique un mode de travail itératif : l'analyse est concurrente à la collecte de données. Il y a donc un ajout de questions plus précises en cours de collecte en fonction des principales hypothèses émergentes et des caractéristiques des pères rencontrés. Toutefois, les thèmes d'entrevue sont demeurés les mêmes tout au long de la collecte de données : a) description du contexte relationnel père-enfant et des pratiques parentales du père sur une base hebdomadaire ; b) description du processus de séparation et/ou de divorce; c) les facteurs qui facilitent le maintien de la relation père-enfant et de l'exercice du rôle parental; d) les facteurs qui obstruent le maintien de la relation père-enfant et de l'exercice du rôle parental et e) les stratégies et facteurs qui ont contribué à surmonter ces obstacles.

¹⁷ Voir appendice D pour la grille d'entrevue semi-dirigée.

Cette façon de procéder permet de documenter de manière plus approfondie les facteurs qui, après analyse, semblent jouer un rôle important dans la compréhension du phénomène à l'étude, et de vérifier auprès des prochains participants si ces facteurs ont également joué un rôle important dans leur trajectoire de vie. Ainsi, il s'est avéré pertinent de documenter de façon plus approfondie au fil des entretiens : a) l'histoire de la rupture conjugale (qui l'a initiée? Comment a-t-elle été négociée?); b) le processus de deuil amoureux; c) la qualité relationnelle entre les ex-conjoints et leur niveau de collaboration concernant l'éducation des enfants (coparentalité) et d) l'intensité d'engagement paternel pré-rupture.

De plus, après l'analyse des premières entretiens, il est apparu incontournable de rencontrer des pères qui disposaient de modalités de garde physique diversifiées. Cette façon de procéder réfère à la notion d'échantillonnage théorique de Glasser & Strauss (1967): la documentation de contextes parentaux diversifiés et l'approfondissement graduel de certains thèmes qui se révèlent en cours de route centraux permettent d'enrichir et de nuancer l'analyse de données.

Dans le cadre de cette étude, plusieurs questions très personnelles pouvant susciter de la résistance (rupture conjugale, stratégies d'adaptation, difficultés psychologiques, qualité de la relation avec les enfants) ont été abordées avec les participants. Dans pareil contexte, et surtout auprès de participants de sexe masculin, l'attitude de la chercheuse est autant importante sinon plus que l'outil de collecte de données (Schwalbe & Wolkomir, 2001). Nous avons essayé de mettre en application certaines des stratégies d'entretien mises de l'avant par ces chercheurs et des techniques de base de l'écoute active.

Les entretiens ont toujours été entamés en expliquant les objectifs de la démarche, en demandant aux pères ce qui les avaient motivés à venir nous rencontrer et s'ils avaient des questions concernant la recherche. Chaque participant était libre d'aborder les thèmes de l'entretien dans l'ordre qu'il lui convenait. Il a été choisi

d'instaurer un climat très informel se rapprochant d'une conversation « naturelle » en limitant le plus possible le recours à la grille d'entrevue. Durant les entrevues, lorsque nécessaire, les propos des participants étaient reformulés, de telle sorte à valider notre compréhension, mais aussi, à témoigner aux participants notre intérêt face à leur récit. La chercheuse dans cette étude ne s'est pas positionnée en experte d'une question, mais bien en être curieux, sensible et intéressé à comprendre le point de vue des pères. Ainsi, il leur était demandé de nous aider à comprendre la vie paternelle post-rupture: ils se sentaient ainsi considérés et cela diminuait probablement les enjeux de pouvoir pouvant exister entre une chercheuse et un participant (voir Schalwbe & Wolkomir, 2001). Il y avait un souci constant de conserver une attitude verbale et non-verbale de neutralité, ce qui était important étant donné que les thèmes soulevés lors des entrevues abordaient parfois les luttes de pouvoirs entre les hommes et les femmes. À la fin des entrevues, on faisait un retour avec le participant relativement à son expérience d'interviewé et on lui remettait alors les coordonnées d'un ressource de soutien pour parents (la Ligne parents).

Dans un deuxième temps, une fois les analyses préliminaires terminées, les participants ont été rencontrés à nouveau en groupe (environ deux ans après le début de la collecte), en vue de discuter des principaux résultats d'analyse, de les compléter, de les confirmer ou de les rejeter. Les rencontres s'organisaient autour des thèmes suivants : a) un rappel des objectifs de l'étude; b) une description de l'exercice du rôle parental selon les modalités de garde; c) les principales difficultés rencontrées; d) les principaux facteurs ayant contribué positivement à leur adaptation post-rupture; e) les quatre parcours parentaux et f) les principaux éléments qui semblaient déterminer pourquoi on s'inscrit dans un parcours plutôt que dans un autre.

Huit pères répartis en deux groupes ont accepté de participer à la rencontre de validation (tous les pères avaient été invités). La directrice des travaux de thèse a également assisté à l'une des rencontres, afin de faciliter l'animation, s'appropriier les

résultats de recherche et nous permettre d'objectiver ce qui émergeait de ces rencontres.

Les participants ont également été invités à compléter un questionnaire¹⁸ (envoyé par la poste ou par courriel) à choix de réponses qui reprenait les principaux thèmes abordés par les participants lors des entrevues individuelles. Ils devaient indiquer quels items (parmi ceux qu'ils avaient choisis) étaient les plus importants. Ils pouvaient nous retourner le questionnaire par la poste (via des enveloppes pré-affranchies), par courriel ou lors de la rencontre de validation des données. Nous avons reçu onze questionnaires (dont huit qui avaient été complétés par les pères qui étaient venus à la rencontre de validation). Ces deux méthodes ont permis de valider les analyses et ont permis un partage de connaissances stimulant entre les chercheurs et les participants.

3.3. Analyses et interprétation des données

Tel que Paillé (1996) l'indique, “ le processus d'analyse par théorisation ancrée vise à générer inductivement une théorisation au sujet d'un phénomène social, culturel ou psychologique, en procédant à la mise en relations progressives et valides de données empiriques qualitatives ” (Mucchielli, 1996, p.184). Dans cette étude, le phénomène étudié est de nature psychologique et sociale et se rapporte aux facteurs et aux processus favorisant l'adaptation et le maintien de l'exercice du rôle paternel après une rupture conjugale. Pour Paillé (1994), théoriser ne signifie pas produire une théorie composée de lois universelles que plusieurs chercheurs voudront vérifier par la suite à l'aide d'outils standardisés (comme c'est souvent le cas en sciences naturelles ou dans les recherches expérimentales en psychologie). Selon lui, cette

¹⁸ Voir appendice E pour le questionnaire de validation envoyé aux participants.

quête de la “ Théorie ” serait difficile à soutenir en sciences sociales, étant donné la complexité de l’objet d’étude. Il considère plutôt l’analyse par théorisation ancrée comme un exercice intellectuel permettant a) de porter un nouveau regard sur des phénomènes qui nous entourent (s’intéresser au maintien parfois fragile d’une relation père-enfant en portant attention à comment elle peut survivre aux obstacles rencontrés), b) d’insérer des événements dans des contextes explicatifs et théoriques et c) de proposer un schéma synthèse d’analyse englobant l’effet d’interaction entre les contextes, les processus et les acteurs sociaux étudiés. Il s’agit donc d’un type d’analyse qui s’intéresse à comprendre comment et dans quels contextes différents phénomènes se manifestent autour de nous (par exemple, la séparation des parents et le maintien de l’exercice du rôle parental post-séparation en solo) et comment ils influencent la vie des acteurs concernés.

L’analyse de contenu des entrevues s’est déroulée en s’inspirant de l’approche de théorisation ancrée de Paillé (1994) et du paradigme de codification axiale de Strauss & Corbin (1998). Les grandes étapes prescrites par ces auteurs ne se déroulent pas de façon linéaire et séquentielle, mais bien dans une logique itérative:

a) l’étape de codification : elle consiste à résumer en de courtes phrases les éléments importants des entrevues en demeurant le plus près possible du langage et du sens premier du discours des participants. Toutes les entrevues ont été codifiées à l’aide du logiciel d’analyse qualitative N’Vivo™. À cette étape, on réalise une analyse verticale des entrevues.

Ce logiciel permet au chercheur de toujours avoir sous les yeux le matériel qu’il codifie et de retracer rapidement des sections d’entrevues qui concernent un thème particulier. De plus, il permet de réaliser une codification et une catégorisation souples, sans devoir préciser a priori la grille d’analyse (comme c’est le cas pour d’autres logiciels). Il permet également de regrouper facilement des codes qui abordent un même concept ou un même thème en vue de former une catégorie. Tous

les codes de chaque entrevue sont alors automatiquement associés à cette nouvelle catégorie.

b) L'étape de catégorisation : cette dernière consiste à regrouper des codes se référant à un même thème dans le but de lui attribuer une étiquette qui renvoie à un phénomène plus large et ayant une richesse conceptuelle plus grande (2^e niveau conceptuel). Le tableau 3.4 présente les principales catégories qui ont émergé des analyses (voir l'appendice F pour une présentation plus détaillée de l'ensemble des catégories). Celles-ci ne se situent pas toutes au même niveau conceptuel. Certaines sont plus spécifiques et elles sont développées selon des critères d'intensité (niveau d'harmonie entre les ex-conjoints : conflictuel, bon ou forcé) ou d'évolution dans le temps (historique des différentes modalités de garde depuis la séparation). D'autres sont plus globales et elles visent à rendre compte des différentes déclinaisons d'un thème central, comme la catégorie qui traite des difficultés rencontrées par les pères.

Conformément au modèle écologique de Bronfenbrenner (1979) et à la codification axiale de Strauss & Corbin (1998), une attention particulière a été accordée aux conditions micro, donc proximales à l'individu, (comme la force psychologique du père (contrôle de soi) ou le recours au soutien de sa famille lors des moments difficiles), et à celles qui sont macro (comme la législation concernant la garde physique des enfants).

Pailé (1994) précise que durant l'étape de catégorisation ce n'est pas tant la récurrence d'une catégorie qui sera garante de sa solidité théorique, mais plutôt l'intensité et la diversité des liens qu'elle entretient avec les autres catégories émergentes. Ainsi, l'analyse des données ne s'est pas réalisée en se fiant uniquement sur la fréquence d'apparition de chacune des catégories considérée de façon isolée.

Une fois que ce premier niveau de catégorisation a été complété, une assistante de recherche a validé la catégorisation de sept entrevues sélectionnées au

hasard. À partir des verbatims d'entrevues, elle devait valider les éléments identifiés par la chercheuse et souligner ceux qui avaient été omis. Ces éléments lui étaient présentés sous la forme de résumés d'entrevues organisés autour des principales catégories d'analyse¹⁹ : a) caractéristiques personnelles du père; b) engagement du père pré-rupture; c) adaptation psychologique à la rupture conjugale; d) bénéfices perçus de la rupture conjugale; e) histoire de la rupture conjugale et de la négociation des modalités de garde; et f) processus et facteurs (personnels, familiaux et de l'environnement social) ayant nui ou facilité l'adaptation à la situation parentale post-rupture. Tous les éléments identifiés par la chercheuse l'ont également été par l'assistante. Seulement quelques oublis mineurs dans la codification ont été identifiés par l'assistante.

c) L'étape de la mise en lien entre les catégories : la première étape de catégorisation a permis de classer les éléments les plus importants qui émergeaient du discours des pères. Plus cette catégorisation avançait, plus il devenait évident que des sous-groupes de pères se distinguaient les uns des autres en fonction de leur histoire de séparation, de leur processus de négociation de cette dernière et des modalités de garde et des difficultés rencontrées. Ces différences au plan du vécu parental post-rupture les incitaient à réagir chacun à leur façon, car ils ne faisaient pas tous face aux mêmes défis et ils ne présentaient pas tous les mêmes ressources personnelles et sociales. Il est alors apparu important de procéder à un deuxième niveau de réduction des données dans lequel on ne faisait plus l'analyse en profondeur des catégories considérées une à une. On cherchait plutôt à identifier quelles combinaisons de catégories caractérisaient le mieux les différents sous-groupes de pères. On se demandait par exemple dans quels contextes on retrouvait davantage le même type de difficultés et de réactions face à celles-ci. Tout cela dans le but de développer une

¹⁹ Voir l'appendice G pour un exemple de validation de synthèse analytique.

vision plus globale de l'échantillon et d'identifier de manière rigoureuse les éléments qui caractérisaient le mieux les différents types de trajectoires parentales post-rupture.

Tableau 3.4
Synthèse des principales catégories d'analyse

1. Type de séparation.	Graduelle, 1.2 Choc, 1.3 Rapide mais prévue.
2. Initiateur de la séparation.	2.1 Père, 2.2 Mère, 2.3 De commun accord.
3. Degré d'engagement paternel avant la séparation.	3.1 Élevé, 3.2 Moyen, 3.3 Faible.
4. Processus de négociation de la séparation.	4.1 Médiation, 4.2 Tribunal, 4.3 Amiable.
5. Évolution des modalités de garde.	5.1 Partagée dès le début. 5.2 Partagée après quelques années. 5.3 Droits de visite aux 15 jours depuis toujours.
6. Degré d'entente ente les ex-conjoints.	6.1 Bon, 6.2 Forcé, 6.3 Conflictuel.
7. Facteurs perçus comme ayant facilité l'adaptation au rôle paternel post-rupture.	7.1 Qualité de la relation entre les ex-conjoints : respect et ouverture. 7.2 Comportement affectueux et dédié du père à l'égard de ses enfants. 7.3 Comportement affectueux et adapté des enfants. 7.4 Force du père au plan psychologique (contrôle de soi). 7.5 Capacité à bien s'organiser dans la vie quotidienne. 7.6 Qualité des conditions de vie et soutien de l'environnement formel et informel.
8. Facteurs perçus comme ayant contribué positivement au bon fonctionnement de l'exercice du rôle parental post-rupture (selon la chercheuse).	8.1 Comportement proactif du père à l'égard de ses enfants. 8.2 Capacité à analyser de manière nuancée la dynamique familiale et à focaliser sur les éléments positifs (présents et futurs). 8.3 Capacité à demander de l'aide ou à l'accepter. 8.4 Qualité des conditions de travail du père.
9. Difficultés et obstacles rencontrés post-rupture.	9.1 Résistance de la mère à laisser le père s'engager davantage dans la vie des enfants. 9.2 Résistance des milieux à une présence accrûe des pères auprès de leurs enfants. 9.3 Difficultés psychologiques au plan du deuil amoureux. 9.4 Difficultés à assumer la paternité à temps partiel : perte du contact quotidien avec les enfants. 9.5 Difficultés à réaménager sa vie (déménagement, changement d'emploi) pour optimiser la conciliation travail-famille et vie personnelle. 9.6 Difficultés économiques.
10. Conséquences positives du soutien reçu (soutien formel et informel)	10.1 Validation et normalisation de son expérience de père séparé. 10.2 Meilleure canalisation des émotions négatives en vue de se recentrer sur le bien-être des enfants et sur ce qui va bien. 10.3 Développement de stratégies d'action susceptibles de faciliter l'adaptation des enfants à la rupture. 10.4 Plus grande affirmation de ses droits en tant que père. 10.5 Facilitation du processus de deuil amoureux. 10.6 Diminution des tracas financiers ou pour se loger. 10.7 Élargissement du réseau social.

Afin d'atteindre cet objectif, des variables socio-démographiques et/ou des catégories ont été croisées à l'aide du logiciel en vue de générer des matrices d'intersection. Celles-ci permettent d'observer le nombre de participants qui présentent les caractéristiques recherchées. Le logiciel permet aussi de retourner directement au verbatim associé à chacune des cellules de la matrice (en double-cliquant sur l'une d'entre elles). Ce qui fait en sorte que l'analyste ne s'éloigne pas de ses données. Le tableau 3.5 présente un exemple de ce type de matrice (voir en appendice F pour d'autres exemples de matrices qui ont servi à l'élaboration de la typologie de parcours paternels post-rupture).

Pendant cette phase d'analyse, plusieurs catégories ont été croisées avec celle qui se nomme « évolution des modalités de garde », car celle-ci discriminait beaucoup les participants entre eux relativement à la nature et à l'intensité des défis qu'ils avaient relevés après la rupture.

Ces types de croisements ont permis de dégager les principales caractéristiques des sous-groupes de pères. Toutefois, ceux réalisés entre des catégories plus « statiques » ne suffisaient pas à décrire l'histoire parentale de chacun dans une perspective davantage dynamique et chronologique. Afin d'y arriver, il a fallu retourner aux verbatims, cette fois en cherchant à identifier selon une logique chronologique les comportements du père de même que ceux de son environnement.

Cette façon d'analyser les données s'inscrit dans l'une des étapes de la codification axiale de Strauss et Corbin (1998) dans laquelle on cherche à identifier les “ sets of events or happenings that create the situations, issues, and problems pertaining to a phenomenon and, to a certain extent, explain why and how persons or groups respond in certain ways ” (Strauss & Corbin, 1998, p.130).

Tableau 3.5
Croisement entre les catégories types de garde physique et nature de la rupture

	Garde physique partagée seulement après quelques années	Garde physique partagée dès le début	Droits de visite aux 15 jours
Rupture choc	3	1	8
Rupture rapide mais négociée	1	0	1
Rupture graduelle et négociée	1	11	1

C'est ce qui a amené à développer des catégories plus larges, qui incluaient celles développées plus tôt. Tel que l'indique le tableau 3.6, cette catégorisation plus globale réfère à des dynamiques comportementales activées selon les obstacles rencontrés et les conditions d'exercice du rôle paternel.

Après ces étapes de croisements entre catégories et de développement de catégories plus globales, il était plus facile d'identifier des trajectoires parentales types qui traduisaient l'essentiel du vécu parental des pères rencontrés : comment la rupture avait été négociée, quelles étaient les principales difficultés rencontrées et les éléments qui avaient facilité l'adaptation au rôle paternel post-rupture (cette typologie est présentée dans le chapitre analyse des résultats). Dès qu'une première version des quatre trajectoires types a été rédigée, chaque entrevue a été relue à nouveau de telle sorte à s'assurer une fois de plus qu'elles étaient assez nuancées pour rendre compte du vécu de chacun. Toutes les entrevues ont ensuite été étiquetées selon qu'elles appartenaient à la trajectoire A, B, C ou D. Le logiciel permet d'attribuer des étiquettes larges à un document d'analyse (un verbatim d'entrevue) et il traite cette information comme s'il s'agissait d'une catégorie. Il a donc été possible de valider la typologie des trajectoires grâce aux matrices d'intersection. On croisait alors la « catégorie » type de trajectoire (A à D) avec celles qui concernent les difficultés et les facteurs ayant facilité l'adaptation au rôle paternel post-rupture.

Tableau 3.6
Réactions comportementales post-rupture en lien avec
les conditions d'exercice de son rôle parental

<p>1 Proactive et conciliante dès le début de la séparation: se renseigner rapidement avant que la séparation ne se concrétise au sujet des étapes à suivre pour conclure une entente de séparation satisfaisante et pacifique. Chercher à maintenir une relation satisfaisante avec l'ex-conjointe dans le but de ne pas perdre ce qui a été négocié en rapport notamment avec les arrangements de garde. Ce type de réaction est visible chez les pères qui ne connaissent pas une grande résistance concernant la garde et qui ne vivent pas de conflits importants avec leur ex-conjointe.</p>	<p>« Mais moi je m'étais préparé d'avance, j'avais été à Communications Québec, je suis allé chercher toute la documentation possible au niveau de séparation, de divorce ainsi de suite et l'aide qui est fournie (...) Je suis arrivé préparé en médiation, tant pour ce qui concerne la pension que la garde et c'est cela qui m'a beaucoup aidé à obtenir ce que je voulais...(...) J'ai cherché par la suite à toujours être conciliant avec mon ex, pour éviter les conflits et s'assurer que rien ne change par rapport à ma garde ». Père 17</p>
<p>2 Dépressive, passive et résignée*: être trop envahi par son deuil amoureux, sa colère et sa tristesse et accepter passivement des conditions d'exercice de son rôle parental jugées insatisfaisantes (surtout en ce qui concerne les modalités de garde) Tabler sur les aspects positifs concernant son rôle de père (même s'ils sont limités) et entreprendre peu de démarches pour modifier sa situation parentale. Positionnement en victime du système.</p>	<p>« Moi ça été comme un choc...J'ai vécu une grande période de trou noir...Je n'avais pas d'énergie pour me battre contre mon ex pour voir plus souvent les enfants...J'étais dans une situation injuste. J'ai laissé les choses aller même si je n'étais pas satisfait... Aujourd'hui je m'en veux de ne pas avoir revendiqué plus ». Père 19</p>
<p>3 Combative et défensive dès le début de la séparation: revendiquer avec grande ferveur le droit d'avoir accès à des modalités de garde plus satisfaisantes (devant les tribunaux ou auprès de l'ex). Cette phase combative était suivie d'une période d'accalmie si le père avait réussi à atteindre son objectif. Sinon elle se transformait en réaction passive et résignée ou en conciliation stratégique (voir catégorie 4).</p>	<p>« Dès que j'ai su qu'elle voulait pas me donner une garde partagée, je suis allé me renseigner pour me défendre seul devant les tribunaux. Je me suis battu. Je vivais et je continue de vivre une grande injustice... J'ai amélioré un peu ma situation, mais j'ai toujours l'impression qu'on me traite pas comme un vrai père. Je sais que j'apporte quelque chose dans la vie des enfants, mais je pourrais faire plus si la société le voulait». Père 4</p>
<p>4. Combative, conciliante et stratégique après coup : revendiquer le droit d'avoir accès à des modalités de garde plus satisfaisantes (devant les tribunaux ou auprès de l'ex) une fois que l'orage est passé, de manière stratégique et moins « agressive » que dans la catégorie 3. Chercher à améliorer sa situation parentale: respecter les heures de visites, réaliser des sacrifices importants, aider la mère lorsqu'elle est dépassée et chercher à établir une entente à l'amiable.</p>	<p>« Dès que mon fils m'a demandé pour venir dormir chez moi la semaine, juste une nuit, c'est là que j'ai décidé de me battre pour une garde physique partagée. Ça été long y a fallu se battre, pis faire des sacrifices importants, pis à se montrer disponible le plus possible pour les enfants. Mais j'ai fini par l'avoir...Depuis que je l'aie eue, je cherche à ne pas trop alimenter les conflits avec mon ex, pour pas que les problèmes de garde reviennent sur le tapis». Père 15</p>

* Certains pères qui ont été catégorisés dans la 2, se retrouvent aussi dans la 4 étant donné qu'ils n'avaient pas été actifs dès le départ (n=2).

Une fois que les trajectoires parentales ont été clairement identifiées, nous avons approfondi et nuancé l'analyse qui concerne les stratégies d'adaptation adoptées par les pères. Ces stratégies avaient déjà été identifiées dans les catégories 7 et 8 : facteurs ayant contribué positivement au bon fonctionnement de l'exercice du rôle parental post-rupture tels que perçus par les pères et la chercheure/forces personnelles du père. Toutefois, elles n'avaient pas été catégorisées à l'époque selon une logique qui visait à mieux documenter leur nature et leur évolution selon les différents contextes de vie des pères. Durant cette analyse, il est alors apparu que les stratégies d'adaptation (cognitives et comportementales) déployées par les pères variaient selon les trajectoires et les contextes de vie. Tel que le suggèrent Strauss et Corbin (1998), nous avons alors cherché à mieux documenter le contexte qui entourait l'apparition de ces stratégies d'adaptation.

Cette documentation s'est réalisée à partir de mémos analytiques (notes synthèse de l'analyste qui sont associées à chaque entrevue et enregistrées dans le dossier d'analyse) et de la lecture systématique de toutes les sections d'entrevues dans lesquelles apparaissaient ces différentes stratégies (catégories 7 et 8). Le logiciel permet d'y accéder facilement. C'est ce qui a permis de développer la catégorisation présentée dans le chapitre d'analyse de données (troisième article) : évolution des stratégies d'adaptation adoptées selon les types de trajectoires. Ce niveau d'analyse renvoie à l'étape de la modélisation de Paillé (1994), dans laquelle on identifie les liens structuraux et fonctionnels qui existent entre l'ensemble des catégories principales qui semblent le mieux expliquer le cœur du phénomène à l'étude.

3.4 Contrôle de la validité interne

La valeur d'une recherche dépend de la validité interne et externe du terrain d'enquête et de l'analyse des résultats. La validité interne (ou crédibilité) d'une étude qualitative réfère à " la correspondance entre une observation et la réalité empirique visée par cette observation " (Mucchielli, 1996, p.265). Elle repose entre autres sur la

capacité du chercheur à rendre compte adéquatement de la pluralité des réalités ou des points de vue qui auront émergé dans le cadre de son étude (Guba & Lincoln, 1985) et sur sa rigueur durant le processus analytique de va-et-vient entre les propositions hypothétiques, l'échantillonnage et l'analyse des résultats (Glasser & Strauss, 1967). La validité interne dépendra donc de la qualité du lien entre l'interprétation et l'observation empirique. Ce type de validité en recherche qualitative s'apprécie essentiellement par les critères de cohérence interne et d'acceptation interne (validation par les participants). Nous présenterons dans la prochaine section les différentes méthodes qui ont permis de contrôler ces critères de validation. Dans le chapitre de discussion, il sera détaillé de manière plus spécifique les forces et les faiblesses des différentes méthodes adoptées et de leur effet sur la validité des analyses.

3.4.1 La cohérence interne

La cohérence interne d'une étude renvoie à la plausibilité des analyses présentées compte tenu des données recueillies. L'atteinte de cette cohérence suppose que le chercheur "est en mesure de tracer l'histoire de sa recherche, d'indiquer quelles décisions ont été prises tout long de l'étude et de les justifier" (Mucchielli, 1996, p.25). L'une des stratégies couramment utilisée pour vérifier cette cohérence consiste à demander à une personne extérieure au projet de vérifier la rigueur du traitement des données et de la plausibilité des analyses via la lecture du journal de bord du chercheur et des données enregistrées. La cohérence interne de cette étude a été en partie garantie par une description détaillée des principales étapes d'analyse et par la validation des analyses synthèses de sept entrevues choisies au hasard par une assistante de recherche (tel que présenté plus tôt). Elle a été également assurée par l'envoi de ces synthèses analytiques et des analyses préliminaires des entrevues à un membre du comité de thèse. Cette procédure a permis de partager avec une chercheuse experte en recherche qualitative une partie des étapes d'analyses

(cohérence interne) et d'objectiver la plausibilité des différents parcours parentaux identifiés et des facteurs associés au fait de s'engager dans un parcours parental plutôt que dans un autre. Cette consultation a permis également de générer d'autres pistes d'analyses dont la suivante : pourquoi les pères des trajectoires C et D se positionnent-ils en victimes du système et font-ils beaucoup d'attributions internes relativement à leur "bonne adaptation" au divorce? Pourquoi considèrent-ils peu leur part de responsabilité dans les difficultés rencontrées? Cette question a d'ailleurs été soulevée dans le cadre du chapitre d'analyse de données.

3.4.2 L'acceptation interne (validation par les participants)

Ce critère de validation renvoie au degré de correspondance entre le sens que le chercheur confère à ses données et la réalité telle que perçue par les participants à l'étude (Mucchielli, 1996). Le processus de validation permet au chercheur de vérifier s'il a bien interprété le sens des propos tenus par les participants. Dans le cadre de cette étude, deux mécanismes ont été utilisés pour valider les analyses préliminaires : les questionnaires et rencontres de validation.

3.5 Contrôle de la validité externe

La validité externe en recherche réfère généralement à la capacité de généraliser les résultats d'une étude à un groupe plus large ou à l'ensemble d'une population. Dans le cadre de cette étude, nous adoptons une perspective constructiviste de transférabilité plutôt que de généralisation du savoir : nous concevons que "la richesse et la réalité des faits humains rendent impossible la généralisation complète du savoir produit" (Savoie-Zjac, dans Mucchielli, 1996, p. 204). Dans cette perspective, le transfert du savoir se produit au moment où l'utilisateur de la recherche est en mesure d'apprécier les résultats, de faire des comparaisons avec son propre contexte tout en y apportant les nuances nécessaires. Aussi, dans cette étude, le but est de générer une connaissance approfondie de divers

processus d'adaptation pouvant expliquer le maintien de l'exercice du rôle parental, sans prétendre qu'ils rendent compte de la réalité de l'ensemble des pères séparés québécois. Ces processus d'adaptation peuvent toutefois s'appliquer à des pères séparés vivant au sein de contextes similaires, ou probablement à des situations où le rôle parental est fragilisé, mais maintenu malgré tout (tel que lors du placement d'un enfant en centre de réadaptation ou en famille d'accueil). Le niveau de transférabilité des résultats est fonction de la saturation des analyses.

3.5.1 Saturation des analyses

Pour les concepteurs de la théorisation ancrée, la saturation des analyses constitue un critère important de validité de cette dernière (Glasser & Strauss, 1967). La saturation réfère au moment où le chercheur réalise que l'ajout de données nouvelles n'améliore pas la compréhension du phénomène à l'étude. Cette atteinte du critère de saturation sera un gage de rigueur surtout si le chercheur a procédé à un échantillonnage théorique rigoureux : chercher à documenter des contextes de vie différents.

Ce critère a été atteint dans cette étude en partie grâce à la taille de l'échantillon, mais surtout en raison de sa diversité : nous avons rencontré des pères qui se différenciaient par leur statut socio-économique (revenus annuels variant entre 20 000\$ et 50 000\$ et plus), leur modalité de garde, leur processus de négociation de la rupture, leur nouveau statut familial et le nombre d'enfant et le temps écoulé depuis celle-ci. Le fait d'avoir identifié des thèmes communs au sein de cette diversité donne accès à des résultats plus crédibles, nuancés, fiables et plus aisément transférables à d'autres contextes similaires.

3.6 Déontologie

Comme cette étude s'inscrit dans un projet de recherche plus large qui porte sur la paternité menée par une équipe de chercheurs de l'UQO, le comité d'éthique de

l'université a donné son accord concernant la démarche de recherche proposée. Tous les participants ont lu et signé le formulaire de consentement qui explique le but de la recherche, la procédure de collecte de données, l'utilisation qui allait être faite des données, le respect de la confidentialité et des droits du participant avant de participer à la recherche. Chaque participant a reçu la somme de 25\$.

CHAPITRE IV

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Le présent chapitre sera composé essentiellement des deux autres articles de thèse. L'un d'entre eux, intitulé " Quelles sont les conditions associées à une bonne adaptation au rôle paternel post-rupture? Parcours paternels et points de vue de pères " présente de façon détaillée la typologie des parcours paternels post-rupture et une analyse écologique des facteurs qui, selon les pères, ont contribué au maintien et à l'adaptation au rôle paternel post-rupture. Cet article a été accepté pour publication dans la Revue Canadienne de Santé Mentale Communautaire²⁰. Il sera présenté en premier puisqu'il présente une analyse davantage descriptive des données. Le manuscrit a été soumis à cette revue, puisqu'elle publie des articles en lien avec le bien-être psychologique des Canadiens et de leur communauté et qu'elle vise un lectorat composé de professionnels et de chercheurs. Une section d'analyse complémentaire portant sur les difficultés et les avantages perçus de la séparation est présentée dans l'appendice I, de telle sorte à ne pas nuire à la fluidité du présent chapitre.

Ensuite, suivra le dernier article de thèse, intitulé " Stratégies d'adaptation et trajectoires paternelles après une rupture conjugale " qui a été traduit et soumis à la

revue américaine *Fathering: A Journal of Theory, Research, and Practice About Men as Fathers* (voir l'accusé de réception à l'appendice H). Cet article présente un niveau d'analyse davantage interprétatif, plus près d'une théorisation ancrée. Nous avons choisi de soumettre cet article dans une revue américaine spécialisée sur la paternité afin de rejoindre un plus grand nombre de lecteurs intéressés par la question de l'engagement paternel.

Il sera présenté, en guise d'introduction aux articles, une brève description du contexte de vie des pères selon leurs modalités de garde. Ce préambule nous apparaît important, car les arrangements de garde représentent une variable qui influence beaucoup le contexte de vie des pères séparés et leur rapport à la paternité. De plus, comme les deux articles reposent sur la typologie des parcours paternels, angle d'analyse plus global qui ne se limite pas aux modalités de garde, il s'avérait d'autant plus pertinent de présenter ce premier niveau d'analyse en début de chapitre.

4.1 Description de l'exercice du rôle paternel selon les contextes de garde physique des enfants.

Les pères qui voient leurs enfants aux quinzaines souhaiteraient passer plus de temps avec eux et jouer un rôle plus actif dans leur éducation (via une garde physique partagée). Plusieurs s'ennuient du contact au quotidien avec les enfants et se disent très insatisfaits de cet arrangement de garde. Même s'ils partagent des moments très agréables avec eux, ils ont tout de même l'impression de ne pas être "pères à part entière" puisqu'ils ne sont plus impliqués dans leur quotidien.

Malgré cela, la plupart d'entre eux estiment que la nouvelle configuration familiale a eu quelques effets positifs sur le type de relation qu'ils établissent avec

²⁰ Voir appendice H pour les lettres d'acceptation et accusés de réception des éditeurs de revues.

leurs enfants. Pour certains, la rupture conjugale leur a permis d'actualiser de nouvelles facettes de leur rôle parental (achat de vêtements à l'enfant; soins physiques de l'enfant; partage de vécu). Pour d'autres, la fin de la cohabitation avec la mère des enfants leur a permis d'exercer plus librement leur rôle paternel et de s'impliquer plus activement auprès d'eux.

Le contexte de garde de fin de semaine semble induire le besoin de passer davantage de temps de qualité avec les enfants. Cela se traduit par le fait de prendre le temps d'écouter l'enfant, de lui parler et de lui transmettre des valeurs durables tout en partageant des moments de plaisirs tels que le sport, les sorties culturelles et les jeux. D'ailleurs, certains ont l'impression que même s'ils ne voient pas l'enfant au quotidien, ils réussissent tout de même à "laisser leurs traces"; à transmettre des valeurs de base à l'enfant qui lui serviront toute sa vie.

Pis j'allais chercher des livres à la bibliothèque pour lui les fins de semaine, donc il y avait quand même euh...en tout cas j'essayais de faire les choses avec lui pis l'amener, évidemment c'est pas tout le monde qui a la chance d'avoir un chalet familial, mais de sortir avec lui, dans le sens lui montrer qu'on pouvait se promener, qu'on pouvait faire des choses en dehors de la maison. (père 26 B).

Quand j'avais une fin de semaine sur deux je me forçais à faire des activités spéciales avec eux autres et non la routine, au lieu de rester à la maison je m'arrangeais pour aller à un parc qu'on avait jamais été ou visiter un musée ou aller chez de la parenté qui avaient pas vu souvent, mais chaque fin de semaine était différente pour briser la monotonie, alors pour faire un peu différent de chez leur mère où est-ce qui avaient une routine, chez leur père y en avait moins. (père 12 C).

Toutefois, ce contexte de garde engendre chez certains pères un sentiment de devoir "rendre tout le monde heureux" dans une période de temps concentrée, ce qui rend la relation père-enfant un peu plus artificielle et moins "normale" aux yeux de quelques-uns. Selon les participants, cet impératif du bonheur aux 15 jours est particulièrement difficile à soutenir.

Afin de maximiser le peu de temps dont ils disposent avec leurs enfants, certains pères éliminent les tâches domestiques et les contraintes de la vie quotidienne durant leurs fins de semaine. Ils ne veulent pas qu'elles deviennent routinières; ils souhaitent faire découvrir de nouvelles activités aux enfants, leur offrir un lieu où il fait bon vivre et qui se démarque de leur vie quotidienne chez leur mère.

Ma priorité c'était de passer du temps de qualité avec elle, donc les travaux ménagers tout ça j'essayais de les faire pendant la semaine pour que je puisse me libérer pour faire des activités avec elle pendant la fin de semaine. (père 10 C).

D'autres pères ont toutefois mentionné leur crainte de devenir des "pères bonbons de fin de semaine" qui ne font que des loisirs sans réellement encadrer ou éduquer leurs enfants, c'est pourquoi ils trouvent important de réaliser des activités éducatives avec eux et de les mettre à contribution dans l'accomplissement des tâches normales du quotidien, telles que la préparation de repas en famille ou l'épicerie de la fin de semaine. Pour ces pères, on pourrait dire que le principal défi consiste à rendre ces fins de semaine agréables pour tous, tout en conservant une trame de fond éducative et encadrante pour l'enfant.

La plupart du temps on passe la fin de semaine chez moi et on fait des choses toutes simples, des activités ensemble, on peut aller faire l'épicerie ensemble ou prendre des marches. Des choses très simples, le but de tout ça c'est que je ne veux pas me transformer en grand-oncle avec qui c'est toujours les gâteries, le party puis y font ce qui veulent. Non c'est pas ça, on fait beaucoup de choses, mais je garde quand même une atmosphère normale autant que possible compte tenu de la situation. (père 2 D).

L'exercice du rôle paternel en contexte de garde physique partagée est très différent. Ces pères ont développé une routine de vie beaucoup plus définie avec les enfants, puisqu'ils partagent leur quotidien durant la semaine: amener les enfants à l'école et aux loisirs, aider dans les devoirs, préparer des repas et des lunchs, faire des loisirs en famille en soirée, donner les bains et passer au rituel du coucher.

L'enfant de 6 ans je vais le porter à la garderie pour 7 heures le matin et puis par la suite je me dirige vers le boulot. Entre temps l'enfant de 12 ans lui se prépare tranquillement à la maison, prend son autobus, se dirige vers l'école. Et puis là c'est ça, en soirée je reviens, je quitte le boulot vers 3 heures trente, je vais chercher mon plus jeune à la garderie, je suis de retour à la maison vers 4 heures et quart, je fais les études, les leçons, travaux de classe avec le plus jeune, le plus vieux est autonome, jusque vers 5 heures et quelques. Pis par la suite ben y a la préparation souper, mais le souper est toujours, pratiquement toujours préparé une semaine d'avance (père 7A).

Certains pères considèrent que ce nouveau contexte familial leur a permis de s'épanouir en tant que parents : de mieux se connaître, de mieux connaître les enfants et leurs besoins et de développer en conséquence un mode d'échange avec ceux-ci caractérisé par une plus grande proximité affective. La plupart des pères qui détiennent ce type de garde, considèrent qu'elle leur permet, comparativement à une garde de fin de semaine, d'avoir une vie plus "normale" et "équilibrée" : ils peuvent passer beaucoup de temps avec les enfants et réaliser des activités au moment où cela leur convient. Aussi, cela leur permet durant "l'autre semaine sans enfants" de s'épanouir en tant qu'adultes (sorties entre amis, détente, loisirs, bénévolat) et/ou de faire des heures supplémentaires au travail. Certains pères soulignent toutefois qu'ils aimeraient beaucoup mieux avoir les enfants à temps plein, mais comme ils croient en l'importance de la mère dans la vie de ces derniers, la garde partagée devient donc incontournable à leurs yeux. Le tableau 4.1 présente une analyse comparative de l'exercice du rôle paternel selon les arrangements de garde.

Enfin, tous les pères rencontrés, peu importe leurs arrangements de garde, ont parlé du plaisir qu'ils vivaient lorsqu'ils passaient du temps avec leurs enfants.

Ah oui, je suis beaucoup, beaucoup, beaucoup moins stressé que je l'étais (avant la séparation). Quand les enfants arrivent, je suis content de les avoir, je suis content, je les accueille, on a du fun, on rit, on s'amuse et pour moi c'est clair que c'est du temps avec eux pendant cette semaine-là, c'est pas du temps de gardiennage, c'est vraiment une interaction. (père 5A).

Tableau 4.1
Description de l'exercice du rôle paternel selon les arrangements de garde

Dimension évaluée	Pères de garde physique partagée	Pères qui ont droits de visite
Description du rôle parental exercé	<ul style="list-style-type: none"> -Routine de vie très précise avec les enfants. -Encadrement des enfants est important. -Suivi scolaire, médical et affectif serré des enfants. -Implication dans les loisirs des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> -Positionnement comme un accompagnateur de l'enfant, un guide qui fait découvrir de nouvelles choses plaisantes (non-routinier). -Souci d'un suivi scolaire, affectif et médical de l'enfant (quand cela est possible). -Encadrement des enfants limité.
Niveau de satisfaction de l'exercice du rôle parental post-séparation	<ul style="list-style-type: none"> -Très grande satisfaction caractérisée par un sentiment de plus grande proximité affective avec les enfants, d'avoir un impact sur le développement des enfants et d'organiser son quotidien familial "à sa façon". 	<ul style="list-style-type: none"> -Satisfaction mitigée : plaisir associé au fait de passer du temps plaisant de qualité seul avec les enfants, mais sentiment de perte importante d'influence sur la discipline et l'éducation au quotidien (mais espoir de léguer valeurs à long terme). -Sentiment d'injustice en lien avec les arrangements de garde.
Influence de la nouvelle configuration familiale sur la relation père-enfant	<ul style="list-style-type: none"> -Sentiment de tenir compte davantage du point de vue des enfants dans le choix des activités. -Sentiment d'être moins tendu face aux enfants, plus agréable au quotidien qu'avant la séparation. -Souci de développer de nouveaux modes d'échanges ou d'activités avec les enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> -Sentiment de tenir compte davantage du point de vue des enfants dans le choix des activités. -Souci de développer de nouveaux modes d'échanges ou d'activités avec les enfants. -Exigence de performance à rendre chaque petit moment agréable avec les enfants.

4.2 Quelles sont les conditions associées à une bonne adaptation au rôle paternel post-rupture? (article 2)

Quelles sont les conditions associées à une bonne adaptation au rôle paternel post-rupture? Parcours paternels et points de vue de pères

Judith Gaudet

Université du Québec à Montréal²¹

Annie Devault

Université du Québec en Outaouais

²¹ La rédaction de cet article de thèse de doctorat a été possible grâce à une bourse obtenue par la première auteure du Fonds Québécois pour la Recherche Sociale (FQRSC) et à une subvention de la Direction de la santé publique de l'Outaouais obtenue par la deuxième auteure. Nous tenons à remercier Camil Bouchard, Ph.D. et Nancy Guberman, Ph.D. pour leurs précieux commentaires et Maryse Dassylva pour la transcription des entrevues et la validation des analyses.

Résumé

Cet article présente les résultats d'un volet d'une recherche qualitative qui vise à identifier quelles sont les différentes conditions (psychologiques et sociales) qui semblent favoriser ou nuire à l'adaptation des pères à leur rôle parental après une rupture conjugale. Les analyses de récits de vie de 27 pères séparés ou divorcés qui sont présents dans la vie de leurs enfants ont permis d'identifier quatre trajectoires paternelles adaptatives post-rupture. Ces trajectoires ou parcours de vie renvoient aux événements, obstacles, stratégies et facilitateurs qui caractérisent leur expérience post-rupture. Les éléments qui influencent positivement l'adaptation à leur rôle parental varient selon les trajectoires. Toutefois, certains sont communs à l'ensemble des pères et ils concernent : leur capacité à réaliser des compromis et des sacrifices importants avec l'ex-conjointe relativement à leur entente de séparation ou de divorce, leur croyance en l'importance de leur rôle dans la vie de leurs enfants, leur capacité à accepter ou à demander de l'aide après la rupture et leurs démarches proactives pour accéder à des conditions satisfaisantes d'exercice de leur rôle parental.

This article presents the findings of one phase of a qualitative study aimed at identifying the various factors (psychological and social) that seem to help or hinder fathers in coping with their parental role after a marital breakdown. Analyses of the life stories of 27 separated or divorced fathers who are present in their children's lives identified four paternal coping trajectories following marital breakdown. These trajectories or life paths refer to the events, obstacles, strategies and facilitating factors that characterize the fathers' experiences after separation or divorce. The factors that have a positive influence on how they cope with their parental role vary according to trajectory. However, a number are common to the group of fathers as a whole and concern the following: their ability to make significant compromises and sacrifices with their ex-partner in relation to their separation or divorce agreement, their belief in the importance of the role they play in their children's lives, their ability to accept or ask for help after the breakdown of their marriage and their proactive approach to achieving satisfactory conditions for carrying out their parental role.

Mots clés : pères, rupture conjugale, adaptation, engagement paternel

Key words : fathers, divorce, separation, coping, father involvement

L'Enquête Longitudinale Nationale sur les Enfants et les Jeunes (ELNEJ) indique que près de 25% des enfants canadiens nés en 1987-88 ont connu la séparation ou le divorce de leurs parents avant l'âge de six ans (Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999). Cette étude montre aussi que le lien entre le père et l'enfant tend à se fragiliser après une rupture. Parmi les enfants qui demeurent chez leur mère cinq ans après la séparation ou le divorce (87,3% des enfants), 17,8 % d'entre eux voient leur père à toutes les deux semaines, 12,9% les voient une fois par semaine, 32,2% voient leur père de temps à autre et 24,2% ne les voient plus. En ce qui concerne les autres enfants, 7,2% d'entre eux demeurent chez leur père et 5,5% habitent à la fois chez leur mère et leur père selon un horaire partagé.

Considérant ces résultats, les chercheurs se sont attelés à mieux comprendre ce qui pourrait expliquer et prévenir le désengagement paternel. La plupart des recherches ont porté sur les variables et trajectoires parentales associées au désengagement graduel des pères après une rupture ou à leur absence en se basant souvent sur des données recueillies auprès des mères (Gaudet, Devault, & Bouchard, 2005). Un moins grand nombre de chercheurs ont poursuivi l'objectif de documenter l'expérience des pères séparés encore présents dans la vie de leurs enfants et d'identifier les facteurs qui, selon eux, ont nui, mais surtout contribué à leur bonne adaptation parentale et au maintien de l'exercice de leur rôle parental. Pourtant, les facteurs qui favorisent une meilleure adaptation à une situation stressante (facteurs de protection) ne sont pas nécessairement l'inverse de ceux qui y nuisent (facteurs de risques) (Rutter, 1987).

De plus, une meilleure connaissance de tels facteurs de protection pourrait contribuer à la mise en place de programmes de promotion plus efficaces et encore mieux adaptés à la réalité des pères séparés. D'ailleurs le besoin de ce type d'intervention représente l'une des recommandations du Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes (2004).

Au Canada, seulement trois études ont donné la parole à des pères séparés ou divorcés qui étaient encore présents dans la vie de leurs enfants dans le but d'identifier les facteurs associés au maintien de leur engagement parental (Allard, Bourret, Tremblay et coll., 2004 ; Kruk, 1991; Le Bourdais, Juby, & Marcil-Gratton, 2001). L'une d'entre elles a été réalisée auprès de pères québécois. Elle documente en profondeur la situation des pères séparés par l'entremise d'entretiens semi-dirigés et elle s'est réalisée auprès d'un petit échantillon de pères vivant en contexte de pauvreté (n=15) (Allard et al., 2004). Notre étude se situe en complémentarité avec les travaux de ces chercheurs.

La littérature scientifique montre que maintien de l'engagement paternel post-rupture est associé aux éléments suivants :

a) la diminution de l'intensité des conflits entre ex-conjoints après la rupture (Arditti & Bickley, 1996; Minton & Pasley, 1996) et la capacité des parents à communiquer ensemble au sujet de l'éducation des enfants (Rosenbaum, 2000);

b) le fait que le père ait de bons revenus et/ou un bon niveau d'éducation (Cooksey & Craig, 1998; Le Bourdais et al., 2001; Ottosen, 2001);

c) la proximité physique du père de la résidence des enfants (Cooksey & Craig 1998; Le Bourdais et al, 2001; Lewis, Maka, & Papacosta, 1997; Stephens, 1996);

d) une forte identification du père à son rôle parental et la priorisation de son rôle de père par rapport à ses autres rôles (employé, ami, amoureux) (Allard et al., 2004 ; Ihinger-Tallman, Pasley, & Buehler, 1995; Minton & Pasley, 1996; Stone & McKenry, 1998;);

e) une bonne adaptation psychologique du père après la rupture conjugale (Hetherington & Kelly, 2002; Kruk, 1991; Rettig, Leichtentritt, & Stanton, 1999; Stone, 2001) ;

f) une relation père-enfant post-séparation harmonieuse ou jugée satisfaisante par le père (Allard et al., 2004; Hetherington & Kelly, 2002; Le Bourdais et al., 2001; Stone & McKenry, 1998) et

g) la capacité à demander de l'aide et le fait d'être soutenu par son entourage (Allard et al., 2004; Hetherington & Kelly, 2002).

4.2.1 Cadre théorique

Sur les plans théorique et conceptuel, cette étude s'inspire entre autres de la conception écologique du développement humain de Bronfenbrenner (1979). L'approche écologique considère que le développement est déterminé par la qualité et la continuité des liens qui s'établissent entre l'individu (ontosystème) et ses environnements proximaux (microsystème : famille, amis et mésosystème : liens entre les microsystèmes), et par l'influence indirecte des environnements distaux (exosystème : institutions, conseils d'administration et macrosystème : valeurs et croyances sociales). Cette approche s'avère pertinente, car l'examen de la littérature scientifique indique que tant des variables psychologiques que sociales jouent un rôle important dans la vie des pères séparés. De plus, peu de chercheurs dans le domaine ont considéré ces deux types de variables en interaction.

La perspective d'adaptation aux transitions familiales de Cloutier et ses collègues (1997) s'est également ajoutée au cadre théorique de base étant donné que la recherche vise à documenter les facteurs qui sont favorables à une bonne adaptation au rôle paternel post-rupture. Selon ces auteurs, la clé de l'adaptation repose sur la continuité et le maintien des rôles malgré le changement. Plus spécifiquement, les parents s'adaptent plus aisément à une transition s'ils peuvent continuer à exercer leur rôle au sein de la nouvelle configuration familiale et y entretenir des liens de qualité. Leur adaptation est également facilitée s'ils sont en mesure de prévoir le changement, s'ils sentent qu'ils peuvent agir sur leurs nouvelles

conditions de vie et conserver un pouvoir décisionnel. Enfin, les parents s'ajusteront mieux à une transition familiale s'ils sont en mesure de répondre à leurs besoins matériels et socio-affectifs et s'ils peuvent recevoir du soutien leur permettant de dédramatiser la transition qu'ils vivent.

4.2.2 Objectifs de l'étude

Les objectifs d'un des volets de cette étude exploratoire consistent à a) décrire et comprendre l'expérience de vie des pères qui sont toujours en contact avec leurs enfants après la rupture conjugale et b) identifier les principaux facteurs (caractéristiques psychologiques et sociales des pères, de leur nouvelle configuration familiale et de leurs milieux de vie) qui selon eux ont facilité ou, au contraire, compliqué l'exercice de leur rôle parental.

4.2.3 Méthodologie

Des entrevues individuelles semi-dirigées ont été menées au cours des années 2001 et 2002 auprès de 27 pères²² en provenance de la ville de Gatineau, qui étaient séparés depuis au moins deux ans²³ et qui étaient toujours présents dans la vie de leurs enfants (voyaient leurs enfants au moins une fin de semaine sur deux). Le recrutement s'est réalisé via des annonces parues dans les journaux locaux et dans différents lieux publics: commerces et organismes communautaires. L'échantillon a été complété grâce à la méthode boule-de-neige : les participants nous ont référé à d'autres pères séparés qu'ils connaissaient (Patton, 1987). Les entrevues duraient en

²² Ce nombre de participants est justifié par le fait que nous avons voulu rencontrer tous les pères qui se montraient intéressés à participer à l'étude, même si nos analyses ont atteint un niveau de saturation intéressant après les 23 premières entrevues.

²³ La recherche montre que le lien père-enfant tend à se fragiliser les deux à cinq années après la séparation (Marcil-Gratton et al., 1999).

moyenne une heure trente et elles se déroulaient dans les bureaux de l'université. Huit pères répartis en deux groupes ont accepté de participer à un groupe de discussion et de validation des analyses préliminaires (tous les pères avaient été invités à participer à cette rencontre). Les deux rencontres de validation ont duré deux heures trente chacune. Toutes les entrevues ont été enregistrées sur bande-audio avec le consentement écrit des participants et elles ont été retranscrites. Tous les participants ont complété une fiche signalétique à la fin des entrevues.

Les participants étaient séparés depuis 5,8 ans, en moyenne (cela varie entre 2 et 10 ans), et 80% d'entre eux avaient été mariés à la mère de leurs enfants. Quarante pour cent (40%) des participants avaient une nouvelle conjointe au moment des entrevues. Tel que le montre le tableau 4.2, les participants disposaient de modalités de garde variées.

Tableau 4.2
Distribution de l'échantillon selon les modalités de garde (n=27)

Modalités de garde	%
Garde physique partagée depuis la séparation (plus de 40% du temps passé avec les enfants)	44
Garde physique partagée après quelques années de « garde de fins de semaine aux 15 jours » (en plus des congés scolaires)	19
Droits de visite aux 15 jours depuis la séparation	37

Les participants étaient âgés en moyenne de 40 ans. On comptait 1,3 enfant par père. Ils étaient âgés de 11 ans, en moyenne. Les tableaux 4.3 et 4.4 indiquent que les participants provenaient de milieux socio-économiques variés. Tous les pères rencontrés étaient caucasiens, francophones et d'origine canadienne, sauf un qui était d'origine mexicaine.

Tableau 4.3
Distribution de l'échantillon selon les revenus annuels bruts (n=25)

Revenus annuels bruts	%
50 000\$ et plus	48
40 000\$ à 49 999\$	16
30 000\$ à 39 999\$	12
20 000\$ à 29 999\$	24

Tableau 4.4
Distribution de l'échantillon selon le niveau de scolarité (n=25)

Niveau de scolarité	%
Diplôme de 2 ^e cycle universitaire	7
Diplôme de 1 ^{er} cycle universitaire ou certificat	35
Diplôme du collégial (technique)	43
Diplôme d'études professionnelles au secondaire	24

Collecte et analyse des données

Nous avons utilisé une méthodologie de recherche qualitative qui, pour la collecte de données, s'inspire de la théorisation ancrée de Glasser et Strauss (1967). Cette méthodologie implique un mode de travail itératif : l'analyse est concurrente à la collecte de données. Cette façon de procéder permet de documenter de manière plus approfondie les facteurs qui, après analyse, semblent jouer un rôle important dans la compréhension du phénomène à l'étude, et de vérifier auprès des prochains participants si ces facteurs ont également joué un rôle important dans leur trajectoire de vie. Ainsi, il s'est avéré pertinent de documenter de façon plus approfondie au fil des entrevues : a) l'histoire de la rupture conjugale (qui l'a initiée? Comment a-t-elle été négociée?); b) le processus de deuil amoureux; c) la qualité relationnelle entre les ex-conjoints et leur niveau de collaboration concernant l'éducation des enfants (coparentalité) et d) l'intensité d'engagement paternel pré-rupture. De plus, après l'analyse des premières entrevues, il devenait incontournable de rencontrer des pères qui disposaient de modalités de garde physique diversifiées. Cette façon de procéder

réfère à la notion d'échantillonnage théorique de Glasser et Strauss (1967): la documentation de contextes parentaux diversifiés et l'approfondissement graduel de certains thèmes qui se révèlent en cours de route centraux permettent d'enrichir et de nuancer l'analyse de données.

L'analyse de contenu des entrevues s'est déroulée en s'inspirant de l'approche de théorisation ancrée proposée par Paillé (1994) et du paradigme de codification axiale de Strauss et Corbin (1998). Les grandes étapes prescrites par ces auteurs ne se déroulent pas de façon linéaire et séquentielle, mais bien dans une logique itérative:

a) l'étape de codification consiste à résumer en de courtes phrases les éléments importants des entrevues en demeurant le plus près possible du sens premier du discours des participants (ex : « peur du père de perdre le contact avec ses enfants »). Toutes les entrevues ont été codifiées à l'aide du logiciel d'analyse qualitative N'Vivo. À cette étape, on réalise une analyse verticale des entrevues.

b) L'étape de catégorisation consiste à regrouper des codes se référant à un même thème dans le but de lui attribuer une étiquette qui renvoie à un phénomène plus large et ayant une richesse conceptuelle plus grande (2^e niveau conceptuel). Le tableau 4.5 présente les principales catégories qui ont émergé des analyses. Certaines sont plus spécifiques et elles sont développées selon des critères d'intensité (niveau d'harmonie entre les ex-conjoints : conflictuel, bon ou forcé) ou d'évolution dans le temps (historique des différentes modalités de garde depuis la séparation). D'autres sont plus globales et elles visent à rendre compte des différentes déclinaisons d'un thème central, comme la catégorie qui traite des difficultés rencontrées par les pères.

Tableau 4.5
Synthèse des principales catégories d'analyse

1. Type de séparation.	Graduelle, 1.2 Choc, 1.3 Rapide mais prévue.
2. Initiateur de la séparation.	2.1 Père, 2.2 Mère, 2.3 De commun accord.
3. Degré d'engagement paternel avant la séparation.	3.1 Élevé, 3.2 Moyen, 3.3 Faible.
4. Processus de négociation de la séparation.	4.1 Médiation, 4.2 Tribunal, 4.3 Amiable.
5. Évolution des modalités de garde.	5.1 Partagée dès le début. 5.2 Partagée après quelques années. 5.3 Droits de visite aux 15 jours depuis toujours.
6. Degré d'entente ente les ex-conjoints.	6.1 Bon, 6.2 Forcé, 6.3 Conflictuel.
7. Facteurs perçus comme ayant facilité l'adaptation au rôle paternel post-rupture.	7.1 Qualité de la relation entre les ex-conjoints : respect et ouverture. 7.2 Comportement affectueux et dédié du père à l'égard de ses enfants. 7.3 Comportement affectueux et adapté des enfants. 7.4 Force du père au plan psychologique (contrôle de soi). 7.5 Capacité à bien s'organiser dans la vie quotidienne. 7.6 Qualité des conditions de vie et soutien de l'environnement formel et informel.
8. Facteurs perçus comme ayant contribué positivement au bon fonctionnement de l'exercice du rôle parental post-rupture (selon la chercheuse).	8.1 Comportement proactif du père à l'égard de ses enfants. 8.2 Capacité à analyser de manière nuancée la dynamique familiale et à focaliser sur les éléments positifs (présents et futurs). 8.3 Capacité à demander de l'aide ou à l'accepter. 8.4 Qualité des conditions de travail du père.
9. Difficultés et obstacles rencontrés post-rupture.	9.1 Résistance de la mère à laisser le père s'engager davantage dans la vie des enfants. 9.2 Résistance des milieux à une présence accrue des pères auprès de leurs enfants. 9.3 Difficultés psychologiques au plan du deuil amoureux. 9.4 Difficultés à assumer la paternité à temps partiel : perte du contact quotidien avec les enfants. 9.5 Difficultés à réaménager sa vie (déménagement, changement d'emploi) pour optimiser la conciliation travail-famille et vie personnelle. 9.6 Difficultés économiques.
10. Conséquences positives du soutien reçu (soutien formel et informel)	10.1 Validation et normalisation de son expérience de père séparé. 10.2 Meilleure canalisation des émotions négatives en vue de se recentrer sur le bien-être des enfants et sur ce qui va bien. 10.3 Développement de stratégies d'action susceptibles de faciliter l'adaptation des enfants à la rupture. 10.4 Plus grande affirmation de ses droits en tant que père. 10.5 Facilitation du processus de deuil amoureux. 10.6 Diminution des tracas financiers ou pour se loger. 10.7 Élargissement du réseau social.

Une fois ces étapes complétées, une assistante de recherche a validé la catégorisation de sept entrevues sélectionnées au hasard. À partir des verbatims d'entrevues, elle devait valider les éléments identifiés par la chercheuse et indiquer ceux qui avaient été omis. Ces éléments lui étaient présentés sous la forme de résumés d'entrevues organisés autour des principales catégories d'analyse. Tous les éléments ressortis par la chercheuse l'ont également été par l'assistante.

c) L'étape de la mise en lien des catégories.

Plus la catégorisation avançait, plus il devenait évident que des sous-groupes de pères se distinguaient les uns des autres en fonction de leur histoire de séparation, de leur processus de négociation de cette dernière et des modalités de garde et des difficultés rencontrées. Il est alors apparu important de procéder à un deuxième niveau d'analyse dans lequel on cherchait à identifier quelles combinaisons de catégories caractérisaient le mieux les différents sous-groupes de pères. On se demandait par exemple dans quels contextes on retrouvait davantage le même type de difficultés et de réactions face à celles-ci.

Afin d'atteindre cet objectif, nous avons d'abord croisé entre elles des variables socio-démographiques et/ou des catégories à l'aide du logiciel en vue de générer des matrices d'intersection. Celles-ci permettent d'observer le nombre de participants qui présentent les caractéristiques recherchées. Toutefois, ces croisements réalisés entre des catégories souvent statiques ne suffisaient pas à décrire l'histoire parentale de chacun dans une perspective davantage dynamique et chronologique. Afin d'y arriver, il a fallu retourner aux verbatims, cette fois en cherchant à identifier selon une logique chronologique les comportements du père de même que ceux de son environnement. Tout ce qui concerne la chronologie des événements a été noté par l'entremise de mémos analytiques (notes synthèse de l'analyste qui sont associées à chaque entrevue et enregistrées dans le dossier

d'analyse). Ces différentes étapes ont permis d'identifier quatre trajectoires parentales.

4.2.4 Analyse des résultats

Dans la prochaine section, nous présenterons une typologie de parcours paternels post-rupture et une analyse écologique des facteurs qui sont perçus comme ayant facilité l'adaptation au rôle paternel.

4.2.4.1 Quels sont les différents parcours parentaux des pères divorcés?

Les parcours parentaux renvoient aux principaux événements, obstacles, facilitateurs qui caractérisent l'expérience de vie de différents sous-groupes de pères après leur rupture conjugale.

Le parcours parental A « Les épanouis » (n=6): *Une transition familiale planifiée au profit de l'épanouissement individuel et paternel.*

Le parcours personnel et parental de ces pères s'est bien déroulé après la rupture, sans trop d'embûches, en garde physique partagée dès le début²⁴. Pour ces pères et leur ex-conjointe, cet arrangement de garde représentait la meilleure option. Ces pères étaient déjà engagés dans la vie de leurs enfants et ils pouvaient maintenir et bonifier cette implication après la rupture. Ils ne perçoivent pas la rupture comme un événement ayant exigé beaucoup d'adaptation de leur part: elle avait été planifiée, négociée et graduelle. Les principaux défis associés à leur nouveau statut conjugal – gérer seul la maison et le quotidien des enfants, redéfinir ses goûts et intérêts en tant qu'homme et en tant que père et s'entendre avec la mère de leur enfant concernant le nouveau

²⁴ Lorsqu'un parent habite avec son enfant au moins 40% du temps, la garde physique est partagée.

fonctionnement familial – n’ont pas taxé leurs ressources. La principale difficulté rapportée a trait à la charge de travail durant les semaines où les enfants sont absents de la maison : ils profitaient de ce temps pour réaliser des heures supplémentaires au travail et pour terminer des tâches domestiques en vue de maximiser le temps passé avec les enfants. Ils considèrent que la séparation leur a permis de se retrouver comme individu, de se définir comme père à l’extérieur des attentes de la mère de leurs enfants et de passer du temps de meilleure qualité avec leurs enfants.

Le parcours parental B « Les stratégies proactifs » (n=8) : *Une transition de vie difficile facilitée entre autres par le maintien de l’exercice du rôle paternel au quotidien.*

Ces pères ont vécu des moments difficiles pendant et après la rupture, car elle n’avait pas été nécessairement souhaitée ou prévue. Les principales difficultés concernent le processus de séparation lui-même, surtout au plan du deuil amoureux et de la famille « unie », et aux quelques conflits avec l’ex-conjointe concernant l’éducation des enfants et la séparation des frais associés aux enfants. Ces difficultés ont diminué en intensité avec le temps, grâce entre autres à leurs démarches proactives pour aller se chercher du soutien de leur réseau naturel et du réseau professionnel. Ces démarches ont entre autres facilité dès les premiers moments après la rupture l’accès à des arrangements de garde satisfaisants²⁵ et elles ont permis à ces pères de maintenir, comme avant, un engagement important dans la vie quotidienne de leurs enfants. Ces pères sont d’avis que le fait de pouvoir s’occuper de leurs enfants les ont aidé à traverser les moments difficiles à la suite de la rupture. Avec du recul, ils considèrent que même si la séparation ne représente pas un événement facile

à vivre, elle leur a tout de même permis de se découvrir comme individu et comme père tout en développant des intérêts et des habiletés qu'ils n'auraient pas développés autrement.

Le parcours parental C « Les conciliateurs extrêmes » (n=7) : *Une transition familiale qui exige plusieurs réaménagements pour assurer l'accès à des conditions satisfaisantes d'exercice du rôle paternel.*

Pour ces pères, la vie post-rupture fut très difficile durant les deux premières années, car ils ont vécu un important deuil amoureux et de la famille unie en plus de devoir se battre pour obtenir quelques années plus tard un arrangement de garde satisfaisant²⁵ (une entente de garde physique partagée ou une entente leur permettant de voir leurs enfants les fins de semaine, les soirs de semaine et durant les congés scolaires). Cette lutte pour la garde physique a impliqué plusieurs sacrifices et réaménagements, notamment sur le plan de la carrière, du train de vie et du lieu de résidence. Ces pères ont également vécu des conflits importants avec leur ex-conjointe relativement à l'éducation des enfants et à la séparation des biens et frais associés aux enfants. Toutefois, cette situation difficile s'est stabilisée au fil du temps grâce à des compromis et du soutien de leur environnement. Cela leur a permis de conclure une entente satisfaisante avec leur ex-conjointe concernant la garde des enfants.

Le parcours parental D « Les frustrés actifs » (n=6) : *Un climat conjugal post-rupture qui met en péril le maintien de l'exercice du rôle paternel.*

²⁵ Seulement un de ces pères n'avait pas officiellement un arrangement de garde physique partagée, mais il pouvait voir son enfant durant les soirs de semaine en plus de ses droits de visite durant les fins de semaine et les congés scolaires.

²⁶ Deux de ces pères n'avaient pas obtenu une garde physique partagée.

L'expérience de vie de ces pères après la rupture fut très difficile comme dans le parcours C, mais à la différence qu'ils n'ont pas réussi à accéder à des arrangements de garde pleinement satisfaisants (avoir accès à un droit de visite ou à une garde physique partagée). Ces pères n'ont pas réalisé autant de démarches pour modifier leurs conditions de vie personnelle et parentale que les pères du parcours C (principalement en raison de difficultés financières et psychologiques). Ils alimentent encore aujourd'hui face à leur ex-conjointe et au système social un sentiment assez profond d'impuissance et d'injustice. Aussi, ils adoptent un discours revancharde et politisé pour référer à leur expérience de père séparé. Certains d'entre eux sont déçus de ne pas s'être battus dès le départ pour obtenir une garde physique partagée. Malgré leurs insatisfactions par rapport à leur influence limitée dans l'éducation de leurs enfants depuis leur rupture, ils maintiennent un contact avec ceux-ci, car ils considèrent qu'il serait dommageable pour leur bien-être de les priver de leur père et ils ont l'impression qu'ils réussissent malgré tout à apporter quelque chose de bon dans leur vie. Ils espèrent que dans l'avenir l'enfant formulera le souhait de venir habiter avec eux. C'est ce qui les motive à ne pas décrocher de leur rôle parental, entre autres choses.

Plus on se dirige vers le parcours parental D, plus les difficultés vécues sont nombreuses, les demandes d'adaptation importantes et plus le rôle paternel est mis en danger. Le tableau 4.6 illustre cette notion de gradation des difficultés rencontrées selon les parcours parentaux :

Tableau 4.6
Synthèse de l'intensité des difficultés rencontrées selon
le parcours parental post-rupture

Difficultés rencontrées	Parcours A	Parcours B	Parcours C	Parcours D
Communiquer avec l'ex-conjointe concernant l'éducation des enfants	+-	+	+	++
Surmonter les sentiments dépressifs après la rupture conjugale	+-	+	++	++
Réaménager sa vie pour favoriser la conciliation travail-famille et vie personnelle	+	+	++	+-
S'adapter à l'absence des enfants au quotidien	+-	+-	+	++
Arriver à une entente satisfaisante avec l'ex-conjointe concernant les arrangements de garde physique et l'accès aux enfants	-	+-	++	++
Se redéfinir comme père	+-	+-	+	+
Difficultés économiques	+-	+-	+	+
S'occuper des enfants en solo	+-	+-	+-	+-

Légende= ++= très difficile; += difficile; +- = moyennement difficile; -= aucune difficulté

4.2.4.2 Analyse écologique des facteurs perçus comme favorables à l'adaptation

Les pères devaient identifier des facteurs qui, selon eux, ont contribué positivement à leur adaptation aux difficultés rencontrées. En plus de ces facteurs, notre analyse a fait ressortir aussi des éléments, qui sans être nommés directement par les pères comme « facilitants », semblent avoir joué un rôle important dans leur trajectoire parentale.

Les pères des parcours C et D considèrent que ce sont surtout leurs forces personnelles (leur capacité à faire des sacrifices et des compromis pour maintenir un lien minimal avec l'enfant) qui les ont aidés à passer au travers des difficultés rencontrées même s'ils affirment, dans la plupart des cas, avoir été bien soutenus par leur environnement. Toutefois, très peu mentionnent que leur attitude ou leur comportement pré ou post-rupture aient pu contribuer à amplifier les difficultés

vécues (alors que le discours revanchard de certains a probablement envenimé les conflits entre les ex-conjoints). Cette façon globale d'analyser leur situation personnelle (réaliser de l'attribution interne concernant ses succès adaptatifs et de l'attribution externe concernant la source des problèmes rencontrés) doit protéger leur estime personnelle et jouer un rôle important concernant l'adaptation à leur situation parentale. Le tableau 4.7 présente une synthèse des facteurs ayant facilité l'adaptation à leur rôle paternel post-rupture. Plusieurs des caractéristiques ontosystémiques identifiées par la chercheuse font écho aux travaux de Wallerstein et Kelly (1980).

Les pères des parcours A et B attribuent quant à eux leur bonne adaptation tant à des variables de leur environnement (comportement de leur ex-conjointe, de leurs enfants et de leur employeur) qu'à leurs caractéristiques personnelles (capacité à s'être mobilisé rapidement pour négocier l'entente de garde physique). Cela peut être expliqué par le fait qu'ils se trouvent dans une situation parentale et personnelle moins précaire et menaçante au plan identitaire et personnel que les pères des parcours C et D.

Le tableau 4.8 présente une synthèse des facteurs ayant facilité l'adaptation à leur rôle paternel post-rupture.

Nous présenterons dans la prochaine section une analyse plus détaillée des principaux facteurs qui semblent avoir favorisé l'adaptation des pères à leur rôle parental post-rupture.

Tableau 4.7
Synthèse des principaux facteurs perçus comme essentiels au maintien et à l'adaptation au rôle paternel post-rupture (parcours C et D)

Facteurs identifiés à la suite de l'analyse	Facteurs directement identifiés par les pères	
<p>Facteurs ontosystémiques</p> <p>a) capacité de lâcher prise par rapport aux domaines familiaux sur lesquels ils n'ont plus d'influence et d'agir sur les conditions qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de garde;</p> <p>b) capacité d'analyser la dynamique familiale et à prendre du recul par rapport à celle-ci (par exemple, ne pas interpréter le comportement évitant des enfants comme étant dirigé contre lui, mais plutôt comme étant le résultat de pression subie par l'enfant);</p> <p>c) capacité de reconnaître les impacts positifs même limités qu'ils ont dans la vie de leurs enfants;</p> <p>d) capacité à être proactifs face à leurs enfants;</p> <p>e) capacité de demander ou d'accepter de l'aide;</p> <p>f) capacité à identifier les effets positifs de la séparation sur leur relation avec les enfants.</p>	<p>Facteurs ontosystémiques</p> <p>a) capacité de faire des compromis et des sacrifices pour ses enfants;</p> <p>b) avoir été impliqué dans le quotidien des enfants avant la rupture;</p> <p>c) valoriser la famille;</p> <p>d) sentir un lien affectif important avec ses enfants (lien de sang);</p> <p>e) se montrer disponible pour les enfants et être constant et fidèle aux heures de garde convenues;</p> <p>f) capacité à miser sur l'avenir (être patient) plutôt que dans des réactions émotives court terme (ne pas alimenter les conflits avec l'ex-conjointe et adopter une attitude de neutralité dans le but de diminuer les conflits d'allégeance et de faciliter la relation père-enfant à moyen terme);</p> <p>g) s'être informé sur comment modifier ses arrangements de garde via les tribunaux ou la médiation.</p>	<p>Facteurs externes :</p> <p><i>Microsystémiques:</i></p> <p>a) avoir des enfants qui se comportent bien et qui sont disciplinés;</p> <p>b) avoir accès à des ressources de soutien pour les pères séparés.</p> <p><i>Macrosystémiques :</i></p> <p>c) se séparer dans une époque où les ruptures d'union sont courantes.</p>

Tableau 4.8

Synthèse des principaux facteurs perçus comme essentiels au maintien et à l'adaptation au rôle paternel post-rupture (parcours A et B)

Facteurs identifiés à la suite de l'analyse	Facteurs directement identifiés par les pères	
<p>Facteurs ontosystémiques</p> <p>a) avoir de bons revenus;</p> <p>b) avoir le souci d'assurer une continuité familiale dans la vie des enfants et de les soutenir dans leur adaptation à la rupture;</p> <p>c) capacité à être proactifs face à leurs enfants : leur témoigner concrètement qu'ils les aiment, aller au devant d'eux en leur téléphonant, en se renseignant sur leur vie et en trouvant de nouvelles activités plaisantes à faire avec eux;</p> <p>d) capacité de demander ou d'accepter de l'aide;</p> <p>e) concevoir que l'ex-conjointe est une bonne mère pour ses enfants et que son rôle s'inscrit en complémentarité avec le leur.</p>	<p>Facteurs ontosystémiques</p> <p>a) capacité de faire des compromis et des sacrifices pour ses enfants;</p> <p>b) avoir été impliqué dans le quotidien des enfants avant la rupture;</p> <p>c) s'être informé rapidement pour savoir comment négocier l'entente de séparation et les arrangements de garde;</p> <p>d) valoriser la famille;</p> <p>e) sentir un lien affectif important avec ses enfants (lien de sang)</p> <p>f) disposer de temps pour soi et pour préparer la semaine de garde quand les enfants ne sont pas là;</p> <p>g) impliquer les enfants dans la gestion des tâches quotidiennes;</p> <p>h) détenir un emploi qui facilite la conciliation travail-famille.</p>	<p>Facteurs externes</p> <p><i>microsystémiques</i></p> <p>a) ne pas avoir rencontré de résistance importante de la part de la mère concernant la garde physique et avoir officialisé l'entente de garde physique;</p> <p>b) avoir discuté et préparé la rupture avec l'ex-conjointe;</p> <p>c) avoir des enfants qui s'adaptent bien à la rupture et au nouveau contexte de garde;</p> <p><i>exosystémique :</i></p> <p>a) avoir accès à un service gratuit de médiation familiale.</p>

Les facteurs ontosystémiques

Un thème très présent dans le discours des pères rencontrés (peu importe leur parcours parental) concerne l'importance qu'ils accordent à leur rôle de père et le lien fort « de sang » qui les unit à leurs enfants. Des chercheurs ont d'ailleurs observé une association entre le maintien de l'engagement des pères divorcés et a) l'intensité de l'identification à leur rôle parental (Ihinger-Tallman et al., 1995; Le Bourdais et al., 2001; Minton & Pasley, 1996; Stone & McKenry, 1998; Wallerstein & Kelly, 1980) et b) l'intensité du lien d'attachement aux enfants (Slater, 1999; Stone & McKenry, 1998). Aussi, une majorité de pères rapporte que leur désir d'enfants était présent à leur esprit depuis longtemps (et non porté principalement par la mère des enfants).

Ben il y avait une motivation naturelle, un élan naturel, un lien naturel quelque chose qui est très difficile à casser, à rompre (entre moi et mes enfants), malgré les difficultés que j'ai rencontrées, mais il y avait aussi le support du groupe des pères séparés qui m'a aidé à ne pas abandonner. (père 2D).

Quelques-uns précisent avoir pris davantage soin des enfants que la mère (n=7). Ils appuient ces propos en précisant que ce sont eux qui donnaient les biberons, les bains, qui préparaient les repas, qui aidaient les enfants dans leurs devoirs et qui allaient les conduire chez des amis ou à l'école. D'autres affirment s'être plutôt impliqués dans la vie sportive et ludique de leurs enfants, surtout durant les fins de semaines (n=4).

Ainsi, pour plusieurs pères (n=20), il semble inconcevable, malgré les difficultés rencontrées, d'abandonner leurs enfants, car : a) ils les ont voulu et ils les aiment, b) ils sont convaincus qu'ils ont un rôle à jouer dans leur développement et c) ils se sentent responsables de leur assurer un bon avenir.

Plusieurs mentionnent que la séparation représente un événement coûteux et que la garde physique partagée exige un revenu minimal pour assurer le bien-être des enfants au sein de deux maisons ou appartements (n= 19). D'ailleurs, la plupart des pères qui détiennent la garde physique partagée bénéficient de revenus plus élevés et d'horaires de travail plus souples (80% des pères avec une garde partagée disposaient d'un revenu annuel brut supérieur à 40 000\$ comparativement à 40% pour ceux qui voient leurs enfants aux quinze jours). Certains mentionnent que le fait d'avoir été très impliqués dans la gestion de la vie domestique avant la séparation les aident à bien s'organiser au quotidien.

Je parle à du monde pis je leur dis que j'ai les plus jeunes une semaine pis mon autre l'autre fin de semaine, le monde me dise que c'est plate parce que je n'ai pas de fin de semaine à moi (...) je leur dis que quand j'ai fait des enfants c'était pour les avoir tous les jours de ma vie, pas une fin de semaine sur deux... (père 14C).

Enfin, une autre caractéristique ontosystémique qui ressort particulièrement dans cette étude réfère à la capacité des pères à avoir demandé du soutien (et pas seulement celui en provenance du réseau informel) ou à l'avoir accepté lorsque suggéré. Même si certains des participants réfèrent au rapport difficile qu'entretiennent les hommes à la demande d'aide et au fait que peu de ressources sont spécialement dédiées à soutenir les pères, la majorité d'entre eux ont accepté ou cherché le soutien de l'environnement formel : 58% avaient eu recours à un service de médiation familiale²⁷; 56% des pères avaient demandé de l'aide à un psychologue (typiquement du programme d'aide aux employés) ou à un travailleur social (du CLSC) pour les soutenir dans leur processus de séparation et de gestion de leur rôle parental. De plus, 28% des participants ont fait partie d'un groupe de soutien pour pères séparés, d'un groupe de soutien pour les familles monoparentales et recomposées ou du réseau Hommes Québec.

Les facteurs micro et mésosystémiques

Après la séparation, en l'absence du soutien émotionnel de l'ex-conjointe (qui représente la principale forme de soutien pour les hommes en union conjugale, Douherty, Kouneski, & Erickson, 1998), le réseau informel devient très important pour les pères. Chez les pères rencontrés, le soutien familial prend une importance particulière, surtout durant la première année qui a suivi la rupture: les parents ont offert un hébergement temporaire et les ont soutenus dans leur rôle parental (surtout concernant les pères des parcours B, C et D). Il a été très apprécié, car plusieurs rapportent avoir vécu des épisodes dépressifs importants et des idéations suicidaires.

²⁷ « Le 1er septembre 1997, une nouvelle loi concernant la médiation familiale est entrée en vigueur au Québec. Cette loi permet aux couples avec enfants - qu'il s'agisse de conjoints mariés ou de conjoints de fait - de recevoir gratuitement les services d'un médiateur professionnel». (Guide des programmes et services gouvernementaux pour les familles et les enfants, trouvé sur le site www.mfe.gouv.qc.ca en août 2004).

De plus, la famille et les nouvelles conjointes semblent jouer une fonction d'agent de liaison indirect entre le père et l'enfant durant les fins de semaine (surtout concernant les pères des parcours C et D) via des fêtes familiales ou un accès à des installations sportives et de loisirs.

Ça a facilité parce qu'il y a eu des dialogues qui se sont produits entre mes sœurs ou ma mère et ma fille sur différents sujets, sur le fait que "ben tu sais que ton papa t'aime pis tout ça", donc des fois j'étais pas toujours présent là pis la petite s'ouvrait à sa grand-mère puis à mes sœurs puis elles ont jamais parlé contre sa mère, déjà là encore c'était une continuité qu'elle retrouvait avec moi en plus de savoir que je tenais à elle. (père 1C)

Les enfants, à leur façon, jouent également un rôle dans le maintien de l'engagement des pères, notamment lorsqu'ils témoignent au père leur intérêt à venir chez lui. Cela encourage le père à continuer son engagement malgré les difficultés rencontrées. Dans certains cas, ce sont même les enfants qui motivent les pères à revendiquer pour modifier leurs arrangements de garde.

Au bout de 4 ans que mon petit bonhomme m'a demandé lui-même, le plus vieux, "juste venir faire des dodos chez toi papa est-ce que c'est correct?" fac c'est de là j'ai commencé à entreprendre là pour une garde partagée. (père 24C)

Les amis et les collègues de travail offrent un soutien moral et psychologique aux pères durant les moments où ils sont à hauts risques d'abandonner leur rôle parental. Ce soutien leur permet de prendre du recul par rapport aux conflits et aux insatisfactions vécues, les aidant ainsi à analyser leur situation familiale dans une autre perspective et à se recentrer sur le bien-être de leur enfant.

Y m'ont soutenus là (mes sœurs pis ma mère), y m'ont dit "C'est pas facile pis abandonne pas, surtout pas tes enfants". Tsé il y a des journées t'es découragé là comme tout le monde. C'est une grosse étape dans ta vie, le divorce, une des plus grosses étapes que tu peux pas avoir. Tout dépendant dans quel contexte, mais j'veux dire c'est pas facile pour personne. (père 3D).

L'entourage favorise également la mise en lien du père avec des ressources de soutien.

Mon patron qui était mon grand chum, c'est lui qui m'a dit : " vas-y voir, c'est gratis le psy du Programme d'aide aux employés, t'as rien à perdre! (père 11B)

Ma mère a dit " appelle au CLSC ", je brallais toujours, elle a dit " rends toi ". Là je suis allé pis j'ai eu un rendez-vous avec un psychologue. (père 9D).

4.2.5 Discussion

La plupart des difficultés rapportées par les pères dans le cadre de cette étude sont similaires à celles identifiées par d'autres chercheurs qui ont voulu comprendre la réalité des pères divorcés (Gaudet et al., 2005). Il semble que la perte du contact avec les enfants au quotidien de même que les conflits avec l'ex-conjointe constituent les principales difficultés vécues par les pères après une rupture conjugale. Là où notre étude se distingue et permet de scruter de manière différente et complémentaire la paternité post-divorce tient au fait qu'elle vise à comprendre non pas les processus de déliaison père-enfant ou de décrochage paternel, mais plutôt à identifier les contextes de vie qui sont favorables au maintien du contact père-enfant, même si dans certaines situations, ce contact était minimal.

Pourquoi les pères rencontrés maintiennent-ils leur engagement auprès de leurs enfants, même si dans certains cas, ils rencontrent des difficultés importantes?

Chez les pères des parcours A et B, la question du décrochage complet de leur rôle parental ne se pose pas : ils veulent être impliqués dans le quotidien de leurs enfants et ils disposent de modalités de garde satisfaisantes pour y arriver. Aussi, la grande implication paternelle pré-rupture rapportée par la majorité d'entre eux semble les avoir aidés à accéder à de bonnes conditions d'exercice de leur rôle parental. En effet, ils avaient, selon eux, déjà fait « leurs preuves » en tant que pères au quotidien,

donc l'exercice de leur rôle paternel à temps partagé n'était pas remis en question par la mère. Bien que la séparation ait engendré son lot d'insécurités et de souffrances, elle leur a permis de s'épanouir comme individus et de développer un mode de fonctionnement paternel plus satisfaisant, à l'extérieur des attentes quotidiennes de la mère de leurs enfants, et de la routine de vie familiale plus ou moins satisfaisante qui s'était installée malgré eux au fil des années. À cet effet, certains chercheurs montrent que cette capacité à considérer une perte ou un événement difficile (telle que la rupture conjugale) comme un événement salutaire sur le plan du développement personnel, constitue une stratégie d'adaptation efficace qui protège l'estime de soi (Davis, Nolen-Hoeksema, & Larson, 1998; Murray, 2001).

Toutefois, chez les pères des parcours parentaux C et D, il y a peu d'éléments associés à une bonne adaptation aux transitions familiales (Cloutier et ses collègues, 1997). En effet, ces 13 pères n'ont pu planifier leur rupture, car dans la plupart des cas elle leur avait été imposée (neuf pères sur treize). Aussi, ils disposent de relativement peu de pouvoir (réel ou perçu) sur leurs arrangements de garde ou l'éducation de leurs enfants. Plusieurs vivent dans des conditions économiques précaires (sept des neuf pères qui gagnent entre 20 000\$ et 30 000\$ sont de type C ou D) et ils ne peuvent maintenir le même niveau d'engagement parental qu'auparavant. Cependant, certains facteurs de protection semblent avoir limité l'effet négatif de ces obstacles sur l'adaptation à leur rôle paternel post-rupture.

En ce qui concerne les pères du parcours D, cette valeur familiale les incite à ne pas décrocher complètement de leur rôle parental. Toutefois, comme elle ne peut s'actualiser comme ils le souhaiteraient, ils doivent recourir plus intensément à des stratégies d'adaptation cognitives très spécifiques : se centrer sur les quelques éléments positifs de leur situation (qualité des moments passés avec leurs enfants) et croire en un avenir meilleur avec leurs enfants.

Enfin, le fait que plusieurs des pères de ces deux parcours acceptent ou demandent du soutien de la part de leur réseau social formel et informel, semble contribuer à diminuer l'intensité des difficultés rencontrées. Cette étude fait ressortir l'importance de la proximité des ressources de soutien pour les pères séparés : la majorité ont consulté le psychologue du milieu du travail ou des amis et la famille.

4.2.6 Conclusion

Cette recherche ne vise pas à dresser un portrait représentatif de l'ensemble des pères séparés du Québec : la majorité d'entre eux ne sont pas aussi engagés que ceux que nous avons rencontrés. Cependant, en dépit du fait que cette étude s'est réalisée auprès d'un petit échantillon de pères, la saturation des analyses et la procédure de validation auprès des participants nous indiquent qu'elle représente bien la réalité d'un sous-groupe de pères peu documentée, soit ceux qui sont motivés à demeurer présents dans la vie de leurs enfants après une rupture. De plus, elle se situe en toute complémentarité avec les travaux des chercheurs canadiens dans le domaine.

Cette analyse témoigne d'un changement de croyances et de pratiques relativement à la place du père pour ses enfants. Il s'agit toutefois d'un changement perçu comme étant localisé à certaines familles, puisque les pères des parcours A et B se sentent privilégiés, par rapport à d'autres, de pouvoir avoir accès aussi facilement à leurs enfants. L'image sociale négative du « père *Mc Do* de fin de semaine » semble encore bien présente à l'esprit des pères que nous avons rencontrés : certains veulent s'en dissocier même s'ils jouent essentiellement un rôle ludique auprès de leurs enfants, d'autres la condamnent et la jugent sévèrement.

Ainsi, selon les pères rencontrés, il ne semble pas que ce soit le stigma social d'être un homme divorcé qui pèse lourd dans les années 2000 : les ruptures sont de plus en plus fréquentes. Il s'agit plutôt du fait d'être, dans certains cas, un père qui valorise sa paternité et qui est mis à l'écart du noyau mère-enfants, surtout dans un

contexte social où l'engagement paternel est de plus en plus valorisé. Il semble donc que la garde physique partagée doit être encouragée lorsque les parents ont montré dans le passé et continuent d'afficher après la rupture une motivation et une réelle capacité à exercer leur rôle parental (comme cela semblait être le cas chez la plupart des pères rencontrés). Toutefois, si on aspire à ce qu'un plus grand nombre de familles puissent disposer d'un tel arrangement de garde, il faut en contre partie leur donner accès à du soutien financier, psychologique et social (notamment par le biais de conditions de travail favorables à la conciliation travail-famille) et ce de façon rapide et intensive durant les premières années qui suivent la rupture.

4.3 Stratégies d'adaptation et trajectoires paternelles après une rupture conjugale(article 3)

Stratégies d'adaptation et trajectoires paternelles après une rupture conjugale : la situation des pères présents dans la vie de leurs enfants

Judith Gaudet

Université du Québec à Montréal²⁸

²⁸ La rédaction de cet article de thèse de doctorat a été possible grâce à une bourse du Fonds Québécois pour la Recherche Sociale (FQRSC). Nous tenons à remercier Annie Devault, Ph.D., Camil Bouchard, Ph.D. et Nancy Guberman, Ph D. pour leurs précieux commentaires ainsi que Maryse Dassylva pour la transcription des entrevues et la validation des analyses.

Résumé

Cet article présente un volet d'une étude qualitative qui vise à identifier quelles sont les stratégies adaptatives déployées par les pères après une rupture conjugale. Les analyses de récits de vie de 27 pères séparés ou divorcés qui sont présents dans la vie de leurs enfants ont permis d'identifier quatre trajectoires paternelles adaptatives post-rupture. Ces trajectoires ou parcours de vie renvoient aux événements, obstacles, stratégies et facilitateurs qui caractérisent leur expérience post-rupture. Les analyses indiquent que les pères adoptent des stratégies d'adaptation centrées sur les émotions (blâme d'autrui, recadrage cognitif et évitement stratégique) et centrées sur le problème (conciliation proactive et revendication). Les pères qui évoluent dans un contexte parental insatisfaisant sur lequel ils détiennent peu de contrôle (réel ou perçu) adoptent plus intensément que les autres des stratégies centrées sur les émotions plutôt que sur la résolution de problèmes.

Mots clé : stratégies d'adaptation, rupture conjugale, père, engagement paternel

Key words : coping responses, divorce, father, father involvement

L'Enquête Longitudinale Nationale sur les Enfants et les Jeunes (ELNEJ) indique que près de 25% des enfants canadiens nés en 1987-88 ont connu la séparation ou le divorce de leurs parents avant l'âge de 6 ans (Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999). Cette étude montre aussi que le lien entre le père et l'enfant tend à se fragiliser après une rupture. Parmi les enfants qui demeurent chez leur mère 5 ans après la séparation ou le divorce (87,3% des enfants), 17,8 % d'entre eux voient leur père à toutes les deux semaines, 12,9% les voient une fois par semaine, 32,2% voient leur père de temps à autre et 24,2% ne les voient plus. En ce qui concerne les autres enfants, 7,2% d'entre eux demeurent chez leur père et 5,5% habitent à la fois chez leur mère et leur père selon un horaire partagé.

La situation en France et aux États-Unis est similaire à celle du Canada (Bertaux & Delcroix, 1991; Hetherington & Kelly, 2002). Toutefois, une étude longitudinale américaine montre que les pères qui se sont divorcés durant les années 90 sont moins nombreux que leurs prédécesseurs à décrocher de leur rôle parental (Hetherington & Kelly, 2002).

Considérant ces résultats, les chercheurs se sont attelés à mieux comprendre ce qui pourrait expliquer et prévenir le désengagement paternel. La plupart des recherches ont porté sur les variables et trajectoires parentales associés au désengagement graduel des pères après une rupture ou à leur absence en se basant souvent sur des données recueillies auprès des mères (voir recension de Gaudet, Devault & Bouchard, sous presse). Les principales variables associées au désengagement des pères concernent a) les difficultés d'adaptation psychologique des pères après la rupture (qui s'expriment notamment par des comportements suicidaires ou des symptômes dépressifs importants) (Dulac, 1995; Nielson, 1999; Baum, 2003); b) les conflits entre les ex-conjoints et le refus de la mère de laisser le père s'engager dans la vie des enfants (Arditti & Bickley, 1996; Braver & O'Connell, 1998; Kruk, 1992; 1993; Fagan & Barnett, 2003; Hetherington & Kelly, 2002; Madden-Derdich &

Leonard, 2002 ; McMurray & Blackmore, 1993; Seltzer & Brandreth, 1994; Wolchick et al., 1996) et c) le contexte de la garde physique des enfants à temps partiel qui génère chez certains pères un sentiment de relation artificielle avec eux-ci et l'impression de ne plus avoir beaucoup d'influence sur leur éducation (Arditti & Allen, 1993; Arrendell, 1995; Bertaux & Delcroix, 1991; Dudley, 1996; Dulac, 1995, 1996; Furstenberg & Cherlin, 1991; Hetherington & Kelly, 2002; Kruk, 1991a, 1992; Maccoby & Mnookin, 1992; Seltzer & Brandreth, 1994).

Quelques sociologues se sont intéressés aux processus associés au désengagement graduel des pères séparés et aux stratégies d'action ²⁹ adoptées pour transiger avec leur nouvelle situation familiale (Arendell, 1992, 1995, Bertaux & Delcroix, 1991; Bertaux, 1998; Dulac, 1995, 1996, Quéniart, 1999). Les travaux de certains de ces chercheurs seront présentés de manière plus détaillée, car ils font écho aux comportements et à l'expérience de plusieurs pères rencontrés dans le cadre de cette étude.

L'étude de Dulac (1995, 1996) réalisée au Québec (Canada) auprès d'un échantillon de 31 pères séparés (dont 12 n'étaient plus en contact avec leurs enfants) a permis d'identifier que le processus de déliaison du père à ses enfants est composé de trois moments forts : l'annonce faite par la conjointe de la décision de rompre, la séparation physique et la prise en charge de l'enfant par la conjointe et la mise à distance physique et affective du père (Dulac, 1995). Afin de mieux transiger avec cette situation, les pères adopteraient des stratégies qui sont structurées par les règles de la masculinité (domination, contrôle) selon 4 profils : a) les résignés-passifs : ceux qui baissent les bras et qui affichent une attitude d'indifférence relative face à leur

²⁹ "A strategy of action is a persistent way of ordering action through time (Swidler, 1986)" (Arendell, 1992, p. 567).

situation familiale; b) les résignés-actifs : ceux qui fuient une situation où ils ont l'impression d'avoir été rejetés; ils se sentent déprimés et impuissants, c) les résistants-passifs : ceux qui volontairement changent de style de vie et de lieu de résidence et qui se désengagent dans le but d'exaspérer leur ex-conjointe et d) les résistants-actifs qui se lancent dans des guérillas judiciaires concernant la garde des enfants (Dulac, 1996). Selon ce chercheur, la résistance et la résignation permettent à certains pères de mieux transiger avec leur statut de “ visiteur ” ou d'homme “ bafoué ”, mais elles joueraient également un rôle important dans le processus de déconstruction du lien père-enfant.

L'étude de Arendell (1992, 1995) réalisée auprès de 75 pères de l'État de New York (dont 64 détiennent un arrangement de garde de fin de semaine et 11 n'ont plus de contacts avec leurs enfants) montre que le retrait total des pères dans la vie des enfants est considéré par plusieurs d'entre eux comme une option socialement acceptable (sans égard au bien-être des enfants), en réponse à un système social qui les rejettent et qui nie leurs droits. Selon cette sociologue, le thème principal du discours social des pères séparés dits “ traditionnels ”³⁰ (n=66 sur 75), s'articule surtout autour de la lutte pour leurs droits parentaux en réaction à une situation où la mère est perçue comme ayant tous les droits. L'absence des pères pourrait être conçue comme une stratégie d'action consciemment envisagée par plusieurs pour ménager l'identité masculine et les émotions négatives engendrées par la séparation et le sentiment de perte de contrôle sur la vie familiale. Cette chercheuse a également identifié un autre sous-groupes de pères “ les androgynes ” (n=9 sur 75), qui sont très

³⁰ “Tradionalization of divorced fathers is about exercising control over their situations, former wives, and offspring. It was also, however, about identity and emotion management (Goffman, 1959; Hochschild, 1983; Perinbanayagam, 1985), the reaffirming of self as efficacious, dominant and autonomous—as masculine” (Arendell, 1995, p.133).

engagés dans la vie de leurs enfants, qui ne comprennent pas pourquoi certains se désengagent et qui veulent véhiculer un message et une image sociale qui va à l'encontre des stéréotypes négatifs entourant les pères séparés.

4.3.1 Objectifs de l'étude

Comme peu d'études ont porté sur l'expérience des pères séparés ou divorcés qui sont présents dans la vie de leurs enfants, cette étude consiste entre autres à a) décrire et à comprendre l'expérience de vie des pères après la rupture conjugale; b) identifier les stratégies d'adaptation adoptées par les pères pour faciliter et maintenir l'exercice de leur rôle paternel post-rupture et c) identifier dans quels contextes de vie ces stratégies sont le plus susceptibles d'être activées.

4.3.2 Méthodologie

Description de l'échantillon

Des entrevues individuelles semi-dirigées ont été menées au cours des années 2001 et 2002 auprès de 27 pères en provenance de la ville de Gatineau, qui étaient séparés depuis au moins deux ans et qui étaient toujours présents dans la vie de leurs enfants (voyaient leurs enfants au moins une fin de semaine sur deux). Le recrutement s'est réalisé via des annonces parues dans les journaux locaux et dans différents lieux publics: commerces et organismes communautaires. L'échantillon a été complété grâce à la méthode boule-de-neige : les participants nous ont référé à d'autres pères séparés qu'ils connaissaient (Patton, 1987). Les entrevues duraient en moyenne une heure trente et elles se déroulaient dans les bureaux de l'université. Huit pères répartis en deux groupes ont accepté de participer à un groupe de discussion et de validation des analyses préliminaires (tous les pères avaient été invités à participer à cette rencontre). Les deux rencontres de validation ont duré deux heures trente chacune. Toutes les entrevues ont été enregistrées sur bande-audio avec le

consentement écrit des participants et elles ont été retranscrites. Tous les participants ont complété une fiche signalétique à la fin des entrevues.

Les participants étaient séparés depuis 5,8 ans, en moyenne (cela varie entre 2 et 10 ans), et 80% d'entre eux avaient été mariés à la mère de leurs enfants. Quarante pour cent (40%) des participants avaient une nouvelle conjointe au moment des entrevues. Tel que le montre le tableau 4.9, les participants disposaient de modalités de garde variées.

Tableau 4.9
Distribution de l'échantillon selon les modalités de garde (n=27)

Modalités de garde	%
Garde physique partagée depuis la séparation (plus de 40% du temps passé avec les enfants)	44
Garde physique partagée après quelques années de « garde de fins de semaine aux 15 jours » (en plus des congés scolaires)	19
Droits de visite aux 15 jours depuis la séparation	37

Les participants étaient âgés en moyenne de 40 ans. On comptait 1,3 enfant par père. Ils étaient âgés de 11 ans, en moyenne. Les tableaux 4.10 et 4.11 indiquent que les participants provenaient de milieux socio-économiques variés. Tous les pères rencontrés étaient caucasiens, francophones et d'origine canadienne, sauf un qui était d'origine mexicaine.

Tableau 4.10
Distribution de l'échantillon selon les revenus annuels bruts (n=25)

Revenus annuels bruts	%
50 000\$ et plus	48
40 000\$ à 49 999\$	16
30 000\$ à 39 999\$	12
20 000\$ à 29 999\$	24

Tableau 4.11
Distribution de l'échantillon selon le niveau de scolarité (n=25)

Niveau de scolarité	%
Diplôme de 2 ^e cycle universitaire	7
Diplôme de 1 ^{er} cycle universitaire ou certificat	35
Diplôme du collégial (technique)	43
Diplôme d'études professionnelles au secondaire	24

Collecte et analyse des données

Nous avons utilisé une méthodologie de recherche qualitative qui, pour la collecte de données, s'inspire de certains principes de la théorisation ancrée de Glasser et Strauss (1967). Cette méthode inductive implique un mode de travail itératif : l'analyse est concurrente à la collecte de données. Cette façon de procéder permet de documenter de manière plus approfondie les éléments qui, après analyse, semblent jouer un rôle important dans la compréhension du phénomène à l'étude, et de vérifier auprès des prochains participants si ces facteurs ont également joué un rôle important dans leur trajectoire de vie. Ainsi, il s'est avéré pertinent de documenter de façon plus approfondie au fil des entrevues : a) l'histoire de la rupture conjugale (qui l'a initiée? Comment a-t-elle été négociée?); b) le processus de deuil amoureux; c) la qualité relationnelle entre les ex-conjoints et leur niveau de collaboration concernant l'éducation des enfants (coparentalité) et d) l'intensité d'engagement paternel pré-rupture. De plus, après l'analyse des premières entrevues, il devenait incontournable de rencontrer des pères qui disposaient de modalités de garde physique diversifiées. Cette façon de procéder réfère à la notion d'échantillonnage théorique de Glasser et Strauss (1967): la documentation de contextes parentaux diversifiés et l'approfondissement graduel de certains thèmes qui se révèlent en cours de route centraux permettent d'enrichir et de nuancer l'analyse de données.

L'analyse de contenu des entrevues s'est déroulée en s'inspirant de l'approche de théorisation ancrée proposée par Paillé (1994) et du paradigme de codification

axiale de Strauss et Corbin (1998). Les grandes étapes prescrites par ces auteurs ne se déroulent pas de façon linéaire et séquentielle, mais bien dans une logique itérative:

a) l'étape de codification consiste à résumer en de courtes phrases les éléments importants des entrevues en demeurant le plus près possible du sens premier du discours des participants (ex : « peur du père de perdre le contact avec ses enfants »). Toutes les entrevues ont été codifiées à l'aide du logiciel d'analyse qualitative N'Vivo. À cette étape, on réalise une analyse verticale des entrevues.

b) L'étape de catégorisation consiste à regrouper des codes se référant à un même thème dans le but de lui attribuer une étiquette qui renvoie à un phénomène plus large et ayant une richesse conceptuelle plus grande (2^e niveau conceptuel). Le tableau 8 présente les principales catégories qui ont émergé des analyses. Certaines sont plus spécifiques et elles sont développées selon des critères d'intensité (niveau d'harmonie entre les ex-conjoints : conflictuel, bon ou forcé) ou d'évolution dans le temps (historique des différentes modalités de garde depuis la séparation). D'autres sont plus globales et elles visent à rendre compte des différentes déclinaisons d'un thème central, comme la catégorie qui traite des difficultés rencontrées par les pères.

Une fois ces étapes complétées, une assistante de recherche a validé la catégorisation de sept entrevues sélectionnées au hasard. À partir des verbatims d'entrevues, elle devait valider les éléments identifiés par la chercheuse et indiquer ceux qui avaient été omis. Ils lui étaient présentés sous la forme de résumés d'entrevues organisés autour des principales catégories d'analyse. Tous les éléments ressortis par la chercheuse l'ont également été par l'assistante.

c) L'étape de la mise en lien des catégories. Plus la catégorisation avançait, plus il devenait évident que des sous-groupes de pères se distinguaient les uns des autres en fonction de leur histoire de séparation, de leur processus de négociation de cette dernière et des modalités de garde et des difficultés rencontrées. Il est alors apparu important de procéder à un deuxième niveau d'analyse dans lequel on cherchait à identifier quelles combinaisons de catégories caractérisaient le mieux les différents sous-groupes de pères. On se demandait par exemple dans quels contextes on retrouvait davantage le même type de difficultés et de réactions face à celles-ci.

Afin d'atteindre cet objectif, nous avons d'abord croisé entre elles des variables sociodémographiques et/ou des catégories à l'aide du logiciel en vue de générer des matrices d'intersection. Celles-ci permettent d'observer le nombre de participants qui présentent les caractéristiques recherchées. Toutefois, ces croisements réalisés entre des catégories souvent statiques ne suffisaient pas à décrire l'histoire parentale de chacun dans une perspective davantage dynamique et chronologique. Afin d'y arriver, il a fallu retourner aux verbatims, cette fois en cherchant à identifier selon une logique chronologique les comportements du père de même que ceux de son environnement. Tout ce qui concerne la chronologie des événements a été noté par l'entremise de mémos analytiques (notes synthèse de l'analyste qui sont associées à chaque entrevue et enregistrées dans le dossier d'analyse). Ces différentes étapes ont permis d'identifier quatre trajectoires parentales.

Tableau 4.5
Synthèse des principales catégories d'analyse

1. Type de séparation.	Graduelle, 1.2 Choc, 1.3 Rapide mais prévue.
2. Initiateur de la séparation.	2.1 Père, 2.2 Mère, 2.3 De commun accord.
3. Degré d'engagement paternel avant la séparation.	3.1 Élevé, 3.2 Moyen, 3.3 Faible.
4. Processus de négociation de la séparation.	4.1 Médiation, 4.2 Tribunal, 4.3 Amiable.
5. Évolution des modalités de garde.	5.1 Partagée dès le début. 5.2 Partagée après quelques années. 5.3 Droits de visite aux 15 jours depuis toujours.
6. Degré d'entente entre les ex-conjoints.	6.1 Bon, 6.2 Forcé, 6.3 Conflictuel.
7. Facteurs perçus comme ayant facilité l'adaptation au rôle paternel post-rupture.	7.1 Qualité de la relation entre les ex-conjoints : respect et ouverture. 7.2 Comportement affectueux et dédié du père à l'égard de ses enfants. 7.3 Comportement affectueux et adapté des enfants. 7.4 Force du père au plan psychologique (contrôle de soi). 7.5 Capacité à bien s'organiser dans la vie quotidienne. 7.6 Qualité des conditions de vie et soutien de l'environnement formel et informel.
8. Facteurs perçus comme ayant contribué positivement au bon fonctionnement de l'exercice du rôle parental post-rupture (selon la chercheuse).	8.1 Comportement proactif du père à l'égard de ses enfants. 8.2 Capacité à analyser de manière nuancée la dynamique familiale et à focaliser sur les éléments positifs (présents et futurs). 8.3 Capacité à demander de l'aide ou à l'accepter. 8.4 Qualité des conditions de travail du père.
9. Difficultés et obstacles rencontrés post-rupture.	9.1 Résistance de la mère à laisser le père s'engager davantage dans la vie des enfants. 9.2 Résistance des milieux à une présence accrue des pères auprès de leurs enfants. 9.3 Difficultés psychologiques au plan du deuil amoureux. 9.4 Difficultés à assumer la paternité à temps partiel : perte du contact quotidien avec les enfants. 9.5 Difficultés à réaménager sa vie (déménagement, changement d'emploi) pour optimiser la conciliation travail-famille et vie personnelle. 9.6 Difficultés économiques.
10. Conséquences positives du soutien reçu (soutien formel et informel)	10.1 Validation et normalisation de son expérience de père séparé. 10.2 Meilleure canalisation des émotions négatives en vue de se recentrer sur le bien-être des enfants et sur ce qui va bien. 10.3 Développement de stratégies d'action susceptibles de faciliter l'adaptation des enfants à la rupture. 10.4 Plus grande affirmation de ses droits en tant que père. 10.5 Facilitation du processus de deuil amoureux. 10.6 Diminution des tracasseries financières ou pour se loger. 10.7 Élargissement du réseau social.

Une fois que les trajectoires parentales ont été clairement identifiées, une analyse plus fine des stratégies d'adaptation adoptées par les pères a été réalisée. Ces stratégies avaient déjà été identifiées dans les catégories 7 et 8 : facteurs ayant contribué positivement au bon fonctionnement de l'exercice du rôle parental post-rupture tels que perçus par les pères et la chercheuse/forces personnelles du père. Toutefois, elles n'avaient pas été catégorisées à l'époque selon une logique qui visait à mieux documenter leur nature et leur évolution selon les différents contextes de vie des pères. Durant cette analyse, il est alors apparu que les stratégies d'adaptation (cognitives et comportementales) déployées par les pères variaient selon les trajectoires et les contextes de vie. Tel que le suggèrent Strauss et Corbin (1998), nous avons alors cherché à mieux documenter le contexte qui entourait l'apparition de ces stratégies d'adaptation.

Cette documentation s'est réalisée à partir de mémos analytiques (notes synthèse de l'analyste qui sont associées à chaque entrevue et enregistrées dans le dossier d'analyse) et de la lecture systématique de toutes les sections d'entrevues dans lesquelles apparaissaient ces différentes stratégies (catégories 7 et 8). Les stratégies identifiées faisaient écho à certaines composantes de la théorie d'adaptation au stress de Lazarus et Folkman (1984). Cette théorie a alors été une source d'inspiration pour raffiner la catégorisation des stratégies identifiées. Selon ces auteurs, il existe deux types de stratégies d'adaptation : celles axées sur l'adaptation émotionnelle (stratégies axées sur les émotions) et celles qui visent à agir directement sur la source du stress (stratégies axées sur le problème). Celles-ci sont davantage de nature comportementales et tournées vers l'action. Elles se manifestent principalement lorsque l'individu a le sentiment qu'il peut agir sur une situation stressante. Les stratégies axées sur les émotions sont quant à elles davantage cognitives et s'observent généralement lorsque l'individu croit que rien ne peut être fait pour améliorer une situation stressante. Elles permettent à l'individu d'interpréter autrement sa situation personnelle et de réduire l'impact de la réponse émotionnelle face à

un événement stressant (ex: éviter de penser à sa rupture conjugale ou nier que sa situation parentale est difficile malgré un inconfort évident). Ces stratégies ne visent pas à agir directement sur l'élément qui engendre le stress.

4.3.3 Analyse et interprétation des résultats

Dans la prochaine section, nous présenterons une typologie de parcours paternels post-rupture et une analyse des stratégies d'adaptation adoptées par les pères séparés.

4.3.3.1 Quels sont les différents parcours parentaux des pères divorcés?

Les parcours parentaux³¹ renvoient aux principaux événements, obstacles, facilitateurs qui caractérisent l'expérience de vie de différents sous-groupes de pères après leur rupture conjugale.

Le parcours parental A axé sur l'épanouissement parental et la continuité familiale (n=6).

Le parcours personnel et parental de ces pères s'est bien déroulé après la rupture, sans trop d'embûches, en garde physique partagée dès le début³². Pour ces pères et leur ex-conjointe, cet arrangement de garde représentait la meilleure option. Ces pères étaient déjà engagés dans la vie de leurs enfants et ils pouvaient maintenir et bonifier cette implication après la rupture. Ils ne perçoivent pas la rupture comme un événement ayant exigé beaucoup d'adaptation de leur part: elle avait été planifiée, convenue de commun accord et graduelle. Les principaux défis associés à leur

³¹ Les noms attribués aux parcours parentaux ont été changés dans le 3^e article, tel que demandé par le jury de thèse.

³² Lorsqu'un parent habite avec son enfant au moins à 40% du temps, la garde physique est partagée.

nouveau statut conjugal --gérer seul la maison et le quotidien des enfants, redéfinir ses goûts et intérêts en tant qu'homme et en tant que père et s'entendre avec la mère de leur enfant concernant le nouveau fonctionnement familial-- n'ont pas taxé leurs ressources. La principale difficulté rapportée a trait à la charge de travail durant les semaines où les enfants sont absents de la maison : ils profitaient de ce temps pour réaliser des heures supplémentaires au travail et pour terminer des tâches domestiques en vue de maximiser le temps passé avec les enfants. Ils considèrent que la séparation leur a permis de se retrouver comme individu, de se définir comme père à l'extérieur des attentes de la mère de leurs enfants et de passer du temps de meilleure qualité avec leurs enfants.

Le parcours parental B axé sur la protection des acquis parentaux (n=8).

Ces pères ont vécu des moments difficiles pendant et après la rupture, car elle n'avait pas été nécessairement souhaitée ou prévue (car initiée par l'ex-conjointe). Les principales difficultés concernent le processus de séparation lui-même, surtout au plan du deuil amoureux et de la famille "unie", et aux quelques conflits avec l'ex-conjointe concernant l'éducation des enfants et la séparation des frais associés aux enfants. Ces difficultés ont diminué en intensité avec le temps, grâce entre autres à leurs démarches proactives pour aller se chercher du soutien de leur réseau naturel et du réseau professionnel. Ces démarches ont entre autres facilité dès les premiers moments après la rupture l'accès à des arrangements de garde satisfaisants³³ et elles ont permis à ces pères de maintenir, comme avant, un engagement important dans la vie quotidienne de leurs enfants. Ces pères sont d'avis que le fait de pouvoir s'occuper de leurs enfants les ont aidés à traverser les moments difficiles à la suite de

la rupture. Avec du recul, ils considèrent que même si la séparation ne représente pas un événement facile à vivre, elle leur a tout de même permis de se découvrir comme individu et comme père et de développer des intérêts et des habiletés qu'ils n'auraient pas développés autrement.

Le parcours parental C axé sur l'affirmation et la négociation des droits parentaux (n=7).

Pour ces pères, la vie post-rupture fut très difficile durant les deux premières années, car ils ont vécu un important deuil amoureux et de la famille unie en plus de devoir se battre pour obtenir quelques années plus tard un arrangement de garde satisfaisant³⁴ (une entente de garde physique partagée ou une entente leur permettant de voir leurs enfants les fins de semaine, les soirs de semaine et durant les congés scolaires). Cette lutte pour la garde physique a impliqué plusieurs sacrifices et réaménagements, notamment au plan de la carrière, du train de vie et du lieu de résidence. Ces pères ont également vécu des conflits importants avec leur ex-conjointe relativement à l'éducation des enfants et à la séparation des biens et frais associés aux enfants. Toutefois, cette situation difficile s'est stabilisée au fil du temps grâce à des compromis et du soutien de leur environnement. Cela leur a permis de conclure une entente satisfaisante avec leur ex-conjointe concernant la garde des enfants.

Le parcours parental D axé sur le maintien du rôle paternel malgré des conditions parentales très insatisfaisantes (n=6).

³³ Seulement un de ces pères n'avait pas officiellement un arrangement de garde physique partagée, mais il pouvait voir son enfant durant les soirs de semaine en plus de ses droits de visite durant les fins de semaine et les congés scolaires.

L'expérience de vie de ces pères après la rupture fut très difficile comme dans le parcours C, mais à la différence qu'ils n'ont pas réussi à accéder à des arrangements de garde pleinement satisfaisants (avoir accès à un droit de visite ou à une garde physique partagée). Ces pères n'ont pas réalisé autant de démarches pour modifier leurs conditions de vie personnelle et parentale que les pères du parcours C (principalement en raison de difficultés financières et psychologiques). Ils alimentent encore aujourd'hui face à leur ex-conjointe et au système social un sentiment assez profond d'impuissance et d'injustice. Aussi, ils adoptent un discours revanchard et politisé pour référer à leur expérience de père séparé. Certains d'entre eux sont déçus de ne pas s'être battus dès le départ pour obtenir une garde physique partagée. Malgré leurs insatisfactions par rapport à leur influence limitée dans l'éducation de leurs enfants depuis leur rupture, ils maintiennent un contact avec ceux-ci (typiquement une fin de semaine sur deux et un soir de semaine), car ils considèrent qu'il serait dommageable pour leur bien-être de les priver de leur père et ils ont l'impression qu'ils réussissent malgré tout à apporter quelque chose de bon dans leur vie. Ils espèrent que dans l'avenir l'enfant formulera le souhait de venir habiter avec eux. C'est ce qui les motive à ne pas décrocher de leur rôle parental, entre autres choses.

Plus on se dirige vers le parcours parental D, plus les difficultés vécues sont nombreuses et plus le rôle paternel est mis en danger.

4.3.3.2 Quelles sont les stratégies d'adaptation déployées par les pères ?

Les stratégies d'adaptation identifiées dans le discours des participants seront présentées conformément à la typologie proposée par Lazarus et Folkman (1984): les

³⁴ Deux de ces pères n'avaient pas conclu une entente de garde physique partagée, mais se montraient très satisfaits de ce qu'ils avaient réussi à obtenir via les tribunaux.

stratégies centrées sur les émotions et celles axées sur les problèmes. Ensuite suivra une analyse plus détaillée de l'évolution de ces stratégies selon qu'elles s'inscrivent dans l'un ou l'autre des quatre parcours parentaux présentés plus tôt.

Les stratégies centrées sur les émotions

L'analyse des entrevues a permis d'identifier trois stratégies d'adaptation centrées sur les émotions, adoptées plus intensément par les pères des parcours C et D : a) le blâme d'autrui, b) le recadrage cognitif et c) l'évitement stratégique.

Le blâme d'autrui renvoie à un processus analytique qui protège le père, car il lui permet de ne pas se responsabiliser ou se culpabiliser par rapport à sa situation parentale. Voici des exemples de cognitions qui illustrent bien cette stratégie :

Ce n'est pas de ma faute si je ne peux pas voir mes enfants plus souvent, c'est de la faute au système légal ou à mon ex-conjointe. (père 3D).

Je suis une victime du système comme plusieurs pères (père 4 D).

Le recadrage cognitif réfère quant à lui à un processus analytique qui permet au père d'envisager sa situation sous un autre angle en vue de protéger son intégrité personnelle et de donner un sens à ce qu'il vit :

Si mes enfants sont distants, c'est parce qu'ils vivent des conflits d'allégeance et non parce qu'ils ne veulent plus être en relation avec moi. (père 2D).

Même si la mère et moi on ne s'entend pas pour l'éducation, ce n'est pas trop grave, car au moins les enfants ont accès autant à leur mère qu'à leur père. (père 15C).

Après tout, même si c'est limité ce que je peux apporter dans la vie de mes enfants, cela est non-négligeable pour leur bien-être. (père 5D).

Enfin, l'évitement stratégique réfère à une réaction comportementale permettant aux pères qui ne peuvent ou ne croient pas pouvoir améliorer certaines

dimensions de leur contexte parental jugées insatisfaisantes (leurs modalités de garde ou leur relation de coparentalité : niveau de concertation entre les parents concernant l'éducation, les soins et les frais associés aux enfants) de protéger leurs acquis parentaux (qui sont souvent précaires). Les propos suivants illustrent bien cette réaction comportementale :

Si je répons avec intensité aux attaques de mon ex-conjointe, je ne pourrai pas pouvoir modifier mes ententes de garde et ainsi être plus impliqué dans la vie de mes enfants. Il est donc mieux que je me contrôle même si je suis frustré par cette situation. (père 3D).

Si je parle contre la mère des enfants devant eux, cela les fera sentir mal et ils ne se sentiront pas à l'aise de venir chez moi. (père 2D).

Cette réaction comportementale d'évitement ou de retrait se limite a) à la non-alimentation des conflits initiés par l'ex-conjointe; b) au fait de ne pas parler contre la mère devant les enfants et c) à prendre un recul momentané par rapport à la vie des enfants lorsque les conflits d'allégeance sont trop intenses. Afin que ces comportements de prise de recul soient pleinement efficaces et stratégiques et qu'ils ne nuisent pas à l'objectif de maintien des acquis parentaux, ils doivent être concurrents à des comportements de nature proactive dirigés vers les enfants. Ces comportements initiés par les pères réfèrent: a) à la communication par téléphone ou par courriel avec les enfants lorsqu'ils n'en ont pas la garde pour se renseigner sur leur vie, sur comment ils se sentent; b) à l'établissement d'un cadre de vie agréable et structurant lorsqu'ils sont avec eux (choix d'activités stimulantes, impliquer les enfants dans le choix des activités, établir une routine de vie équilibrée avec eux) et c) à la constance et à la ponctualité lors de leur temps de "garde".

Les stratégies axées sur les problèmes

L'analyse a permis d'identifier deux stratégies axées sur les problèmes visibles surtout chez les pères des parcours B, C et D : la conciliation proactive et la revendication.

La conciliation proactive réfère à une réaction comportementale qui vise à modifier à court ou à moyen terme certaines dimensions du contexte parental jugées insatisfaisantes (modalité de garde ou relation de coparentalité), mais sur lesquelles il semble possible d'intervenir, en évitant de recourir aux tribunaux. Ces comportements initiés par les pères visent à convaincre leur ex-conjointe qu'ils sont capables et motivés à être impliqués dans le quotidien de ses enfants. Ces comportements stratégiques sont dirigés vers deux cibles : l'ex-conjointe et la vie personnelle (travail et lieu de résidence). Ceux dirigés vers l'ex-conjointe se rapportent aux suivants: a) proposer à la mère d'aller chercher les enfants après l'école pour les voir plus souvent; b) lui suggérer d'aller en médiation, c) se montrer disponible pour garder les enfants lorsqu'elle n'est pas disponible, d) lui demander de souper avec eux un soir par semaine en plus des fins de semaine et e) lui offrir d'accompagner les enfants lors de leurs activités sportives ou de loisirs durant la semaine. Les réaménagements de la vie personnelle concernent principalement le déménagement du père près de chez la mère et l'occupation d'un emploi qui favorise la conciliation travail-famille.

La revendication réfère quant à elle à une réaction comportementale activée lorsque la conciliation active ou l'évitement stratégique ne sont plus efficaces sur le plan adaptatif ou impossibles à actualiser (selon les pères). Elle renvoie à des comportements plus combatifs qui visent à modifier les arrangements de garde via les tribunaux ou à faire valoir au plan politique l'importance de la présence des pères pour le bien-être des enfants. Ces comportements, lorsque manifestés au sein du système familial, ravivent les conflits ou les tensions entre les ex-conjoints et demeurent très coûteux au plan psychologique et financier. Chez certains pères, ces comportements visent aussi l'environnement social (école, services sociaux, tribunal, médias). Ils suscitent parfois des résistances des milieux, peut-être en raison du discours parfois très ardent centré sur la victimisation faite aux pères ou du discours revanchard de certains tenu à l'égard des mères. Toutefois, ces actions ont permis à

quelques pères d'obtenir des modalités de garde un peu plus satisfaisantes et de vivre un sentiment d'efficacité personnelle.

Évolution des stratégies adoptées selon le parcours parental

Les stratégies d'adaptation des pères du parcours D sont orientées vers la restauration et la "survie" du rôle paternel, alors que celles déployées par les pères du parcours A visent le développement optimal de la nouvelle structure familiale : ils cherchent à conserver les acquis de l'ancienne structure tout en développant des modes de fonctionnement familiaux encore plus satisfaisants.

Typiquement, les pères du parcours A recourent à une forme d'évitement stratégique de faible à élevée dans le domaine coparental dans le but d'assurer une bonne entente minimale entre eux et leur ex-conjointe. Ceux du parcours B adoptent la conciliation proactive de manière très prononcée lors des premiers temps qui suivent la rupture pour s'assurer d'avoir accès rapidement à des modalités de garde satisfaisantes. Ensuite, plusieurs recourent à une forme d'évitement stratégique en lien avec leur situation de coparentalité jugée parfois insatisfaisante (incapacité à communiquer et à s'entendre avec son ex-conjointe pour donner à l'enfant un cadre disciplinaire et éducatif cohérent et similaire). Cet évitement est de moindre intensité que chez les pères des parcours C et D, car ils ont accès en partant à des conditions parentales plus satisfaisantes (notamment au plan de leurs arrangements de garde).

Le parcours C est quant à lui caractérisé dans un premier temps principalement par des comportements d'évitement stratégique prononcés (tant dans le domaine coparental que sur le plan des arrangements de garde), pour ensuite faire place de façon plus prononcée à des comportements de conciliation proactive. Cette conciliation, lorsque non fructueuse, mène à de la revendication. Comme celle-ci s'avère efficace sur le plan adaptatif, (elle a permis aux pères d'avoir accès à leur garde partagée), elle se transforme à nouveau en une forme d'évitement stratégique

similaire aux pères du parcours B (donc qui se limite au domaine coparental et qui est moins prononcée et exigeante au plan psychologique que durant les premiers temps qui ont suivi la rupture).

Quant aux pères du parcours D, ils adoptent une forme intense d'évitement stratégique (directement proportionnelle au degré d'insatisfaction et au peu d'influence qu'ils exercent sur la nouvelle structure familiale). Certains d'entre eux optent par la suite pour de la revendication active. Toutefois, comme elle ne semble pas pleinement efficace au plan adaptatif, ils doivent de nouveau recourir à de l'évitement stratégique avec presque autant d'intensité qu'au début de leur rupture conjugale. Leur capacité à focaliser leur attention sur les effets positifs quoique limités de leur présence dans la vie de leurs enfants les aident à maintenir ce comportement d'évitement stratégique. Ces processus cognitifs et comportementaux contribuent fortement au maintien de leur engagement dans la vie de leurs enfants. Il semble d'ailleurs que dans les situations où l'individu a peu de contrôle (réel ou perçu), les stratégies axées sur les émotions s'avèrent plus efficaces que celles axées sur les problèmes (Braver, Wolchick, Sandler, Sheets, Fogas & Bay, 1993; Hobfoll, 1998; Murray & Terry, 1999, cité par Murray, 2001).

Le tableau 4.13 présente de façon synthèse cette évolution des stratégies d'adaptation selon le parcours parental.

4.3.4 Discussion

La plupart des difficultés et défis rapportés par les pères dans le cadre de cette étude sont similaires à ceux identifiés par d'autres chercheurs qui ont voulu comprendre la réalité des pères divorcés (Gaudet et al., 2005). Il semble que la perte du contact avec les enfants au quotidien de même que les conflits avec l'ex-conjointe constituent les principales difficultés vécues par les pères après une rupture conjugale. Là où notre étude se distingue et permet de scruter de manière différente et

complémentaire la paternité post-divorce tient au fait qu'elle visait à comprendre non pas les processus partiels ou complets de décrochage paternel, mais plutôt les processus d'adaptation et les contextes de vie qui ont été favorables au maintien du contact père-enfant, même si dans certaines situations, celui-ci était fragile.

Tableau 4.13

Évolution des stratégies comportementales adoptées selon les parcours parentaux

	Premiers mois post-rupture	Premières années après la rupture	Environ 5 ans et plus post-rupture
Parcours A	Évitement stratégique d'intensité faible à modérée localisé au domaine coparental.	Idem.	Idem.
Parcours B	Conciliation active d'intensité élevée dans le domaine des modalités de garde.	Évitement stratégique d'intensité modérée dans le domaine coparental.	Idem.
Parcours C	Évitement stratégique d'intensité élevée dans les domaines de coparentalité et de modalités de garde.	Conciliation proactive d'intensité élevée dans le domaine des modalités de garde suivie dans certains cas par de la revendication d'intensité élevée dans ce domaine.	Évitement stratégique d'intensité modérée à élevée dans le domaine coparental par crainte de perdre ses acquis parentaux.
Parcours D	Évitement stratégique d'intensité élevée dans les domaines de coparentalité et de modalités de garde.	Tentative dans la plupart cas de conciliation proactive infructueuse, suivie dans certains cas par des revendications d'intensité très variable (faible à élevée).	Évitement stratégique d'intensité élevée dans les domaines de coparentalité et de modalité de garde par crainte de perte des acquis parentaux.

Nos résultats seront comparés avec les recherches qui concernent les processus de décrochage partiel ou complet des pères séparés (Arendell, 1992, 1995, Dulac, 1995, 1996). Bien que notre angle de traitement diverge de celui de ces

chercheurs, certains résultats se rejoignent. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ont rencontré, pour la plupart d'entre eux, quelques pères séparés qui étaient encore présents dans la vie de leurs enfants.

Par exemple, le sous-groupe de pères séparés-les “résistants-actifs”- identifié et défini par Dulac (1996) comme des hommes qui se lancent dans des guérillas judiciaires concernant la garde des enfants et qui sont en quelque sorte des éternels divorçants et des pères amers ressemble à certains des pères des parcours parentaux C et D. Toutefois, contrairement aux observations de ce chercheur, les analyses de parcours indiquent que les comportements de revendication ne contribuent pas toujours de façon importante au processus de déliaison père-enfant; si ce processus est présent, il l'est de façon transitoire, durant les périodes de découragement et de profonde amertume. Leurs démarches de revendication semblent avoir contribué au renforcement de leur identité paternelle, à la canalisation de leur agressivité, à leur adaptation à la période de flou qui suit la rupture et enfin, leur a donné accès à des conditions d'exercice du rôle parental plus satisfaisantes.

On pourrait dire que comparativement aux pères étudiés par Dulac (1996), plusieurs de nos participants ont vécu un processus d'« empowerment » psychologique. Selon Zimmerman (2000), pour affirmer qu'un individu vit ce type d'empowerment, il faut a) qu'il se sente capable d'exercer une certaine influence dans les décisions qui ont des répercussions sur sa vie (croire qu'on peut modifier ses arrangements de garde et qu'on peut influencer positivement l'éducation de ses enfants), b) qu'il soit en mesure d'analyser et de comprendre son environnement sociopolitique (comprendre les craintes et réticences de son ex-conjointe par rapport à son engagement et comprendre le fonctionnement du système judiciaire et les situations dans lesquelles le tribunal est en défaveur de la garde physique partagée), et c) qu'il vise activement à exercer plus d'influence dans le domaine où il se sent lésé (entamer des démarches en médiation ou devant les tribunaux, participer à des

événements sociaux en vue de modifier les lois et les croyances des juges relativement à la place du père pour ses enfants, s'impliquer dans l'école de son enfant).

L'analyse féministe de Arendell (1992,1995) du discours social des pères séparés dits "traditionnels" fait également écho à celui de plusieurs pères des parcours C et D que nous avons rencontrés. Cette chercheuse montre que le discours des pères s'articule surtout autour de la lutte pour leurs droits parentaux (sans réel intérêt pour le bien-être des enfants) en vue de restaurer leur identité masculine en réaction à une situation où la mère est perçue comme ayant tous les droits. Là où nos analyses respectives divergent cependant, tient au fait que plusieurs des pères rencontrés semblent soucieux du bien-être de leurs enfants. Certes, les luttes de pouvoir entre ex-conjoints sont bien présentes, mais les revendications des pères rencontrés (particulièrement ceux du parcours C par rapport à ceux du parcours D), visent surtout la restauration optimale de leur rôle paternel via une présence et une implication plus soutenue dans le quotidien de leurs enfants. En fait, la majorité des pères rencontrés ressemble davantage au sous-groupe minoritaire de pères "non-traditionnels" identifié par Arendell (1992, 1995) : des pères qui sont préoccupés par le maintien et l'établissement de relations significatives avec leurs enfants et qui luttent pour ne pas que la rupture pose entrave à leur fonction paternelle.

L'analyse fine des stratégies d'adaptation représente un autre apport important de cette étude. D'une part, elle amène à constater que le type de stratégie d'adaptation déployée par les pères varie dans le temps et selon les contextes de vie dans lesquels ils évoluent. D'autre part, cette analyse fait ressortir l'importance du caractère "stratégique" des cognitions et comportements adaptatifs manifestés par les pères rencontrés. Ceci amène à prendre conscience de l'ampleur de leur sentiment de précarité relativement à leurs conditions d'exercice de leur rôle parental et de l'énergie dépensée pour s'y adapter. En effet, plusieurs pères, même ceux qui

s'inscrivent dans des trajectoires parentales moins difficiles, rapportent avoir l'impression de " marcher sur des œufs " avec leur ex-conjointe et conçoivent comme fragiles les conditions d'exercice de leur rôle parental.

Bien que les pères rencontrés adoptent des stratégies adaptatives plutôt efficaces et relativement bien appariées à leur contexte de vie personnel et parental, il est questionnant de constater qu'autant de ressources psychologiques, financières et sociales doivent être mobilisées en vue d'assurer l'exercice de leur rôle parental. De plus, certaines des stratégies adaptatives déployées par les pères sont préoccupantes, telle que celle qui consiste à prendre des distances, presque complètement du noyau familial mère-enfant en période de conflits, afin de garantir à moyen terme un maintien minimal de son engagement parental. En effet, peut-être cette stratégie assure-t-elle un statu quo relationnel entre les ex-conjoints et permet-elle une meilleure adaptation au père, toutefois elle peut transmettre indirectement aux enfants le message qu'il est plus au moins intéressé à être impliqué dans leur vie (alors que ce n'est pas le cas, du moins chez les pères rencontrés).

4.3.5 Conclusion

Cette recherche ne vise pas à dresser un portrait représentatif de l'ensemble des pères séparés: les données de l'ELNEJ indiquent que la majorité d'entre eux ne sont pas aussi présents dans la vie de leurs enfants que ceux que nous avons rencontrés (Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999). Cependant, en dépit du fait que cette étude s'est réalisée auprès d'un petit échantillon de pères, la saturation des analyses et la procédure de validation auprès des participants nous incitent à penser qu'elle représente bien la réalité d'un sous-groupe de pères peu documenté, soit ceux qui sont toujours présents dans la vie de leurs enfants après une rupture.

Conformément à la logique de saturation théorique de l'analyse par théorisation ancrée (qui ne s'apprécie pas selon une logique quantitative, i.e la

fréquence d'apparition des catégories, mais plutôt selon sa portée et sa crédibilité théorique), les stratégies d'adaptation identifiées pourraient être transférables à d'autres situations similaires, notamment dans les contextes où une figure parentale (biologique ou non), plutôt motivée à jouer son rôle parental, est privée, contre son gré, du lien avec ses enfants de façon temporaire (cela pourrait être le cas par exemple, de certains parents dont les jeunes sont placés sous ordonnance dans le système de protection de la jeunesse).

Cette étude est intéressante au sens où elle a permis d'identifier une diversité de parcours parentaux de pères séparés qui sont toujours en contact avec leurs enfants et de dégager quels étaient selon les contextes, les stratégies d'adaptation activées, quelles soient de nature cognitive ou comportementale. Il aurait été intéressant de rencontrer les enfants et les ex-conjointes de ces pères, pour trianguler et objectiver davantage les informations recueillies. Cela nous aurait permis, d'une part, de mieux comprendre comment les mères et les enfants perçoivent les stratégies d'adaptation adoptées par les pères et d'autre part, de mieux saisir leurs effets sur la dynamique familiale.

CHAPITRE V

DISCUSSION

Cette étude avait pour but de décrire et de comprendre l'expérience de vie des pères après la rupture conjugale; d'identifier dans le discours des pères les principaux facteurs (psychologiques et sociaux) qui ont facilité ou compliqué l'exercice de leur rôle parental et de comprendre comment différents processus d'adaptation ont été activés (tant chez le père que dans son environnement social et familial) pour faciliter et maintenir l'exercice du rôle paternel post-rupture. Dans le présent chapitre, nous discuterons des forces et des limites inhérentes à la méthode de travail adoptée pour atteindre ces objectifs de recherche. Dans un deuxième temps, nous présenterons une analyse synthèse des principaux constats qui se dégagent de cette étude en situant sa contribution relative au développement des connaissances dans le domaine. Enfin, nous discuterons des implications pratiques de cette recherche pour l'intervention.

5.1 Les forces et les limites de l'étude au plan méthodologique

5.1.1 Crédibilité du processus de collecte de données

Les différentes stratégies d'entrevues employées (approche semi-directive et informelle, écoute active, positionnement du participant (et non du chercheur) comme un expert de la paternité) semblent avoir été efficaces, car la plupart des pères parlaient de leur vie personnelle avec beaucoup d'aisance et de fluidité, même si les sujets abordés étaient souvent chargés au plan affectif. De plus, ils appuyaient leurs

propos à l'aide d'exemples concrets et ils exprimaient assez librement leurs sentiments (rire, colère, tristesse, impuissance, libération). Nous avons aussi remarqué les avantages associés aux entretiens en face-à-face pour cet objet de recherche: le développement graduel d'une relation de confiance amenait les pères à parler davantage des difficultés rencontrées et du soutien reçu. Sans cette relation, il aurait été difficile d'évaluer plusieurs aspects de leur vécu, mais surtout ceux qui concernent le recours aux ressources de soutien formelles et informelles (qui règle générale, prenaient une place plus importante dans leur discours vers la fin des entrevues).

Enfin, quelques participants ont manifesté, soit en fin d'entrevue ou par des courriels, qu'ils avaient apprécié participer à l'étude, qu'ils s'y étaient sentis écoutés, que cela leur avait permis de réfléchir et d'analyser leur situation de père séparé et qu'elle permettrait probablement d'aider d'autres pères. Ce dernier élément s'avère important, car comme d'autres chercheurs, nous sommes d'avis que la pertinence de l'étude aux yeux des participants et les bienfaits qu'elle peut leur procurer à court et à long terme représentent des éléments importants à considérer au plan de l'éthique sociale en recherche (Mucchielli, 1996).

Les principales limites associées au type de collecte de données choisi se rapportent à la distorsion cognitive inhérente à un récit rétrospectif et à la désirabilité sociale: les pères voulaient certainement faire bonne figure en entrevue et cela a probablement influencé leur discours sur la paternité. De plus, comme le vécu des pères n'a pas été corroboré par une observation sur le terrain de leurs comportements face à leurs enfants et à leur ex-conjointe, nous ne pouvons évaluer jusqu'à quel point il existe un écart entre leur discours et leurs pratiques.

5.1.2 La saturation des analyses

Pour les concepteurs de la théorisation ancrée, la saturation des analyses constitue un critère important de validité de cette dernière (Glasser & Strauss, 1967). La saturation réfère au moment où le chercheur réalise que l'ajout de données nouvelles n'améliore pas la compréhension du phénomène à l'étude. La saturation théorique de l'analyse est optimale lorsque le chercheur recueille des données auprès de groupes diversifiés (selon les hypothèses émergentes) en vue de dégager des points de comparaison, d'enrichir et de délimiter les catégories d'analyse.

Le processus de recherche adopté a contribué à l'atteinte d'une saturation théorique satisfaisante. Nous avons recruté les participants via des sources variées (journaux, annonces dans les centres commerciaux, écoles, CLSC, bouche-à-oreille) en ne se limitant pas aux groupes communautaires qui interviennent auprès des pères séparés. Ainsi, nous avons rencontré des pères qui se différenciaient selon leur statut socio-économique (revenus annuels variant entre 20 000\$ et 50 000\$ et plus), leur modalité de garde, leur nouveau statut familial, le nombre d'enfants qu'ils avaient, le fait qu'ils avaient ou non initié leur rupture et le temps écoulé depuis celle-ci. Cette hétérogénéité a permis d'identifier une diversité de contextes paternels post-rupture et elle a contribué à l'enrichissement des catégories centrales d'analyse. Par exemple, la catégorie stratégie d'adaptation de type "évitement stratégique" réfère à un phénomène qui est présent chez la majorité des pères rencontrés, mais à des niveaux et dans des domaines différents (soit le domaine coparental, soit le domaine associé aux modalités de garde ou les deux à la fois). Le fait d'avoir accès à un échantillon hétérogène a donc permis d'identifier ce phénomène et ses différentes manifestations selon les contextes de vie des pères.

De plus, le fait d'avoir rencontré des pères séparés depuis au moins deux ans, sans délimiter de temps maximal écoulé depuis, nous a permis de constater que les stratégies d'adaptation adoptées évoluaient dans le temps selon le parcours parental.

Cette façon de procéder représente une force importante de l'étude, car cela nous a permis de ne pas limiter l'analyse aux deux premières années qui suivent la rupture, moments qui sont généralement très chargés au plan émotif et qui appellent à des stratégies d'adaptation spécifiques (Hetherington & Kelly, 2002). Cette caractéristique nous distingue de la plupart des études comparables en terme de méthodologie et de population visée : la plupart d'entre elles ont été menées auprès d'une majorité de pères séparés en moyenne depuis 2 à 3,3 ans (comparativement à la nôtre où les pères étaient séparés en moyenne depuis 5,8 ans) (voir les études de Arditti & Allen, 1993; Dulac, 1995,1996; Kruk, 1991,1992; Quéniart, 1999; Umberson & Williams, 1993).

Aussi, le fait d'avoir rencontré des pères détenant différentes modalités de garde physique a eu des effets considérables sur les hypothèses de recherche émergentes. Ceci nous a permis de constater que les modalités de garde étaient souvent liées au contexte ayant mené à la rupture et à la nature et à l'intensité des difficultés rencontrées par la suite. Ainsi, conformément à la logique de recherche par théorisation ancrée, il a été jugé pertinent de documenter davantage à partir de la cinquième entrevue³⁵, le contexte entourant la rupture (qui a laissé qui, pour quelles raisons, intensité du deuil amoureux et comment les arrangements ont-ils été négociés par la suite) et de rencontrer des pères qui ont des modalités de garde diversifiées.

Enfin, un autre indicateur permettant d'évaluer l'atteinte d'un niveau de saturation intéressant dans nos analyses renvoie à la récurrence de certains thèmes dans le discours des participants malgré l'hétérogénéité de l'échantillon, soient : a) la précarité du rôle paternel après la rupture et l'importance des compromis et des

sacrifices pour faciliter ou garantir l'actualisation de son rôle parental; b) la présence de symptômes dépressifs après la rupture; c) la difficulté de s'entendre avec l'ex-conjointe concernant l'encadrement disciplinaire et éducatif des enfants; d) le sentiment de partager plus de temps de qualité avec les enfants après la rupture et e) l'importance des démarches rapides et proactives de négociation des arrangements de garde après la rupture.

5.1.3 La cohérence interne

La cohérence interne de cette étude a été en partie garantie par une description détaillée des principales étapes d'analyse (voir le chapitre de méthodologie) et par la validation des analyses synthèses de sept entrevues sélectionnées au hasard par une assistante de recherche. Elle a aussi été assurée par l'envoi de ces synthèses analytiques et des analyses préliminaires des entrevues (les parcours parentaux) à un membre du comité de thèse. Les faiblesses du processus de validation de la cohérence interne de l'étude renvoient au fait que le journal de bord et le volet d'analyse associé aux stratégies d'adaptation adoptées par les pères (développé après l'identification des principaux parcours parentaux) n'ont pas été vérifiés par une personne extérieure au projet.

5.1.4 La validation par les participants

Les deux rencontres de groupe furent des moments très riches au plan des échanges et de la validation des analyses. Le hasard a fait en sorte que les pères des parcours A et B se sont retrouvés dans l'un des groupes, alors que les pères des

³⁵ Tel que proposé par Paillé (1994), tout au long du processus de recherche, il y a eu des blocs de 4-5 entrevues entrecoupés par des temps d'analyses de données. L'analyse des quatre premières entrevues a permis d'identifier l'importance de mieux documenter l'histoire de la rupture conjugale.

parcours C et D se sont retrouvés dans l'autre. Cette homogénéité non-contrôlée a probablement permis de valider de façon plus approfondie la réalité bien spécifique de ces deux sous-groupes et de souligner les différences entre eux : les pères des parcours A et B ne comprenaient pas que d'autres aient pu penser à abandonner leurs enfants et tolèrent la “ garde de fin de semaine ”³⁶.

Tous les pères s'identifiaient bien à l'un ou l'autre des parcours parentaux et jugeaient que nos analyses rendaient compte de leur contexte parental, des difficultés rencontrées et des facteurs ayant contribué à leur adaptation. Tous les pères qui ont complété le questionnaire de validation (n=11) avaient la même perception que nous relativement au type de trajectoire parentale dans laquelle ils se situaient. Bien que pour certains participants l'entrevue individuelle remontait à plus d'un an, le message central³⁷ du discours de chacun n'avait pas changé³⁸. Toutefois, certaines préoccupations relativement au vieillissement des enfants et à la peur de perdre un contact avec eux durant l'adolescence ont émergé durant ces deux rencontres de validation.

Certains participants du groupe des pères C et D ont réagi à la façon dont les résultats étaient présentés : selon eux, les adjectifs et la formulation des phrases ne traduisait pas l'intensité des difficultés qu'ils avaient rencontrées. Certains trouvaient

³⁶ Selon eux, ces pères “ de fin de semaine ” n'étaient sûrement pas très impliqués dans la vie quotidienne de leurs enfants avant la rupture. Cela pourrait expliquer pourquoi certaines mères se montrent réfractaires –et avec raison selon eux– à leur laisser la garde physique partagée.

³⁷ Pour la plupart des participants, bien que l'entrevue se structurait autour de plusieurs thèmes, il y avait toujours une préoccupation centrale qui émergeait ou une thématique récurrente. Pour certains, il s'agissait de l'injustice du système, alors que pour d'autres, il s'agissait de l'intensité de la souffrance d'être séparés de leurs enfants ou du sentiment de bien-être personnel et parental post-rupture.

³⁸ Avant de réaliser ces rencontres de validation, nous avons relu les verbatims des entretiens individuels de chacun des participants qui avaient confirmé leur présence.

le langage trop poli, réservé et “ politically correct ”. De leur avis, un tel ton ne permettrait pas à cette étude d’être percutante au plan politique (cette dimension était ce qui motivait la plupart de ce sous-groupe de pères à y participer).

Selon eux, s’ils étaient encore engagés auprès de leurs enfants ce n’était pas parce qu’ils avaient fait des compromis, mais plutôt des “ sacrifices ” très importants. C’est parce qu’ils aimaient leurs enfants avec “ leurs tripes ” et qu’ils avaient toujours trouvé important d’être présents dans leur vie. Parmi l’ensemble des difficultés identifiées, celle qui leur semblait la plus importante à souligner se rapportait à la perte du contact quotidien avec leurs enfants. De plus, ils trouvaient que l’analyse synthèse ne rendait pas assez compte de “ l’injustice flagrante ” du système à l’égard des pères séparés et de la résistance des mères à leur laisser de la place. En regard de ces commentaires, nous les avons rassurés à l’effet que des correctifs allaient être apportés. Cependant, nous avons jugé important de leur souligner que le travail d’un chercheur était, entre autres, de traduire en un texte synthèse la réalité d’une diversité de points de vue. Par cela, nous voulions leur signifier que pour d’autres pères rencontrés les sacrifices avaient été moindres et le système judiciaire ne représentait pas un obstacle important à leur paternité. Cette intervention semble avoir permis à certains de prendre du recul par rapport à leur situation personnelle.

Les pères des parcours A et B ont été surpris pour leur part, de l’ampleur des difficultés rencontrées par d’autres pères séparés. Cette rencontre de groupe leur a permis de s’initier à l’univers des pères qui ont connu des ruptures plus difficiles. Les quatre pères présents s’identifiaient bien à l’un ou l’autre des parcours (A ou B) et mentionnaient que leurs principales difficultés rencontrées concernaient la coparentalité, donc la concertation avec l’ex-conjointe relativement à l’éducation des enfants (le niveau d’encadrement des enfants et la routine de vie).

5.2 Forces et limites de l'étude au plan du développement des connaissances

Comme mentionné plus tôt, peu de chercheurs ont donné la parole aux pères séparés présents dans la vie de leurs enfants et ont visé à comprendre ce qui semble favorable à l'adaptation au rôle paternel post-rupture. Certains volets de cette recherche ont contribué plus que d'autres à l'avancement des connaissances concernant la situation des pères séparés. Nous ferons un survol des différents volets de cette étude en situant leur niveau de contribution au développement des connaissances dans le domaine. Ces volets se déclinent en trois grandes rubriques : a) les conditions associées à une bonne adaptation au rôle paternel, b) la typologie des parcours paternels post-rupture et c) l'analyse des stratégies d'adaptation déployées par les pères.

5.2.1 Analyse des facteurs perçus comme ayant facilité l'exercice et le maintien du rôle paternel

Cette dimension de la présente étude a contribué au développement des connaissances, car aucune autre (au moment de la collecte de données) ne documentait, ce qui de l'avis des pères, (et non uniquement celui des chercheurs), avait contribué positivement à leur adaptation au rôle paternel post-rupture. Plusieurs chercheurs avaient identifié les difficultés ou facteurs de risques associés au désengagement des pères séparés (en se basant souvent sur des récits de mères séparées). Toutefois, considérant que les facteurs de protection qui aident les individus à mieux transiger avec une situation stressante (telle que la séparation et l'exercice de son rôle parental en solo) ne sont pas nécessairement l'inverse des facteurs qui nuisent à leur adaptation (facteurs de risques), il était pertinent de fouiller spécifiquement cette question (Rutter, 1987).

Certes, quelques éléments avancés par les pères rencontrés sont confirmés par d'autres études (surtout ceux de nature ontosystémique, tels que leur capacité à lâcher

prise par rapport aux conflits avec l'ex-conjointe, la souplesse concernant leurs disponibilités de garde, leur capacité à se centrer sur les aspects positifs de leur relation avec leurs enfants de Wallerstein & Kelly, 1980) et leur forte identification à leur rôle parental (Hinger-Tallman et al., 1995; Le Bourdais et al., 2001; Minton & Pasley, 1996; Karp, 2000; Stone & McKenry, 1998; Wallerstein & Kelly, 1980). Toutefois, notre étude a permis de faire ressortir des éléments nouveaux concernant les conditions associées au maintien du rôle parental. Cela peut être en partie expliqué par le fait qu'elle s'est inscrite dans une perspective écologique (contrairement aux études citées plus haut). En effet, elle a permis de rendre compte de l'importance de la proaction des pères directement après la rupture concernant leurs arrangements de garde (le système judiciaire semble plus favorable à une entente de garde physique partagée lorsqu'elle est demandée rapidement après la rupture) et l'effet positif de disposer d'un emploi favorisant la conciliation travail-famille.

De plus, la lunette écologique a contribué à mieux documenter l'effet perçu de l'environnement distal et proximal sur la trajectoire paternelle post-rupture. Selon les pères rencontrés, le fait d'avoir accès à un service de médiation familiale gratuit et de se séparer dans une époque où les ruptures sont fréquentes représentent des conditions qui ont facilité l'exercice de leur rôle paternel. Aussi, l'analyse a permis de situer l'importance de la proximité des ressources de soutien pour les pères : plusieurs ont bénéficié du soutien du psychologue du milieu du travail, de collègues, d'amis et de membres de la famille.

Enfin, le fait d'avoir privilégié une approche davantage expérientielle par rapport aux conditions favorables au maintien et à l'exercice du rôle paternel post-rupture pourrait s'avérer utile pour les programmes d'intervention. En effet, tel que l'indique Massé (1995), les programmes qui sont les plus susceptibles de rejoindre les clientèles vulnérables sont ceux qui tiennent en compte leur culture, leurs valeurs et leurs conceptions de la réalité.

5.2.2 Identification d'une typologie de parcours paternels

La typologie en recherche qualitative représente un outil très utile qui permet d'organiser et de réduire le matériel analysé. La typologie, tel que le suggère Paillé (1994), doit être conçue comme un moyen d'atteindre un niveau d'analyse supérieur et non comme une fin en soi. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous avons adopté cet outil d'analyse: c'est à partir des trajectoires que les stratégies d'adaptation et les conditions favorables au maintien et à l'exercice du rôle paternel post-rupture sont analysées. Le recours à la typologie dans le cadre de cette étude a permis de souligner qu'il existe une certaine diversité de contextes et de trajectoires paternels post-rupture. Cela amène à concevoir le groupe social des père séparés de façon nuancée et non comme un tout homogène qui présente les mêmes besoins ou difficultés.

D'autres chercheurs dans le domaine ont présenté des typologies de pères séparés (Arendell, 1992, 1995; Bertaux, 1991; Dulac, 1995, Hetherington & Kelly, 2002; Quéniart, 1999). Celles-ci ont d'ailleurs été présentées dans le chapitre de recension des écrits. Tout en partageant des liens de parenté avec celles-ci (voir le tableau 5.1), notre typologie se distingue, non seulement parce qu'elle s'est développée dans un angle de traitement différent (facteurs favorables au maintien de l'engagement paternel), mais aussi parce qu'elle concerne uniquement les pères qui sont présents dans la vie de leurs enfants (les échantillons de ces recherches comportent quelques pères absents). De plus, notre typologie renvoie davantage à l'évolution des parcours et des contextes de vie, plutôt qu'à des caractéristiques psychologiques ou sociales figées dans le temps. Ainsi, selon notre angle d'analyse, un père qui présenterait des caractéristiques similaires au type "résistant-actif" (tel qu'identifié par Dulac, 1995) ne le serait pas tout au long de sa trajectoire parentale.

Les pères du parcours D présentent le plus de similitudes avec les caractéristiques des pères identifiées par d'autres chercheurs : ils sont ceux qui

disposent de moins de temps de présence directe avec les enfants et qui sont les plus insatisfaits des conditions d'exercice de leur rôle parental (donc plus à risques de décrocher de leur rôle). En référence à la typologie de Quéniart (1999), les pères de ce parcours pourraient constituer la forme la moins prononcée de la catégorie " pères ambivalents " : ils ne conçoivent pas qu'il soit totalement impossible d'être un père à l'extérieur du cadre familial traditionnel (ils sont encore assez présents dans la vie de leurs enfants), mais ils sont insatisfaits du rôle qu'ils jouent dans leur vie (ils sont privés du contact au quotidien avec leurs enfants). Leur niveau d'insatisfaction ne détruit pas toutefois complètement leur motivation profonde à maintenir un contact avec leurs enfants.

Le discours de plusieurs pères des parcours C et D fait également écho à celui des pères " traditionalistes " de Arendell (1992, 1995). Toutefois, à l'instar de la thèse de Snow (2002), notre analyse indique plutôt que l'intérêt pour le bien-être de leurs enfants semblait bien authentique chez la plupart des pères rencontrés et motivait, du moins en partie, leurs réactions de retrait ponctuel ou de combat vis-à-vis de leur nouveau contexte parental. En effet, la plupart des pères se préoccupaient beaucoup des difficultés scolaires de leurs enfants, de leur manque d'encadrement parental ou de leur développement psycho-sexuel et affectif étant donné leur exposition plus grande à un environnement féminin et souvent " anti-père ". On peut avancer que ces pères étaient en quelque sorte un mélange de " pères androgynes " et de " pères traditionalistes " (Arendell, 1992,1995).

Tableau 5.1
Analyse des similitudes entre les typologies et celle de la présente étude

	Éléments de ressemblance avec les typologies des autres chercheurs
Parcours A	<p>Les constants de Hetherington & Kelly (2002): ceux qui maintiennent le même niveau d'engagement qu'avant la rupture; ils étaient déjà très engagés.</p> <p>Les pères " androgynes " de Arendell (1992, 1995) : ils sont très engagés dans la vie de leurs enfants et ils ne comprennent pas pourquoi certains se désengagent. Ils veulent véhiculer un message et une image sociale qui vont à l'encontre des stéréotypes négatifs entourant les pères séparés. Ils sont très préoccupés par le bien-être de leurs enfants.</p>
Parcours B	Idem.
Parcours C	<p>Les résistants-actifs de Dulac (1995) : les éternels divorçants qui se lancent dans des démarches judiciaires laborieuses.</p> <p>Les offensifs de Bertaux (1991) : ils demandent le droit d'hébergement, prennent un bon avocat et se battent. Ce sont eux qui font évoluer individuellement les magistrats. Certains d'entre eux deviennent des militants de la condition masculine : leur objectif n'est plus qu'individuel, mais collectif.</p> <p>Les actifs du divorce de Hetherington et Kelly (2002): ceux qui découvrent l'importance de leur paternité à la suite du divorce (une fois qu'ils ont moins accès aux enfants) et qui décident de s'investir davantage auprès d'eux .</p>
Parcours D	<p>Les pères ambivalents de Quéniart (1999) (qui sont composés de deux sous-groupes) : ceux qui valorisent la paternité, mais qui sont dans l'impossibilité de s'envisager comme père à l'extérieur du cadre familial traditionnel et ceux qui sont incapables d'accepter sereinement le brusque passage, à la suite du divorce, d'une relation quotidienne et intense à l'enfant, à un lien discontinu, désormais réglementé et réduit.</p> <p>Les résistants-actifs de Dulac (1995) : les éternels divorçants qui se lancent dans des démarches judiciaires laborieuses.</p> <p>Les pères " traditionalistes " de Arendell (1992, 1995), dont le discours central s'articule surtout autour de la lutte pour leurs droits parentaux (sans réel intérêt pour le bien-être des enfants) en vue de restaurer leur identité masculine en réaction à une situation où la mère est perçue comme ayant tous les droits.</p>

Cette différence avec l'étude de Arendell (1992, 1995) concernant l'intérêt des pères face au bien-être de leurs enfants pourrait s'expliquer par la nature de l'échantillon : cette chercheuse a rencontré plus de pères qui voyaient leurs enfants une fin de semaine sur deux (n=54 sur 75). Seulement cinq des participants participaient à une modalité de garde physique partagée. Toutefois, elle pourrait également témoigner d'un changement de croyances relativement à l'importance de

la place du père dans la vie des enfants et au plan du discours “ socialement attendu et souhaitable” que se doivent d’adopter les “ bons ” pères d’aujourd’hui.

D’ailleurs l’étude américaine de Hetherington et Kelly (2002) montre que les pères qui ont connu un divorce durant les années 90 sont plus impliqués dans la vie de leurs enfants que ceux des années 80. C’est aussi pendant ces années que dans la littérature américaine, plusieurs revues et livres de psychologie populaire soulignent l’importance du père pour le bien-être de ses enfants (Lupton & Barclay, 1997) ou les méfaits de son absence (Blanckenhorn, 1995). On y véhicule souvent le message “ que le père contemporain ne peut se contenter d’être un pourvoyeur, il doit être aussi un père actif dans la vie familiale et domestique ”. La littérature scientifique contribue également à la construction de cette image d’un “ bon père moderne ” : parmi les dimensions de l’engagement paternel les plus couramment présentées, on y retrouve le fait de répondre directement aux besoins physiques, affectifs et éducatifs de ses enfants (Lamb, 2000).

Ceci étant dit, le discours des pères rencontrés centré sur le “meilleur intérêt de l’enfant” (formule très prisée par les représentants du secteur socio-juridique depuis les années 80, Neyrand, 2000), quoique authentique, semblait servir d’autres intérêts (parfois moins nobles), dont ceux concernant : a) le rétablissement d’une situation parentale perçue comme ne respectant pas les fondements du concept légal d’autorité parentale conjointe ³⁹, b) la victoire personnelle contre l’ex-conjointe et c)

³⁹ Le nouveau Code civil du Québec définit l’autorité parentale “ comme étant l’attribut de tout parent n’ayant pas fait l’objet d’une déchéance parentale. Les parents, gardiens et non-gardiens, conserveraient la jouissance de cette autorité en toute circonstance; son exercice quotidien relèverait cependant du parent gardien. (...) L’autorité parentale du parent non-gardien s’exercerait alors sous la forme d’un droit de surveillance qui lui permettrait d’intervenir lorsqu’il jugerait que les soins donnés à l’enfant sont inadéquats.” (Côté, 2000, p.24).

la cause politique du droit des pères séparés d'être impliqués dans la vie de leurs enfants.

Cette dernière dimension était très présente d'ailleurs dans le discours de plusieurs pères des parcours C et D, dont certains avaient été impliqués au sein de groupe d'entraide et de défense de droits de pères séparés. Ces entrevues laissaient parfois l'impression que les participants profitaient de cette tribune – de ce micro – qui leur était tendu pour transmettre un message politique et social qui transcendait leur réalité personnelle. Ces pères parlaient souvent au nom de l'ensemble des pères séparés victimes d'injustice et certains d'entre eux avaient de la difficulté à parler de leur histoire personnelle de père séparés. L'étude était alors perçue comme un outil politique qui viendrait rétablir les faits et les études biaisées traitant des pères divorcés. Arendell (1995) a également observé chez certains de ses participants ce discours politisé centré sur le droit des pères.

5.2.3 Identification des stratégies d'adaptation

Le volet de l'étude qui traite des stratégies d'adaptation représente celui qui, selon nous, a le plus contribué à une nouvelle lecture de la situation des pères séparés. Aucune autre étude à notre connaissance n'a poursuivi l'objectif d'identifier des stratégies spécifiques d'adaptation chez les pères séparés en s'inspirant des théories de l'adaptation au stress (Lazarus & Folkman, 1984). La plupart des chercheurs qui ont réalisé des études avec une méthodologie et des objectifs de recherche comparables proviennent de la sociologie. Ils ont réalisé, en majorité, une analyse centrée sur les “ stratégies d'action⁴⁰ des pères séparés ” en s'appuyant sur des grilles

⁴⁰ “A strategy of action is a persistent way of ordering action through time (Swidler, 1986)” (Arendell, 1992, p.567). Selon Arendell (1992), les stratégies d'action permettent aux pères de conserver une identité congruente aux normes et attentes associées à leur statut social d'homme.

théoriques féministe, de l'identité parentale et des rôles sexuels (Arendell, 1992,1995; Bertoia, 1993, 1998; Catlett, 1998; Dulac, 1995,1996; Quéniart, 1999). Notre analyse se situe donc en complémentarité avec les travaux forts stimulants de ces chercheurs.

L'angle d'analyse psychologique a permis d'identifier une diversité de stratégies cognitives et comportementales qui, tel que l'avancent Lazarus et Folkman (1984), sont influencées tant par des variables individuelles que par des éléments du contexte. Elles ne sont donc pas conçues comme des caractéristiques psychologiques immuables et persistantes dans le temps. En effet, les réactions adaptatives des pères semblent dépendre, non seulement de leur identité de genre (tel que montré notamment par Arendell, 1992,1995), mais aussi a) de leurs forces personnelles (estime de soi, réflexivité, croyance qu'on peut agir sur sa situation parentale en vue de l'améliorer), b) de leurs modalités de garde; c) de leurs ressources financières (la négociation des arrangements de garde via les tribunaux est dispendieuse) et du type d'emploi qu'ils occupent (certains emplois sont plus favorables que d'autres à la conciliation travail-famille) et d) de leurs valeurs familiales et du degré d'identification à leur rôle parental. Ces réactions dépendent également de la façon avec laquelle la rupture a été négociée, du temps écoulé depuis celle-ci, de l'ouverture de leur ex-conjointe et de différents acteurs sociaux à l'égard de leur implication dans la vie de leurs enfants. Enfin, les types de stratégies adoptées sont fonction de la qualité du soutien reçu de la part de leur environnement formel et informel. Le tableau 5.2 présente une synthèse des principales stratégies adoptées par les pères que nous avons rencontrés.

Bien que certaines stratégies aient été adoptées par l'ensemble des pères séparés, cette analyse montre à quel point il est important de considérer les caractéristiques individuelles et contextuelles lorsqu'on cherche à mieux comprendre ce qui incite les individus à adopter certains comportements plutôt que d'autres à la suite d'événements difficiles.

Tableau 5.2

Synthèse des principales stratégies d'adaptation adoptées selon les parcours parentaux

Parcours parental	Stratégies d'adaptation	Objectifs généraux visés par ces stratégies
A	<p>-Se donner le temps de vivre la séparation physique de façon graduelle et bien la planifier.</p> <p>-Centrer son attention sur le bien-être des enfants plutôt que sur les tensions avec l'ex ou les difficultés associées à la rupture (stratégie centrée sur les émotions : recadrage cognitif) et s'assurer de maintenir un climat de relative bonne entente avec l'ex-conjointe : <i>stratégie centrée sur les émotions : évitement stratégique dans le domaine coparental.</i></p>	<p>-Assurer une stabilité et une continuité dans la vie des enfants tout en profitant de son nouveau contexte pour s'épanouir comme père.</p>
B	<p>-Conciliation proactive et rapide concernant la négociation des ententes de garde physique et l'entente de séparation (<i>stratégie axée sur les problèmes</i>). Centrer son attention sur le bien-être des enfants plutôt que sur les tensions avec l'ex ou les difficultés associées à la rupture (<i>stratégie centrée sur les émotions : recadrage cognitif</i>) et s'assurer de maintenir un climat de relative bonne entente avec l'ex-conjointe (<i>stratégie centrée sur les émotions : évitement stratégique dans le domaine coparental</i>).</p>	<p>-Avoir accès dès le départ à des arrangements de garde satisfaisants pour faciliter l'adaptation à la rupture conjugale (minimiser les pertes, assurer le maintien des acquis). Assurer une stabilité et une continuité dans la vie des enfants.</p>
C	<p>Dans un premier temps, prise de recul par rapport à la rupture et à l'ex-conjointe, position de tolérance vis-à-vis des conditions de garde insatisfaisantes (stratégie centrée sur les émotions : évitement stratégique dans le domaine coparental et concernant les modalités de garde), suivie par une période de démarches importantes pour changer ses conditions d'exercice du rôle parental : processus de conciliation proactive avec l'ex-conjointe ou de revendication active devant les tribunaux et réaménagements importants de sa vie personnelle (carrière et lieu de résidence) (<i>stratégies centrées sur les problèmes</i>).</p>	<p>-Faire ses preuves concernant sa motivation à être impliqué comme père dans le but de changer ses arrangements de garde physique.</p>
D	<p>Dans un premier temps, stratégies centrées sur les émotions de mise à distance par rapport au domaine familial sur lequel le père n'a plus d'influence au quotidien (après avoir essayé dans la plupart des cas de modifier ses conditions d'exercice du rôle parental sans grands succès) : <i>évitement stratégique et blâme d'autrui</i>. Utilisation par la suite de leviers susceptibles de produire un changement positif à long terme sur ses conditions de vie parentale (ne pas alimenter les conflits avec l'ex-conjointe, être fidèle à ses rendez-vous avec les enfants; être proactifs par rapport à eux). (<i>stratégie centrée sur les émotions : évitement stratégique dans le domaine coparental et des modalités de garde</i>), et focalisation de son attention sur les aspects positifs de son rôle parental (<i>stratégie centrée sur les émotions : recadrage cognitif</i>).</p>	<p>-Diminution de l'insatisfaction engendrée par l'écart qui existe entre ce que le père voudrait être pour ses enfants et ce qu'il réussit à accomplir.</p> <p>-Atténuation des effets négatifs du contexte parental insatisfaisant et maintien des acquis en terme de droits de visite.</p>

Le fait d'avoir adopté une perspective uniquement centrée sur le point de vue des pères (et non sur celui du système familial en entier) impose une limite à nos analyses. En effet, il est difficile de nuancer et de mettre en perspective le discours des pères, sans avoir pu recueillir de données auprès des autres membres du système familial. Cela nous empêche de documenter l'effet positif et négatif de ces stratégies d'adaptation sur le système familial et sur les environnements proximaux du père. On peut, par exemple, penser que certaines des stratégies, bien que favorables aux pères, tel que l'évitement stratégique, nuisent à l'épanouissement du système coparental ou au développement de l'enfant. Par exemple, les comportements de retrait et de mise à distance du père face aux enfants en périodes de conflits avec la mère, peuvent être interprétés comme une manifestation de manque d'intérêt vis-à-vis des enfants. D'ailleurs quelques participants ont regretté après coup avoir opté pour ce type de stratégie réalisant ses effets néfastes sur leurs enfants.

Enfin, une autre limite importante de cette étude se rapporte au fait que nous avons peu documenté et analysé la question du rapport de pouvoir entre les sexes, des rôles sexuels et la dimension " masculine " de la paternité, qui teintent beaucoup, tels que d'autres chercheurs le montrent (Arrendell, 1992, 1995; Brod, 1987; Brod & Kaufman, 1994), leurs stratégies d'action.

5.2.4 Quelques pistes pour orienter l'intervention auprès des pères séparés

Dans la prochaine section, nous présenterons ce qui de l'avis des participants et du nôtre, devrait exister en terme d'intervention et de ressources pour faciliter l'exercice du rôle paternel post-rupture. Cette réflexion s'articulera autour des trois thèmes suivants: a) le besoin de soutien relativement à l'accès garde physique partagée, b) le besoin de soutien en regard de l'exercice du rôle parental et c) le besoin de soutien au plan socio-affectif.

5.2.4.1 Faciliter l'accès à la garde physique partagée

Les pères rencontrés (surtout ceux qui n'avaient pas la garde physique partagée) prétendaient qu'il était urgent d'investir pour le moment au plan de la sensibilisation des mères et des principaux intervenants du système légal et psychosocial à l'importance de la garde physique partagée et de la présence des pères dans la vie des enfants. De plus, certains mentionnaient également l'importance de sensibiliser les employeurs à la souplesse des horaires de travail (sinon la garde physique partagée devient impossible). Enfin, plusieurs soulignaient que le soutien économique (accès à l'aide juridique par exemple) leur aurait sûrement permis de vivre en garde partagée et ainsi d'avoir un contact plus intense avec leurs enfants.

Nous sommes d'avis que la garde physique partagée doit être encouragée lorsque les parents ont montré dans le passé, et continuent d'afficher après la rupture, une motivation et une réelle capacité à exercer leur rôle parental (comme cela semblait être le cas chez la plupart des pères rencontrés). D'ailleurs, une méta-analyse des études qui documentent l'effet de la garde physique partagée sur l'adaptation des enfants montre que ceux qui vivent selon cette modalité sont généralement mieux adaptés au divorce que ceux qui demeurent à temps complet chez l'un ou l'autre de leur parent (Bauserman, 2002). Cependant, ces résultats doivent être nuancés. Il se pourrait que durant les dernières décennies, lorsque la pratique de garde la physique partagée était moins répandue, elle se vivait surtout au sein de contextes familiaux moins conflictuels, qui avaient convenu de commun accord de ce mode de fonctionnement et qui disposaient aussi de meilleures ressources financières.

Ainsi, si on aspire à ce qu'un plus grand nombre de familles puissent disposer d'un tel arrangement de garde, il faut en contrepartie, leur donner accès à du soutien financier, psychologique et social (via notamment des conditions de travail favorables à la conciliation travail-famille) et ce de façon rapide et intensive (selon les besoins) au moins durant les premières années qui suivent la rupture. Sans cela, il est probable

que les compétences parentales requises pour s'occuper seul(e) à temps partagé de son enfant ne se développent pas, s'appauvrissent ou ne s'actualisent pas pleinement en raison du stress psychologique et financier engendré par la rupture et par les exigences de la conciliation travail-famille dans un contexte monoparental.

De plus, pour qu'une telle modalité de garde soit viable, il nous semble important d'agir en amont et de sensibiliser les pères et les mères à l'importance de l'implication du père dans la vie familiale que ce soit au plan des tâches domestiques, des soins physiques des enfants (qui sont encore en majorité du temps assumées par les mères, Wood & Repetti, 2004), que dans leur vie affective, sociale et éducative des enfants. Sans cette possibilité d'implication pré-rupture, il peut être difficile pour eux d'actualiser leurs compétences parentales (qui doivent être présentes à notre avis lorsque la garde physique est partagée).

5.2.4.2 Les besoins de soutien au plan socio-affectif et parental

Sur le plan du soutien socio-affectif, il semble difficile de dresser un portrait clair des besoins des pères, car ils sont plutôt diversifiés et contradictoires. L'élément le plus consensuel est que les sources préférées de soutien demeurent les amis, la nouvelle conjointe et la famille. Cependant, comme certains des participants étaient de passage dans la région (en raison du travail) et qu'ils n'avaient donc pas accès à des réseaux de soutien naturels, ils auraient bien apprécié pouvoir compter sur des groupes de soutien ou d'entraide pour les pères séparés. Certains se sont prévalus de ce type de ressources (il y en a au moins trois dans la ville de Gatineau), mais plusieurs mentionnaient ne pas les connaître. D'autres se montraient réfractaires ou peu intéressés à fréquenter de tels groupes, car peu crédibles à leurs yeux en terme de qualité de soutien. Ils préféraient le soutien d'un professionnel (psychologue ou travailleur social). Enfin, quelques-uns ont parlé de l'importance de publiciser davantage les ressources disponibles pour les parents séparés (surtout lors de la rencontre d'information obligatoire sur la médiation familiale). Certains ont

mentionné qu'ils auraient apprécié bénéficier du soutien d'un médiateur, mais que cela s'avérait impossible étant donné la réticence de leur ex-conjointe à se prévaloir de ce service.

La plupart des participants ont parlé de la résistance générale des hommes à demander et à recevoir de l'aide, en dépit du fait qu'ils étaient nombreux à avoir bénéficié du soutien de professionnels de la santé ou d'organismes communautaires. L'émergence de ce thème dans le discours des participants peut s'expliquer en partie par le fait que la situation de la vulnérabilité des hommes est de plus en plus discutée au Québec, tant dans les écrits scientifiques que de vulgarisation (Voir Addis & Mahalik, 2003; Dulac, 1998, 2001, 2002; Daigle, Beausoleil, Brisoux, Raymond, & Charbonneau, 2002; Daigle & Gariépy, 2003; David, 2002; Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, 2004; Turcotte, Dulac, Lindsay, Rondeau, & Dufour, 2002) que dans les médias de masse (radio, télévision, revues).

Finalement, au chapitre du soutien au rôle parental, quelques-uns ont parlé d'un besoin d'avoir un lieu de rencontre pères-enfants, soit dans un organisme spécialement dédié aux pères ou au sein de structures de loisirs déjà en place. Il faudrait cependant que les horaires et l'organisation générale de ces activités soient assez souples. Cette suggestion est intéressante, car certaines évaluations de programmes montrent que les interventions qui rejoignent davantage les pères, sont celles qui s'adressent au système père-enfant et qui offrent des activités de loisirs selon un horaire de jour et de soir (Raikes, Boller, vanKammen, et al., 2002; Turbiville & Marquis, 2001). Enfin, certains ont parlé de la nécessité d'avoir des appartements de visite transitoires pour les pères qui doivent se déplacer pour voir leurs enfants.

De notre point de vue, l'intervention destinée aux pères séparés devrait être implantée dans leurs milieux de vie, notamment dans le monde du travail : plusieurs des pères rencontrés ont consulté leurs collègues ou le psychologue du Programme

d'Aide aux Employés, perçu comme moins menaçant et surtout moins coûteux. De plus, de l'information relative aux démarches à entreprendre après une rupture concernant l'entente de séparation (notamment via la médiation familiale), aux ressources disponibles pour les aider et à l'importance de rechercher du soutien psychologique et social devraient être disponibles tant dans les milieux de travail que dans les lieux publics (centres sportifs, cafés, restaurants, épicerie, bars...). Il devrait également leur être offert des activités parents-enfants au sein des structures de loisirs ou communautaires.

CONCLUSION

Cette étude a permis de mieux comprendre les stratégies d'adaptation déployées par les pères qui sont motivés à demeurer présents dans la vie de leurs enfants. Elle montre qu'ils rencontrent des difficultés similaires à celles vécues par ceux qui ont décroché de leur rôle parental : a) surmonter les sentiments dépressifs post-rupture, b) s'entendre avec l'ex-conjointe concernant l'éducation des enfants et surtout concernant les modalités de garde et c) accepter la perte de contact au quotidien avec les enfants.

Les éléments qui semblent avoir joué un rôle important dans le maintien de leur engagement paternel, malgré les difficultés rencontrées, concernent leur profonde conviction en l'importance du rôle parental dans leur vie et dans celle de leurs enfants et le "lien de sang fort" qui semble unir certains à leurs enfants. Les comportements proactifs de quelques-uns d'entre eux afin d'améliorer les conditions d'exercice de leur rôle parental : demander de l'aide, aller en médiation, négocier rapidement l'entente de séparation et se montrer disponibles pour prendre soin des enfants en tout temps, semblent également avoir contribué fortement au maintien de leur engagement paternel. L'accès à des modalités de garde satisfaisantes était perçu comme une condition nécessaire au maintien de l'engagement de certains (notamment ceux des parcours C et D) et elle impliquait des sacrifices importants (déménagement, changement de carrière) et un comportement parental exemplaire. On peut penser que certains d'entre eux étaient, à certains moments de leur trajectoire, très à risques de décrocher de leur rôle parental.

Cette étude fait ressortir l'importance du caractère "stratégique" des cognitions et comportements adaptatifs manifestés par les pères rencontrés. Ceci amène à prendre conscience de l'ampleur de leur sentiment de précarité relativement à leurs conditions d'exercice de leur rôle parental et de l'énergie dépensée pour s'y adapter. En effet, plusieurs pères, même ceux qui s'inscrivent dans des parcours parentaux moins exigeants, rapportent avoir l'impression de " marcher parfois sur des œufs " avec leur ex-conjointe et ils conçoivent comme fragiles les conditions d'exercice de leur rôle parental. Il semble donc que la place du père séparé dans la vie des enfants ne soit pas complètement acquise.

Cette recherche ne visait pas à dresser un portrait représentatif de l'ensemble des pères séparés du Québec : la majorité d'entre eux ne sont pas aussi engagés que ceux que nous avons rencontrés. Cependant, en dépit du fait que cette étude s'est réalisée auprès d'un petit échantillon de pères, la saturation des analyses et la procédure de validation auprès des participants nous indiquent qu'elle illustre bien la réalité complexe et diversifiée de ce sous-groupe de pères. De plus, elle se situe en complémentarité avec les travaux de chercheurs canadiens (Allard et al., 2004 ; Dulac, 1995,1996, Bertoia, 1998; Kruk, 1991a, Kruk, 1991b,1992, 1993; Le Bourdais et al., 2001; Marcil-Gratton & Le Bourdais, 1999; Quéniart, 1999), nous permettant ainsi de dresser un tableau plus complet de la réalité des pères séparés ou divorcés en 2005.

Il serait intéressant pour l'avancement des connaissances de poursuivre cette recherche dans une perspective longitudinale en y incluant le point de vue des mères et des enfants. Cela permettrait d'enrichir et de solidifier les analyses qui ont trait à l'évolution des stratégies d'adaptation selon les contextes de vie des pères.

APPENDICE A

TABLEAU SYNTHÈSE DES ÉTUDES QUALITATIVES

Nom du chercheur et type de publication	Wallerstein, Judith et Joan Berlin Kelly (1980). Livre publié aux éditions basic books, inc;
Objet de recherche	Analyse de l'adaptation au divorce de familles américaines dans une perspective longitudinale
Cadre théorique	Non spécifié
Méthode de recherche et d'analyse	-Entretiens semi-dirigés avec tous les membres de la famille. Rencontres individuelles 6 fois durant la première année et suivi 5 ans après de 38 familles des 60 initiales. Utilisation de questionnaires fermés avec échelle de mesure. Analyse qualitative de contenu des données et analyse statistique de corrélation et factorielle
Description de l'échantillon	-recrutement via un service de counselling aux familles en instance de divorce. 60 familles ont été suivies. Majorité sont de race blanche et provient de classe moyenne
Nom du chercheur et type de publication :	Dudley, James (1991) Article de revue dans Family Relations
Objet de recherche	Analyse des raisons pouvant expliquer l'absence ou la faible intensité de contacts père-enfant suivant la séparation
Cadre théorique	Non spécifié
Méthode de recherche et d'analyse	Questionnaire avec questions ouvertes (papier-crayon). Méthodologie mixte :analyse qualitative de contenu classique (analyse par thème et de fréquences), analyse quantitative (tests khi-carré) des questions ouvertes et fermées et des variables socio-démographiques
Description de l'échantillon	-Recrutement par annonces, informateurs-clés et groupes de pères séparés.n=84 pères de Philadelphie qui ont eu des contacts occasionnels ou absents avec leurs enfants durant la dernière année précédant l'étude
Nom du chercheur et type de publication :	Kruk, Edward (1991;1992). Articles de revue:Family and Conciliation courts review et Men's Studies Review
Objet de recherche	Analyse des facteurs structuraux et psychologiques qui contribuent au désengagement des pères qui n'ont pas la garde de leurs enfants suivant une séparation
Cadre théorique	Théorie de l'attachement appliquée aux situations de pertes et deuils (Parkes, 1986) et théorie du processus de deuil en contexte de divorce (Wiseman, 1975; Bohannan, 1970).
Méthode de recherche et d'analyse	-Entrevues semi-dirigées d'une durée de 2 hres trente. Méthodologie mixte: analyse de contenu classique par thème et analyse de fréquences. Analyse comparative des pères engagés et désengagés. Analyses statistiques corrélationnelles entre variables
Description de l'échantillon	-Échantillon au hasard à partir des dossiers de divorce du tribunal. N= 80 pères (canadiens et écossais) qui n'avaient ni la garde physique ou légale dont 40 n'avaient pas vu leur enfants durant les 3 mois suivant l'entrevue et 40 avaient eu des contacts durant le dernier mois. -Pères étaient séparés en moyenne depuis 3 ans

Nom du chercheur et type de publication :	Arendell, Terry (1992; 1995). Revue Gender et Society et livre publié aux éditions sage publications.
Objet de recherche	Analyse sociologique du discours masculiniste des pères séparés de l'État de New York concernant le phénomène de l'absence des pères et /ou de leur abandon des enfants suivant la séparation
Cadre théorique	interactionnisme symbolique -approches féministes (Jagger, 1983, Chodorow, 1978) dont approche pro-féministe de l'étude sur les hommes (Brod, 1987) et analyse sociologique en fonction des genres (Backett, 1987).
Méthode de recherche et d'analyse	Exploratoire: entretiens semi-dirigés d'une durée de 2 à 5 hres et suivi longitudinal de 7 pères. Analyse interprétative par théorisation ancrée : comparaison constante (Glasser et Strauss, 1967) et codification axiale (Strauss, 1989).
Description de l'échantillon	-Échantillonnage boule-de-neige et par annonces dans les journaux. N= 75, dont 64 pères qui ont garde de fin de semaine et 5 qui ont partagée, 11 ont abandonné leurs enfants. Majorité sont cols blancs, mais bonne proportion de pères de classe ouvrière. Séparation effective depuis au moins 18 mois et en moyenne séparés depuis 4,8 ans. Majorité des pères sont d'origine anglo-saxonne.
Nom du chercheur et type de publication :	Arditi, Joyce, A & Allen, Katherine, R (1993). Article dans la revue Family and Conciliation Courts Review
Objet de recherche	Analyse de la détresse des pères séparés et de leurs sentiments d'injustice face au système légal et relationnel à la suite de la séparation
Cadre théorique	Théorie de l'équité telle que définie par Thompson (1989) qui inclut la dimension du sentiment de justice au sein des relations intimes et de responsabilité et théorie de l'attachement appliquée aux contextes de séparation (Weiss, 1982).
Méthode de recherche et d'analyse	-Enquête par sondage questions fermées et une question ouverte, papier-crayon -Analyse de contenu avec accord-interjuge de la question ouverte et comparaison avec les résultats quantitatifs
Description de l'échantillon	-Recrutement via les dossiers de divorce du tribunal, n=87 pères de classe moyenne de Virginie qui ont vécu un divorce difficile, échantillon sélectionné sur 232 pères. Âge moyen 37 ans, race blanche, protestant, séparé en moyenne depuis 2 ans

Nom du chercheur et type de publication :	Umberson, Debra & Williams, Christine,L.(1993). Article dans Journal of Family Issues.
Objet de recherche	Analyse des obstacles et des difficultés psychologiques rencontrés par les pères séparés qui n'ont pas la garde dans l'exercice de leur rôle parental et des stratégies d'adaptation utilisées pour y faire face
Cadre théorique	Théorie en psychologie sociale sur le sentiment de contrôle personnel et la détresse psychologique(Mirowsky & Ross, 1989)
Méthode de recherche et d'analyse	-Entrevues semi-dirigées individuelles d'une heure et un focus group avec 9 pères. Analyse par théorisation ancrée des données transcrites et utilisation des techniques de codage de Strauss (1987).
Description de l'échantillon	Recrutement par les dossiers de divorce et par la technique boule-de-neige. N=45 pères du Texas, 60% avaient un droit de visite (un après-midi par semaine et aux deux fins de semaine). La majorité était séparée depuis 3 ans.75% sont de race blanche américaine. Les revenus moyens se situent entre 20 000\$ et 24 000\$
Nom du chercheur et type de publication :	Mandell, Deena (1995) Article dans Journal of Family and Remarriage.
Objet de recherche	Analyse phénoménologique du phénomène de la cessation du paiement de pension par des pères séparés sans garde légale.
Cadre théorique	Théorie familiale systémique appliquée aux situations de divorces et de conflits entre ex-conjoints (Johnston et Campbell, 1988) et théorie sur le divorce au masculin (Jordan, 1988)
Méthode de recherche et d'analyse	-Études de cas exploratoires. Entrevues semi-structurées. Analyse des dossiers et autres documents provenant de la cour. Analyse des données par théorisation ancrée (Corbin et Strauss, 1990).Interprétation des résultats avec une grille clinique
Description de l'échantillon	-Recrutement par les groupes de défense des droits des pères séparés.-N=5 pères Torontois qui ont ordonnance de la cour de payer une pension, qui n'ont pas la garde légale et qui ont cessé de payer leur pension. les 5 dont cols bleus dont 2 sans emplois.âge moyen 30 ans
Nom du chercheur et type de publication :	Dulac, Germain (1996) Actes de colloque
Objet de recherche	Analyse sociologique des moments du processus de déliaison père-enfant chez les hommes des milieux populaire en rupture d'union
Cadre théorique	Analyse sociologique structurelle en fonction des genres et des conditions d'exercice de la paternité en contexte de divorce (Dulac, 1993)
Méthode de recherche et d'analyse	-Étude exploratoire. Durée des entrevues 1 hre 30 à 3 heures. Analyse de contenu thématique transversale et verticale.
Description de l'échantillon	Échantillonnage boule-de-neige et par annonces dans les journaux. N=31, 10 pères ont garde de fin de semaine, 12 pères n'ont plus de contacts, 4 ont la garde permanente, majorité ont une scolarité de sec.V. Étaient séparés en moyenne depuis 3,3 ans.

Nom du chercheur et type de publication :	Quéniart, A et Fournier, F, (1996). Rapport de recherche et article publié dans déviance et société par Quéniart (1999).
Objet de recherche	Compréhension du phénomène social des pères séparés décrocheurs des milieux populaires et de leurs trajectoires de désengagement paternel
Cadre théorique	Analyse sociologique et structurelle critique de la famille en fonction des genres à partir des courants de pensée sur le divorce masculin : 1) les hommes désengagés au plan de leurs responsabilités privées vs 2) les hommes comme victimes du système légal et du féminisme
Méthode de recherche et d'analyse	-Recherche exploratoire. Entrevues semi-dirigées sur l'histoire du lien père-enfant Théorisation ancrée (Glasser & Strauss, 1967)
Description de l'échantillon	N=13 pères qui n'avaient plus de contact avec l'enfant. Échantillonnage par annonces dans les journaux locaux. La moitié était séparé depuis moins de 4 ans. Dernier contact avec l'enfant variait de 1 an à 5 ans. Plus de la moitié ont un sec. V ou moins. Les ¾ avaient un revenu inférieur à 20 000\$.
Nom du chercheur et type de publication :	Bertoia, Carl Edward (1998). Article paru dans Mediation Quarterly
Objet de recherche	Analyse critique du discours des groupes de défense des droits de pères séparés
Cadre théorique	Analyse sociologique en s'appuyant sur une grille d'analyse de lutte de pouvoir entre les sexes et de construction sociale du discours
Méthode de recherche et d'analyse	-Recherche exploratoire. Entrevues semi-dirigées, observation participante pendant 2 ans. Théorisation ancrée (Glasser & Strauss, 1967)
Description de l'échantillon	N=32 pères séparés dans les groupes de défense. Échantillonnage boule-de-neige et intentionnel (annonces dans les organismes pour pères séparés)
Nom du chercheur et type de publication :	Slater, Laurie, B. (1999). Thèse de doctorat non publiée
Objet de recherche	Analyse de l'influence de l'attachement dans l'engagement paternel post-divorce
Cadre théorique	Théorie de l'attachement de Bowlby
Méthode de recherche et d'analyse	-Entrevues dirigées adaptées du Adult Attachment Interview (Main) à partir de la définition de l'attachement de Bowlby. Mesures de l'implication des pères par la fréquences des contacts et le paiement de la pension. Analyse qualitative de contenu par thème et analyse de fréquences
Description de l'échantillon	Échantillon au hasard parmi les dossiers de divorce du tribunal de Washington. N=60, dont 40% avaient la garde partagée, 6% avaient la garde complète et 54% n'avaient pas la garde physique et légale.

Nom du chercheur et type de publication :	Karp, Larry, J.(2000). Thèse de doctorat non publiée.
Objet de recherche	Analyse des facteurs qui influencent le maintien de l'engagement des pères qui n'ont pas la garde physique
Cadre théorique	Non-spécifié
Méthode de recherche et d'analyse	-Entrevue semi-dirigée d'une durée de 1hre 30. Analyse de contenu à l'aide de NUDIST 4
Description de l'échantillon	-N=9, pères de Nouvelle-Angleterre qui voient leurs enfants au moins 4 jours aux 2 semaines et qui étaient séparés depuis au moins 2 ans. Recrutement à partir des dossiers de divorce du tribunal. La majorité avait diplôme du secondaire.
Nom du chercheur et type de publication :	Lehr, Ron et MacMillan Peter (2001). Article dans journal of family issues.
Objet de recherche	Analyse de l'expérience des jeunes pères séparés de statut socio-économique défavorisé sans garde physique relativement à leur relation avec leurs enfants, leur ex-conjointe et le système judiciaire et évaluation de leur satisfaction des ressources disponibles pour les pères
Cadre théorique	Non spécifié
Méthode de recherche et d'analyse	-3 focus group de 6 pères selon la technique de Kreuger (1994).Analyse de contenu thématique
Description de l'échantillon	-18 pères recrutés par un organisme qui leur vient en aide, âge moyen est de 23 anset ont emplois peu payés et sur le chômage
Nom du chercheur et type de publication :	Hetherington, Mavis, E.Kelly, John (2002).Livre WW et Norton & Company éditeurs.
Objet de recherche	Analyse longitudinale sur 20 ans de l'adaptation au divorce par les mères, les pères et les enfants et comparaison avec des familles intactes
Cadre théorique	Approche du risque et de la résilience appliqué au situation de transitions familiales (Hetherington, 1999) et approche systémique familiale " du parcours de vie " lifespan".
Méthode de recherche et d'analyse	Méthodologie mixte :entrevues semi-dirigées en profondeur,passation d'outils psychométriques , observation dans les familles,observation d'enfants en situation de jeu. Analyse qualitative de contenu des entrevues
Description de l'échantillon	-300 familles qui ont vécu un divorce dont la moitié sont en famille recomposée et dont la majorité ont été suivies pendant 25 ans avec 7 temps de mesure.Échantillon composé de familles de race blanche américaine de classe moyenne.

APPENDICE B

SCHÉMA D'ENTREVUE

Mise en contexte.

L'entrevue se découpera en deux parties. Premièrement, nous parlerons de comment vous jouez votre rôle de père avec vos enfants depuis votre séparation et de ce qui vous a aidé ou nuit dans l'exercice de ce rôle. La recherche se déroule de la façon suivante : nous ne vous poserons pas de nombreuses questions très spécifiques, nous cherchons plutôt à rester le plus près possible de votre expérience de père séparé. Les questions seront donc assez générales et ce sera à vous de nous dire ce qui est le plus important pour vous. Votre point de vue est donc très important pour nous et il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tout ce que vous nous direz restera confidentiel. Vous avez à tout moment le droit de mettre fin à l'entrevue ou de ne pas répondre à une question.

Enfin, en deuxième partie nous aborderons le thème plus spécifique du soutien que vous avez reçu en tant que père depuis votre séparation et de l'impact de ce soutien sur la relation avec vos enfants.

1-Question brise glace : description du contexte quotidien de l'exercice du rôle parental

1.1 Pouvez-vous me parler de comment ça se passe généralement quand vous passez du temps avec vos enfants (à quoi ressemble par exemple une fin de semaine typique)? Qu'est-ce que vous faites avec eux? Qu'est-ce qui est important pour vous de faire avec eux?)

2-L'histoire de la séparation : ses dimensions psychologiques et légales :

2.1 Comment s'est passée la séparation d'avec la mère de vos enfants?

2.2 Qui a demandé la séparation?

2.3 Comment s'est négociée la séparation physique? Les arrangements de garde?

2.4 A-t-il été facile d'arriver à une entente avec la mère concernant la garde des enfants?

2.5. Jusqu'à quel point êtes-vous satisfait de vos arrangements de garde actuels?

2.6 Quels sont les avantages et les inconvénients associés aux arrangements de garde?

2.7 Qu'est-ce que vous avez trouvé le plus difficile suivant la séparation (au plan personnel? Au plan parental?)

2.8 Qu'est-ce qui vous a le plus aidé à passé à travers la transition de la séparation conjugale? Comment cela vous a-t-il aidé au plan personnel? Au plan parental?

3-La séparation et son impact sur l'exercice du rôle parental : les facilitateurs et les obstacles rencontrés

3.1 Pensez-vous que la séparation a eu des impacts sur votre façon de jouer votre rôle de père auprès de vos enfants? Pouvez-vous me donner des exemples concrets de ce qui a changé? De ce qui est resté pareil?(question ajoutée suite aux analyses préliminaires)

3.2 Lorsque vous pensez à votre façon d'exercer votre rôle de père depuis votre séparation, qu'est-ce qui l'a facilité, qu'est-ce qui a fait en sorte que ça se passe bien?

Selon vous, parmi tout ce que vous m'avez nommé, lequel des éléments a été celui qui a contribué le plus fortement à faciliter l'exercice de votre rôle parental?

3.3 Quels sont les obstacles que vous avez rencontrés dans l'exercice de votre rôle parental suivant la séparation?

3.4 Qu'est-ce qui aurait facilité davantage l'exercice de votre rôle parental auprès de vos enfants depuis votre séparation?

3.5 Selon vous, qu'est-ce qui fait que vous continuez à voir vos enfants sur une base régulière, alors que certains pères cessent de voir leurs enfants à la suite d'un divorce ou d'une séparation?

4. Le soutien social et ses effets sur l'exercice du rôle paternel

4.1 Y a-t-il des personnes importantes qui vous ont soutenu dans votre rôle de père séparé ((servir de confident, aide concrète comme garder l'enfant ou prêter de l'argent, fournir des conseils ou du feedback, des informations, faire des sorties avec ou sans les enfants...))

4.2 Si oui, qui sont ces personnes? Comment les avez-vous rencontrées? Comment ces personnes vous ont-elles soutenu? Comment cela a-t-il facilité votre relation avec vos enfants?

Y a –t-il des ressources (dans votre quartier, à votre travail...) qui vous ont soutenu dans votre rôle de père séparé? Comment vous ont-elles soutenu? Comment cela a-t-il facilité votre relation avec vos enfants?

Auriez-vous aimé recevoir davantage de soutien dans votre rôle de père séparé? Quel type de soutien auriez-vous aimé recevoir davantage? Comment cela vous aurait-il aidé dans votre relation avec votre enfant?

APPENDICE C

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de la rencontre : _____

Numéro de participant : _____

Âge du participant: _____ ans

1. Quel est votre **dernier** diplôme d'études complété?

Québec

Primaire

Secondaire professionnel

Secondaire V

Québec et Ontario (Études universitaires)

Baccalauréat

Certificat

Études de deuxième ou de troisième cycles à l'université

Autres (préciser) _____

Ontario

7^e année

13^e année

2. Quel est votre revenu annuel brut (avant les impôts)?:

moins de 15000\$

entre 15 000-19 999\$

entre 20 000-24 999\$

entre 25 000-29 999\$

entre 30 000-34 999\$

entre 35 000-39 999\$

entre 40 000-44 999\$

entre 45 000- 49 999\$

50 000\$ ou plus

3. Payez-vous une pension alimentaire à la mère de vos enfants? Oui Non

Si oui, quel montant de pension alimentaire versez-vous à la mère de vos enfants sur une base annuelle? _____

4. Quel type d'emploi occupez-vous? _____

5. Combien d'heures/semaine travaillez-vous en moyenne? _____

6. Quel type d'horaire de travail avez-vous ?

jour

soir

nuit

rotation

autre, précisez _____

7. Indiquer le nom de vos enfants (biologiques ou légaux), leur date de naissance, leur sexe et le nom de leur mère.

Nom de l'enfant	Date de naissance	Sexe	Nom de la mère

8. Depuis combien d'années êtes-vous séparé de la mère de vos enfants? _____ ans

9. Avez-vous eu recours à un service de médiation familiale lors de votre séparation?

Oui Non

10. Quelle a été la durée de votre relation conjugale avec la mère de vos enfants? _____ an(s)

11. Pendant combien de temps avez-vous habité ensemble? _____

12. Étiez-vous marié avec la mère de vos enfants? Oui Non

13. Sur une période de deux semaines, combien de jours voyez-vous vos enfants? _____

14. Vivez-vous actuellement une nouvelle relation amoureuse? Oui Non

Si oui, depuis combien de temps? _____ mois

Si vous désirez recevoir une copie de notre étude lorsqu'elle sera complétée (prévoir 3 ans), indiquez une adresse à laquelle il sera le plus probable de vous joindre :

Nom du résident :

Adresse (no, rue, appartement) :

Ville :

Province :

Code Postal :

Merci de votre collaboration!

APPENDICE D

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Je soussigné consens librement à participer à la recherche intitulée : “ Vers une compréhension des facteurs qui facilitent le maintien du lien père-enfant à la suite d’une séparation ”. Sa nature et ses procédures se définissent comme suit :

La recherche a pour but de: 1) Identifier les facteurs qui favorisent le maintien de l’exercice du rôle paternel après une rupture et 2) Identifier les besoins des pères séparés en terme de soutien social et/ou de services.

La cueillette des informations prend la forme d’une entrevue individuelle où vous êtes invité à partager votre vécu de père séparé pendant environ une heure et demie. Nous estimons que les questions posées lors de la discussion ne devraient pas occasionner d’inconfort.

La rencontre comprend les éléments suivants :

- questionnaire d’informations générales (âge et sexe des enfants, revenus, emplois, etc.).
- Entrevue individuelle, enregistrée sur bande audio, portant sur l’exercice du rôle de père séparé : ce qui le facilite et ce qui lui nuit.

Chaque participant pourra se retirer de la recherche en tout temps, sans aucune obligation de sa part. En ce qui a trait au caractère confidentiel des renseignements fournis par les participants, l’information obtenue dans cette étude sera traitée de façon strictement confidentielle:

- les noms des participants n’apparaîtront sur aucun rapport.
- Après leur transcription pour fins d’analyse, les enregistrements audio seront détruits.
- Un code sera utilisé sur les divers documents utilisés dans la recherche. Seuls les chercheurs auront accès à la liste des noms et des codes.

Toute utilisation ultérieure des données sera préalablement approuvée par le Comité d’éthique de la recherche de l’UQAH.

En aucun cas, les résultats individuels des participants ne seront communiqués à qui que ce soit.

Un rapport global faisant état des résultats de la recherche pourra être produit pour fins de publication. les données sont conservées pour une période de 5 ans.

Cette étude s’inscrit dans une recherche plus large portant sur les pères et les transitions de vie et elle est faite sous la direction de Annie Devault (Ph.D.), Sylvain Coutu et Diane Dubeau, professeurs à l’Université du Québec à Hull, Stéphane Durocher du CLSC, CHSLD et CH du Pontiac et du Patro de Fort-Coulonge/Mansfield et Hélène Rollin de la direction de la Santé Publique de l’Outaouais. Pour de plus amples informations sur l’étude, veuillez contacter Annie Devault au 595-3900, poste 2506. Pour des questions concernant l’éthique, veuillez contacter Stéphane Bouchard au 595-3900, poste 2360.

Signature du participant : _____ date _____

Signature de l’intervieweuse : _____ date _____

APPENDICE E

QUESTIONNAIRE DE VALIDATION

Cher participant ,

La présente est pour vous inviter à participer à une rencontre de groupe réunissant l'ensemble des pères séparés qui ont participé à notre étude. Cette rencontre vise à vous faire part des résultats de nos analyses préliminaires, à les valider avec vous et aussi à poursuivre ensemble notre réflexion concernant votre situation de père séparé. Comme nous avons commencé à rencontrer des pères en août 2000, nous sommes intéressées aussi à savoir comment votre situation parentale a évolué depuis notre dernière rencontre.

En vue de vous préparer à cette rencontre, vous trouverez ci-joint un questionnaire qui se veut une synthèse des principaux thèmes dont les pères nous ont parlé en entrevue individuelle que nous vous demandons de compléter. Nous croyons que cet exercice peut être intéressant pour vous. Si vous complétez ce questionnaire, cela nous permettra de valider de façon plus systématique les points importants dont vous nous avez fait part. Votre collaboration nous est donc grandement précieuse! Cela devrait prendre environ une vingtaine de minutes à compléter.

Nous vous offrons la possibilité de venir nous rencontrer :

**le lundi 9 juin à 19 hres ou le mardi 10 juin à 19 hres
à l'Université du Québec à Hull au pavillon Alexandre Taché
283, Alexandre Taché, Hull (Gatineau)
local :E-0230**

Si vous avez besoin des services de gardiennage, nous ferons appel à une personne qualifiée pour assurer la supervision de vos enfants durant la rencontre. Il faudrait cependant nous avertir à l'avance que vous avez besoin d'un tel service. Aussi, nous apprécierions que vous nous confirmiez votre présence par courriel à judith.gaudet@internet.uqam.ca ou par **téléphone au (514) 896-3428.**

Pour ceux qui pourront assister à la rencontre, nous apprécierions que vous apportiez avec vous le questionnaire complété. Si vous êtes dans l'impossibilité de venir participer à notre rencontre de groupe, nous aimerions grandement que vous complétiez le questionnaire et que vous nous le fassiez parvenir par la poste. Une enveloppe pré-affranchie vous est fournie dans le présent envoi.

En espérant vous voir en grand nombre lors de ces rencontres et merci encore à l'avance de votre collaboration!

Judith Gaudet, étudiante au doctorat en psychologie, UQAM et
Annie Devault, Ph.D., professeure au département de travail social, UQO

Étape 1 : Identifiez d'abord le scénario qui décrit le mieux ce que vous avez vécu suivant la séparation:

Scénario A : Une vie parentale et personnelle qui s'est bien déroulée sans trop d'embûches...en garde partagée dès le début. La séparation a été planifiée et graduelle et même si certains pères ne l'ont pas voulue, ils se sont assez bien adaptés à leur rupture amoureuse, sans avoir besoin de beaucoup de soutien. Les principaux défis ont été de s'organiser à être un parent à temps plein une semaine sur deux, à se loger dans un endroit adéquat pour les enfants, à redéfinir ses goûts et intérêts en tant qu'individu et à s'entendre avec les mères des enfants sur le nouveau fonctionnement familial. Il n'y a pas eu de confrontations importantes entre les ex-conjoints, certains communiquent beaucoup ensemble, d'autres préfèrent éviter les contacts. La séparation a permis à ces pères de se retrouver comme individu, d'avoir plus de temps pour eux et ainsi de passer du temps d'encore plus grande qualité avec leurs enfants. Ils considèrent donc après coup que cette séparation a eu des effets somme toute positifs dans leur vie, même si vivre en garde partagée n'est pas l'idéal. **Si vous avez choisi le scénario A, complétez les pages 5 à 9.**

Scénario B : Une expérience de vie suivant la séparation plutôt difficile, car la séparation n'a pas été nécessairement souhaitée ou prévue. Les principales difficultés se rapportent au processus de séparation lui-même : surtout au plan du deuil amoureux et de la famille « unie » pendant les deux premières années et aux quelques conflits avec l'ex-conjointe concernant l'éducation des enfants et la séparation des biens et des frais associés aux enfants . Une vie qui après quelques temps s'est stabilisée, grâce entre autres à des démarches proactives entreprises par les pères pour aller se chercher du soutien et s'informer. L'accès dès les premiers moments suivant la séparation à des arrangements de garde satisfaisants (contrairement aux pères des scénarios C et D) ont permis à ces pères d'exercer leur rôle paternel de façon assez satisfaisante malgré les moments difficiles qu'ils ont vécus suivant leur séparation. Ces pères sont d'avis que bien que la séparation ne constitue pas un événement toujours facile à vivre, elle leur a permis de se découvrir comme individu et comme père et de développer des intérêts et des habiletés qu'autrement ils n'auraient pas développés. **Si vous avez choisi le scénario B, complétez les pages 10 à 14**

Scénario C : Une expérience de vie suivant la séparation qui fut d'abord très difficile, car tout comme dans le scénario B, les pères ont vécu un deuil amoureux et de la famille unie difficiles en plus de devoir se battre pour obtenir une garde partagée ou de fin de semaine suivant la séparation. Ces pères ont également vécu des conflits importants avec leur ex-conjointe relativement à l'éducation des enfants et à la séparation des biens et frais associés aux enfants. Toutefois, cette situation difficile s'est stabilisée au fil du temps grâce à des compromis et du soutien de la part de l'environnement qui ont permis aux pères de conclure une entente satisfaisante avec leur ex-conjointe concernant la garde des enfants. Bien que la situation se soit stabilisée, certains conflits perdurent avec l'ex-conjointe, mais les pères évaluent que leur conditions parentales sont somme toute assez satisfaisantes. **Si vous avez choisi le scénario C, complétez les pages 15 à 19.**

Scénario D : Une expérience de vie suivant la séparation qui fut très difficile comme dans le scénario C, mais à la différence que les pères ne sont toujours pas satisfaits des arrangements de garde qu'ils ont réussi à obtenir et ils maintiennent encore aujourd'hui face au système

social et légal un sentiment assez profond d'impuissance et d'injustice. Certains d'entre eux sont déçus de ne pas s'être battus dès le départ pour obtenir une garde partagée, car s'ils avaient agi de la sorte, ils ont l'impression qu'ils auraient eu plus de chances de l'obtenir. Malgré leurs insatisfactions par rapport à leurs droits parentaux et à leur influence limitée dans l'éducation de leurs enfants, ils maintiennent leur engagement dans la vie de ces derniers, car ils considèrent que ce serait les punir que de les priver de leur père et ils ont l'impression qu'ils réussissent malgré tout à apporter quelque chose de bon dans la vie de leurs enfants. Ils espèrent que dans l'avenir, lorsque l'enfant sera plus vieux, il formulera le souhait de venir habiter avec eux. C'est entre autres ce qui les motivent à ne pas « lâcher la serviette » et à les abandonner, même si parfois ils en auraient envie. **Si vous avez choisi le scénario D, complétez les pages 20 à 24**

Scénario A (cochez chacun des éléments qui s'appliquent à vous et apportez-y au besoin des correctifs dans les marges ou espaces blancs)

Le déroulement de la séparation

- Mon ex-conjointe et moi avons décidé de nous laisser sans qu'il y ait de grands conflits : nous avons pris des chemins différents et nous n'étions plus beaucoup amoureux l'un de l'autre.
- Notre séparation physique s'est déroulée de façon graduelle; nous avons continué à cohabiter pendant quelques temps afin de permettre à toute la famille de s'habituer à cette séparation.
- Le deuil amoureux de mon ex-conjointe s'est fait graduellement et avait commencé avant que la séparation ne soit officielle.
- J'ai vécu quelques moments de fatigue et de déprime suivant la séparation, mais j'ai passé à travers ses moments sans grande difficulté.
- L'un de nous deux avait jugé important de conserver la maison de telle sorte à assurer une certaine continuité et une sécurité aux enfants.
- Avant la séparation, j'étais assez impliqué dans les tâches domestiques dans la maison (ménage, épicerie, préparation des repas, entretien de la maison...)
- Avant la séparation, j'étais assez impliqué auprès des enfants (devoirs, bains, couches, nourriture, jeux, sports).
- Dès que nous avons décidé de nous séparer, il était assez clair pour nous que nous voulions une garde partagée : j'étais déjà beaucoup impliqué auprès des enfants et il était inconcevable pour moi de voir mes enfants aux deux semaines.
- Je me suis renseigné à l'époque sur les démarches à faire en cas de séparation via des dépliants de communications Québec, des sites internet et/ou des amis qui ont déjà passé par là et sur les documents qu'il fallait préparer pour une entente de séparation. Je considère que ces démarches m'ont permis d'obtenir une entente de séparation satisfaisante m'assurant ainsi de jouer mon rôle de père de façon active (du moins plus que d'autres qui n'ont pas la garde partagée).
- Mon ex-conjointe et moi avons assez facilement réussi à nous entendre concernant la séparation des biens et des dépenses associés aux enfants sans devoir aller en cour.
- J'ai fait quelques compromis et ai donné un peu plus que prévu à mon ex-conjointe en terme financier de telle sorte à ce que les enfants puissent en bénéficier.
- Nous avons eu recours à la médiation pour officialiser notre entente de séparation.

Ce que j'ai trouvé le plus difficile suivant la séparation... Sélectionnez les items qui correspondent le mieux à votre vie et indiquez parmi ceux que vous sélectionnez, quels sont les trois plus importants, à l'aide d'une petite étoile *.

- Les pertes financières associées à la séparation
- Le déménagement
- Le fait de voir mes enfants moins souvent qu'avant
- Le fait de devoir continuer à être en contact avec mon ex-conjointe
- L'ennui, la solitude

- La fatigue
- La peine de ne plus vivre avec mon ex-conjointe et de ne plus être « son amoureux »
- De vivre avec le sentiment d'avoir vécu un échec
- La peine de ne plus former une famille unie avec la mère de mes enfants
- La culpabilité de ne plus être avec mon ex-conjointe
- La culpabilité de faire vivre aux enfants une vie partagée entre leurs deux parents
- L'organisation du quotidien comme parent qui vit seul avec les enfants (préparation des repas, ménage, activité...)
- Les conflits avec mon ex relativement à notre entente de séparation (séparation des biens et des coûts associés aux enfants)
- Accepter qu'il y ait un autre homme dans la vie de mes enfants (nouveau conjoint de la mère des enfants)
- Les conflits avec mon ex relativement à l'éducation et la vie quotidienne des enfants (la discipline, le choix des écoles, du quartier où on devrait habiter les deux....)

Autres : _____

Bien que le choix de la séparation ne fut pas facile à faire , je considère que cet événement m'a permis : (Sélectionnez les items qui correspondent le mieux à votre vie et indiquez parmi ceux que vous sélectionnez, quels sont les trois plus importants, à l'aide d'une petite étoile *.)

- d'apprendre à mieux me connaître comme individu
- d'avoir plus de temps pour faire des choses que j'aime vraiment
- d'avoir plus de temps de qualité avec les enfants
- d'être plus à l'écoute des besoins des enfants
- de mieux connaître les goûts et intérêts de mes enfants
- de découvrir des nouvelles activités qui plaisent aux enfants
- d'apprendre à mieux me connaître comme père
- de retourner aux études
- de changer d'emploi
- de rencontrer une nouvelle conjointe avec qui je me sens bien
- Autres _____

Scénario A (suite)

Ce qui m'a aidé à ce que l'exercice de mon rôle paternel se déroule bien malgré ma séparation...Sélectionnez parmi les items 1 à 22 ceux qui correspondent le mieux à votre vie et indiquez parmi tous ceux que vous sélectionnez, les 5 éléments ayant le plus contribué positivement à l'exercice de votre rôle paternel, à l'aide d'une petite étoile *.

Le type de relation établie avec mon ex-conjointe...

- 1-Je considère que la relativement bonne entente qui règne entre mon ex et moi a tout particulièrement contribué au bon déroulement de l'exercice de mon rôle parental (j'ai une garde partagée, nous ne sommes pas allés en cour et nous sommes capables de nous entendre concernant plusieurs aspects de l'éducation des enfants). Je considère que cette situation contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 2-Je crois que le fait que mon ex-conjointe et moi nous nous respectons beaucoup comme parents (les deux nous trouvons que nous sommes de bons parents) contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 3-Mon ex-conjointe et moi avons convenu de nous communiquer soit par téléphone, par internet ou via un cahier de communication les faits saillants de la semaine passée avec l'enfant. Je considère que ces échanges d'informations contribuent positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 4-Lorsque moi ou mon ex-conjointe avons une urgence, nous réussissons assez bien à dépanner l'autre et s'occuper de nos enfants même si cela n'est pas durant notre semaine de garde. Je considère que cette façon de faire contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.

Les comportements de mes enfants...

- 5-Mes enfants me manifestent de différentes façons (par des paroles, par des gestes), qu'ils m'aiment et qu'ils aiment venir chez moi. Je considère que cette situation contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 6-Le fait que les enfants semblent bien s'être adaptés à la séparation a facilité l'exercice de mon rôle parental

Moi, face à mes enfants...

- 7-Lorsque je suis avec les enfants, je fais attention pour ne pas parler en mal de leur mère. Je considère que cette attitude contribue positivement à la relation que j'établie avec eux.
- 8-J'essaie de faire participer les enfants dans le choix des activités et je les incite à s'impliquer dans les tâches à la maison. Ce travail « d'équipe » contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 9-Sans trop leur poser de questions sur ce qui se passe chez leur mère, je suis ouvert à les entendre parler de ce qu'ils vivent lorsqu'ils sont avec elle. Je considère que cette attitude contribue positivement à la relation que j'aie avec eux.

- 10-J'ai toujours été impliqué auprès de mes enfants depuis leur naissance. Pour moi, quand on a des enfants, c'est pour la vie, c'est pour s'en occuper et être avec eux le plus souvent possible. Je crois que j'ai un rôle important à jouer auprès d'eux; je leur apporte quelque chose de différent que ce que leur mère leur donne. Je considère que cela contribue fortement à resté engagé dans la vie de mes enfants malgré les obstacles que j'ai pu rencontrer depuis la séparation.
- 11-Depuis que je me suis séparé, je me sens mieux dans ma peau, car je me sentais mal à la fin dans mon couple et je considère que cela a des effets positifs dans la relation que j'établis avec mes enfants; je suis moins tendu et plus à l'écoute de leurs besoins. Je considère que cette situation contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.

Mes conditions de vie...

- 12-Le type d'emploi que j'exerce facilite beaucoup la garde partagée : je travaille le jour, parfois plus durant la semaine où je n'ai pas les enfants, comme cela je suis avec eux lorsqu'ils sont chez moi. Je considère que cette façon de faire contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 13-Mon revenu me permet d'offrir à mes enfants un milieu de vie convenable pour la garde partagée. Chacun a son intimité. Je considère que cette situation contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 14-Le fait d'avoir eu à m'occuper des enfants environ une semaine sur deux tout de suite après la séparation m'a permis de ne pas trop penser à la séparation et d'être préoccupé par cela. Cela m'a aidé à mieux m'adapter à la séparation. Je considère que cela a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 15-Lorsque j'en ai eu de besoin suivant ma séparation, mon employeur m'a permis de prendre congé sans que cela me mette en danger de perdre mon emploi. Je considère que cette situation a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 16-Il était important pour moi d'habiter près de chez mon ex-conjointe, car ainsi le transport des enfants est moins ardu et au besoin, il est plus facile pour eux d'aller chez l'un ou chez l'autre. Je considère que cette situation contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.

Mes forces et ressources personnelles...

- 17-Même si ma séparation s'est bien déroulée dans l'ensemble, ce changement de vie a demandé des ajustements. Je considère que ma capacité à faire des compromis et/ou des sacrifices face à mon emploi (changer d'emploi ou choisir un emploi moins exigeant dans le but d'avoir plus de temps avec mes enfants) m'ont aidé à bien m'adapter à mon rôle parental suivant la séparation.
- 18-Même si ma séparation s'est bien déroulée dans l'ensemble, ce changement de vie a demandé des ajustements. Je considère que ma capacité à faire des compromis à mettre de l'eau dans mon vin, m'ont permis de m'éviter plusieurs conflits avec mon ex-conjointe. Cela m'a donc aidé à bien m'adapter à mon rôle parental suivant la séparation.
- 19-Après la séparation, je suis allé consulté quelques fois un professionnel (travailleur social, psychologue ...) qui m'a permis de mieux comprendre ce qui s'était passé dans mon couple, où j'étais rendu, ce que je voulais devenir et cela m'a permis de bien m'adapter à la séparation. Je considère que cette aide a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.

- 20- Après la séparation, j'ai reçu le soutien de quelques amis et des membres de ma famille à qui j'ai pu me confier. Je me suis senti moins seul et plus « normal » de ressentir les choses que je ressentais. Je considère que cette situation a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 21. Le fait d'avoir des amis qui ont des enfants et qui s'entendent bien avec les miens a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 22. Comme après la séparation j'ai eu plus de temps pour moi, j'ai pu redécouvrir ou découvrir des activités que j'aime faire (sports, loisirs, lectures, bénévolat), cela m'a permis de bien m'ajuster à ma nouvelle situation d'homme célibataire et de père séparé. J'ai ensuite pu partager ses intérêts avec mes enfants. Je crois que cette situation a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental, car je me sentais mieux dans ma peau et je pouvais faire des nouvelles activités avec mes enfants que je trouvais plaisantes et que je ne faisais pas du temps que nous étions une famille unie.

Avez-vous indiqué à l'aide d'une étoile quels étaient les cinq énoncés parmi tous ceux que vous avez cochés qui ont le plus contribué au bon déroulement de l'exercice de votre rôle paternel?

Depuis les six derniers mois, combien de jours par mois en moyenne avez-vous vu vos enfants? ____ jours

Avez-vous d'autres éléments à ajouter concernant l'exercice de votre rôle paternel suivant la séparation?

Scénario B : (cochez chacun des éléments qui s'appliquent à vous et apportez-y au besoin des correctifs dans les marges ou espaces blancs)

Le déroulement de la séparation

- La séparation a plutôt été initiée par mon ex-conjointe que par moi. Il est vrai que nous avons pris des chemins un peu différents, mais j'étais relativement à l'aise dans ma vie de couple. Je n'aurais pas nécessairement pris cette décision.
- L'un de nous deux avait jugé important de conserver la maison de telle sorte à assurer une certaine continuité et une sécurité aux enfants.
- Après que ma séparation soit officielle, j'ai vécu une période assez difficile au plan psychologique. J'étais souvent fatigué, déprimé, j'ai dû prendre des congés au travail. C'était donc difficile de m'occuper des enfants pendant cette période de ma vie. J'étais là physiquement avec eux, mais des fois ma tête était ailleurs. Je ressentais comme un vide, je n'allais pas bien.
- Après ma période de fatigue, je dois avouer que je me suis mis à travailler fort ce qui m'a permis de ne pas trop penser à ma situation conjugale.
- Après ma période de fatigue, je me suis lancé dans le sport et dans les sorties le soir ce qui m'a permis de ne pas trop penser à ma situation conjugale.
- Malgré que j'étais très peiné par ma rupture amoureuse, je crois que le fait que je me sois rapidement renseigné pour les démarches concernant la garde physique partagée des enfants et que j'en ai fait rapidement la demande et l'ai obtenue (j'ai battu le fer pendant qu'il était chaud!), cela m'a aidé à me mieux passer ces moments difficiles, car au moins je ne perdais pas mes enfants et le fait de devoir m'en occuper (même si j'étais parfois fatigué) faisait en sorte que je pensais moins à ma situation difficile...
- Nous avons eu recours à la médiation pour officialiser notre entente de séparation.
- Pour moi, il était inconcevable que je devienne un père « de fin de semaine » : j'étais assez impliqué dans la vie de mes enfants avant la séparation et je voulais demeurer présent dans leur vie.
- Cela a pris quelque temps pour que je fasse le deuil de mon ancienne conjointe, j'aurais aimé revenir avec elle, être encore une famille « unie » et surtout j'aurais aimé comprendre mieux ce qui avait pu causer cette séparation. Cela a pris environ deux ans pour que je me remette de cette séparation et que ma vie se stabilise.
- Avant la séparation, j'étais assez impliqué dans les tâches domestiques dans la maison (ménage, épicerie, préparation des repas, entretien de la maison...)
- Avant la séparation, j'étais assez impliqué auprès des enfants (devoirs, bains, nourriture, jeux, sports).
- J'ai encore aujourd'hui l'impression de « marcher sur des œufs » et de devoir faire attention à tout ce que je fais comme père, de peur de perdre la garde de mes enfants.

Ce que j'ai trouvé le plus difficile suivant la séparation... Sélectionnez les items qui correspondent le mieux à votre vie et indiquez parmi ceux que vous sélectionnez, quels sont les trois plus importants, à l'aide d'une petite étoile *.

- Les pertes financières associées à la séparation
- Le déménagement
- Le fait de voir mes enfants moins souvent qu'avant
- Le fait de devoir continuer à être en contact avec mon ex-conjointe
- L'ennui, la solitude
- La fatigue
- La peine de ne plus vivre avec mon ex-conjointe et de ne plus être « son amoureux »
- De vivre avec le sentiment d'avoir vécu un échec
- La peine de ne plus former une famille unie avec la mère de mes enfants
- La culpabilité de ne plus être avec mon ex-conjointe
- La culpabilité de faire vivre aux enfants une vie partagée entre leurs deux parents
- L'organisation du quotidien comme parent qui vit seul avec les enfants (préparation des repas, ménage, activité...)
- Les conflits avec mon ex relativement à notre entente de séparation (séparation des biens et des coûts associés aux enfants)
- Accepter qu'il y ait un autre homme dans la vie de mes enfants (nouveau conjoint de la mère des enfants)
- Les conflits avec mon ex relativement à l'éducation et la vie quotidienne des enfants (la discipline, le choix des écoles, du quartier où on devrait habiter les deux....)

AUTRES : _____

Bien que le choix de la séparation ne fut pas facile à faire , je considère que cet événement m'a permis : (Sélectionnez les items qui correspondent le mieux à votre vie et indiquez parmi ceux que vous sélectionnez, quels sont les trois plus importants, à l'aide d'une petite étoile *.)

- d'apprendre à mieux me connaître comme individu
- d'avoir plus de temps pour faire des choses que j'aime vraiment
- d'avoir plus de temps de qualité avec les enfants
- d'être plus à l'écoute des besoins des enfants
- de mieux connaître les goûts et intérêts de mes enfants
- de découvrir des nouvelles activités qui plaisent aux enfants
- d'apprendre à mieux me connaître comme père
- de retourner aux études
- de changer d'emploi
- de rencontrer une nouvelle conjointe avec qui je me sens bien
- AUTRES _____

Ce qui m'a aidé à ce que l'exercice de mon rôle paternel se déroule bien malgré ma séparation...Sélectionnez parmi les items 1 à 23 ceux qui correspondent le mieux à votre vie et indiquez parmi tous ceux que vous sélectionnez, les 5 éléments ayant le plus contribué positivement à l'exercice de votre rôle paternel, à l'aide d'une petite étoile *.

Le type de relation établie avec mon ex-conjointe...

- 1-Mon ex-conjointe et moi avons réussi à nous entendre assez rapidement sur une entente de séparation officielle avec l'aide d'un médiateur ce qui a contribué à faire diminuer les conflits suivant la séparation.
- 2-Mon ex-conjointe et moi avons convenu de nous communiquer soit par téléphone, par internet ou via un cahier de communication les faits saillants de la semaine passée avec l'enfant. Je considère que ces échanges d'informations contribuent positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 3-Lorsque moi ou mon ex-conjointe avons une urgence, nous réussissons assez bien à dépanner l'autre et s'occuper de nos enfants même si cela n'est pas durant notre semaine de garde. Je considère que cette façon de faire contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.

Les comportements de mes enfants...

- 4-Mes enfants me manifestent de différentes façons (par des paroles, par des gestes), qu'ils m'aiment et qu'ils aiment venir chez moi. Je considère que cette situation contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 5-Le fait que les enfants semblent bien s'être adaptés à la séparation a facilité l'exercice de mon rôle parental

Moi, face à mes enfants...

- 6-Lorsque je suis avec les enfants, je fais attention pour ne pas parler en mal de leur mère. Je considère que cette attitude contribue positivement à la relation que j'aie avec eux.
- 7-J'essaie de faire participer les enfants dans le choix des activités et je les incite à s'impliquer dans les tâches à la maison. Ce travail « d'équipe » contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 8-Sans trop leur poser de questions sur ce qui se passe chez leur mère, je suis ouvert à les entendre parler de ce qu'ils vivent lorsqu'ils sont avec elle. Je considère que cette attitude contribue positivement à la relation établie avec eux.
- 9-J'ai toujours été impliqué auprès de mes enfants depuis leur naissance. Pour moi, quand on a des enfants, c'est pour la vie, c'est pour s'en occuper et être avec eux le plus souvent possible. Je crois que j'ai un rôle important à jouer auprès d'eux; je leur apporte quelque chose de différent que ce que leur mère leur donne. Je considère que cela contribue fortement à resté engagé dans la vie de mes enfants malgré les obstacles que j'ai pu rencontrer depuis la séparation.
- 10-Bien que les premiers temps suivant ma séparation ne furent pas faciles, car j'étais fatigué et peiné par ma rupture, je me suis toujours dit qu'il était important pour le bien-être des enfants que je continue à être là pour eux. Je me recentrais sur eux, tout en me trouvant des

moyens pour passer à travers ces moments plus difficiles. Je considère que cette façon de penser contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.

Mes conditions de vie...

- 11-Le type d'emploi que j'exerce facilite beaucoup la garde partagée : je travaille le jour, parfois plus durant la semaine où je n'ai pas les enfants, comme cela je suis avec eux lorsqu'ils sont chez moi. Je considère que cette façon de faire contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 12--Mon revenu me permet d'offrir à mes enfants un milieu de vie convenable pour la garde partagée. Chacun a son intimité. Je considère que cette situation contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 13-Le fait d'avoir eu à m'occuper des enfants environ une semaine sur deux tout de suite après la séparation m'a permis de ne pas trop penser à la séparation et d'être préoccupé par cela. Cela m'a aidé à mieux m'adapter à la séparation.
- 14-Lorsque j'en ai eu de besoin suivant ma séparation, mon employeur m'a permis de prendre congé sans que cela me mette en danger de perdre mon emploi. Je considère que cette situation a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 15-Il était important pour moi d'habiter près de chez mon ex-conjointe, car ainsi le transport des enfants est moins ardu et au besoin, il est plus facile pour eux d'aller chez l'un ou chez l'autre. Je considère que cette situation contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.

Mes forces et ressources personnelles...

- 16- Je considère que ma capacité à faire des compromis et/ou des sacrifices face à mon emploi (changer d'emploi ou choisir un emploi moins prestigieux dans le but d'avoir plus de temps avec mes enfants) m'ont aidé à bien m'adapter à mon rôle parental suivant la séparation.
- 17- Je considère que ma capacité à faire des compromis, à mettre de l'eau dans mon vin, m'ont permis de m'éviter plusieurs conflits avec mon ex-conjointe. Cela m'a donc aidé à bien m'adapter à mon rôle parental suivant la séparation.
- 18-Après la séparation, je suis allé consulter quelques fois un professionnel (travailleur social, psychologue ...) qui m'a permis de mieux comprendre ce qui s'était passé dans mon couple, où j'étais rendu, ce que je voulais devenir et cela m'a permis de bien m'adapter à la séparation et de faire mon deuil amoureux. Je considère que cette aide a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 19-Après la séparation, j'ai reçu le soutien de quelques amis et des membres de ma famille à qui j'ai pu me confier. Je me suis senti moins seul et plus « normal » de ressentir les choses que je ressentais. Je considère que cette situation a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 20-Lorsque je vivais des conflits avec mon ex-conjointe, j'ai bien aimé pouvoir en parler à des amis ou des collègues pour leur demander leur avis sur comment réagir face à cette situation. Cela m'a permis de prendre du recul et de vraiment me centrer sur le bien-être des enfants.

- 21-Le fait de pouvoir fréquenter des ressources pour hommes ou pères séparés m'a permis de passer à travers mon deuil amoureux qui ne fut pas facile. Je crois que cette situation a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 22. Le fait d'avoir des amis et des membres de ma famille qui ont des enfants et qui s'entendent bien avec les miens a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 23. Comme après la séparation j'ai eu plus de temps pour moi, j'ai pu redécouvrir ou découvrir des activités que j'aime faire (sports, loisirs, lectures, bénévolat), cela m'a permis de bien m'ajuster à ma nouvelle situation d'homme et de père séparé. J'ai ensuite pu partager ses intérêts avec mes enfants. Je crois que cette situation a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental, car je me sentais mieux dans ma peau et je pouvais faire des nouvelles activités avec mes enfants que je trouvais plaisantes et que je ne faisais pas du temps que nous étions une famille unie.

Avez-vous indiqué à l'aide d'une étoile quels étaient les cinq énoncés parmi tous ceux que vous avez cochés qui ont le plus contribué au bon déroulement de l'exercice de votre rôle paternel?

Depuis les six derniers mois, combien de jours par mois en moyenne avez-vous vu vos enfants? ____ jours

Scénario C : (cochez chacun des éléments qui s'appliquent à vous et apportez-y au besoin des correctifs dans les marges ou espaces blancs)

Le déroulement de la séparation...

- Après que ma séparation soit officielle, j'ai vécu une période assez difficile au plan psychologique. J'étais souvent fatigué, déprimé, j'ai dû prendre des congés au travail.
- En plus de vivre un deuil amoureux, ce que j'ai trouvé le plus difficile, c'était de perdre la présence de mes enfants au quotidien et de perdre un peu mon rôle de père.
- Pour moi, il était inconcevable que je devienne un père « de fin de semaine » : j'étais assez impliqué dans la vie de mes enfants avant la séparation et je voulais demeurer présent dans leur vie.
- J'ai dû me battre et négocier pendant quelques temps pour enfin obtenir un arrangement de garde satisfaisant. Ces démarches pour obtenir un autre arrangement de garde a engendré des conflits avec mon ex.
- Malgré que j'étais très peiné par ma nouvelle situation familiale et amoureuse, je crois que le fait que je me sois rapidement renseigné pour les démarches concernant la garde physique des enfants et l'entente de séparation, cela m'a aidé à me mieux passer ces moments difficiles, car au moins j'étais mobilisé autour d'un projet concret, d'un objectif à moyen terme.
- Je crois que le fait que nous ayons eu recours à une médiation familiale nous a aidé à mon ex et moi à nous entendre plus rapidement sur les arrangements de garde et sur la séparation des biens.
- J'ai dû faire plusieurs compromis dans ma vie pour éviter des conflits avec mon ex en vue d'obtenir des conditions de garde satisfaisantes.
- J'ai encore aujourd'hui l'impression de « marcher sur des œufs » et de devoir faire attention à tout ce que je fais comme père, de peur de perdre la garde de mes enfants.
- Je ressentais un profond sentiment d'injustice face au système légal et social au début de ma séparation du fait de ne pas avoir un arrangement de garde satisfaisant et équitable dès le départ.

Ce que j'ai trouvé le plus difficile suivant la séparation... Sélectionnez les items qui correspondent le mieux à votre vie et indiquez parmi ceux que vous sélectionnez, quels sont les trois plus importants, à l'aide d'une petite étoile *.

- Les pertes financières associées à la séparation
- Le déménagement
- Le fait de ne pas avoir eu dès le départ des arrangements de garde satisfaisants et équitables
- Le fait de voir mes enfants moins souvent qu'avant
- Le fait de devoir continuer à être en contact avec mon ex-conjointe
- L'ennui, la solitude
- La fatigue
- La peine de ne plus vivre avec mon ex-conjointe et de ne plus être « son amoureux »

- De vivre avec le sentiment d'avoir vécu un échec
- La peine de ne plus former une famille unie avec la mère de mes enfants
- La culpabilité de ne plus être avec mon ex-conjointe
- La culpabilité de faire vivre aux enfants une vie partagée entre leurs deux parents
- L'organisation du quotidien comme parent qui vit seul avec les enfants (préparation des repas, ménage, activité...)
- Les conflits avec mon ex relativement à notre entente de séparation (séparation des biens et des coûts associés aux enfants)
- La peur de perdre mes arrangements de garde
- Accepter qu'il y ait un autre homme dans la vie de mes enfants (nouveau conjoint de la mère des enfants)
- Les conflits avec mon ex relativement à l'éducation et la vie quotidienne des enfants (la discipline, le choix des écoles, du quartier où on devrait habiter les deux...)
- AUTRES : _____

Bien que le choix de la séparation ne fut pas facile à vivre , je considère que cet événement m'a permis : (Sélectionnez les items qui correspondent le mieux à votre vie et indiquez parmi ceux que vous sélectionnez, quels sont les trois plus importants, à l'aide d'une petite étoile *.)

- d'apprendre à mieux me connaître comme individu
- d'avoir plus de temps pour faire des choses que j'aime vraiment
- d'avoir plus de temps de qualité avec les enfants
- d'être plus à l'écoute des besoins des enfants
- de mieux connaître les goûts et intérêts de mes enfants
- de découvrir des nouvelles activités qui plaisent aux enfants
- d'apprendre à mieux me connaître comme père
- de retourner aux études
- de changer d'emploi
- de rencontrer une nouvelle conjointe avec qui je me sens bien

Ce qui m'a aidé à ce que l'exercice de mon rôle paternel se déroule bien malgré ma séparation...Sélectionnez parmi les items 1 à 25 ceux qui correspondent le mieux à votre vie et indiquez parmi tous ceux que vous sélectionnez, les 5 éléments ayant le plus contribué positivement à l'exercice de votre rôle paternel, à l'aide d'une petite étoile *.

Le type de relation établie avec mon ex-conjointe...

1-Le fait que mon ex-conjointe et moi avons finalement réussi à nous entendre pour un arrangement de garde satisfaisant pour nous deux a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.

2-Mon ex-conjointe et moi avons convenu de nous communiquer soit par téléphone, par internet ou via un cahier de communication les faits saillants de la semaine passée avec l'enfant. Je considère que ces échanges d'informations contribuent positivement à l'exercice de mon rôle parental.

3-Lorsque moi ou mon ex-conjointe avons une urgence, nous réussissons assez bien à dépanner l'autre et s'occuper de nos enfants même si cela n'est pas durant notre semaine de garde. Je considère que cette façon de faire contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.

Les comportements de mes enfants...

- 4-Mes enfants me manifestent de différentes façons (par des paroles, par des gestes), qu'ils m'aiment et qu'ils aiment venir chez moi. Je considère que cette situation contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 5-Le fait que les enfants semblent bien s'être adaptés à la séparation a facilité l'exercice de mon rôle parental

Moi, face à mes enfants...

- 6-Lorsque j'étais en démarche pour négocier mes arrangements de garde et augmenter mon temps de présence dans la vie de mes enfants, je considère que mon comportement proactif face à la vie de mes enfants (les appeler quand ils ne sont pas chez nous, aller les chercher lorsque la mère ne peut pas les garder, leur envoyer des courriels, être impliqué dans leur école), m'a permis de ne pas perdre trop le contact avec eux. Je considère que ces comportement ont contribué positivement à l'exercice de mon rôle paternel suivant la séparation.
- 7-Lorsque je suis avec les enfants, je fais attention pour ne pas parler en mal de leur mère. Je considère que cette attitude contribue positivement à la relation que j'aie avec eux.
- 8-J'essaie de faire participer les enfants dans le choix des activités et je les incite à s'impliquer dans les tâches à la maison. Ce travail « d'équipe » contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 9-Sans trop leur poser de questions sur ce qui se passe chez leur mère, je suis ouvert à les entendre parler de ce qu'ils vivent lorsqu'ils sont avec elle. Je considère que cette attitude contribue positivement à la relation que j'aie avec eux.
- 10-J'ai toujours été impliqué auprès de mes enfants depuis leur naissance. Pour moi, quand on a des enfants, c'est pour la vie, c'est pour s'en occuper et être avec eux le plus souvent possible. Je crois que j'ai un rôle important à jouer auprès d'eux; je leur apporte quelque chose de différent que ce que leur mère leur donne. Je considère que cela contribue fortement à resté engagé dans la vie de mes enfants malgré les obstacles que j'ai pu rencontrer depuis la séparation.
- 11-Bien que les premiers temps suivant ma séparation ne furent pas faciles, car j'étais fatigué et peiné par ma rupture, je me suis toujours dit qu'il était important pour le bien-être des enfants que je continue à être là pour eux. Je me recentrais sur eux, tout en me trouvant des moyens pour passer à travers ces moments plus difficiles. Je considère que cette façon de penser contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 12- Toutefois, je crois qu'il aurait été concevable pour moi de devenir un père « absent » dans la vie de mes enfants si je n'avais pas réussi à m'entendre avec mon ex pour avoir des arrangements de garde plus satisfaisants. Cette situation aurait été trop frustrante à vivre.

Mes conditions de vie...

- 13-Le type d'emploi que j'exerce facilite beaucoup le type de garde que j'ai : je travaille le jour et je suis disponible les soirs et les fins de semaine. Je considère que ces conditions d'emploi contribuent positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 14-Mon revenu me permet d'offrir à mes enfants un milieu de vie convenable lorsqu'ils viennent chez moi.
- 15-Lorsque j'en ai eu de besoin suivant ma séparation, mon employeur m'a permis de prendre congé sans que cela me mette en danger de perdre mon emploi. Je considère que cette situation a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 16-Il était important pour moi d'habiter près de chez mon ex-conjointe, car ainsi le transport des enfants est moins ardu et au besoin, il est plus facile pour eux d'aller chez l'un ou chez l'autre. Je considère que cette situation contribue positivement à l'exercice de mon rôle parental.

Mes forces et ressources personnelles...

- 17- Je considère que ma capacité à faire des compromis et/ou des sacrifices face à mon emploi (changer d'emploi ou choisir un emploi moins exigeant dans le but d'avoir plus de temps avec mes enfants) m'ont aidé à bien m'adapter à mon rôle parental suivant la séparation.
- 18- Je considère que ma capacité à faire des compromis, à mettre de l'eau dans mon vin, m'ont permis de m'éviter plusieurs conflits avec mon ex-conjointe. Cela m'a donc aidé à bien m'adapter à mon rôle parental suivant la séparation.
- 19- Je considère que ma capacité à ne pas agir trop impulsivement lors des conflits avec mon ex-conjointe et d'être « stratégique » dans mes réactions m'ont permis d'obtenir le type de garde que j'ai actuellement. Cette attitude contribue positivement à l'exercice de mon rôle paternel.
- 20-Après la séparation, je suis allé consulter quelques fois un professionnel (travailleur social, psychologue ...) qui m'a permis de mieux comprendre ce qui s'était passé dans mon couple, où j'étais rendu, ce que je voulais devenir et cela m'a permis de bien m'adapter à la séparation et de faire mon deuil amoureux. Je considère que cette aide a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 21-Après la séparation, j'ai reçu le soutien de quelques amis et des membres de ma famille à qui j'ai pu me confier. Je me suis senti moins seul et plus « normal » de ressentir les choses que je ressentais. Je considère que cette situation a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 22-Lorsque je vivais des conflits avec mon ex-conjointe, j'ai bien aimé pouvoir en parler à des amis ou des collègues pour leur demander leur avis sur comment réagir face à cette situation. Cela m'a permis de prendre du recul et de vraiment me centrer sur le bien-être des enfants.
- 23-Le fait de pouvoir fréquenter des ressources pour hommes ou pères séparés m'a permis de passer à travers mon deuil amoureux qui ne fut pas facile. Je crois que cette situation a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 24. Le fait d'avoir des amis et des membres de ma famille qui ont des enfants et qui s'entendent bien avec les miens a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental.
- 25. Comme après la séparation j'ai eu plus de temps pour moi, j'ai pu redécouvrir ou découvrir des activités que j'aime faire (sports, loisirs, lectures, bénévolat), cela m'a permis de bien

m'ajuster à ma nouvelle situation d'homme et de père séparé. J'ai ensuite pu partager ses intérêts avec mes enfants. Je crois que cette situation a contribué positivement à l'exercice de mon rôle parental, car je me sentais mieux dans ma peau et je pouvais faire des nouvelles activités avec mes enfants que je trouvais plaisantes et que je ne faisais pas du temps que nous étions une famille unie.

Avez-vous indiqué à l'aide d'une étoile quels étaient les cinq énoncés parmi tous ceux que vous avez cochés qui ont le plus contribué au bon déroulement de l'exercice de votre rôle paternel?

Depuis les six derniers mois, combien de jours par mois en moyenne avez-vous vu vos enfants? ____

APPENDICE F

CATÉGORIES D'ANALYSE ET MATRICES D'INTERSECTION

Les catégories **1 à 13** ont été développées durant la première phase de catégorisation : elles visent à décrire de manière synthétique les différents thèmes dont les pères ont parlé. Cette première étape a permis de réduire les données recueillies, de les organiser de manière rigoureuse dans le but de passer à un niveau d'analyse supérieur.

1 Type de séparation

- 1.1 Graduelle (a été négociée et discutée).
- 1.2 Choc (est arrivée sans crier gare).
- 1.3 Rapide, mais prévue.

2 Initiateur de la séparation

- 2.1 Le père.
- 2.2 La mère.
- 2.3 De commun accord.

3 Degré d'engagement paternel avant la séparation

- 3.1 Élevé : le père s'occupait des soins physiques des enfants, de leur éducation, de leurs loisirs et de la routine du quotidien. Il était aussi impliqué au plan des tâches domestiques.
- 3.2 Moyen : le père était plutôt impliqué dans la vie ludique et sportive des enfants et des décisions importantes relatives à leur éducation, mais était peu impliqué dans leur quotidien (soins physiques des enfants, alimentation, rituels du coucher...).
- 3.3 Faible : le père était le pourvoyeur et c'était la mère qui s'occupait du quotidien (tâches domestiques, soins des enfants...) et des décisions importantes en rapport avec l'éducation des enfants.

4 Processus de négociation de la séparation

- 4.1 Recours à la médiation.
- 4.2 Recours au tribunal.
- 4.3 Entente à l'amiable.

5 Évolution des modalités de garde.

- 5.1 Garde physique partagée dès le début.
- 5.2 Garde de fin de semaine aux 15 jours pendant quelques années et ensuite accès à une garde physique partagée.
- 5.3 Garde de fin de semaine aux 15 jours depuis le début de la séparation (sauf un père qui n'a pas eu accès à ses enfants pendant plusieurs mois, car la mère ne voulait pas).

6 Degré d'entente entre les ex-conjoints.

- 6.1 Bon : les ex-conjoints communiquent souvent ensemble concernant les enfants et ils n'ont pas vécu de conflits importants à la suite de la séparation. Ils se respectent comme parents, même s'ils n'ont pas toujours les mêmes opinions ou valeurs.
- 6.2 Forcé: les ex-conjoints marchent sur des œufs et cherchent à éviter les conflits, ils communiquent peu directement et exercent une coparentalité « parallèle » : l'éducation et les règles de conduite imposées aux enfants sont très différentes d'une maison à l'autre.
- 6.3 Conflictuel : les parents vivent souvent des conflits, parfois devant les enfants et ne s'entendent pas concernant l'éducation des enfants et surtout concernant les modalités de garde.

7 Facteurs perçus comme ayant contribué positivement au bon fonctionnement de l'exercice du rôle parental post-rupture.

7.1 Qualité de la relation entre les ex-conjoints : respect et ouverture.

- 7.1.1 Se respecter comme parents et partager les mêmes valeurs éducatives.
- 7.1.2 Ouverture de l'ex-conjointe à laisser une place au père dans la vie des enfants.

7.2 Comportement affectueux et dédié du père à l'égard de ses enfants.

- 7.2.1 Avoir été engagé dans le quotidien des enfants avant la rupture, avoir fait ses preuves comme père.
- 7.2.2 Être respectueux de son ex-conjointe devant les enfants et de ce qu'ils peuvent vivre chez elle.
- 7.2.3 Respecter les horaires prévus avec les enfants et être fidèle aux horaires de garde convenus.
- 7.2.4 Sentir un lien d'attachement fort à ses enfants et leur témoigner.
- 7.2.5 Valoriser la famille, faire des compromis et des sacrifices importants pour assurer le bien-être des enfants et améliorer ses conditions d'exercice du rôle parental (comme de s'endetter pour

avoir accès à la garde physique partagée via le tribunal, trouver un emploi moins prestigieux pour être plus disponible, demeurer dans le même quartier que la mère même si ce n'est pas son rêve de vie).

7.3 Comportement affectueux et adapté des enfants à l'égard du père.

7.3.1 Témoignent leur affection et leur intérêt face à leur père, ils semblent heureux d'être en sa compagnie.

7.3.2 S'adaptent bien à la rupture.

7.4 Forces du père sur le plan psychologique (contrôle de soi) et pratique (vie quotidienne).

7.4.1 Capacité du père à ne pas se laisser envahir trop par des émotions négatives, de miser sur ce qui favorise un maintien ou une amélioration de sa condition de père.

7.4.1.1 Capacité de contrôler ses réactions émotives et de lâcher prise: de ne pas trop se laisser atteindre par les conflits pouvant exister avec l'ex-conjointe et surtout ne pas les alimenter (comme de ne pas dénigrer la mère devant les enfants même si le père sait qu'elle le fait devant eux).

7.4.1.2 Capacité de s'être mobilisé rapidement après la rupture pour négocier une entente satisfaisante de séparation et de modalité de garde (s'être renseigné sur les étapes à suivre pour formaliser l'entente de séparation).

7.4.2 Capacité de bien s'organiser dans sa vie quotidienne : préparation des repas, entretien ménager, être disponible pour prendre soin des enfants.

7.5 Qualité des conditions de vie et soutien de l'environnement formel et informel.

7.5.1 Avoir des horaires de travail souples et la possibilité de prendre des congés au besoin.

7.5.2 Habiter près de chez la mère de l'enfant.

7.5.3 Avoir accès à un milieu de vie où les enfants ont leur espace et leur intimité.

7.5.4 Avoir accès à un service gratuit de médiation familiale ou à des conseils juridiques.

7.5.5 Avoir accès à des organismes pour pères séparés.

7.5.6 Avoir accès à une garde physique partagée.

7.5.7 Pouvoir compter sur la famille et les amis.

7.5.8 Se séparer dans une époque où les ruptures sont plus fréquentes.

8 Facteurs perçus comme ayant contribué positivement au bon fonctionnement de l'exercice du rôle parental post-rupture (selon la chercheuse).

Ces éléments n'ont pas été nommés par les participants directement à la suite de la question qui aborde les facteurs perçus comme facilitants. Les participants en ont parlé plus tard durant les entrevues et lorsque ces éléments émergeaient nous leur avons demandé s'ils avaient facilité l'adaptation à leur rôle parental post-rupture.

8.1 Comportement proactif du père à l'égard de ses enfants :

Être proactif face à ses enfants : se renseigner sur leur vie, sur comment ils se sentent, leur proposer des activités intéressantes, aller au devant d'eux même lorsqu'ils sont chez leur mère (leur téléphoner, leur envoyer des courriels).

8.2 Capacité à analyser de manière nuancée la dynamique familiale et de focaliser sur les éléments positifs (présents et futurs).

8.2.1 Capacité d'analyser la dynamique familiale et de prendre du recul vis-à-vis de celle-ci (décoder les conflits d'allégeance que vivent les enfants et ne pas interpréter que leurs comportements parfois distants sont dirigés contre lui, comprendre les stratégies déployées par l'ex-conjointe...).

8.2.2 Capacité de focaliser sur les aspects positifs (présents et futurs) de sa situation parentale (recadrage cognitif) : ne pas focaliser sur ce qui ne va pas, identifier ce qui va bien avec ses enfants et chercher à se reconforter en pensant à ce qui pourra être amélioré à moyen terme (tableur sur un avenir meilleur).

8.3 Capacité à demander de l'aide ou à l'accepter (tant de la part du milieu informel que formel).

8.3.1 Soutien de la famille.

8.3.2 Soutien des amis ou de la nouvelle conjointe.

8.3.3 Soutien d'un psychologue ou d'un travailleur social.

8.3.4 Soutien d'un médiateur ou d'un avocat.

8.3.5 Soutien d'un organisme communautaire.

8.4 Qualité des conditions de travail du père

8.4.1 Avoir de bons revenus

8.4.2 Avoir accès au programme d'aide aux employés (psychologue gratuit).

9 Difficultés et obstacles rencontrés post-rupture

9.1 Résistance de la mère à laisser le père s'engager davantage dans la vie des enfants.

- 9.1.1 Refuser que le père voit ses enfants ou qu'il ne les voit plus souvent.
- 9.1.2 Parler contre le père devant les enfants.
- 9.1.3 Ne pas impliquer le père dans les décisions importantes qui concernent l'enfant (santé, école).
- 9.1.4 Ne pas informer le père du quotidien de l'enfant et de son développement.
- 9.1.5 Fausses allégations concernant le père (abus, négligence).
- 9.1.6 Faire sentir au père que le moindre faux pas pourrait avoir une répercussion négative sur ses modalités de garde.

9.2 Résistance des milieux à une présence accrue des pères auprès de leurs enfants.

- 9.2.1 Lourdeur et lenteur des démarches judiciaires pour modifier une modalité de garde physique.
- 9.2.2 Coûts élevés des démarches judiciaires (ce n'est pas tout le monde qui peut se payer cela).
- 9.2.3 Difficulté d'obtenir devant les tribunaux une garde physique partagée (la mère est privilégiée).
- 9.2.4 Difficulté à être renseigné et présent dans la vie scolaire de son enfant (lorsque c'est un droit de visite).

9.3 Difficultés psychologiques au plan du deuil amoureux.

- 9.3.1 Symptômes dépressifs (fatigue, maladie, idéations suicidaires, recours à l'alcool, problèmes de sommeil, congé de maladie).
- 9.3.2 Difficulté à se détacher émotionnellement de son ex-conjointe.

9.4 Difficultés à assumer la paternité à temps partiel : perte du contact quotidien avec les enfants

- 9.4.1 Difficulté à accepter de ne plus être présent dans le quotidien de ses enfants, de ne plus les voir grandir au jour le jour.
- 9.4.2 De devoir planifier dans l'agenda les rares moments passés avec les enfants (sentiment de créer une relation artificielle avec les enfants, un peu désincarnée pour ceux qui ont des droits de visite aux deux semaines).
- 9.4.3 Sentiment de ne plus être un père à part entière (pour ceux qui ont des droits de visite aux deux semaines) et d'être une victime d'un système injuste (blâme du système).

9.5 Difficulté à réaménager sa vie (déménagement, changement d'emploi) pour optimiser la conciliation travail-famille et vie personnelle (surtout pour ceux qui ont dû se battre pour obtenir la garde physique partagée).

9.6 Difficultés au plan économique (que ce soit pour se payer seul un logement adéquat ou pour se défendre devant les tribunaux).

10. Bénéfices perçus de la rupture

- 10.1. Permet de passer du temps de plus grande qualité avec ses enfants.
- 10.2 Permet de mieux se définir comme père, à l'extérieur des attentes de la mère des enfants : réaliser de nouvelles activités avec les enfants, exercer son autorité à sa façon.
- 10.3 Permet d'avoir du temps pour soi, pour sa vie d'homme et de travailleur.

11. Conséquences positives du soutien reçu (soutien formel et informel)

- 11.1 Validation et normalisation de son expérience de père séparé :**
se sent moins seul dans sa situation et voit que d'autres pères vivent les mêmes difficultés) (soutien formel).
- 11.2 Meilleure canalisation des émotions (colère, tristesse, sentiment d'injustice et d'impuissance) en vue de se recentrer sur le bien-être des enfants et sur ce qui va bien** (les souffrances personnelles sont traitées). (soutien formel et informel).
- 11.3 Développement de stratégies d'action susceptibles de faciliter l'adaptation des enfants à la rupture** (soutien formel) :
comment parler aux enfants de la séparation, ne pas parler contre leur ex devant eux, avoir une attitude d'ouverture face à ce qu'ils vivent.
- 11.4 Affirmation de ses droits en tant que père dans sa vie:**
stimule le père à affirmer son besoin d'être plus présent dans la vie des enfants et lui permet de sortir d'une énergie de « victimisation » (en l'encourageant à négocier de nouvelles modalités de garde, à aller se chercher une aide spécialisée et à agir par rapport à sa situation de père séparé) (soutien formel et informel).
 - 11.4.1 Meilleure préparation pour négocier son entente de séparation (soutien formel).
- 11.5 Facilitation du processus de deuil amoureux :** favorise une meilleure compréhension des raisons de sa séparation, des dynamiques conflictuelles avec l'ex. (via soutien formel)
- 11.6 Diminution des tracasseries financières ou de logement.**
- 11.7 Élargissement du réseau social.**

12. Raisons pour ne pas décrocher de son rôle parental.

- 12.1 Lien de sang indestructible qui les lie aux enfants (besoin de leur présence dans sa vie).
- 12.2 Par sens du devoir.
- 12.3 Accès à des modalités de garde satisfaisantes (certains n'auraient pu tolérer un droit de visite).
- 12.4 Pour assurer équilibre dans la vie des enfants (mère en difficulté).

13 Besoins non-comblés en ce qui concerne le soutien à l'exercice de son rôle parental post-rupture.

- 13.1 Faciliter l'accès à la garde physique partagée.
- 13.2 Conscientiser les mères et le système judiciaire à l'importance de la place du père dans la vie des enfants.
- 13.3 Publiciser davantage les ressources disponibles pour les pères séparés.
- 13.4 Développer dans les organismes de loisirs des activités de loisirs père-enfants.
- 13.5 Développer les ressources de soutien spécialement dédiées aux pères.

Voici les principales matrices d'intersection :

Tableau 1 Croisement entre les catégories type de garde et initiateur de la rupture.

	Garde physique partagée seulement après quelques années	Garde physique partagée dès le début	Droits de visite aux 15 jours
Rupture initiée par le père	1	3	3
Rupture initiée par la mère	4	6	6
Rupture convenue de commun accord	0	3	1

Tableau 2 Croisement entre les catégories type de garde et le niveau d'entente entre les ex-conjoints.

	Garde physique partagée seulement après quelques années	Garde physique partagée dès le début	Garde de fin de semaine aux 15 jours
Bonne entente entre les ex-conjoints	2	6	2
Bonne entente « forcée »	2	4	2
Relation conflictuelle entre les ex-conjoints	1	2	6

Tableau 3 Croisement entre les catégories types de garde et revenus des participants.

	Garde physique partagée seulement après quelques années	Garde physique partagée dès le début	Droits de visite aux 15 jours
50 000\$ et plus	2	7	3
40 000 et 49 999\$	1	2	1
30 000 et 39 999\$	1	0	2
20 000 et 29 999\$	1	1	4

APPENDICE G

VALIDATION D'UNE SYNTHÈSE ANALYTIQUE

Synthèse analytique du sujet 24. Illustre un père de trajectoire C.

*Tout ce qui est en caractère gras a été ajouté par l'assistante de recherche.

Caractéristiques personnelles du père

Monsieur est séparé depuis 10 ans de la mère de ses enfants à laquelle il a été marié pendant 7 ans. Il a deux garçons âgés de 10 et 11 ans. Au moment de l'entrevue (décembre 2002), il avait la garde physique partagée de ses enfants depuis 4 ans (une semaine sur deux). Il s'est battu pendant 2 ans et demi pour l'obtenir. Avant il voyait ses enfants les fins de semaine aux quinze jours. Monsieur a un *Diplôme d'études secondaires* et est fonctionnaire. Il gagne un revenu de 50 000\$ par année. Il avait une nouvelle relation amoureuse au moment de l'entrevue depuis 4 ans.

Engagement du père avant la séparation

Élevée

Faits saillants concernant le processus de séparation :

-La séparation n'a pas été voulue par monsieur, lui aurait préféré que le couple entreprenne une thérapie pour régler leurs problèmes. **OK**

-Monsieur voulait la garde partagée dès le début, mais son avocate lui a dit qu'il était mal vu pour un père de faire une telle demande. **OK**

-La mère a permis au père de voir ses enfants tous les soirs de semaine avant le souper depuis la séparation. **OK**

-Monsieur a fait la demande de garde partagée deux ans suivant la séparation car ses enfants exprimaient le souhait de venir habiter chez lui. **OK**

-Grosso modo, le père a vu ses enfants une fin de semaine sur deux pendant 6 ans (sauf pendant 8 mois où il y a eu l'essai de la garde physique partagée). **OK**

Défis à relever suivant la séparation (sans qu'il n'y ait de lien direct avec le rôle parental)

-Grande fatigue suivant la rupture, ce qui a obligé le père à être en arrêt de travail 2 mois et demi suivant la rupture. **OK**

Pression d'un environnement de travail qui ne valorise pas la paternité.

Bénéfices perçus de la séparation

-la garde partagée permet au père de passer plus de temps avec ses enfants d'être vraiment impliqué dans plusieurs sphères de sa vie. **OK**

-La garde partagée permet au père de se sentir plus respecté par ses enfants dans l'exercice de son rôle parental « papa dit cela, on le fait ». (contrairement à quand il était en garde de fin de semaine). **OK**

Les facteurs perçus par le père comme nuisant au maintien de l'engagement paternel

- Les frais élevés de la garde partagée négociée à la cour (donc le père a décidé de ne pas faire la demande tout de suite suivant la séparation) en plus de devoir payer la pension qui est très coûteuse. **OK**
- L'intensification des conflits entre les ex lorsque le père fait la demande à la cour d'une garde partagée, cela engendre des tensions et la mère se défend en faisant des fausses allégation (ex : mon ex ne me paye plus de pension). **OK**
- Le conseil de l'avocate lui disant qu'il était peu probable qu'il obtienne la garde physique partagée. **OK**
- Résistance du système légal à octroyer une garde physique partagée. **OK**
- S'occuper d'enfants en bas âge un week-end sur deux sans aide a été très difficile : c'était comme une semaine de travail en deux jours et c'était difficile d'établir une routine. **OK**
- Le père aurait eu besoin de soutien concret dans la vie quotidienne lorsque ses enfants étaient en bas âge. **OK**
- La conciliation travail-famille : il ne peut plus accepter des heures supplémentaires et cela le marginalise dans son milieu. **OK**

G) Les mécanismes et facteurs favorables au maintien et au bon déroulement de l'exercice du rôle paternel (perçus comme facilitants par le père lui-même)

Les caractéristiques personnelles du père

- Le père affirme qu'il a établi une bonne relation avec ses enfants directement après la séparation. **OK**
- Le père sent que ses enfants l'apprécient et qu'il est un bon père « seul moi pouvait donner le bain aux enfants...c'est très gratifiant! » **OK**
- le père dit qu'il n'a pas décroché de son rôle, car il adore ses enfants et qu'il est assez « solide » pour passer à travers les difficultés qu'il a vécues. **OK**

Les caractéristiques de l'environnement familial :

- Le fait que son enfant lui ai demandé de venir coucher à la maison a poussé le père à faire la demande officielle de garde physique partagée. **OK**
- Le fait que la mère ait permis au père durant les deux premières années de voir ses enfants tous les jours avant le souper. Cela a aidé à créer un lien fort avec les enfants. **OK (aussi une motivation à poursuivre ses démarches de garde partagée, s'était établi une routine de les voir tous les jours dont il est difficile de se sortir)**
- Le temps de qualité passé avec les enfants augmente avec l'âge des enfants.*

Les caractéristiques de son environnement social :

- La sœur de monsieur l'a soutenu financièrement et pour le logement suivant la séparation, mais monsieur affirme avoir été souvent seul. **OK (mentionne aussi sa famille et son éducation « j'ai eu une bonne école étant jeune »)**
- Le soutien du psy permet de se sentir moins seul de développer des outils de communication et de négociation avec son ex. Ce soutien était plus au plan personnel (par rapport à la rupture) qu'au plan parental. **OK**
- avoir accès à son congé lui a permis de se relaxer, de prendre du temps pour lui ce qu'il a vraiment apprécié. **OK**

-Un père d'une ressource communautaire pour pères séparés l'a soutenu dans ses démarches pour demander la garde partagée. **OK**

Les mécanismes et facteurs favorables au maintien et au bon déroulement de l'exercice du rôle paternel (perçus comme facilitant par le chercheur)

Caractéristiques du père

-Le père est à l'écoute des besoins de ses enfants et cela le pousse à agir. **OK**

-Capacité du père de demander de l'aide (a consulté psy du PAE). **OK**

-Capacité du père à ne pas impliquer les enfants dans les conflits qu'il a avec l'ex ou dans son désaccord concernant la façon qu'elle éduque les enfants. Il règle cela avec l'ex. **OK**

-Le père met de l'eau dans son vin, fait des compromis pour éviter les conflits avec son ex surtout pour éviter que les enfants n'en souffrent. (père très centré sur le b-ê de ses enfants). **OK**

OK

-Le père a une bonne image de ses enfants, il les conçoit comme des enfants raisonnables. **OK**

OK

- *Accorde son importance à la mère, conscient qu'elle doit être présente pour les enfants. Ex : l'appelle à chaque fois qu'il doit se rendre à l'hôpital.*

Caractéristiques de l'environnement familial

-Les enfants témoignent au père qu'ils veulent venir plus souvent faire dodo chez papa. **OK**
être syndiqué lui permet de s'absenter pour ses enfants sans avoir peur de perdre sa job.

Caractéristiques de l'environnement social

-Le père a des conditions d'emploi lui permettant de prendre un congé de 2 mois et demi suivant la séparation (car il était fatigué et déprimé). **OK**

Facteurs qui selon le père aideraient les pères à mieux gérer leur rôle de père séparé

-Encourager les pères à ce que toute entente avec l'ex soit formelle et écrite sur papier, car lorsque des conflits surviennent, cela peut protéger les pères. **OK**

-Avoir de l'aide concrète au quotidien à la maison pour l'aider lorsque les enfants sont en bas âge. **OK**

-Encourager les pères à demander tout de suite la garde partagée dès que la séparation se décide (battre le fer quand il est chaud). **OK**

-Que les pères aient accès à une garde partagée dès que la séparation est officielle (car selon lui, c'est pour cela que beaucoup de pères décrochent, car cela coûte cher se battre pour avoir une garde partagée). **OK**

-Rendre obligatoire la médiation. **OK**

Thème principal de cette entrevue :

Élément pivot dans la trajectoire de ce père : lorsque son enfant lui a dit qu'il voulait dormir chez lui cela lui a donné la force de demander la garde partagée et cela lui a permis plus tard d'avoir accès à des conditions d'exercice du rôle parental beaucoup plus satisfaisantes. **OK**

APPENDICE H

ACCEPTATION DES ÉDITEURS DE REVUES

APPENDICE I

ANALYSE DES DIFFICULTÉS ET DES AVANTAGES DE LA SÉPARATION

Difficultés et avantages perçus dans le domaine personnel (vie sociale et affective)

Sur le plan affectif, la majorité des pères rencontrés ont vécu la rupture conjugale comme une étape difficile de leur vie, même si elle avait été souhaitée. Un grand nombre d'entre eux rapportent avoir vécu durant les deux premières années qui ont suivi la rupture des symptômes dépressifs (retrait social, perte d'appétit, problèmes de sommeil, idéations suicidaires, problèmes de santé) et des sentiments négatifs (sentiment d'échec, d'impuissance et de culpabilité de faire vivre une séparation aux enfants). Ces symptômes étaient engendrés par plusieurs pertes, dont celle de la conjointe, mais surtout, celle de la famille unie et du contact avec les enfants au quotidien. D'autres chercheurs ont observé ces mêmes éléments (Arendell, 1995, Baum, 2003; Dulac, 1995, 1996; Hetherington & Kelly, 2002; Hetherington & Stanley-Hagan, 1986; Hoffman, 1995; Kruk, 1991a, 1991b, 1992; Grief, 1979; Jacobs, 1983; Mandell, 1995; Nielsen, 1999; Perreault, 1990; Riessman, 1990; Seltzer, 1991; Shapiro, 1999; Wallerstein & Kelly, 1980).

Ben j'ai passé au travers plus ou moins là comme je te dis, je suis arrivé ici pis en tout cas, faut croire que c'est venu sur le cholestérol hein. Je me suis ramassé, tsé à 46 ans avec 4 pontages. 4 pontages, à la veille de mon rapport psychosocial qui disait que je pouvais avoir mes enfants. (père 16C).

J'ai fait une dépression, après que j'ai découvert qu'elle me trompait depuis un bon bout, quand je suis parti 2 mois chez mes parents j'étais sur l'assurance-maladie, je faisais une dépression, j'ai été 3 mois sur des anti-dépresseurs...J'étais toujours fatigué, fatigué, j'ai retourné voir mon médecin, lui a commencé à " checker " le dossier pis y dit c'est commun que ça arrive là. (père 11 B).

Au plan social, certains affirment s'être sentis seuls et isolés après la rupture, surtout ceux qui ont été privés du contact avec leurs enfants. Aussi, plusieurs d'entre eux ont dû rebâtir leur réseau social primaire, car il était principalement composé de leur conjointe et des amitiés établies durant leur union conjugale. Ce réaménagement de la vie sociale post-rupture a été observé par d'autres chercheurs (Chiriboga, 1991; Hetherington & Kelly, 2002; Wallerstein & Kelly, 1980).

Pourquoi les gars se suicident ou virent à l'alcool, la drogue et ainsi de suite? C'est à cause de tous ces changements dans leur vie. Du jour au lendemain y perdent les enfants, tu perds ta conjointe déjà en partant c'est beaucoup, ta confidente, ton amie tout ça, ton amante, tu perds tes enfants du jour au lendemain tu tombes...(père 12 C).

La rupture avec mon ex belle famille est très difficile parce que après la séparation y a eu zéro contact. Ça été très difficile parce que c'étaient des amis, pis je pensais que c'étaient des amis, mais y se sont rangés du côté de mon ex. J'ai beaucoup d'amis qui se sont rangés d'un côté. (père 25A).

De plus, pour certains, s'ajoutait à cela la difficulté d'être éloignés physiquement de leur famille élargie et de leurs amis d'enfance (plusieurs avaient déménagé dans la région de l'Outaouais pour des raisons professionnelles).

La plus grande difficulté au plan psychologique pour les pères des parcours A et B consistait à transiger avec leur sentiment de culpabilité d'avoir "brisé" la famille au nom d'un mieux-être personnel et d'une éventuelle vie conjugale plus satisfaisante. Certains de ces pères (principalement ceux des parcours A et B) attribuent leur adaptation plus facile entre autres au fait que c'est sous leur initiative ou de commun accord avec leur ex-conjointe que le choix de la rupture conjugale s'est réalisé: le processus de deuil amoureux était donc déjà amorcé et l'option de la

séparation avait été mûrement réfléchi et planifiée. Pour eux, la vie post-rupture s'est rapidement inscrite dans une démarche d'épanouissement personnel. À cet effet, Hopper (1993, 2001) et Walzer & Oles (2003) montrent une différence claire entre le discours de ceux qui initient la rupture vs ceux qui la subissent (même si les deux parties sont d'accord pour dire que leur couple ne se portait plus très bien avant la rupture). En effet, la majorité des initiateurs ne rapportent que les éléments négatifs associés à leur ancienne union, comme pour "annuler symboliquement" leur mariage, ce qui vient diminuer la culpabilité et l'ambivalence ressentie concernant leur choix. Les non-initiateurs tiennent plutôt un discours dénigrant vis-à-vis de celui ou celle qui les ont laissés et leurs souvenirs concernent surtout les points positifs de leur ancienne union. On pourrait penser que le rationnel des initiateurs pour justifier leur rupture pourrait avoir un rôle à jouer dans leur bonne adaptation.

Les raisons invoquées par les pères des parcours A et B pour expliquer leur séparation étaient les suivantes: a) sentiment qu'eux et leur conjointe avaient pris des chemins différents (surtout après la naissance de l'enfant), b) rencontre par le ou la partenaire d'une nouvelle personne et c) absence d'un réel sentiment amoureux envers leur partenaire. Ces pères se positionnaient comme étant autant responsables que leur ex-conjointe de l'échec amoureux. Dans la plupart des cas, on ne sentait pas une animosité très prononcée face à la mère des enfants, du moins si elle était présente, elle ne semblait pas obstruer de façon trop marquée la relation de coparentalité entre les ex-conjoints.

Quelques-uns de ces pères ont mentionné que cela avait pris du temps avant qu'ils ne modifient la nature des liens affectifs qui les unissaient à la mère de leurs enfants : l'un et/ou l'autre des ex-conjoints utilisaient alors les enfants comme prétexte pour se revoir ou pour continuer à faire quelques activités en famille. Selon certains, tant que le deuil n'était pas complété, ils n'étaient pas aussi présents d'esprit lorsqu'ils passaient du temps avec leurs enfants. L'arrivée d'une tierce personne

ravivait parfois certains conflits dans ce sous-groupe, car cela engendrait des complications au plan des arrangements de garde (déménagement, changement d'école...) et les obligeaient à accepter la présence d'un autre homme significatif dans la vie de leurs enfants.

La plupart des pères qui détiennent un droit de visite aux quinzaines (principalement les pères des parcours C et D) rapportent quant à eux avoir " subi " le choix de leur partenaire de se séparer, parfois avec grande surprise et incompréhension et entretenaient à la suite de la séparation des rapports plutôt tendus avec elle. Ils conçoivent la rupture comme un événement qui est arrivé de façon imprévue, et où du jour au lendemain, ils devaient réorganiser leur vie. Ces pères ne pouvaient donc réaliser leur deuil amoureux et la séparation physique de façon graduelle et planifiée. Certaines recherches ont d'ailleurs observé l'existence d'un lien entre une bonne adaptation au divorce (du moins durant les premiers moments qui le suivent) et le fait de l'avoir initié (Gray, 1996; Vaughan, 1986; Wilder & Chiriboga, 1991; Wallerstein & Kelly, 1980). Ceux qui subissent la rupture se sentent plus souvent comme des victimes (Gray & Sylver, 1990) ou vivent du rejet (Vannoy, 1995). Ils ont davantage de difficultés à accepter le divorce (Vaughan, 1986) et les pertes qui y sont associées (Kincaid & Caldwell, 1995).

Certains des pères rencontrés se retrouvaient devant rien après la rupture et l'image " du trou noir ou de la période grise " était souvent invoquée, comme chez les pères étudiés par Dulac (1995) et Allard et al., (2004), pour référer à comment ils se sentaient à ce moment. Ils rapportaient avoir vécu et continuer à ressentir de l'impuissance et de l'injustice, car durant les premières années qui ont suivi la rupture, ils n'ont pu voir leurs enfants aussi souvent qu'ils ne l'auraient souhaité. Ainsi, en plus d'apprendre à accepter l'absence des enfants au quotidien et la fin de la famille unie, ils devaient aussi s'adapter à leur nouveau statut conjugal qu'ils n'ont pas choisi et à l'arrivée dans certains cas, d'un nouvel homme dans la vie de leurs

enfants, ce qu'ils n'appréciaient pas toujours. Vaughan (1986) a d'ailleurs observé une hausse des conflits et des insatisfactions à la suite de l'arrivée d'un(e) nouvel (le) partenaire.

Les difficultés et les avantages perçus dans le domaine parental

Plusieurs pères affirment ne pas avoir rencontré de difficultés importantes concernant l'exercice de leur rôle parental (encadrement et soins des enfants; implication affective; tâches domestiques et organisation d'activités, soutien éducatif et moral). La majorité rapportent avoir été très impliqués dans le quotidien de leurs enfants avant la rupture et considèrent que cela les a aidés par la suite à exercer leur rôle parental en solo avec une certaine aisance. Plusieurs affirment même apprécier davantage leur paternité post-rupture, souvent parce qu'ils se sentent plus libres d'exercer leur rôle parental à leur façon. Les difficultés rapportées par certains (notamment ceux du parcours parental C et D) concernent surtout le contexte dans lequel ils sont obligés d'exercer leur rôle parental ce qui nuit au contact affectif avec leurs enfants.

En effet, les pères qui détiennent des droits de visite aux quinzaines affichent plusieurs ambivalences et craintes par rapport à leur paternité à temps partiel. D'autres chercheurs ont observé cette réaction (Arditti & Allen, 1993; Arrendell, 1995; Dudley, 1996; Dulac, 1995, 1996; Fournier et Quéniart, 1996; Furstenberg et Cherlin, 1991; Greif, 1979; Hetherington et Kelly, 2002; Kruk, 1991a, 1992; Maccoby et Mnookin, 1992; Mandell, 1995; Quéniart, 1999; Seltzer & Brandreth, 1994; Thompson, 1997; Wallerstein et Kelly, 1980; Weiss, 1975). Ils sont coincés d'une part, entre leur sentiment d'injustice face au "système légal" qui les condamne à ne pas être de "vrais pères impliqués dans le quotidien des enfants" et plutôt à

devenir “ des payeurs de pensions⁴¹ et de bon temps ” (ce qui leur donne le goût de tout laisser tomber ou de se venger), et d’autre part, leur attachement profond à leurs enfants et à leur rôle parental dont ils ne veulent pas être privés davantage.

Moi je suis un papa de luxe si tu veux, sauf que je suis privé de ma paternité. Papa de luxe pendant deux jours, deux jours par deux semaines... mais n’empêche qui a des façons de bien faire ça. (père 4D).

“ Je suis père de ces enfants là, mais je me sens pas père, je me sens pu père de ces enfants là. Je les vois pu mes enfants. Tsé pis y sont pas vieux, 12 ans pis 10 ans là, y grandissent, y commencent à aller dans les danses, tsé des danses d’école tout ça, tu vois pas ça. Tsé tu vis pu avec eux autres, t’es oublié, tu tombes de même là, tu tombes un père oublié, un père occasionnel, part time, c’est quoi être père? ” (père 9D).

Chez plusieurs pères du parcours C et D, la rupture conjugale a impliqué un changement au plan identitaire, car le contexte ne leur permettait plus d’actualiser, comme avant, toutes les facettes de leur rôle parental. Devant l’impossibilité de jouer un rôle selon leurs attentes et standards, plusieurs ont dû modifier leur façon de concevoir leur contribution dans la vie des enfants. Pour les quelques pères qui rapportaient avoir joué un rôle plutôt traditionnel avant la rupture (n=2) (centré sur le rôle de compagnon de loisirs et de pourvoyeur), la principale difficulté engendrée par la rupture concernait la perte de la “ vie familiale au quotidien”, dans laquelle on accomplit des activités ensemble dans la maison ou dans la communauté.

Les pères du parcours D ne voulaient pas qu’on les associe à cette image négative des pères bonbons de fin de semaine qui ne font “ que du Mc Do intensif et

⁴¹ Depuis 1995 au Québec, les parents non-gardiens sont tenus de verser une pension alimentaire au parent gardien. Cela se réalise via un prélèvement automatique (Côté, 2000).

du cinéma ». Cependant, la description des fins de semaine de certains nous amène à penser qu'ils ne se situaient pas très loin de cette image de père ludique.

Ma relation avec mes enfants ça toujours été une fin de semaine d'activités. Eux autres s'attendent à une fin de semaine d'activités pis depuis la séparation c'est ça. Ça l'est encore aujourd'hui je veux dire, j'ai un bateau, ma mère a l'a un chalet, on fait de la tripe sur l'eau pis tout ça... Tsé on se promène, on fait tout le temps, tout le temps, tout le temps des activités. (père 3D).

Les pères du parcours D semblaient percevoir plus d'avantages que d'inconvénients à se maintenir de façon plus ou moins passive dans cette situation familiale insatisfaisante. Le principal avantage perçu représentait le maintien minimal de leur contact avec leurs enfants, surtout pour ceux qui n'avaient pas réussi à obtenir entière satisfaction devant les tribunaux. Certains ne disposaient pas d'énergie physique et psychologique suffisantes pour modifier leurs conditions de garde et craignaient que de telles démarches n'augmentent l'intensité des conflits d'allégeance vécus par les enfants. D'autres se voyaient vaincus d'avance et sans ressources financières suffisantes pour se lancer dans de telles démarches judiciaires. L'étude de Joyal et al., (2003) montre que les mères séparées et divorcées bénéficient plus souvent de l'aide juridique que les pères⁴² (57,7% des mères vs 33,4% des pères); cela pourrait s'expliquer en partie du fait qu'elles sont les premières à initier les démarches devant les tribunaux.

Concernant les pères des parcours A et B, les principales difficultés en lien avec l'exercice de leur rôle parental à temps partagée réfèrent à la conciliation travail-famille (souvent épuisante) et aux coûts associés aux arrangements de garde physique partagée.

Je changeais de chapeau, comme mettons y en a qui m'appelait, qui me disait : " on a un souper à soir, si ça te tente tu viendras! ". Moi je leur répondais : " Est-ce que les enfants sont bienvenus? " " Ben ça va être pas mal des adultes ". " Bon ben on reportera ça un autre tantôt! " Aussi clair que ça parce que je savais qui avait une semaine que je pouvais faire tout ça, l'autre semaine c'était la semaine papa, c'était vraiment bon des activités, bon du soccer, les fins de semaine la piscine, tsé , j'ai beaucoup " focussé " sur les enfants au départ pour pas trop changer leur vie. (père 18A).

Les difficultés associées au système légal

Plusieurs pères ont dû se battre pour assurer leur présence même restreinte dans le quotidien des enfants. Certains ont l'impression de lutter seuls contre un système judiciaire qui favorise les mères au plan financier et de la garde à leur détriment. Ils ont l'impression également d'évoluer dans un système social où ils sont perçus a priori comme des incompetents et envers lequel ils doivent par diverses stratégies, prouver de façon irréfutable leur compétence paternelle. D'autres chercheurs ont remarqué cette même réaction auprès des pères qu'ils avaient rencontrés (Arendell, 1995; Bertoia, 1993, 1996, 1998; Dulac, 1995,1996; Kruk, 1991a, 1991b; Mandell, 1995).

Un paquet de soldats qui ont tous la mire sur toi ou si tu fais une moindre petite erreur, ils vont te tirer dans le cœur. (père 4D).

Cette difficulté à obtenir des arrangements de garde physique partagée via le tribunal est confirmée dans la littérature scientifique (Joyal et al., 2003). Les mères sont avantagées concernant la garde physique permanente des enfants lorsque ce sont

⁴² L'étude montre aussi que le recours à l'aide financière est plus fréquent dans les cas de séparations que de divorces, notamment en raison du fait que les couples non-mariés se séparent plus jeunes que les couples mariés (ils ont donc moins de stabilité professionnelle).

elles qui en font la demande en premier au tribunal (dans une telle situation, 86% des mères séparées ou divorcées obtiennent la garde physique permanente) et elles sont plus nombreuses que les pères à entreprendre de telles démarches.

Les quelques pères du parcours C font partie de cette minorité qui ont obtenu un arrangement de garde partagée par arbitrage, alors que la mère avait quelques années auparavant demandé devant les tribunaux la garde permanente. Seulement deux de ces pères avaient, à la suite de négociations avec leur ex-conjointe, convenu d'un arrangement de garde physique à l'aide d'un médiateur sans passer devant les tribunaux.

Les difficultés associées aux conflits avec l'ex-conjointe

Plusieurs des pères du parcours D ont peur de perdre “ un vrai contact ” avec leurs enfants et se sentent impuissants face à leur nouvelle situation familiale. Certains sentent que leurs enfants vivent des conflits d'allégeance, ce qui limite parfois la proximité affective qu'ils peuvent établir avec eux :

C'était très difficile, surtout au début parce qu'ils ont été beaucoup brainwashés dans le sens que les enfants étaient très mal à l'aise de venir chez nous, ils ne me parlaient pas ouvertement de ce qu'ils vivaient que ce soit à la maison ou à l'école. (père 3D).

Mais c'est tellement difficile...(larmes). Je voyais les manigances de la mère et pis que je voyais les enfants c'était clair qu'ils étaient en détresse et je ne pouvais pas les aider, ils ne pouvaient pas venir habiter chez moi, car pour eux, c'était comme de trahir leur mère. (père 19D).

Quelques pères s'empêchaient d'appeler leurs enfants afin de leur éviter de vivre des conflits d'allégeance. Ils recouraient de façon ponctuelle à des stratégies de mise à distance dans le but de conserver leurs droits de visite et de maintenir tant bien que mal l'équilibre familial plutôt précaire.

Sa voix était changée, on sentait beaucoup beaucoup d'émotions, pas de craintes, ni de peur, mais un énorme malaise, un inconfort à me parler, fac après un moment donné j'ai arrêté ça aussi parce que je

voyais ben trop qui n'arrachait beaucoup là, il était tiraillé entre le fait de me parler pis le fait que sa mère était pas trop loin pis elle savait ben trop à qui il parlait fac j'ai arrêté ça aussi, pour lui, pour lui donner une chance de pas être obligé de passer à travers ça à chaque fois que je leur téléphonais. (père 2 D).

Certains mentionnent qu'ils ont souvent l'impression de " marcher sur des œufs " avec la mère des enfants. Ils cherchent à éviter les conflits, d'une part pour s'assurer que les enfants ne soient pas témoins et affectés par cela et d'autre part, pour conserver leurs droits de visites. Plusieurs chercheurs ont observé aussi cette résistance chez certaines mères (réelle ou perçue en tant que telle par les pères) à laisser les pères s'engager dans le quotidien de leurs enfants après une rupture (Arditti & Bicley, 1996; Dudley, 1991a; Esposito, 1995; Fagan & Barnett, 2003; Furstenberg & Cherlin, 1991; Greif, 1995; Hetherington & Kelly, 2002; Hoffman, 1995; Kruk, 1992; 1993; Maccoby & Mnookin, 1992; McMurray & Blackmore, 1993; Rosenbaum, 2000; Seltzer et Brandreth, 1994; Stephens, 1996; Wallerstein & Kelly, 1980).

Les pères du parcours C ont connu une grande résistance de la part de la mère des enfants relativement à la garde physique partagée et ils affirment avoir réalisé plusieurs compromis afin d'y accéder : certains ont déménagé dans le même quartier que la mère, ont quitté leur emploi pour en choisir un où les horaires de travail pouvaient se concilier avec les horaires des enfants et se sont montrés disponibles à garder l'enfant dès que la mère ne pouvait pas le faire. Ces concessions et cette conduite exemplaire semblaient selon eux la seule façon de pouvoir obtenir la garde physique partagée.

RÉFÉRENCES

- Addis, M.E., & Mahalik, J.R. (2003). Men, masculinity and the contexts of help seeking. *American psychologist*, 58, 5-14.
- Ahrons, C.R. (1983). Predictors of paternal involvement postdivorce: Mothers' and fathers' perceptions. *Journal of Divorce and Remarriage*, 6, 55-69.
- Ahrons, C.R., & Miller, R.B. (1993). The effect of the postdivorce relationship on paternal involvement: A longitudinal analysis. *American Journal of Orthopsychiatry*, 63, 441-450.
- Aldwin, C.M. (1994). *Stress, coping, and development. An integrative perspective*. New York: The Guilford Press.
- Allard, F.L., Bourret, A., Tremblay, G et coll. (2004). *Rester engagé envers son enfant après la rupture du couple : Point de vue de pères vivant en contexte de pauvreté*. Beauport : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale, Direction de la santé publique, 83 p.
- Amato, P.R., & Booth, A. (1996). A prospective study of divorce and parent-child relationships. *Journal of Marriage and the Family*, 58, 356-365.
- Arditti, J. A. (1992a). Factors related to custody, visitation and child support. *Journal of Divorce and Remarriage*, 17, 23-42.
- Arditti, J.A. (1992b). Differences between fathers with joint custody and noncustodial fathers. *American Journal of Orthopsychiatry*, 62, 187-195.
- Arditti, J.A., & Allen, K.A. (1993). Understanding distressed fathers' perceptions of legal and relational inequities. *Conciliation and Court Review*, 31, 461-476.
- Arditti, J.A., & Bickley, P. (1996). Fathers' involvement and mothers' parenting stress postdivorce. *Journal of Divorce and Remarriage*, 26, 1-23.
- Arditti, J.A., & Kelly, M. (1994). Fathers' perspectives of their co-parental relationships postdivorce: Implications for family practice and legal reform. *Family Relations*, 43, 61-73.
- Arditti, J.A., & Keith, T.Z. (1993). Visiting, paying, and the father-child relationship postdivorce. *Journal of Marriage and the Family*, 55, 699-712.

- Arendell, T. (1992). After divorce: Investigations into father absence. *Gender and Society*, 6, 562-586.
- Arendell, T. (1995). *Fathers and divorce*. Thousand oaks: Sage Publications.
- Bahr, S. (1981). An evaluation of court mediation for divorce cases with children. *Journal of Family Issues*, 2, 39-60.
- Bailey, S.J., & Zvonkovic, A.M. (2004). Parenting after divorce: Nonresidential parent's perceptions of social and institutional support. *Journal of divorce and remarriage*, 39, 59-80.
- Baker, R.J., & McMurray, A.M. (1998). Contact fathers' loss of school involvement. *Journal of Family Studies*, 4, 201-214.
- Baum, N. (2003a). The male way of mourning divorce: when, what and how. *Clinical Social Work Journal*, 31, 37-50.
- Baum, N. (2003b). Divorce process Variables and the co-parental relationship and parental role fulfillment of divorced parents. *Family Process*, 42, 117-131.
- Bauserman, R. (2002). Child adjustment in joint-custody versus sole-custody arrangements: A meta-analytic review. *Journal of family psychology*, 16, 91-102.
- Bender, W.N., & Brannon, L. (1994). Victimization of non-custodial parents, grandparents, and children as a function of sole custody: Views of the advocacy groups and research support. *Journal of Divorce and Remarriage*, 21, 81-113.
- Bertaux, D. (2001). *Les récits de vie: Perspective ethnosociologique*. Paris: Nathan Université.
- Bertaux, D., & Delcroix, C. (1991). La fragilisation du rapport père/enfant: Une enquête auprès des pères divorcés. In B. Bawin-Legros., & J. Kellerhals (Eds). *Relations intergénérationnelles, parenté-transmission-mémoire, Actes du colloque de Liège* (pp.103-111). Liège : Association internationale des sociologues de langue française.
- Bertoia, C.E. (1996). Identities under siege: The fathers' rights movement . Thèse de doctorat non publiée, Université Mc Master, Ontario.

- Bertoia, C.E., & Drakich, J. (1993). The father's right movement : Contradictions in rhetoric and practice. *Journal of Family Issues, 14*, 592-615.
- Bertoia, C.E. (1998). An interpretative analysis of the mediation rhetoric of fathers' rightists: Privatization versus personalization. *Mediation-Quarterly, 16*: (1). 15-32.
- Blankenhorn, D. (1995). *Fatherless America: Confronting our most urgent social problem*. New York: Basic Books.
- Bowman, M.E., & Ahrons, C.R. (1985). Impact of legal custody status on fathers' parenting postdivorce. *Journal of Marriage and the Family, 42*, 481-488.
- Braver, S.H., Wolshick, S.A., Sandler, J.N., Fogas, B.S., & Zvetina, D. (1991). Frequency of visitation by divorced fathers: Differences in reports by fathers and mothers. *American Journal of Orthopsychiatry, 61*, 448-454.
- Braver, S.L., & O'Connell, E. (1998). *Divorced dads: Shattering the myths*. New York: Tarcher Putnam.
- Braver, S.L., Wolchik, S.A., Sandler, I.N., Sheets, V.L., Fogas, B.S., & Bay, R.C. (1993). A longitudinal study of noncustodial parents: parents without children. *Journal of Family Psychology, 7*, 9-23.
- Brod, H. (1987). *The making of masculinities: The new men's studies*. Boston: Allen & Unwin.
- Brod, H., & Kaufman, M. (1994). *Theorizing Masculinities*. Thousand Oaks: Sage Publication.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments in nature and by design*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Catlett, B.S. (1998). *Transcending boundaries: Constructing male gender after divorce*. The Ohio State University;
- Chiriboga, D.A. (1991). Coping strategies in divorce. In D.A. Chiriboga & L.S. Catron (Eds.), *Divorce: Crisis, challenge or relief?* New York: New York University Press.
- Clarke-Stewart, K., & Bailey, B. (1989). Adjusting to divorce: Why do men have it easier? *Journal of Divorce, 13*, 75-94.

- Cloutier, R., Beaudry, M., Drapeau, S., Samson, C., Mireault, G., Simard, M., & Vachon, J. (1997). Changements familiaux et continuité: une approche théorique de l'adaptation aux transformations familiales. In G.M. Tarabulsky & R. Tessier (Éds), *Enfance et famille: contextes et développement*. Presses de l'Université du Québec: Québec.
- Cohen, O. (1995). Divorced fathers raise their children by themselves. *Journal of Divorce and Remarriage*, 23, 55-73.
- Cohen, O., & Savaya, R. (2000). Help wanted and help received by Israeli divorced custodial fathers. *Journal of Applied Social Psychology*, 30, 1440-1456.
- Cohen, O. (1998). Parental narcissism and the disengagement of the non-custodial father after divorce. *Clinical Social Work Journal*, 26: (2). 195-215.
- Coiro, M.J., & Emery, R.E. (1998). Do marriage problems affect fathering more than mothering? A quantitative and qualitative review. *Clinical Child and Family Psychology Review*, 1, 23-40.
- Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes (2004). *Les hommes: s'ouvrir à leur réalité et répondre à leurs besoins*. Québec : Ministère de la santé et des services sociaux.
- Cooksey, E.C, & Craig, P.H. (1998). Parenting from a distance : The effects of paternal characteristics on contact between nonresident fathers and their children . *Demography*, 35, 187-201.
- Côté, D. (2000). *La garde partagée: L'équité en question*. Montréal: Remue-Ménage.
- Daigle, M., Beausoleil, L., Brisoux, J., Raymond, S., & Charbonneau, L. (2002). Des hommes en détresse: quels services vont-ils utiliser? *Intervention*, 116, 5-12.
- Daigle, M., & Gariépy, Y. (2003). Vers une meilleure concertation dans les services offerts aux hommes suicidaires. *Revue Québécoise de Psychologie*, 24, 243-254.
- Daly, K.J. (1993a). Reshaping fatherhood: Finding the models. *Journal of Family Issues*, 14, 510-530.
- Dania, K. (2001). Gender and divorce: Changes and oscillations in the networks of friends of divorced mothers and fathers. *Dissertation Abstracts International*, 61 (12), 4948.(UMI no AAT 9999765)

- David, G. (2002). Les hommes face à la consultation psychosociale et/ou psychothérapique. *Intervention, 116*, 167-174.
- Davis, C.G., Nolen-Hoeksema, S., & Larson, J. (1998). Making sense of loss and benefiting from the experience: two construals of meaning. *Journal of Personality and Social Psychology, 75*, 561-574.
- Defrain, J., & Eirick, R. (1981). Coping as divorced parents: A comparative study of fathers and mothers. *Family Relations, 30*, 265-274.
- DeGarmo, D. S. (novembre 2001). *Confidant and former spouse relationship effects on divorced fathers' parenting: A social interactional model*. Résumé de communication présenté à la 63e Conférence Annuelle du National Council on Family Relations Rochester, NY. Trouvé le 11 août 2003 sur la Family & Society Studies Database.
- Deslauriers, J.-M. (2002). La paternité à la suite d'une séparation. *Intervention, 145-155*.
- Devault, A., & Bouchard, C. (1996). Difficultés vécues et stratégies de résolution de problème: Une comparaison entre pères et mères de familles monoparentales. *Revue Québécoise de Psychologie, 17*, 5-23.
- Devlin, A.S., Brown, H.E., Beebe, J., & Parulis, E. (1992). Parent education for divorced fathers. *Family Relations, 41*, 290-295.
- Donnelly, D., & Finkelhor, D. (1992). Does equality in custody arrangement improve the parent-child relationship? *Journal of Marriage and the Family, 54*, 837-845.
- Donnelly, D., & Finkelhor, D. (1993). Who has joint custody? Class differences in the determination of custody arrangements. *Family Relations, 42*, 57-60.
- Douherty, W.J., Kouneski, E.F., & Erickson, M.F. (1998). Responsible fathering: An overview and conceptual framework. *Journal of Marriage and Family, 60*, 277-292.
- Dubeau, D., Turcotte, G., & Coutu, S. (1999). L'intégration des pères dans les pratiques d'intervention auprès des jeunes enfants et de leur famille. *Revue Canadienne de Psycho-éducation, 28*, 265-278.
- Dudley, J.R. (1991a). The consequences of divorce proceedings for divorced fathers. *Journal of Divorce and Remarriage, 16*, 171-193.

- Dudley, J.R. (1991b). Increasing our understanding of divorce fathers who have infrequent contact with their children. *Family Relations*, 40, 279-285.
- Dudley, J.R. (1996). Noncustodial fathers speak about their parental role. *Family and Conciliation Courts Review*, 34, 410-426.
- Dulac, G. (1993). *La paternité: Les transformations sociales récentes*. Québec: Conseil de la Famille.
- Dulac, G. (1995). Rupture d'union et déconstruction du lien père-enfant. *PRISME*, 5, 301-312.
- Dulac, G. (1997). *Promotion du rôle des pères: Revue de littérature et analyse d'impacts prévisibles*. Université Mc Gill: Centre d'études appliquées sur la famille.
- Dulac, G. (1998). L'intervention auprès des pères: Des défis pour les intervenants, des gains pour les hommes. *PRISME*, 18, 190-206.
- Dulac, G. (1996). Les moments du processus de déliaison père-enfant chez les hommes en rupture d'union. In J. Allary & L.S. Ethier (Eds.), *Comprendre la famille: Acte du 3e symposium québécois sur la famille*. (pp. 45-63). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Dulac, G. (2001). *Aider les hommes... aussi*. Montréal: VLB Éditeur.
- Dulac, G. (2002). Les paradoxes et l'intervention auprès des hommes. *Intervention*, 116, 158-166.
- Duran-Aydintug, C. (1998). Emotional support during separation : its source and determinants. *Journal of divorce and remarriage*, 29, 121-141.
- Emery, R., Hetherington, E.M., & DiLalla, L. (1984). Divorce, children and social policy. In H. W. Stevenson & A.E. Siegel (Ed.), *Child development research and social policy*. Chicago: University of Chicago Press.
- Emery, R.E., Matthews, S.G., & Kitmann, K. (1994). Child custody mediation and litigation: Parents' satisfaction and functioning a year after settlement. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59, 410-418.
- Emery, R.E., Laumann Billings, L., Waldron, M.C., Sbarra, D.A., & Dillon, P. (2001). Child custody mediation and litigation: Custody, contact, and coparenting 12 years after initial dispute resolution. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 69: (2). 323-332.

- Esposito, S.A. (1995). Cohesion and adaptability in the non-custodial father-child relationship: The effects of interaction quality. *Journal of Divorce and Remarriage*, 23, 21-37.
- Fagan, J., & Barnett, M. (2003). The relationship between maternal gatekeeping, paternal competence, mother's attitudes about the father role and father involvement. *Journal of Family Issues*, 24, 1020-1043.
- Florsheim, P. (2000). The economic and psychological dynamics of nonresident paternal involvement. In R. D. Taylor & M.C. Wang (Eds.), *Resilience across contexts: Family, work, culture and community*. (pp. 55-87). Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum associates publishers.
- Fournier, F., & Quéniart, A. (1996). *Les formes contemporaines du rapport à la famille à la parentalité et à l'enfant chez les pères québécois: un essai de typologie sociologique*. Rapport de recherche du LAREHS. Université du Québec à Montréal.
- Fox, G.L., & Blanton, P.W. (1995). Noncustodial fathers following divorce. *Marriage and Family Review*, 20, 257-269.
- Fox, G.L., & Bruce, C. (1999). The anticipation of single parenthood: a profile of men's concerns. *Journal of Family Issues*, 20, 485-506.
- Fox, G.L., & Bruce, C. (2001). Conditional fatherhood: identity theory and parental investment theory as alternative sources of explanation of fathering. *Journal of marriage and family*, 63, 394-403.
- Fox, G.L., & Kelly, R.F. (1995). Determinants of child custody arrangements at divorce. *Journal of Marriage and the Family*, 57, 693-708.
- Friedman, H. (1982). The challenge of divorce to adequate fathering :The peripheral in marriage and divorce. *Psychiatric Clinics of North America*, 5, 565-580.
- Frieman, B.B. (2002). Challenges faced by fathers in a divorce support group. *Journal of Divorce and Remarriage*, 37 (1-2). 163-173.
- Furstenberg, F.F.Jr., & Cherlin, A. (1991). *Divided families: What happens to children when parent apart*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Furstenberg, F.F.Jr., Morgan, P.S., & Allison, P.D. (1987). Paternal participation and children's well-being after marital dissolution. *American Sociological Review*, 52, 695-701.

- Furstenberg, F.F.Jr., & Nord, C.W. (1985). Parenting apart: Patterns of childrearing after marital disruption. *Journal of Marriage and The Family*, 47, 893-904.
- Furstenberg, F.F.Jr., Nord, C.W., Peterson, J.L., & Zill, N. (1983). The life course of children of divorce: Marital disruption and parental contact. *American Sociological Review*, 48, 656-668.
- Gaudet, J., & Devault, A. (2001). Comment intervenir auprès des pères? Le point de vue des intervenants psychosociaux. *Intervention*, 114, 44-52.
- Gaudet, J., Devault, A., & Bouchard, C. (2005). Le maintien de l'exercice du rôle paternel après une rupture conjugale: obstacles et facilitateurs. *Revue de Psycho-Éducation*, 34,(1), 21-40.
- Gerson, K. (1993). *No man's land: Men's changing commitment to family and work*. New York: Basic Books.
- Gilbreth, J. G. (novembre, 1997). *Non-custodial fathers: an exploratory study in the construction of new realities for fatherhood*. Communication par affiche présentée à la 59^e Conférence Annuelle du National Council on Family Relations. Arlington, VA. Trouvé le 11 août 2003 sur la Family & Society Studies Database.
- Glasser, B., & Strauss, A. (1967). *The discovery of grounded theory*. Chicago: Aldine Publishing.
- Goldsheider, F.K., & Kaufman, G. (1996). Fertility and commitment: Bringing men back in. *Population and Development Review*, 22, 87-99.
- Gray, C. (1996). When therapy is not the client's best interest: Adapting clinical interventions to the stage of divorce. *Journal of Divorce and Remarriage*, 26, 117-127.
- Gray, J., & Silver, R. (1990). Opposite sides of the same coin: Former spouses' divergent perspectives in coping with their divorce. *Journal of Personality and Social Psychology*, 59, 1180-1191.
- Greene, S.M., Anderson, E.R., Hetherington, M.E. , Forgatch, & DeGarmo, S. (2003). Risk and resilience after divorce. In F. Walsh (Ed.), *Normal Family Processes: growing diversity and complexity*. New York: The Guilford Press.
- Greif, G. (1995). When divorce fathers want no contact with their children. *Journal of Divorce and Remarriage*, 23, 75-84.

- Greif, G.L., & Kristall, J. (1993). Common themes in a group for noncustodial parents. *Families in society*, 240-245.
- Greif, J.B. (1979). Fathers, children and joint custody. *American Journal of Orthopsychiatry*, 49, 311-320.
- Gunnoe, M.L., & Braver, S.L. (2001). The effects of joint legal custody on mothers, fathers, and children controlling for factors that predispose a sole maternal versus joint legal award. *Law-and-Human-Behavior*, 25: (1). 25-43.
- Harriet, S. (novembre, 2001). *Parenting apart: Maintaining two-parent involvement in separated and divorced families*. Communication par affiche présentée à la 63e Conférence Annuelle du National Council on Family Relations. Rochester, NY. Trouvé le 11 août 2003 via la Family & Society Studies Database.
- Hetherington, E.M., Cox, M., & Cox, R. (1981). The effects of divorce on parents and children. In M. Lamb (Ed.), *Nontraditional families*. Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Hetherington, M.E. (1989). Coping with family transitions: Winners, losers and survivors. *Child development*, 60, 1-14.
- Hetherington, M.E., & Kelly, J. (2002). *For better or for worse: Divorce reconsidered*. New York: W.W Norton & Company.
- Hetherington, M.E., & Stanley Hagan, M. (1986). Divorced fathers: stress, coping and adjustment. In M. Lamb (Ed.), *The father's role. Applied perspectives*. (pp. 103-134). John Wiley & Sons.
- Hetherington, M.E., & Stanley Hagan, M. (1997). The effects of divorce on fathers and their children. In M. E. Lamb (Ed.), *The role of the father in child development*. (pp. 189-211). New York: John Wiley & Sons.
- Hobfoll, S. (1998). *Stress, culture, and the community: The psychology and philosophy of stress*. New York: Plenum.
- Hoffman, C. (1995). Pre and post divorce father-child relationships and child adjustment: Non-custodial fathers' perspectives. *Journal of Divorce and Remarriage*, 23, 3-19.
- Hoffman, C.D., & Moon, M. (2000). Mothers' and father's gender-role characteristics: The assignment of postdivorce child care and custody. *Sex Roles*, 42, 917-924.

- Hopper, J. (1993). The rhetoric of motives in divorce. *Journal of Marriage and the Family*, 55, 801-813.
- Hopper, J. (2001). The symbolic origins of conflict in divorce. *Journal of Marriage and Family*, 63, 430-445.
- Ihinger-Tallman, M., Pasley, K., & Buehler, C. (1995). Developing a middle-range theory of father involvement postdivorce. In W. Marsiglio (Ed.), *Fatherhood: Contemporary theory, research, and social policy*. (pp. 57-77). Thousand Oaks: Sage Publications.
- Institut de la statistique du Québec. (2002). Les enfants et le divorce: de plus en plus de garde partagée. *Bulletin nouvelles socio-démographique en bref. Collection les conditions de vie.*, 7, 1-8.
- Jacobs, J. (1983). Treatment of divorcing fathers: Social and psychotherapeutic considerations. *American Journal of Psychiatry*, 140, 1294-1299.
- Janoff-Bulman, R., & Brickman, P. (1980). Expectations and what people learn from failure. In N.T. Feather (Ed.), *Expectancy, incentive and action*. Hillsdale, N.J.: Earlbaum.
- Johnson, M. C. (1999). Impediments to nonresidential father-child relationships (Thèse de doctorat, Texas Woman's University). *Dissertation Abstracts International* 61(5-B), 2766.
- Johnston, J.R., Kline, M., & Tschann, J.M. (1989). Ongoing postdivorce conflict: Effect on children of joint custody and frequent access. *American Journal of Orthopsychiatry*, 59, 576-592.
- Joyal, R., Lapierre-Adamcyk, E., Le Bourdais, C., & Marcil-Gratton, N.(2003). *Le rôle des tribunaux dans la prise en charge des enfants après le divorce ou la séparation des parents*. Québec : Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.
- Karp, L. J. (2000). Noncustodial fathers: Continued parent-child contact after divorce (Thèse de doctorat, Antioch University). *Dissertation Abstracts International* 60(6-A), 2242.
- Keshet, H.K., & Rosenthal, K.M. (1981). Fathering after marital separation. *Social Work*, 23, 11-18.
- Kincaid, S., & Caldwell, R. (1995). Marital separation: Causes, coping and consequences. *Journal of divorce and remarriage*, 22, 109-128.

- Kissman, K. (2001). Interventions to strengthen noncustodial father involvement in the lives of their children. *Journal of Divorce and Remarriage, Vol 35:* (1-2). 135-146.
- Kruk, E. (1991a). Discontinuity between pre and post-divorce father-child relationships: New evidence regarding paternal disengagement. *Journal of Divorce and Remarriage, 16*, 195-227.
- Kruk, E. (1991b). The grief reaction of noncustodial fathers subsequent to divorce. *Men's Studies Review, 8*, 17-21.
- Kruk, E. (1992). Psychological and structural factors contributing to the disengagement of noncustodial fathers after divorce. *Family and Conciliation Courts Review, 30*, 81-101.
- Kruk, E. (1993). *Divorce and disengagement: Patterns of fatherhood within and beyond marriage*. Halifax, CA: Fernwood.
- Kruk, E. (1994). The disengaged noncustodial father: Implications for social work practice with divorced family. *Social Work, 39*, 15-25.
- Lamb, M.E. (2000). The history of research on father involvement: An overview. In H. E. Peters, G. W. Peterson, & S. K. Steinmetz & R. D. Day (Éds.), *Fatherhood: research, interventions and policies*. (pp. 23-42). The Haworth Press: New York.
- Lamb, M.E. (1999). *Parenting and child development in nontraditional families*. Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- Lamb, M.E. (2004). *The role of the father in child development*. New York: Wiley.
- Lambert, J. D. (2000). The divorce transition and parental involvement: Longitudinal effects on fathers' and mothers' well-being (Thèse de doctorat, The University of Wisconsin, 2000). *Dissertation Abstracts International, 61*, 382.
- Lazarus, R.S., & Folkman, S. (1984). *Stress, appraisal, and coping*. New York: Springer .
- Lazarus, R.S. (1981). The costs and benefits of denial. In S. Breznitz (Ed.), *Denial of stress*. New York: International Universities Press.
- Lazarus, R.S. (1991). *Emotion and adaptation*. New York: Oxford University Press.

- Le Bourdais, C., Juby, H., & Marciel-Gratton, N. (2001). *Maintien des contacts pères/enfants après la séparation: Le point de vue des pères*. Ottawa: Ministère de la justice du Canada. Trouvé le 23 août 2003 sur le site <http://www.canada.justice.gc.ca/fr/ps/sup/pub/CSR-2000-3.pdf>.
- Lehr, R., & Macmillan, P. (2001). The psychological and emotional impact of divorce: The noncustodial fathers' perspective. *Families in Society*, 82, 373-382.
- Levinson, J.L., Darrow, N.C., Klein, E.B., Levinson, M.H., & McKee, B. (1979). *The seasons of a man's life*. New York: Alfred A. Knopf.
- Lewis, C., Maka, Z., & Papacosta, A. (1997). Why do fathers become disengaged from their children's lives: Maternal and paternal accounts of divorce in Greece. *Journal of Divorce and Remarriage*, 28, 89-117.
- Lincoln, Y.S., & Guba, E.G. (1985). *Naturalistic inquiry*. Beverly Hills: Sage Publications.
- Lowenstein, L.F. (2002). Joint custody and shared parenting: are courts are listening? *Family therapy*, 29, 101-108.
- Luepnitz, D.A. (1992). *Child custody*. Lexington, MA: Lexington books.
- Lupton, D., & Barclay, L. (1997). *Constructing fatherhood discourses and experiences*. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Maccoby, E.E., & Mnookin, R.H. (1992). *Dividing the child: Social and legal dimensions of custody*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Maccoby, E.E., & Mnookin R.H. (1993). Post-divorce of mothers and fathers in the lives of their children. *Journal of Family Psychology*, 7, 24-39.
- Madden Derdich, D.A., & Leonard, S.A. (2000). Parental role identity and fathers' involvement in coparental interaction after divorce: Fathers' perspectives. *Family Relations: 49: (3)*. 311-318.
- Mandell, D. (1995). Fathers who don't pay child support: Hearing their voices. *Journal of Divorce and Remarriage*, 23, 85-166.
- Manning, W.D., & Smock, P.J. (1999). New families and nonresidential father-child visitation. *Social Forces*, 78, 87-116.

- Manning, W.D., & Smock, P.J. (2000). "Swapping" families: Serial parenting and economic support for children. *Journal of Marriage and the Family*, 62, 111-122.
- Marcil-Gratton, N., & Le Bourdais, C. (1999). *Garde des enfants, droits de visite et pension alimentaire: Résultats tirés de l'Enquête Longitudinale sur les Enfants et les Jeunes*. Ottawa: Ministère de la justice du Canada. Trouvé le 23 août 2003 sur le site <http://www.canada.justice.gc.ca/fr/ps/sup/pub/anlsc.pdf>
- Marsiglio, W. (1995). *Fatherhood: Contemporary theory, research, and social policy*. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Mc Bride, B.A., & Rane, T.R. (1998). Parenting alliance as a predictor of father involvement: an exploratory study. *Family Relations*, 47, 229-236.
- McKenry, P.C., McKelvey, M.W., Leign, D., & Wark, D. (1996). Nonresidential father involvement: A comparison of divorced, separated, never married and remarried fathers. *Journal of Divorce and Remarriage*, 25, 1-13.
- McKenry, P.C., Price, S.J., & Fine, M.A. (1992). Predictors of single, noncustodial fathers' physical involvement with their children. *Journal of Genetic Psychology*, 305-319.
- McMurray, A., & Blackmore, A.M. (1993). Influences on parent-child relationships in noncustodial fathers. *Australian Journal of Marriage and the Family*, 14, 151-159.
- Minton, C., & Pasley, K. (1996). Fathers' parenting role identity and father involvement. *Journal of Family Issues*, 17, 26-45.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Collin.
- Murray, J.A. (2001). Loss as a universal concept : A review of the litterature to identify common aspects of loss in diverse situations. *Journal of Loss and Trauma*, 6, 219-241.
- Neyrand, G. (2000). *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*. Presses universitaires de France: PUF.
- Nicholls, W.J., & Pike, L.T. (2002). Contact fathers' experience of family life. *Journal of Family Studies*, 8: (1). 74-90.

- Nielsen, L. (1999). Demeaning, demoralizing, and disenfranchising divorced dads: A review of the literature. *Journal of Divorce and Remarriage*, 31: (3-4). 139-177.
- Ottosen, M.H. (2001). Legal and social ties between children and cohabiting fathers. *Childhood: A Global Journal of Child Research*, 8: (1). 75-94.
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 244-260.
- Palm, G., & Palkowitz, R. (1988). The Challenge of Working With New Fathers: Implications for Support Providers. In R. Palkowitz & M. Sussman. (Eds.), *Transitions to Parenthood*. (pp. 357-376). New York: Haworth.
- Parkes, C.M. (1988). Bereavement as a psychosocial transition: Processes of adaptation to change. *Journal of social issues*, 44, 53-65.
- Patton, M.Q. (1987). *How to use qualitative methods in evaluation*. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Pederson, F. (1981). Fathers influences viewed in a family context. In M.Lamb (Ed.), *The role of the father in child development*. (pp. 295-318). New York: Wiley.
- Péladeau, N. (1989). Étude comparative du soutien social des pères et des mères monoparentaux au travail. Thèse de doctorat non publiée, Université du Québec à Montréal.
- Perreault, C. (1990). Et si on parlait des hommes. *Santé Mentale au Québec*, 15, 134-144.
- Pleck, J.H. (1997). Paternal involvement: Levels , sources, and consequences. In M.E. Lamb (Ed.), *The Role of The father in Child Development*. (pp. 67-103). New York: Wiley.
- Quéniart, A., & Joyal, R. (2001). La garde contestée de l'enfant à la suite d'une rupture conjugale: des juges de la chambre de la famille s'expriment sur divers aspects de la question. *PRISME*, 35, 116-130.
- Quéniart, A. (1999). Émancipation ou désancrage social: deux représentations de la rupture parentale chez les pères n'ayant plus de contact avec leur enfant. *Déviance et Société*, 23, 91-104.

- Raikes, H., Boller, K., vanKammen, W., Summers, J., Raikes, A., Laible, D., Wilcox, B., Ontai, L., & Christensen, L. (2002). *Father Involvement in Early Head Start Programs: A Practitioners Study*. Mathematica Policy research, Princeton, NJ; Nebraska University, Lincoln; Gallup Organisation, Inc; Princeton NJ. Trouvé le 6 avril 2004 sur le site http://ccfl.edu/projets/pdf/Final_Father_Involvement.
- Rettig, K.D., Leichtentritt, R.D., & Stanton, L.M. (1999). Understanding noncustodial fathers' family and life satisfaction from ressource theory perspective. *Journal of family issues*, 20, 507-538.
- Riessman, C.K. (1990). *Divorce talk: Women and men make sense of personal relationships*. New Brunswic (NJ): Rutgers University Press.
- Risman, B.J. (1986). Can men "mother"? Life as a single father. *Family relations*, 35, 95-102.
- Risman, B.J., & Park, K. (1988). Just the Two of Us: Parent-Child Relationships in Single -Parent Homes. *Journal of Marriage and the Family*, 50, 1049-1062.
- Risman, J.B. (1989). Can men "mother"? Life as a single father. In B.J. Risman & P.Schwartz (Eds.), *Gender in intimate relationships. A microstructural approach*.
- Rosenbaum, W. L. (2000). Variables associated with the involvement and frequency of contact of nonresidential fathers with their children following divorce (Thèse de doctorat, University of New Orleans, 2000). *Dissertation Abstracts International*, 61(4-B), 1865.
- Rosenthal, K.M., & Keshet, H.F. (1981). *Fathers without partners: A study of fathers and the family after marital separation*. NJ: Rowman and Littlefield.
- Rothbaum, F., Weisz, J.R., & Snyder, S.S. (1982). Changing the world and changing the self: A two-process model of perceived control. *Journal of Personality and Social Psychology*, 42, 5-37.
- Rutter, M. (1987). Psychosocial resilience and protective mechanisms. *American Journal of Orthopsychiatry*, 57, 316-331.
- Schalwbe, M.L., & Wolkomir, L. (2001). Interviewing men. In J. F. Gubrium & J.A Holstein (Éds), *Handbook of interview research: context and method*. Thousand Oaks: Sage Publications.

- Seltzer, J.A. (1991). Relationships between fathers and children who live apart. *Journal of Marriage and the Family*, 53, 79-101.
- Seltzer, J.A., & Brandreth, Y. (1994). What fathers say about involvement with children after separation. *Journal of Family Issues*, 15, 49-77.
- Seltzer, J.A. (1998). Father by law: Effects of joint legal custody on nonresidential fathers' involvement with children. *Demography*, 35, 135-147.
- Shapiro, A., & Lambert, J.D. (1999). Longitudinal effects of divorce on the quality of the father-child relationships: Fathers' psychological well-being. *Journal of Marriage and the Family*, 61, 397-408.
- Silver, R.L., & Wortman, C.B. (1980). Coping with undesirable life events. In J. Garber & M. Seligman (Ed.), *Human helplessness: Theory and applications*. New York: Academic Press.
- Slater, L. B. (1999). Attachment and paternal investment in divorced fathers (Thèse de doctorat, University of Washington). *Dissertation Abstracts International*, 59 (10A), 3869.
- Stapelton, M. (2000). The unnecessary tragedy of fatherless children: Welfare reform's response. *Policy and Practice of Public Human Services*, 58, 43-47.
- Stephen, E.H., Freedman, V.A., & Hess, J. (1993). Near and far: Contact of children with their non-residential fathers. *Journal of Divorce and Remarriage*, 20, 171-191.
- Stephens, L.S. (1996). Will Johnny see Daddy this week: An empirical test of three theoretical perspectives of postdivorce contact. *Journal of Family Issues*, 17, 466-489.
- Stevens, G., & Gardner, S. (1994). *Separation anxiety and the dread of abandonment in adult males*. Westport,CT: Praeger publishers/Greenwood publishing group.
- Stone, G. (2001). Father postdivorce well-being: An exploratory model. *The Journal of Genetic Psychology*, 162, 460-467.
- Stone, G., & McKenry, P. (1998). Nonresidential father involvement: A test of mid-range theory. *The Journal of Genetic Psychology*, 159, 313-336.

- Stone, G., McKenry, P., & Clark, K. (1999). Fathers' Participation in a divorce program: A qualitative study. *Journal of Divorce and Remarriage*, *30*, 99-113.
- Strauss, A., & Corbin, J. (1998). *Basics of qualitative research: techniques and procedures for developing Grounded Theory*. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Thompson, R.A. (1994). The role of the father after divorce. *The Future of Children*, *4*, 210-235.
- Thompson, R.A., & Laible, D.J. (1998). Noncustodial parents. In M.E Lamb (Ed.), *Parenting and child development in nontraditional families*. (pp. 103-123). Mahwah, NJ: Erlbaum.
- Turbiville, V.P., & Marquis, J.G. (2001). Father participation in early education programs. *Topics in Early Childhood Special Education*, *21*, 223-231.
- Turcotte, D., Dulac, G., Lindsay, J., Rondeau, G., & Dufour, S. (2002). La demande d'aide chez les hommes en difficulté: trois profils de trajectoires. *Intervention*, *116*, 37-51.
- Turcotte, G., Dubeau, D., Bolté, C., & Paquette, D. (2001). Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel. *Revue de Psycho-Éducation*, *30*, 65-91.
- Umberson, D., & Williams, L.C. (1993). Divorce fathers: Parental role strain and psychological distress. *Journal of Family Issues*, *14*, 378-400.
- Vannoy, D. (1995). A paradigm of roles in the divorce process: Implications for divorce adjustment, future commitments and personal growth. *Journal of Divorce and Remarriage*, *24*, 71-87.
- Vaughan, D. (1986). *Uncoupling*. New York: Oxford University Press.
- Wall, J.C. (1992). Maintaining the connection: Parenting as a noncustodial father. *Child and Adolescent Social Work Journal*, *9*, 100-108.
- Wallerstein, J.S., & Corbin, S.B. (1986). Father-child relationships after divorce: Child support and educational opportunity. *Family Law Quarterly*, *XX*, 109-130.

- Wallerstein, J.S., & Kelly, J.B. (1980). *Surviving the breakup: How children and parents cope with divorce*. New York: Basic Books.
- Wallerstein, J.S., & Lewis, J. (1998). The long-term impact of divorce on children. *Family and Conciliation Courts Review*, 36, 368-383.
- Walzer, S., & Oles, P.T. (2003). Managing conflict after marriages end: A qualitative study of narratives of ex-spouses. *Families in society: The Journal of Contemporary Human Services*, 84, 192-200.
- Weiss, R. (1975). *Marital separation*. New York: Basic Books.
- Wilder, H.B., & Chiriboga, D.A. (1991). Who leaves whom? The importance of control. In D.A. Chiriboga & L.S. Caron (Éds.), *Divorce: crisis, challenge or relief?* (pp. 224-247). New York: New York University Press.
- Willett, A. R. (2001). Psychosocial predictors of fathers involvement two or more years post-divorce. *Dissertation Abstracts International*, 62 (03), 1649.(UMI no AAT 3010132).
- Wolchik, S.A., Fenaughty, A.M., & Braver, S.L. (1996). Residential and nonresidential parents' perspectives on visitation problems. *Family Relations*, 45, 230-237.
- Wood, J.J., & Repetti, R.L. (2004). What gets dad involved? A longitudinal study of change in parental child caregiving involvement. *Journal of Family Psychology*, 18, 237-249.
- Zimmerman, M.A. (2000). Empowerment theory. In J. Rappaport & E. Seidman (Eds.), *Handbook of community psychology*. (pp. 43-63). New York: Kluwer Academic/Plenum.